



HAL
open science

Étude du trésor monétaire de Villette

Saâdi Sobhi

► **To cite this version:**

Saâdi Sobhi. Étude du trésor monétaire de Villette. Archéologie et Préhistoire. 2011. dumas-03384312

HAL Id: dumas-03384312

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03384312v1>

Submitted on 18 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Saadi SOBHI

ÉTUDE DU TRESOR MONETAIRE DE VILLETTE



Photo musée Dauphinois

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art

Spécialité : Histoire de l'art

Option : Objet d'art : patrimoine, musée (P.)

Sous la direction de M. Michel TARPIN

Année universitaire 2010-2011

Saadi SOBHI

ÉTUDE DU TRESOR MONETAIRE DE VILLETTE



Photo musée Dauphinois

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art

Spécialité : Histoire de l'art

Option : Objet d'art : patrimoine, musée (P.)

Sous la direction de M. Michel TARPIN

Année universitaire 2010-2011

Dédicace

À mes parents, à ma femme et mes enfants

Remerciements

Je tiens à remercier très sincèrement Monsieur Michel TARPIN qui a dirigé mes recherches et Madame Marianne CLERC qui a accepté ma candidature en Master 2 professionnalisant.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Jean Pascal JOSPIN qui m'a donné le choix de sélectionner l'objet de cette recherche.

Sommaire

PREMIERE PARTIE - DISPERSION DU TRESOR D'APRES LES DOCUMENTS D'ARCHIVES.....	14
I- UNE DISPERSION SELON QUATRE PHASES	15
1- Première phase : dispersion de la première partie du trésor	15
2- Deuxième phase : l'achat du reliquat	15
3- Troisième phase : dispersion du reliquat	16
4- Quatrième phase : réappropriation par le musée Dauphinois d'une partie du reliquat	19
II- INDICATIONS SUR LES ACHETEURS	20
1- Les scientifiques : archéologues, numismates et historiens.....	20
2- Les antiquaires et les collectionneurs amateurs.....	24
3- Inventaire des acheteurs.....	25
III - UN TRESOR ENFOUI DANS LE TERRITOIRE ALLOBROGE	26
1 – La géographie physique du territoire allobroge	26
2 – Les limites du territoire allobroge	27
3 - Les six régions du territoire allobroge.....	27
DEUXIEME PARTIE - CATALOGUE	30
I- PIECES CONSERVEES AU MUSEE DAUPHINOIS ET A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.....	32
1- Deniers et quinaire républicains	32
2 - Deniers gaulois dit « au cavalier »	110
II- RECTIFICATION DE CERTAINES REFERENCES ET ATTRIBUTIONS	147
III - PIECES NON-REAPPROPRIEES PAR LE MUSEE DAUPHINOIS	148
1- Les deniers républicains.....	148
2 - Les quinaires républicains.....	271
3 - Les deniers gaulois dits « au cavalier ».....	274
IV - NOTES TECHNIQUES SUR LES PIECES FORMANT LE RELIQUAT	276
1 - Indication sur les types les plus nombreux des pièces républicaines.....	276
2- Les différences en poids extrêmes	277
3 - Les deniers <i>serrati</i> (ou dentelés)	278
4 - Les anomalies et les marques de contrôle	279
TROISIEME PARTIE	281
ÉTUDE MONETAIRE ET LA QUESTION DE L'ENFOUISSEMENT DU TRESOR.....	281
I - RAPPORT ENTRE LES DATES D'EMISSION ET LE NOMBRE DES MONNAIES	282
1 - Répartition chronologique des émissions républicaines.....	282
2 - La chronologie des deniers gaulois	284
II - ÉPOQUE VRAISEMBLABLE DE L'ENFOUISSEMENT DU TRESOR.....	285
1 - Propositions de datation à rectifier et à préciser.....	285
2 - Autres propositions	287
3 - L'âge du trésor au jour de l'enfouissement	290
III - COMPARAISON AVEC D'AUTRES TRESORS MONETAIRES GAULOIS.....	291
1 - Les différences entre le trésor de Villette et ceux de Moirans, Hostuns Laveyron et Sainte Blandine.....	291
2 - Le trésor de Villette : l'un des trésors les plus importants des trésors gaulois « mixtes ».....	292
IV - INVENTAIRE DES PIECES FORMANT LE RELIQUAT	293

Sigles et abréviations utilisés

ABT = BLANCHET (A.), *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.

AE = *Année Épigraphique*.

ANS library = site de l'American Numismatic Society, bibliothèque [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.amnumsoc.org>>

BMCRR = GRUEBER (H. A.), *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, Londres, 1970.

BSFN = *Bulletin de la Société française de numismatique*.

CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

CRN 6 = *Cahier Roman de Numismatique N° 6*, Lausanne, 1999.

CRR = SYDENHAM (E. A.), *The Coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952.

I.L.G.N. = ESPERANDIEU (É.), *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*, Paris, 1929.

KP = ZIEGLER (K.), SONTHEIMER (W.), GÄRTNER (H.), *Der kleine Pauly. Lexikon der Antike. Auf der Grundlage von Pauly's Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 5 vol., Stuttgart, Munich, 1964-1975.

LT = DE LA TOUR (H.), *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892.

R.E.A = *Revue des Études Anciennes*.

RIC = MATTINGLY (H.), *Roman Imperial Coinage*, Londres, 1997.

RIG = COLBERT DE BEAULIEU (†), FICHER (B.), *Recueil des Inscriptions Gauloises*, Paris, 1998.

RN = *Revue numismatique*.

RRC = CRAWFORD (M. H.), *Roman Republican Coinage*, 2 vol., Cambridge, 1974.

RSC = SEABY (H. A.), *Roman Silver Coins*, Vol I, Republic-August, 2^{ème} éd. Londres, 1967.

Bibliographie

Références

- ALLMER (A.) et DE TERREBASSE (A.), *Inscriptions antiques et de Moyen Age de Vienne en Dauphiné*, Vienne, 1875-1876.
- ALLOTTE DE LA FUYE (M.), « Le trésor de Sainte Blandine », *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 4^e série, T. IV, Grenoble, 1891, p. 245-290.
- BABELON (E.), *Traité des monnaies grecques et romaines*, Paris, 1907-1932.
- CLAIN (S.), *Numismatic Bibliography*, Munich, 1985.
- BLEU (S.), « Les quatre stèles de Saint-Laurent-du-Pont », dans *Collectif 1992a*, p. 25-30.
- COHEN, « Catalogue général des monnaies antiques trouvées dans les fouilles d'Alise », dans *Histoire de Jules César*, Napoléon III, Vol. III, Paris, 1865-1866.
- COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.), *Traité de numismatique celtique*, Paris, 1973.
- CRAWFORD (M.), *Roman Republican coin Hoards*, Londres, 1969.
- De la Sieranne (M.), « Le trésor de Laveyron (Drôme) », *Bulletin de la société d'archéologie de la Drôme*, Valence, 1880, p. 171-202.
- DECHELETTE (J.), « Inventaire des monnaies antiques recueillies ai Mont-Beuvray », *RN*, Paris, 1899, p. 129-175.
- DER KLEINE (P.), *Lexikon der Antike*, München, 1964-1975.
- ESPERANDIEU (É.), *Recueil général des bas reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, T. III, Paris, 1910.
- FERRAND (H.), « Autel de Mercure trouvé à Villette près de Saint-Laurent-du-Pont (Isère) », dans *R.E.A XII*, 1910, 78-80.
- GRICOURT (J.), « Un procédé de datation relative d'un trésor. Le cas de Posthume », *Revue Belge de numismatique*, CIV (1958), p.5-33.
- GRUEL (K.), *La monnaie chez les gaulois*, Paris, 1989.
- HARLAN (M.), *Roman republican moneyers and their coins 63 BC - 49 BC*, Londres, 1995
- HILL (Ph. V.), *The monuments of ancient Rome as coin types*, Londres, 1989.
- HIRSCHFELD (O.), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, T. XIII, p. 249.
- JOSPIN (J.-P.), BLEU (S.), « Le site gallo-romain des Fagots à Villette, Saint-Laurent-du-Pont », dans *Collectif 1992a*, p. 25-28.
- JULLIAN (C.), *Histoire de la Gaule*, 1-8, Paris, 1908-1926.
- JULLIEN (E.), « Histoire de L. Munatius Plancus », dans *Annales de l'Université de Lyon*, V-1, 1892, p. 107-120.
- MOLLIN (J.), *À l'entrée de la Chartreuse, Saint Laurent du Pont, autrefois et aujourd'hui, étude historique de la cité, étude géographique de sa plaine*, Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie), 1966.
- MOMMSEN (T.), *Römische Greschichte*, V, Berlin, 1921.

- MULLER (H.), « Le trésor de deniers consulaires et des quinaires gaulois de Villette, commune de Saint-Laurent-du-Pont », dans *Bulletin de l'Académie Delphinale*, n° 144, 1922.
- MUSEE DU LOUVRE, *Les donateurs du Louvre*, Paris, 1989
- PELLETIER (A.), *Vienne antique, de la conquête romaine aux invasions almaniques (II^e siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.)*, Roanne, 1982.
- PELLETIER (A.), DROY (F.), MEYER (W.), MICHEL (J.-C.), *Carte archéologique de la Gaule, l'Isère 38/1*, Candé, 1995.
- PERRIN (F.), « L'origine des allobroges », *Les Allobroges: Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes : de l'indépendance à la période romaine (4^e siècle av. J.-C.-2^e siècle ap. J.-C.)*, Strasbourg, 2002, p. 22-25.
- PERROCHAT (P.), « Étude de la correspondance bimillénaire de Cicéron et de Plancus », dans *compte rendu mensuel de l'académie delphinale*, 1957.
- RAMBAUD (M.), « L'origine militaire de la colonie de Lugdunum », dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1964, n° 2, p. 252-277.
- REMY (B.), « Les limites de la cite des Allobroges », dans *Cahiers d'Histoire*, 15 (1970), p. 195-213.
- REMY (B.), « Les quatre stèles de Saint-Laurent-du-Pont », dans *Collectif* 1992a, p. 30-31.
- RICHARD (J.-C.), « Les 'papiers' d'Adrien Blanchet (1866-1957) », dans *BSFN* mai 2000, p. 93-94.
- TARPIN (M.), « Les Allobroges dans l'histoire », *Les Allobroges: Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes : de l'indépendance à la période romaine (4^e siècle av. J.-C.-2^e siècle ap. J.-C.)*, Strasbourg, 2002, p. 88-95.
- THIRION (M.), *Trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*, Bruxelles, 1967.
- VALLIER (G.), *Découverte des médailles gauloises à Moirans (Isère), avril, 1879*, Grenoble, 1879.
- VAN BERCHEM (D.), *Les routes et l'histoire, Études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1992.
- VAN DER WIELEN (Y.), « les monnaies des Allobroges » dans, *les Cahiers romands de numismatique*, N°6, Lausanne - Genève, 1999.
- ZEHNACKER (H.), « Moneta : recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République Romaine : (289-31 av. J.-C.) », *E. F. R.*, 1973, p. 570-571.
- ZUMPT (A.), *Commentationes épigraphicae*, I, Berlin, 1850.

Sources littéraires

- CESAR, *Guerre des Gaules*, texte établi par L.-A. Constans, traduction d'A.-M. Ozanam, introduction et notes par J.-C. Goehry, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1997.
- CICERON, *Lettres familières [Epistolae ad familiars]*, traduction nouvelle avec préface et notes par Edouard Bailly, éd. Garnier frères, Paris, 1934.

- CICERON, *Des termes extrêmes des biens et des maux [De finibus bonorum et malorum]*, texte établi et traduit par Jules Martha, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1930.
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Tome III, Livre 37, texte traduit par E. Gros, éd. Firmin Didot frères, Paris, 1850.
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Tome IV, Livres 45 et 46, texte établi et traduit par Valérie Fromentin ; traduit et annoté par Estelle Bertrand, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2008.
- PLINE, *histoire naturelle*, XXIX, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1962.
- TACITE, *La Germanie*, traduction et présentation d'Anne-Marie Ozanam, Jacques Perret ; introduction et notes d'Anne-Marie Ozanam. Ed. Les Belles Lettres, Paris, 1997.

Introduction

C'est un devoir pour nous de rendre hommage à la mémoire de M. H Muller, créateur du musée Dauphinois en 1906 dont il devient l'administrateur ; et qui en décembre 1918 est admis à l'académie Delphinale. Il avait acheté une grande partie de pièces de monnaies, provenant d'un trésor monétaire découvert à Villette en octobre 1919, dont il avait fait un intéressant inventaire. Après avoir étudié ce dépôt H. Muller vendit à divers amateurs, collectionneurs et numismates.

Sur la proposition de M. M. Tarpin, directeur du centre de recherche en Histoire et Histoire de l'Art. Italie, Pays Alpains et de M. J.-P. Jospin, conservateur du musée Dauphinois, dans le cadre d'un stage de Master II professionnalisant, ils m'ont chargé de procéder à l'inventaire¹ détaillé et à ses dispersions².

Circonstances de la découverte

Elle remonte au mois d'octobre 1919. En labourant un champ au Sappey : lieu-dit « Molleau » près de Villette dans la commune de Saint-Laurent-du-Pont en Isère. Alphonse Feugier, agriculteur, a déterré un vase ovoïde en terre cuite d'une hauteur qui varie entre 15 et 25 cm. Aucune trace de ce récipient n'a été relevée sur le lieu de la trouvaille³. L'emplacement de Molleau est constitué par des champs en pentes douces formants un plateau peuplé, ça et là, par des bâtiments agricoles. Il correspond juste à la chute de la douve bordant le plateau, et formant une limite entre deux propriétaires. Le terrain est sableux, légèrement argileux, provenant de la décomposition du sous-sol qui est une molasse tertiaire.

Les découvertes archéologiques à Villette

Malgré l'absence de fouilles archéologiques, la Villette nous a fourni, par hasard, plusieurs vestiges et témoignages archéologiques qui concernent presque toutes les périodes historiques. Nous allons nous limiter à la période qui s'étend du premier âge de fer jusqu'à l'époque gallo-romaine. En 1856 les travaux d'assèchement des marais de Saint Laurent du Pont, on permis de découvrir des pilotis, près de Villette. De plus on a pu découvrir une tombe datant du premier âge de fer. Ces deux découvertes nous prouvent la

¹ Voir Muller (H.), « Trésor », p. 1-32.

² Grace aux documents d'archives de H. Muller (non publiés) nous avons pu retracer quelques phases de la dispersion du trésor de Villette.

³ Voir doc. n° 1 et 14.

présence de l'homme dans cet endroit depuis, au moins, un millénaire avant J.-C. Ceci nous permet de supposer qu'une cité lacustre s'est établie à Villette, au bord du lac et peut-être le peuple gaulois des Allobroges commença-t-il à s'y installer⁴. Après ces découvertes aucune campagne de fouille n'a été systématiquement entreprise dans cette région, il ne s'agit que de trouvailles dues au hasard.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, au lieu dit les Fagots qui se situent au dessus du hameau de Villette, dans les terrains environnants l'ancienne maison Fayolle, plusieurs découvertes ont été faites. Lors des travaux d'agrandissement de cette maison, dans les années 1930, des substructions et des vestiges gallo-romains furent mises au jour. Parmi les objets découverts : des pièces de monnaies, des éléments de parure, des tuyaux de plomb, des pesons de métier à tisser, une grande quantité de tuiles à rebord et des céramiques dont des sigillées furent exhumées⁵. Dans le même endroit on a aussi découvert de la vaisselle d'argent et un autel au buste attribué à Mercure⁶. Au mois de septembre 1867, lors de la démolition de l'ancienne église de Villette, les débris d'un temple dédié à Quirinus Auguste est mis au jour. Parmi les vestiges romains découverts on peut citer un fragment de dédicace destinée à Quirinus⁷ et un autel avec soubassement, chapiteau, frise et corniche⁸. On exhuma également deux tombes gallo-romaines en molasse. On a aussi trouvé dans cet endroit des fragments de colonnes, deux statues en marbre et en 1878 une statuette en bronze émaillé⁹. Ainsi donc on peut conclure qu'au Moyen Age on a réemployé les matériaux provenant des ruines romaines pour la construction de l'ancienne église de Villette.

Au Molleau, près de Villette, en octobre 1919 on a découvert le trésor monétaire qui est l'objet de notre étude. En août 1929, lors de travaux dans le cimetière Saint-Laurent du Pont du Cotterg au pied du mur de clôture on a mis au jour un autel de calcaire avec base et ornement, à trois mètres de profondeur. C'est une dédicace à Silvain par un particulier¹⁰. Malgré le petit nombre de trouvailles et l'absence de fouilles archéologiques, les grands traits de l'évolution et de l'occupation de cet endroit sont, grosso modo, définis.

⁴ MOLLIN (J.), *Chartreuse*, p. 34.

⁵ *Idem* ; JOSPIN (J.-P.), BLEU (S.), « Site », p. 25-28.

⁶ BLEU (S.), « Stèles », p. 28 (cat. n° 105) ; FERRAND (H.), 78-80 ; ESPERANDIEU (É.), *Recueil*, 1910, n° 2640, p. 417-418.

⁷ BLEU (S.), « Site », p. 30, (cat. n° 106) ; *CIL* XII, 2201.

⁸ *Idem*, p. 30, (cat. n° 107) ; *CIL* XII, 2202.

⁹ PELLETIER (A.), DROY (F.), MEYER (W.), MICHEL (J.-C.), *Carte*, p. 127.

¹⁰ REMY (B.), « Stèles », p. 30-31 (cat. n° 108) ; *J.L.G.N.*, 664 ; *AE*, 1930, n° 129.

Le catalogue

Après la restitution des différentes phases de dispersions, notre premier soin fut de rassembler, dans un premier temps les pièces se trouvant dans les collections publiques, et dans un second temps de classer celles qui sont disparues.

a- Un classement de 74 pièces de monnaies conservées au musée Dauphinois, dont 41 deniers, 1 quinaire de la république et 32 deniers gaulois. Ainsi qu'une pièce gauloise conservée à la Bibliothèque Municipale de Grenoble¹¹.

b- Un échantillonnage des pièces dispersées et non rachetées ni par le musée Dauphinois ni par la bibliothèque municipale. Il s'agit de 87 exemplaires de deniers républicains, de 3 quinaires républicains et de 2 types de deniers gaulois.

En ce qui concerne le catalogue nous avons choisi la méthode suivante : pour les pièces républicaines, le titre de la pièce se compose du numéro de l'exemplaire suivi par le nom de gentilice du monétaire, suivi à son tour par le nom du monétaire. En plus des éléments standard qui constituent la fiche technique -références ; atelier ; date d'émission ; métal ; poids ; dimension ; état de conservation ; titulatures ; description ; commentaire et historique- nous avons ajouté le nombre d'exemplaires dans le reliquat acheté par H. Muller, le lieu de conservation et le nombre de pièces conservées, le cas échéant. Une remarque sur la datation, en se référant à M. Crawford¹² nous avons rectifié les datations proposées par H. Muller. En fin, on notera, en particulier, certaines autres propositions de datations différentes à celles de M. Crawford.

Étude historique et monétaire

Cette enquête s'imposait tout spécialement pour la restitution de la dispersion du trésor. La datation des exemplaires les plus récents du trésor fournissent un *terminus a quo* pour l'époque de l'enfouissement. Mais les problèmes posés par ce sujet sont liées à l'absence d'une datation précise de certains événements qui ont secoué la Gaule et plus précisément le territoire des Allobroges au milieu du I^{er} siècle av.J.-C. Enfin, on nous

¹¹ Grâce à la fiche de l'inventaire du trésor élaborée par le musée Dauphinois nous avons su que la Bibliothèque Municipale de Grenoble avait acheté 15 pièces de ce trésor. Nous avons effectué une recherche documentaire sur ce lot, mais nous n'avons trouvé qu'une seule pièce gauloise classée dans le catalogue édité à l'occasion des journées de la Société Françaises de Numismatique Grenoble et Vienne 5-6 et 7 juin 1976, n° 7, pl. II, p. 11. Voir n° 71 du cat.

¹² *RRC*.

pardonna d'avoir cédé à la tentation des recherches quantitatives : l'importance numérique du trésor nous y autorisait et nous y forçait même.

PREMIERE PARTIE

-

Dispersion du trésor d'après les documents d'archives

I- Une dispersion selon quatre phases

Après la fin de l'opération du recueil et du comptage, l'inventeur du trésor procède à la mise en vente de sa trouvaille. À partir des documents d'archive de Muller nous avons réussi à déterminer quatre phases principales selon les quelles le trésor a été dispersé.

1- Première phase : dispersion de la première partie du trésor

Depuis la découverte du trésor monétaire jusqu'au 15 février 1921¹³, presque 500 pièces furent dispersées. L'unique trace qui concerne cette phase nous la trouvons dans une lettre écrite le 27 février 1921 par Adrien Blanchet¹⁴, bibliothécaire honoraire à la bibliothèque nationale, envoyée à H. Muller, conservateur du musée Dauphinois. Elle nous apprend qu'une partie du trésor monétaire de Villette a circulé à Paris dans plusieurs institutions, parmi lesquelles le Louvre, la monnaie de Paris, le cabinet des médailles de la bibliothèque nationale et d'autres institutions non citées. Nous ignorons le nombre exact des pièces qui sont arrivées à Paris. En revanche, et grâce à ce document, nous savons que A. Blanchet a acheté 53 pièces dont 52 deniers républicains et un denier gaulois dit « au cavalier »¹⁵.

À titre de précision, Muller a mentionné dans sa notice¹⁶ que l'inventeur du trésor a proposé une partie de sa trouvaille à divers amateurs et antiquaires à Lyon, à Paris et dans d'autres villes¹⁷. À partir des archives manuscrites de Muller, nous n'avons trouvé mentionné que des institutions et des personnes se trouvant à Paris.

La première phase est déterminée par la vente d'un lot de 500 pièces, et l'identification d'un des acheteurs en l'occurrence A. Blanchet qui a acquis 53 pièces.

2- Deuxième phase : l'achat du reliquat

Elle commence à partir du 15 février 1921, date de l'achat du reliquat du trésor par Muller. Ce reliquat est constitué, selon ce dernier, de 1340 pièces, dont 344 deniers consulaires, 20 quinaires et 976 pièces gauloises¹⁸. L'étude des archives manuscrites de Muller nous révèle une différence de quantité des pièces formant le reliquat. Une lettre de Ch.

¹³ C'est la date de l'achat du reliquat du trésor par Muller (d'après document n° 2 de l'annexe).

¹⁴ Voir doc. n° 1.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ MULLER (H.), « Trésor », p. 2.

¹⁷ *Idem* ; le doc. n° 5 atteste aussi que « un très grand nombre de pièces sont restées à Paris, où en avait envoyé un lot », ce qui signifie que le reste du lot fut dispersé dans d'autres villes autres que Paris sans qu'elles soient mentionnées.

¹⁸ MULLER (H.), « Trésor », p. 2.

Maguin¹⁹, l'abbé de Grand-Villette, écrite le 15 février 1921, précise à Muller que le propriétaire du trésor monétaire accepte la somme de 2500 Fr. pour les 1300 pièces restantes. Ainsi Maguin apparaît comme l'intermédiaire dans la transaction entre les deux hommes. En admettant que la transaction était effectuée comme prévu, nous ne savons pas l'origine des 40 pièces supplémentaires du reliquat. La réponse à cette question, nous pouvons, peut-être, la trouver dans une deuxième lettre de Maguin²⁰ datant du 07 mars 1921. Il informe Muller que l'abbé Marat possède quelques pièces de ce trésor. En connaissant le grand rôle joué par Maguin dans le recueil et la recherche des traces de ce trésor²¹, et en mettant en relation les deux lettres, nous sommes en droit de supposer que les quarante pièces supplémentaires du reliquat pourraient être achetées, ou au moins quelques-unes d'entre elles, par l'abbé Marat.

La deuxième phase de dispersion se caractérise par deux éléments. Le premier, c'est la dispersion de presque deux tiers du trésor acquis par le conservateur du musée Dauphinois de Grenoble. Le deuxième élément que nous pouvons tirer de cette phase, c'est que malgré le nombre très réduit des documents, nous avons pu connaître l'importance du rôle joué par l'abbé Ch. Maguin dans l'acquisition du reliquat et d'autres pièces dispersées dans sa région.

3- Troisième phase : dispersion du reliquat

Cette phase s'étend entre la fin du mois d'avril 1921²² et le 16 mai 2000, date de réappropriation d'un lot de 74 pièces par le musée Dauphinois²³. Nous avons élaboré cette phase à partir de l'étude de neuf documents d'archives manuscrits de Muller. Ces derniers concernent la période qui s'étend du 1^{er} mars 1921 jusqu'au 8 décembre 1921. À partir de ces documents manuscrits, nous avons constaté que Muller avait vendu certaines pièces du reliquat. L'étude de ces derniers nous a permis également l'identification de quelques acheteurs, les nombres des pièces achetées, leurs types et les montants payés. Grâce à ces documents, que nous allons présenter en fonction des acheteurs, nous avons pu reconstituer une partie de la dispersion du reliquat.

- Acheteur n° 1, M. Legrand : il nous est connu par une lettre envoyée à Muller le 1^{er} mars 1921²⁴. Elle atteste que ce personnage a acheté un lot de pièces pour 20 Frs. Le nombre

¹⁹ Doc. n° 2.

²⁰ Doc. n° 5.

²¹ Il a finalisé l'achat du reliquat, par la demande de Muller il s'est rendu sur le lieu de la découverte pour chercher s'il restait d'autres pièces oubliées et non ramassées.

²² Le document n° 4 est le premier témoignage sur la dispersion du reliquat acheté par Muller.

²³ Voir doc. n° 16.

²⁴ Doc. n° 5.

de ces pièces et de leurs types nous sont connus par une autre lettre qui atteste que Maxime Legrand a acheté « six pièces assorties de monnaies gauloises provenant d'une trouvaille qui a été faite à Villette »²⁵.

- Acheteur n° 2, M. Platt : une note de décompte, écrite par Muller le 29 avril 1921²⁶, nous signale qu'il a envoyé un lot de 41 pièces à un personnage s'appelant Platt. Ce lot est composé de 33 pièces gauloises et de 8 consulaires. Parmi ces dernières il a sélectionné 6 pièces différentes pour 2 Frs. l'une, ce qui fait une somme de 12 Frs. De ce lot, seulement deux types sont identifiés, en l'occurrence deux DVRNACOS et un AVSCRO.

- Acheteur n° 3, A. Poiret: il s'agit d'une lettre écrite le 7 mai 1921²⁷ et destinée à Muller. Ce document nous informe qu'A. Blanchet a acheté un lot de pièces de monnaies provenant du trésor monétaire de Villette. Nous ignorons le nombre et les types de ces pièces, de plus, nous ne savons pas exactement s'il s'agit de sa première acquisition citée plus haut²⁸ ou bien d'un deuxième achat au près de Muller, ce qui est aussi probable. Par cette lettre A. Poiret a demandé à Muller qu'il lui réserve plusieurs de ces pièces et de préférence de type bien conservé. Ce que nous devons retenir de ce document, c'est qu'A. Poiret pourrait faire partie des personnes qui ont réussi à obtenir des pièces de ce reliquat.

Une deuxième lettre envoyée par A. Poiret à Muller datant du 1^{er} juin 1921, nous informe qu'il a acheté quatre pièces gauloises dont deux « Durx-Donnus »²⁹ pour la somme de 7 Frs. et deux Durnacos-Auscro pour 8 Frs. en plus de ces pièces, il a demandé à Muller qu'il lui accorde la possibilité de choisir quelques autres pièces parmi les gauloises.

- Acheteur n° 4, Couturier : il s'agit d'une lettre datant du 29 mai 1921³⁰, nous apprend que ce collectionneur parisien a acheté un lot de consulaires dont nous ignorons le nombre et le montant.

- Acheteur n° 5, É. Espérandieu : dans une lettre envoyée à Muller le 29 juillet 1921³¹, nous trouvons mentionné qu'É. Espérandieu avait reçu un lot de 46 pièces de monnaies gauloises. De ces dernières, il stipule qu'il n'a retenu que 27 pièces pour la somme de 92,50

²⁵ Doc. n° 6.

²⁶ Doc. n° 4.

²⁷ Doc. n° 6.

²⁸ Voir *supra*, p. 15 ; n. 13.

²⁹ Doc. n° 8. Dans le trésor de Villette il n'existe pas de pièces de monnaies gauloises avec la titulature DVRX-DONNVS. Il s'agit, fort probablement, d'un faux développement d'une titulature DVRNACOS ou DVRNACVS-DONNVS de revers lacunaire.

³⁰ Voir doc. n° 7.

³¹ Voir doc. n° 9.

Frs. Les détails de la transaction et de la sélection de ces pièces sont décrite dans un tableau joint au courrier³². Les pièces achetées sont les suivantes : six DVRNACVS-AVSCRO, deux AVSCRO-AVSCRO, six DVRNACOS-AVSCRO, sept AVSCRO, deux DVRNACVS-DONNVS, deux pièces avec flan à double empreinte, un DONNUS et une pièce incuse.

Une note écrite par É. Espérandieu³³ atteste un autre achat de 14 pièces du reliquat à 14,50 Frs. Les pièces sont les suivantes : cinq DVRNACOS, quatre DVRNACVS et cinq anépigraphe. Le même document contient une indication sur un autre acheteur se nommant Devillenoisy.

- Acheteur n°6, Devillenoisy : le document ci-dessus mentionne que cet acheteur avait acquis 4 pièces, dont deux pièces de monnaies gauloises, pour la somme 8 Frs. celles qui nous intéressent sont un AVSCRO pour 3 Frs. et un DVRNACOS pour 2,5 Frs.

- Acheteur n° 7, A. Blanchet : dans une deuxième lettre d'A. Blanchet³⁴ datant du 8 décembre 1921, dans laquelle il stipule qu'il a reçu des pièces de monnaies. Il est fort probable qu'il s'agit, soit d'une deuxième³⁵, voir d'une troisième acquisition des pièces du reliquat par ce numismate. Nous ne disposons d'aucune indication sur le nombre et les types de ces pièces. Ce document atteste bien qu'A. Blanchet, en plus de sa première acquisition de quelques pièces monétaire du trésor de Villette datant de la fin de l'année 1920, c'est-à-dire avant l'achat du reliquat par Muller, il a réussi à se procurer d'autres pièces, mais cette fois-ci de chez Muller.

- Acheteur n° 8, Pn (?) Banquier(?) : il s'agit d'un courrier non daté mentionnant l'achat d'un certain nombre de pièces pour un montant de 117 Frs³⁶.

- Acheteur n°9, Bavière (?) : sur le *verso* de la lettre de Pn. (?) Banquier (?) nous trouvons une petite note écrite par Muller, elle comporte une liste de pièces vendues pour 14 Frs, à la fin de la note figure le nom Bavière(?). Nous supposons que ce personnage avait acheté un lot de pièces contenant deux deniers gaulois, un DVRNACOS vendu à 2,5 Frs. et l'autre un DVRNACOS / DONNVS vendu à 4 Frs.

³² Le tableau dressé par É. Espérandieu représente une référence de prix pour 14 types de pièces gauloises.

³³ Voir doc. n° 13.

³⁴ Voir doc. n° 10. La première lettre est relative à la première phase de dispersion du trésor, c'est-à-dire avant l'achat du reliquat par Muller ; voir *supra*, p. 15 ; n. 13 et doc. n° 1.

³⁵ Voir doc. n° 6.

³⁶ Doc. n° 17.

On remarque que tous les documents relatifs à cette phase datent de l'année 1921, plus précisément entre le 1^{er} mars et le 8 décembre. À cette phase nous avons ajouté la vente de quinze pièces à la Bibliothèque Municipale de Grenoble³⁷. Nous avons aussi attribué à cette année l'achat du docteur Joseph Flandrin d'un lot dont le nombre est, peut-être, supérieur ou égale à 74 pièces³⁸. Pendant cette période nous avons pu compter au minimum 152 pièces³⁹ ce qui présente presque 10 % du reliquat du trésor. Ceci signifie que la dispersion de la majorité des pièces du reliquat est fort probablement postérieure au 8 décembre 1921. Même les agendas de Muller sont muets sur ce sujet. Nous n'avons trouvé qu'une seule indication, mais imprécise. C'est une note datant du 1^{er} janvier 1929⁴⁰ mentionnant des ventes d'objets de types différents. Parmi lesquelles des ventes de monnaies classées en quatre groupes : 13650, 55, 35 et 20 pièces. Malgré l'absence des détails sur les types de ces monnaies, nous pouvons supposer que quelques pièces du reliquat acheté par Muller font partis de ces lots.

4- Quatrième phase : réappropriation par le musée Dauphinois d'une partie du reliquat

Les dernières traces de dispersion de ce trésor remontent au milieu du mois de mai de l'an 2000. C'est la date qui figure sur la facture d'achat⁴¹, d'une partie de ce trésor, par le musée Dauphinois⁴². Le nombre exact de ces pièces est 75 toutes en argent. 74 pièces issues du trésor ont été achetées auprès de Muller et une 75^e provenant du trésor monétaire de Vinay datant de la fin du troisième siècle ap. J.-C. Ce lot se compose de 32 pièces de monnaies gauloises représentatives des différentes frappes composant le trésor (DVRNACOS ou DVRNACVS - AVSCRO - DONNVS et anépigraphes). 42 pièces de monnaies romaines (quinaire et deniers). Ces pièces sont achetées chez un marchand grenoblois (J. A. Biboud) d'œuvres d'art et des antiquités pour un montant de 22 mille francs. Cette facture atteste aussi que ce lot de pièces de monnaies vendues provient à son tour d'une ancienne collection du

³⁷ Dans la fiche d'inventaire du musée Dauphinois (2004.11.1) il mentionné que cette acquisition date de 1921.

³⁸ Nous ignorons le nombre exact des pièces achetées, mais les pièces provenant de sa collection, vendue au musée Dauphinois, sont au nombre de 74 pièces.

³⁹ Le nombre des pièces dispersées pendant cette phase est bien supérieure au nombre que nous avons compté, par ce que certains documents mentionnent des ventes sans avoir préciser le nombre exact des pièces vendues.

⁴⁰ Doc. n° 15.

⁴¹ Doc. n° 16.

⁴² C'est le conseil général de l'Isère qui financé cette acquisition qui entre dans le cadre de la conservation du patrimoine de l'Isère.

docteur grenoblois Joseph Flandrin. Ce personnage se rajoute donc à la liste des personnes qui ont réussi à acquérir un nombre considérable du reliquat du trésor de Villette⁴³.

II- Indications sur les acheteurs

Le musée Dauphinois conserve des documents d'archives relatifs au trésor monétaire de Villette que l'on peut répartir en deux groupes. Le premier est les papiers de Muller, il concerne la période du 27 février 1920 au 8 décembre 1924. Le deuxième comporte un seul document : la facture d'achat du musée Dauphinois d'un lot de 74 pièces provenant de ce trésor. Ces documents consistent en pièces relatives aux notes sur les monnaies et aux achats des collectionneurs (numismates, archéologues, historiens et amateurs). Après l'identification des personnages cités par ces documents, nous estimons qu'il est nécessaire de collecter des informations biographiques concernant les acheteurs. Ce choix pourrait se justifier pour deux raisons, d'une part nous aurons une bonne connaissance sur les collectionneurs et leurs motivations. D'autre part, les informations recueillies permettent d'obtenir des indices relatifs à la localisation des pièces dispersées. De la liste des acheteurs nous avons pu distinguer deux catégories : des scientifiques, et des antiquaires et amateurs.

1- Les scientifiques : archéologues, numismates et historiens

a- Hyppolite Muller

Bijoutier de formation, ses loisirs sont particulièrement consacrés à collecter les matériaux. Il devient en mars 1884 ouvrier bijoutier à Chambéry. Le musée Savoisien lui permet d'observer les restes préhistoriques des palafittes du lac du Bourget. En mars 1885, pour assouvir sa passion de la préhistoire, il obtient un poste temporaire au Musée d'histoire naturelle de Grenoble. À la même époque, le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) qui se tient à Grenoble, le met en contact avec les savants les plus réputés. Les années suivantes il passe plusieurs mois à Avignon, Marseille puis Alger ; mais en 1888 il décide de regagner Grenoble.

À partir de 1891, Muller se met au service des ateliers d'un opticien grenoblois. Là il découvre la photographie qui se transforme en une autre de ses passions. Ce nouvel outil permettra à Hippolyte Muller de réaliser des milliers de clichés notamment sur ses activités de fouilles et ses découvertes. Un grand nombre de ses prises de vues sont conservées au musée

⁴³ Voir le tableau n° 1.

Dauphinois. Certaines d'entre elles sont les uniques sources iconographiques que nous disposons. Par exemple, les pièces de monnaies provenant du trésor monétaire. Sans les clichés de Muller il est impossible de mener une étude iconographique ou stylistique sur les exemplaires de ce dépôt. Ces photos, qui sont d'une très bonne qualité, sont toujours d'actualité. Elles sont utilisées comme source d'illustration dans des travaux récents⁴⁴.

En février 1894 il devient membre de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie et à travers son bulletin il publie des articles concernant ses investigations sur la préhistoire et l'archéologie. Il occupe ensuite un poste de bibliothécaire puis de conservateur du matériel de la bibliothèque de l'École de Médecine. Deux années plus tard, il crée le Musée dauphinois et en devient l'administrateur ; et en décembre 1918 il est admis à l'Académie Delphinale.

Grâce à Salomon Chabert, doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, et à ses compétences acquises dans le domaine de l'archéologie alpine, Muller dispense des cours sur la préhistoire et cela jusqu'en 1932. Ce statut d'enseignant constitue une consécration pour tout le travail accompli sur les premiers occupants des Alpes.

Il décède le 23 septembre 1933. Il laisse parmi ses archives des notes et des lettres relatives au trésor de Villette. Elles forment la grande partie des sources d'informations sur la découverte et la dispersion de ce trésor.

b- Adrien Blanchet

Né le 6 mars 1866 à Paris, et décède le 27 décembre 1957 à Paris. Numismate attaché au Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut et officier de la Légion d'Honneur. Il était président honoraire de la Société française de numismatique, ancien président de la Société nationale des antiquaires de France, de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission municipale du Vieux Paris, membre de la Commission des monuments historiques. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait élu parmi ses membres en 1919, en remplacement de l'abbé Thédenat, mais il n'était pas de qualité dont il aimât mieux à tirer gloire que celle de bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

⁴⁴ Deux des clichés de Muller ont été utilisés par M. Tarpin pour illustrer deux thèmes : le barbare gaulois soumis et la Gaule soumise. Voir TARPIN (M.), « Allobroges », p. 93.

Au Cabinet des médailles, Adrien Blanchet avait rédigé les inventaires manuscrits des monnaies des rois parthes et des monnaies d'Athènes, et il avait collaboré avec Ernest Babelon au Catalogue des bronzes antiques publié en 1895. Ses travaux font autorité en matière de numismatique gauloise et médiévale, mais son érudition s'étendait à bien des domaines, et sa curiosité était infinie, aussi bien intervenait-il à toutes les réunions des sociétés savantes ou des congrès auxquels il était assidu. Il assumait la direction de la Carte archéologique de la Gaule romaine (*Forma Orbis romani, Gallia*) depuis 1931. La Revue numismatique a bénéficié pendant de longues années de la sagacité de ses conseils, et a recueilli quantité de ses études.

H. Muller, lui aussi, a bien bénéficié de ses précieux conseils dans son travail sur le trésor de Villette. Il lui a suggéré de « recouvrir aux additions et corrections de Bahrfelot »⁴⁵. Il a aussi donné à Muller des précisions méthodologiques : « Quand à l'ouvrage dont vous me parlez, il faut naturellement le considérer surtout comme catalogue utile pour le commerce et comme base de classement car on ne trouve plus l'ouvrage de Babelon »⁴⁶.

En ce qui concerne les, à peu près, 53 pièces qu'il avait acheté, nous pouvons peut-être trouver des indications dans ses correspondances conservées dans la bibliothèque de l'Institut de France⁴⁷. Il est aussi probable qu'elles sont conservées au Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale où A. Blanchet été attaché.

c- Maxime Legrand

C'est un numismate qui a consacré ses compétences à l'étude de l'histoire et de l'archéologie de la ville d'Etampe. Il été Collaborateur des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, du Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, membre de la Commission de notre Musée et vice-président de la Société des Amis du Musée d'Etampes. Il avait réuni une collection forte intéressante de monnaies, notamment de monnaies gauloises. Cette collection devrait, en principe, contenir les six deniers gaulois qu'il les avait acheté de chez Muller⁴⁸.

⁴⁵ Voir doc. n° 10.

⁴⁶ *Idem*.

⁴⁷ Les correspondances d'Adrien Blanchet ont été données, par sa fille, en 1986 à la bibliothèque de l'Institut de France (Ms 7366 à 7395) ; voir RICHARD (J.-P.), « papiers », p. 93.

⁴⁸ . Voir doc. n° 5 et 6.

d- Émile Espérandieu

C'est un militaire de carrière, à sa nomination comme professeur adjoint à l'école militaire de Saint-Maixent en 1886, il tourne son activité d'épigraphiste vers les inscriptions de la Gaule puis en 1893 inventorie les inscriptions de Corse. En 1899, il devient directeur de la *Revue épigraphique*. En 1905 la commission des musées lui confie l'élaboration et la publication d'un recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, entreprise qui devient finalement un ouvrage monumental en neuf volumes, le *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. C'est aussi à partir de 1905 qu'il mène des fouilles au Mont-Auxois sur le site du siège d'Alésia où il intervient régulièrement jusque dans les années 1930.

Nommé chef de bataillon en 1905 il voit cependant sa carrière militaire rapidement entravée par une surdité précoce et est placé hors-cadre en 1910. Cela ne freine pas toutefois sa vocation d'archéologue. Après avoir participé au premier conflit mondial, il retourne aux études historiques et archéologiques. Directeur, coéditeur de revues et conservateur des monuments romains et des musées archéologiques de Nîmes où il se retire en 1918, Émile Espérandieu est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1919. Il poursuit l'inventaire et la publication des bas-reliefs et statues de la Gaule ajoutant en 1931 aux volumes concernant la Gaule ceux du *Recueil général des bas-reliefs statues et bustes de la Germanie romaine*. À partir du poste qu'il occupait au début des années vingt, conservateur des musées archéologiques de Nîmes, nous pouvons supposer que les 43 pièces de monnaie qu'il avait acheté de chez Muller sont conservées dans l'un des musées dont il été conservateur.

e- François Devillenoisy

Numismate, il est attaché au Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale. Il a réalisé avec A. Blanchet un volume sous le titre de *Guide pratique de l'antiquaire* (Paris, 1899). Ce livre contient des indications précises sur la manière de faire les fouilles, le nettoyage des objets recueillis. Il traite aussi de la restauration, de la reconstitution des objets, des meilleurs modes d'estompage et de moulage. Nous pouvons supposer que les deux pièces gauloises achetées de chez Muller sont conservées au cabinet des médailles.

2 - Les antiquaires et les collectionneurs amateurs

a - Étienne Couturier

C'est un antiquaire. Il a acheté auprès de Muller un lot de pièces républicaines dont nous ignorons le nombre et le montant. Les informations sur ce personnage sont rares. Nous savons seulement qu'en 1919 il avait une boutique à Tunis (7 Bab Ménara, Tunis), entre 1921-1923 il avait une deuxième adresse à Marseille (Chez M. Foix, 11 rue Montgrand, Marseille), et de 1924-1938 dans la même ville il avait une « boutique de numismatique » (88 rue Chape, Marseille). Deux ventes de ses collections nous sont parvenues, une par Schulman datée le 19 décembre 1910, et l'autre par Ciani le 09 avril 1930⁴⁹.

b - Joseph Flandrin

Il est le frère du peintre grenoblois Jules Flandrin. Médecin de profession, il été aussi un collectionneur et bibliophile forcené. Il été de tous combats pour la promotion de l'art et du patrimoine dauphinois, « art populaire avec Hermite, Muller et Paul Bisch, bibliophilie avec Maignien, Stendhalisme avec Royer, peintre avec son frère Jules Flandrin, Marval, Rome et Farcy, boutons d'uniformes avec Lucien Jacquot, vieux plans de Grenoble avec Auguste Bouchayer, faïences dauphinoises avec Hermite »⁵⁰.

c - Adrien Poiret

Cette personnalité est mal connue. Nous ne disposons pas d'informations biographiques. Il s'agit, fort probablement de l'abbé Poiret curé de Purchéwilliers, par Toutencourt (Somme). C'est un collectionneur qui a acheté quatre pièces de monnaies gauloises de chez Muller. Une seule de ses collections nous est parvenue, c'est celle des monnaies royales⁵¹

d - Marcel Platt

Il est le successeur de l'antiquaire parisien Clément Platt. Il a acheté de chez Muller six deniers gaulois. Certaines de ses collections ont fait l'objet d'un don au musée du Louvre⁵².

⁴⁹ CLAIN (S.) *Numismatic*, n° 6387 ; *ANS library*.

⁵⁰ Note G. Flandrin, voir *Journal de l'Isère*, n° 22, septembre 2009, p. 40.

⁵¹ Voir *RN*, 1930, p. 27, 203.

⁵² MUSEE DU LOUVRE, *Les donateurs du Louvre*, Paris, 1989, p. 294.

3- Inventaire des acheteurs

Tableau n°1 : Inventaire d'acheteurs

Liste des acheteurs	Types d'acheteur	N ^{bre} des pièces achetées	Types de pièces	Prix d'achat en Fr.
H. Muller	archéologue	1340	364 pièces républicaine 976 pièces gauloises	2500
M. Legrand	numismate	6 ⁵³	Gauloises	20
M. Platt	collectionneur	6	2 Donnus 1 Auscro ⁵⁴	12
A. Blanchet	numismate	> 53	–	–
É. Couturier	antiquaire	–	Consulaires	–
A. Poiret	collectionneur	4	2 Durx (?) - Donnus ⁵⁵ 2 Durnacos - Auscro	15
É. Espérandieu	archéologue	43	6 Durnacus - Auscro 2 Auscro - Auscro 6 Durnacos - Auscro 2 Durnacus - Donnus 7 Auscro 1 Donnus 1 pièce incuse 2 pièces à plan à 2 empreintes 5 Durnacos 4 Durnacus 5 anépigraphes 2 pièces de type inconnu ⁵⁶	114,5
Bavière (?)	-	2	1 Durnacos - [Auscro] 1 Durnacus - Donnus	6,5 Frs
Banquier (?)	–	–	–	117
F. Devillenoisy	numismate	2	1 Auscro 1 Durnacos	5,5

⁵³ Le 1^{er} mars 1921 Maxime Legrand a envoyé une lettre à Muller jointe d'un mandat de 20 Fr. pour payer les pièces de monnaies qu'il avait acheté (doc. n° 5). Le nombre et les types de ces numéraires ne sont pas mentionnés. Grâce à une autre lettre, envoyée par Adrien Poiret (doc. n° 6) nous avons su qu'il s'agit de 6 deniers gaulois.

⁵⁴ Parmi les 6 pièces gauloises 3 seulement d'entre elles nous connaissons les types.

⁵⁵ Il s'agit peut-être de deux DVRNACOS ou DVRNACVS-DONNVVS. Voir *supra*, n. 26.

⁵⁶ Ce sont deux pièces gauloises dont on ignore les types ; voir doc. n° 9.

J. Flandrin ⁵⁷	collectionneur	≥ 74	32 Durnacos-Auscro et Durnacus-Donnus 42 quinaires et deniers	–
Bibliothèque Municipale de Grenoble ⁵⁸	institution	15	–	–

III - Un trésor enfoui dans le territoire allobroge

Le trésor monétaire de Villette est, dans sa majorité, constitué de pièces gauloises en argent. Il compte plus de 976 deniers gaulois⁵⁹ et des deniers républicains dont, également, nous ignorons le nombre exact. Le lieu de découverte appartient au territoire allobroge. Nous considérons nécessaire la présentation du cadre géographique de ce territoire ses limites et ses régions. Ceci nous fournira les données nécessaires, aux quels s'ajoutera en parallèle, les principaux événements survenus dans cette région, pour aborder la question de l'enfouissement du trésor.

1 – La géographie physique du territoire allobroge

Géologiquement le territoire allobroge s'inscrit dans les formations de type secondaire et tertiaire caractéristiques des Préalpes. Le Jura sépare la région en deux parties distinctes : un plateau peu accidenté à l'ouest, de type tertiaire, et une région essentiellement montagneuse à l'est. Le plateau occidental compris entre le Rhône et l'Isère est en grande partie de type miocène et pliocène, entre coupé de zones alluvionnaires dans les vallons. Le nord-est du territoire appartient géologiquement au Jura brun. Le Rhône forme la séparation entre le plateau et le massif central. Ce dernier est formé d'une couche cristalline, de gneiss et de roches éruptives. Cet ensemble géologique déborde à deux reprises sur la rive gauche du Rhône, près de Saint Uze et à Vienne.

Le Jura partage le territoire en deux, à l'est d'Aoste. Deux vallées coupent la chaîne inférieure du Jura à deux reprises : la vallée de l'Isère et une vallée comblée par le lac de Bourget. La partie septentrionale de cette chaîne est également séparée par le Rhône en deux endroits. Deux régions quelque peu isolées par les massifs jurassiens constituent l'est du

⁵⁷ Doc. n° 16.

⁵⁸ À priori nous ne disposons d'aucun document manuscrit qui témoigne de cette acquisition. La seule indication provient du dossier objet du trésor établi par le musée Dauphinois dont le numéro d'inventaire est : 2004.11.1.

⁵⁹ Le nombre exact des pièces gauloises et républicaines nous sont inconnus. Le nombre certain est celui des pièces formant le reliquat : 976 pièces gauloises et 364 républicaines. Nous estimons que le nombre total des pièces républicaines soit plus élevé puisque les, près de 500 pièces vendu au départ comportent aussi certaines d'entre elles.

territoire : le plateau des environs d'Annecy, de caractère miocène, très ondulant, entrecoupé de rivières, et la plaine alluvionnaire couverte par le lac Léman au nord.

2 - Les limites du territoire allobroge

Le territoire allobroge était compris entre le Rhône, l'Isère et les Alpes. Les alentours de ce territoire étaient occupés par plusieurs peuples gaulois. Au sud les Segovellauni, tribu cavare, et les Voconces ; au nord-ouest les Ségusiaves ; au nord les Ambarres, au nord-est les Séquanes, les Helvètes, les Nantuates les Veragres et les Ceutrons. Les confins de ce territoire ont un caractère administratif et non économique. César atteste que les allobroges possédaient des terres sur la rive droite du Rhône⁶⁰. Ceci signifie l'existence de liens de mariage et des alliances sur les confins du territoire avec d'autres peuplades voisines. Le tracé des frontières nous paraît donc très relatif, il dépend des acquisitions et des conflits entre les petits chefs locaux. En dépit de l'aspect de relativité nous pouvons tracer les limites du territoire allobroge de la manière suivante :

Au nord, la limite est formée par des marécages couvrant les derniers 15 Km en aval de Lyon. Le *Mons Mercrius*, pré de Solaise, constituerait la frontière nord-ouest de la région. À l'ouest, une partie de la rive droite du Rhône pourrait être allobroge, jusqu'au mont Pilat. Au sud, l'extrémité du « delta » formé par le Rhône et l'Isère marque la frontière méridionale du territoire⁶¹.

Les limites sud-orientales sont beaucoup plus faciles à tracer que les autres en raison de la configuration du terrain. Au sud de la vallée de l'Isère on rencontre les hautes montagnes constituant un obstacle naturel clairement définie⁶².

Les limites orientales correspondent aux frontières entre le territoire des Ceutrons et celui des allobroges. Elles nous sont connues grâce à deux bornes⁶³ du I^{er} siècle av J.-C. avant la conquête des peuples alpins sous Auguste.

3 - Les six régions du territoire allobroge

Le territoire allobroge se compose de six régions. Une subdivision réalisée à partir d'une étude de l'inventaire des monnaies et de l'étude épigraphique⁶⁴.

⁶⁰ CESAR, *Guerre*, 1, 11.

⁶¹ REMY (B.), « Les limites », p. 207-210.

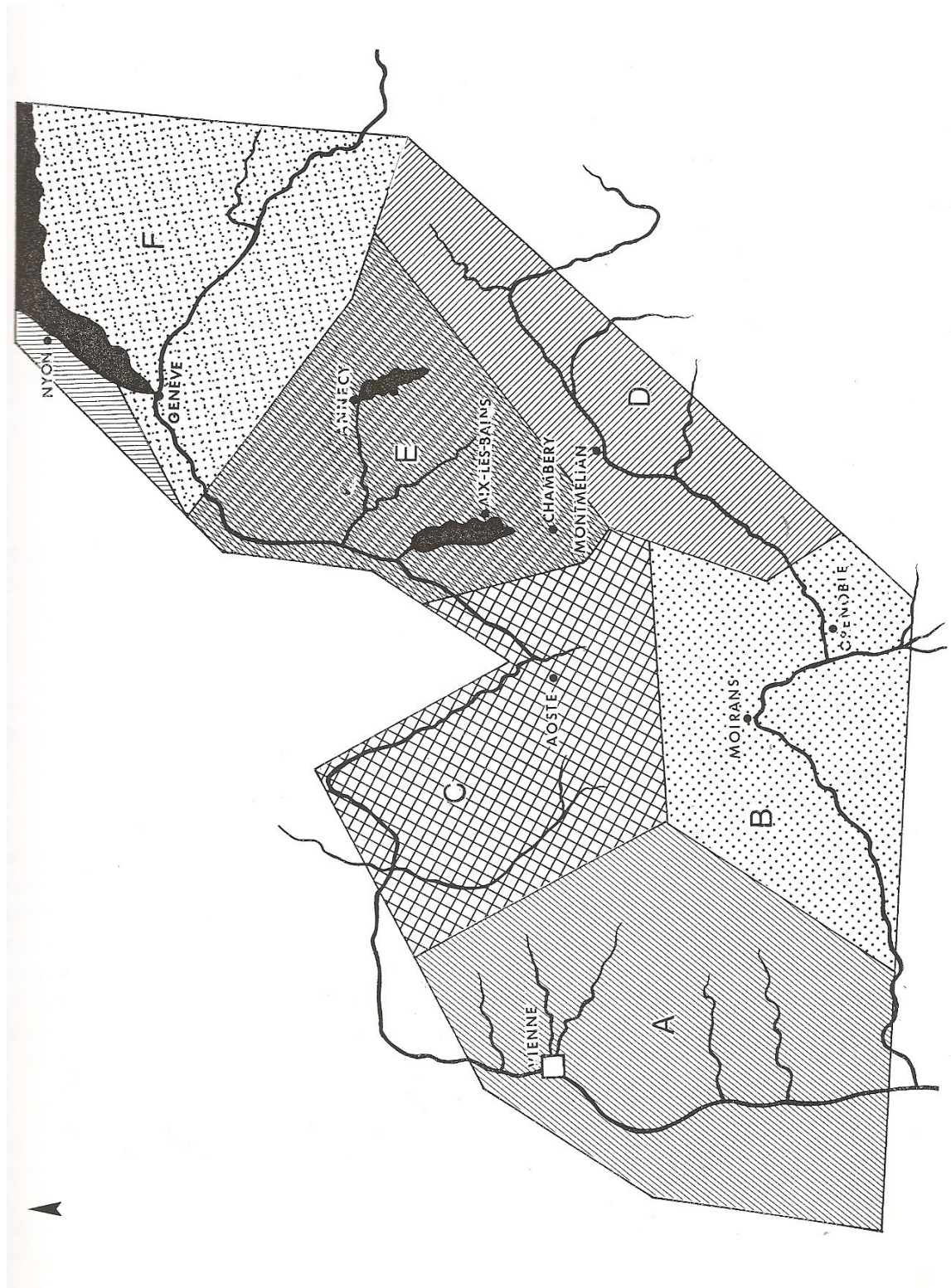
⁶² *Idem*, p. 205.

⁶³ *Idem*, p. 199.

⁶⁴ D'après ALLMER (A.) et DE TERREBASSE (A.), *Inscriptions*.

- L'arrière pays de Vienne (région 1) : cette région est constituée par les rives du Rhône, elle était sans doute essentiellement vouée à la culture du blé pendant l'antiquité. Elle a prit une grande importance à partir du moment où Vienne est devenue la capitale de tout le peuple allobroge.
- La basse vallée de l'Isère et les environs de Grenoble (région B) : Elle est formée par une profonde vallée où coule l'Isère. Le « chef-lieu » de région est Grenoble où se concentraient, dans l'antiquité, les principales activités économiques notamment en raison de sa position sur le plan routier. Elle est la porte au débouché sur la route du Mont Genève, passage principale entre l'Italie et la *Provincia*. C'est cette région dans la quelle notre trésor fut enfoui.
- Les environs d'Aoste, Isère (région C) : elle est le véritable cœur du territoire allobroge. C'est elle qui comportait l'ancienne capitale de ce peuple *Solonion*.
- Les parties supérieures de la vallée de l'Isère (région D) : Elle est la prolongation de la région B ; elle est constituée par un long couloir en forme de « U » où coule l'Isère. Il est seulement interrompu à la hauteur de Montmélian, où débouche une vallée venant du lac du Bourget.
- Les lacs du Bourget et d'Annecy (région D) : La configuration très accidentée du terrain et la structure géologique font de cette région une partie du territoire allobroge difficilement comparable aux précédentes. La ville d'Aix-les-Bains et Annecy constituaient les localités principales de cette région. Leur fonction se ressemblait. C'étaient deux *vici* qui réunissent l'aristocratie locale.
- Le Genevois, le Chablais et la vallée de l'Arve (région E) : Cette région est formée essentiellement par le Genevois, Le Chablais et la vallée de l'Arve. Genève, en fonction de sa position au bout du lac, constitue un point de rupture de charge. Elle a son sort, son pont de Rhône, et c'est un nœud de circulation routière dans la région. C'est grâce à cette position favorisée qu'elle restera le *vicus* le plus important du nord-est du territoire allobroge.

carte n° 1 : Carte des subdivisions du territoire allobroge



Ybe Van Der Wiellen

DEUXIEME PARTIE

-

Catalogue

PRINCIPE DE CLASSEMENT ET SOURCES D'ILLUSTRATION

Dans ce catalogue nous avons cherché à présenter les pièces de monnaies romaines et gauloises provenant du trésor monétaire de Villette. Ce travail sera réparti en deux parties. Dans un premier temps, nous présenterons les 74 pièces de monnaies (41 pièces républicaines et 33 gauloises) conservées au musée Dauphinois. Et dans un second temps, celles répertoriées par H. Muller, disparues et non réappropriées par le musée Dauphinois. Nous tenons à rappeler qu'à part le dépôt étudié par H. Muller, il y a 53 pièces dont 52 deniers républicains et un denier gaulois, tous vendus à Paris en 1920⁶⁵. Ces dernières ne seront pas présentées dans le catalogue à cause du manque de détails nécessaires.

Dans la première partie du catalogue nous avons adopté, globalement, le classement chronologique élaboré par le musée Dauphinois, mais en introduisant quelques modifications. Nous avons regroupé les mêmes émissions des deniers républicains, en les classant selon un ordre chronologique. Quant aux pièces gauloises, nous avons choisi de les classer, selon les titulatures, en trois groupes : DVRNACOS ou DVRNACVS / AVSCRO, DVRNACVS / DONNVS et des anépigraphes ou pièces dont les titulatures absentes. Dans la deuxième partie nous allons présenter, selon un ordre alphabétique, 91 types de pièces républicaines classées en deux groupes. Le premier, comporte 88 deniers républicains, et le second 3 quinaires.

Dans ce catalogue nous allons nous livrer à une étude détaillée de chaque type monétaire et nous n'allons pas aborder les questions relatives à la chronologie (nous citerons d'autres propositions de datation, le cas échéant) ou la circulation des diverses espèces. De façon générale, nous avons adopté la chronologie établie par M. Crawford qui catalogue les émissions monétaires romaines des premières frappes républicaines à 31 av J.-C.

En ce qui concerne les illustrations, nous avons utilisé, pour la première partie du catalogue, les documents photographiques du musée Dauphinois. Pour la deuxième partie, nous nous sommes servis des documents photographiques sur les sites internet de numismatique :

- www.cgb.fr
- www.inumis.fr
- www.acsearch.fr

⁶⁵ Ce sont les pièces achetées par A. Blanchet, avant que H. Muller n'achète le reliquat du trésor ; voir *supra*, p. 15 ; n. 13.

I- Pièces conservées au musée Dauphinois et à la bibliothèque municipale⁶⁶

1- Deniers et quinaire républicains

N° 1: Denier, MALLIA, Titus Mallius Mancinus, Appius Claudius Pulcher, Quintus Urbinius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 7⁶⁷.

Références : *BMCR* 1290 = *RRC* 570 = *RRC* 299/1a = *RSC* 2.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 111-110 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 3,92 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : usé⁶⁸.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'une boucle d'oreille. Un symbole de contrôle derrière la nuque. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers: AP. CL. T. M(ANL). Q. [VR].

Développement: *Ap(pius) Cl(audius) T(itus) Manl(ius), Q(uintus) (Urbinius).*

Traduction : Appius Claudius Pulcher, Titus Manlius Mancinus et Quintus Urbinius.

Description : Victoire dans un trige au pas à droite tenant les rênes des deux mains. Deux des trois chevaux sont au pas, le troisième a la tête tournée à droite et commence à galoper.

⁶⁶ La bibliothèque municipale avait acheté quinze pièces provenant du trésor monétaire de Villette. Après la recherche dans les catalogues de cette institution, nous avons réussi à trouver une seule pièce. Nous l'avons incorporé dans cette première partie du catalogue ; n° 71.

⁶⁷ MULLER (H.), « Trésor », p. 4-10.

⁶⁸ *Idem* : nous reprendrons les observations de H. Muller.

Commentaire : d'après Crawford, ce type monétaire a été frappé par trois monétaires, c'est l'hypothèse que nous retenons ici. Il interprète les lettres QV comme étant un nom : Quintus Urbinius. Babelon, Grueber et Sydenham avaient restitué ces deux lettres d'une manière différente : QV serait à traduire par *Quæstores Urbani* ou questeurs de la ville, désignant la qualité des deux magistrats Appius Claudius Pulcher et Titus Manlius Mancinus, hypothèse qu'il faut aujourd'hui abandonner. D. Sear n'arrive pas à trancher sur le monogramme T. MAL pour Titus Mallius ou Maloleius ou Titus Manlius Mancinus que nous retenons. La représentation du trige est rare sur les monnaies de la République et le seul autre cas se retrouve sur les deniers *serrati* de Caius Nævius Balbus frappés à l'époque de Sylla.⁶⁹

⁶⁹ Voir *RRC* 382/1.

N° 2 : Denier, APPULEIA, Lucius Appuleius Saturninus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 1523 = *CRR* 578 a = *RRC* 317/3b⁷⁰ = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 104 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 3,70 g.

Dimension : 19,5 mm.

État de conservation : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à gauche coiffée d'un casque ailé surmonté d'une crête courte, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'une boucle d'oreille pendante et d'un collier. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin du droit est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : L. SATVRN, une marque de contrôle pointé D.

Développement : *L(ucius) (Appuleius) Saturn(inus) / D.*

Traduction: Lucius Appuleius Saturninus / D.

Description : Saturne dans un quadriga galopant à droite, brandissant une harpe de la main droite et les rênes de la main gauche. Une contre marque au dessus des chevaux. SATURN à l'exergue.

Commentaire : poids léger⁷¹. Ce type présente un intéressant système de numérotation des coins, basé sur l'alphabet latin. Avec la lettre pointée, à chaque lettre n'est associé qu'un

⁷⁰ Cet exemplaire est attribué par Nicolas Parisot (non publié) à la référence n° 317/3 du *RRC*. Puisqu'au droit nous avons la tête de Roma à gauche sans marque de contrôle, et au revers une marque de contrôle au dessus, il s'agit donc, et selon M. Crawford, de la variété n° 317/3b du *RRC*.

⁷¹ Au départ le denier pesait 4,51 g, mais à partir de la fin de la seconde guerre Punique, il ne pèse plus que 3,5 scrupules l'équivalent de 3,96 g. Nous avons choisi de commenter « poids léger » toutes pièces dont le poids est inférieur ou égale à 3,90 g. Et pour les pièces dont le poids est supérieur ou égale à 4 g, nous la citerons comme « poids lourd ». L'intervalle défini est : plus ou moins 0,05 g. par rapport à 3,96 g.

unique coin de revers. La lettre peut être posée verticalement ou horizontalement. Pour ce type Crawford a relevé une estimation de 370 coins de droit et de 462 coins de revers Lucius Appuleius Saturninus fut questeur en 104 av. J.- C., puis deux fois tribun de la plèbe en 103 et en 100 av. J.- C. Partisan de Marius, il fut lapidé par des tuiles.

N° 3: Denier, LUCILIA, Marcus Lucilius Rufus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 1613, pl. 31/21 = *CRR* 599 (1) = *RRC* 324/1 = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 101 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 22 mm.

État de conservation : assez bon.

Titulature du droit: PV.

Développement : *Pu(blico)*.

Traduction : publico, avec l'argent public.

Description : tête de Rome à droite coiffée d'un casque à crête orné d'un griffon. Elle a les cheveux longs qui s'échappent au dessous du casque au niveau de la nuque. Elle a le cou orné d'un collier. La tête est bordée d'une couronne de laurier.

Titulature du revers : M. LVCILI à l'exergue et RVF au-dessus des chevaux.

Développement : *M(arcus) Lucili(us) / Ruf(us)*.

Traduction : Marcus Lucilius Rufus.

Description : Victoire dans un bige galopant à droite, brandissant un fouet de la main droite et tenant les rênes de la main gauche. M. LVCILI à l'exergue et RVF au-dessus des chevaux.

Commentaire : denier à poids léger et de forme ovale. Pour ce type Crawford a relevé une estimation de 170 coins de droit et de 212 coins de revers. Les lettres PV de la titulature du droit signifient Publico, c'est-à-dire, sous entendu, avec l'argent public et se retrouvent sur les deniers de Caius Fabius Hadrianus⁷² et de Lucius Sentius⁷³ qui formèrent le collège monétaire

⁷² Voir *RRC* 322/1b.

⁷³ *Idem*, 325/1a.

de 101 av. J.-C. Quant à la couronne qui figure au droit. Elle peut rappeler les victoires de Marius sur les Cimbres et les Teutons à Aix et Verceil en 102-101 av. J.-C. Marcus Lucilius Rufus n'est connu que par ses monnaies. Il se pourrait qu'il soit le père de Marcus Lucilius R, préfet de la plèbe en 64 av. J.- C.

N° 4: Denier, JUNIA, Decimus Junius Silanus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 9.

Références : *BMCR* 1772 = *CRR* 646 (1) = *RRC* 337/3 = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 3.

Atelier : Rome.

Date : 91 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 3.90 g.

Dimension : 19,5 mm.

État de conservation : assez bon.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé surmonté d'une courte crête et couvrant en partie la nuque. Elle est parée de collier et de boucle d'oreille. Une marque de contrôle M derrière la nuque. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : D. SILANVS. L. F. / ROMA à l'exergue.

Développement : *D(ecimus) (Junius) Silanus L(ucii) F(ilius) / ROMA*.

Traduction : Décimus Junius Silanus fils de Lucius / Rome.

Description : Victoire dans un bige galopant à droite, tenant les rênes des deux mains. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin du revers est légèrement décentré à droite.

Commentaire : poids léger. M. Crawford a relevé une estimation de 597 coins de droit et de 663 coins de revers. Pour cette émission, les coins sont numérotés à l'aide de l'alphabet latin pour le coin de droit et de chiffres romains au revers. Avec la lettre B au droit, Grueber ne relevait que le coin de revers V. Avec la numérotation V au revers, nous trouvons les lettres K, N et S. Avec la lettre M figurant au droit, nous pouvons donc ajouter un nouveau coin à la liste de Grueber. D'autres combinaisons restent certainement à découvrir.

Pour ce monétaire, nous avons plusieurs variétés de droit et de revers. Préteur en 141 avant J.-C. il avait été adopté dans la famille Manlia et se nommait Manlius Torquatus avant son adoption.

N° 5: Denier, JUNIA, Decimus Junius Silanus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 9.

Références : *BMCR* 1772 = *CRR* 646 (1) = *RRC* 337/3 = *RSC* 16.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 3.

Atelier : Rome.

Date : 91 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 4 g.

Dimension : 18,5 mm.

État de conservation : assez bon.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé surmonté d'une courte crête et couvrant en partie la nuque. Elle est parée de collier et de boucle d'oreille. Une marque de contrôle B derrière la nuque. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin du droit est légèrement décentré à droite.

Titulature du revers : D. SILANVS. L. F. / ROM[A] à l'exergue.

Développement : *D(ecimus) (Junius) Silanus L(ucii) F(ilius) / ROM[A]*.

Traduction : Décimus Junius Silanus fils de Lucius / Rome.

Description : Victoire dans un bige galopant à droite, tenant les rênes des deux mains. Une marque de contrôle II au dessus. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 597 coins de droit et de 663 coins de revers. Pour cette émission, les coins sont numérotés à l'aide de l'alphabet latin pour le coin de droit et de chiffres romains au revers. Avec la lettre B au droit, Grueber ne relevait que le coin de revers V. Avec la numérotation V au revers, nous trouvons les lettres K, N et S. Cet exemplaire peut bien étoffer la liste de Grueber, il nous fourni un deuxième coin de revers II avec la lettre B au droit. D'autres combinaisons restent certainement à découvrir. Pour ce monétaire, nous avons plusieurs variétés de droit et de

revers. Préteur en 141 avant J.-C. il avait été adopté dans la famille Manlia et se nommait Manlius Torquatus avant son adoption.

N° 6: Denier, JUNIA, Decimus Junius Silanus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 9.

Références : *BMCR* 1772 = *CRR* 646 (1) = *RRC* 337/3 = *RSC* 16.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 3.

Atelier : Rome.

Date : 91 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 18,5 mm.

État de conservation : assez bon.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé surmonté d'une courte crête et couvrant en partie la nuque. Elle est parée de collier et de boucle d'oreille. Une marque de contrôle illisible derrière la nuque et une contremarque, sous forme d'un trait en creux, devant l'effigie⁷⁴. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : D. SILANVS. L. F. / ROMA à l'exergue.

Développement : *D(ecimus) (Junius) Silanus L(ucii) F(ilius) / ROMA*.

Traduction : Décimus Junius Silanus fils de Lucius / Rome.

Description : Victoire dans un bige galopant à droite, tenant les rênes des deux mains. Une marque contrôle X au dessus des chevaux. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin du revers est légèrement décentré à gauche.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 597 coins de droit et de 663 coins de revers. Pour cette émission, les coins sont numérotés à l'aide de l'alphabet latin pour le coin de droit et de chiffres romains au revers. Pour ce monétaire, nous avons plusieurs variétés de droit et de revers. Préteur en 141 avant J.-C. il avait été adopté dans la famille Manlia et se nommait Manlius Torquatus avant son adoption.

⁷⁴ Cette marque de contrôle n'est pas répertoriée par Muller dans son article, « trésor », p. 13-14.

N° 7: Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 11.

Références : *BMCR* 5785 = *CRR* 684 (1) = *RRC* 342/5a⁷⁵ = *RSC* 1-2.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 90 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 18, mm.

État de conservation : assez bon.

Titulature du droit : [PANSA].

Description : grosse tête laurée d'Apollon à droite. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin du droit est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : C. VIBIVS. C. F. à l'exergue.

Développement : *C(aius) Vibius C(aii) F(ilius)*.

Traduction : Caius Vibius fils de Caius.

Description : Minerve, survolée par Victoire, debout dans un quadriga galopant à droite, casquée, tenant de la main droite un trophée et une longue javeline et les rênes de la main gauche.

Commentaire : poids léger, légèrement incurvé et forme ovoïde. Il commémore les premières victoires remportées par Rome dans la Guerre Sociale (91-88 av. J.-C.). Le droit, comme pour L. Calpurnius Piso, est encore une fois Apollon. La fabrication des deniers de C. Vibius Pansa et de L. Calpurnius Piso fut très importante et permit de financer la guerre qui opposait Rome à ses anciens alliés italiens. La carrière de Caius Vibius Pansa est mal connue

⁷⁵ Nicolas Parisot attribue cet exemplaire au type n° 342/4 du *RRC*. L'examen de cet exemplaire nous a permis de relever une marque de contrôle au droit et à gauche de l'effigie. Et au revers, une victoire survolant Minerve. Ce sont, en fait, les deux éléments déterminants de la variété n° 342/5a du *RRC*.

en dehors de sa magistrature monétaire. Il était le père adoptif de Caius Vibius Pansa Caetronianus, le consul le plus tardif (43 av. J.-C).

N° 8 : Denier, TITIA, Quintus Titius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 7.

Références : *BMCR* 2225 = *CRR* 691 (1) = *RRC* 341/2⁷⁶ = *RSC* 2.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 90 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,20 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : assez bon, sauf taches d'oxydation au droit et au revers, des.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête imberbe du jeune Bacchus ou de Liber à droite, coiffée d'une couronne de vigne.

Titulature du revers : [Q].TITI dans un cadre rectangulaire.

Développement : *Q(uintus) Titi(us)*.

Traduction : Quintus Titius.

Description : pégase s'élançant à droite. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 252 coins de droit et de 280 coins de revers. Pour Quintus Titius, il y a deux types de deniers : un avec la tête de Mutinus Titinus coiffé d'un diadème ailé et qui était assimilé chez les Romains avec Priape, dieu de la procréation et dont le nom est lié à celui de la *gens* et l'autre avec la tête de Bacchus ou de Liber. Au revers, c'est toujours Pégase qui est figuré. Outre les deniers pour cette émission, nous trouvons aussi un quinaire et une série de bronzes comprenant l'as, le semis, le triens, et le quadrans. En 90 av. J.-C. Quintus Titius est triumvir monétaire, sa carrière est mal connue en dehors de ce triumvirat.

⁷⁶ N. Parisot attribue cet exemplaire au type n° 341/1 du *RRC*, qui comporte au droit une tête portant une barbe pointue. Ceci n'est pas le cas parce qu'au droit du numéraire que nous étudions, figure la tête de Liber. Ainsi donc, la bonne référence correspond à celle n° 341/2 du *RRC*.

N° 9 : Denier, TITIA, Quintus Titius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 7.

Références : *BMCR* 2220 = *CRR* 692 (1) = *RRC* 341/1 = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 90 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 20 mm.

État de conservation : assez bon.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Mutinus Titinus (Priape) à droite avec une barbe en point, coiffé d'un diadème ailé. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en ligne. Une marque de contrôle derrière la tête. Le coin est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : [Q].TITI dans un cadre rectangulaire.

Développement : *Q(uintus) Titi(us)*.

Traduction : Quintus Titius.

Description : Pégase s'élançant à droite bordée d'un contour circulaire en ligne. Le coin est légèrement décentré en bas.

Commentaire : denier à poids léger et de forme ovale. Cet exemplaire est frappé sur un flan ovoïde. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 252 coins de droit et de 280 coins de revers. Ce denier a été copié servilement par les Rutènes avec le bronze TATINOS pour le droit⁷⁷. Le revers a inspiré le bronze carnute TASGIITIOS⁷⁸.

Pour Quintus Titius, il y a deux types de denier : l'un avec la tête de Mutinus Titinus coiffé d'un diadème ailé et qui était assimilé chez les Romains avec Priape, dieu de la procréation, dont le nom est lié à celui de la *gens*, et l'autre avec la tête de Bacchus ou de

⁷⁷ Voir *LT* 4383.

⁷⁸ *Idem*, 6295.

Liber. Au revers, c'est toujours Pégase qui est figuré. Outre les deniers pour cette émission, nous trouvons aussi un quinaire et une série de bronzes comprenant l'as, le semis, le triens, et le quadrans. En 90 av. J.-C. Quintus Titius est triumvir monétaire, sa carrière est mal connue en dehors de ce triumvirat.

N° 10 : Denier, CALPURNIA, Lucius Calpurnius Piso Frugi



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 8.

Références : CRR 855 = RRC 340/1 = RSC 11.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome

Date : 90 av. J.-C.

Métal : argent

Poids : 3,90 g.

Dimension : 21 mm.

État de conservation : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : buste diadémée d'Apollon à droite avec les cheveux longs, avec de grandes mèches tombant sur le cou. Une marque de contrôle derrière la tête XXXXIII. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : [L]. PISO FRVGI.

Développement : (*Lucius*) *Piso Frugi*.

Traduction : Lucius Piso Frugi.

Description : L. PISO FRVGI, un cavalier nu galopant à droite, tenant une palme. Une marque de contrôle X précédée d'un symbole, au dessus. Et une deuxième marque de contrôle, RV en monogramme au dessous de la titulature du revers.

Commentaire : denier à poids léger et de forme irrégulière. Ce denier est daté de 59 av. J.-C. par M. Harlan⁷⁹ au lieu de 90 par M. Crawford et D. Sear. Ce type de denier, comme ceux de Caius Vibius Pansa qui fut l'un des magistrats monétaires de 90 av. J.-C., nous montre un buste d'Apollon lauré à droite. Extrêmement courant, il présente un nombre de combinaisons de coins important avec plus de 300 variétés. Ce monnayage complexe fut le principal outil monétaire dans le cadre de la guerre Sociale qui opposa Rome à ses alliés latins regroupés

⁷⁹ HARLAN (M.), ROMAN, chap. 7, p. 44.

dans la confédération Marisque à partir de 90 av. J.- C. Lucius Calpurnius Piso Frugi été préteur en 74 av. J.-C.

N° 11: Denier, MARCIA, Caius Marcius Censorinus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : CRR 714 c (2) = RRC 346/1b = RSC 18.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 88 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,40 g.

Dimension : 17 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : bustes diadémés accolés des rois Numa Pompilius barbu et Ancus Marcius, imberbe, à droite. Une marque de contrôle illisible, derrière la nuque. Le tout bordé d'un contour en points. Le coin du droit est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : XVI / [C CENSOR].

Développement : XVI (*Caius Marcius Censorinus*).

Traduction : Caius Marcius Censorinus.

Description : *Desultor* galopant sur une paire de chevaux à droite, brandissant un fouet de la main droite. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique). Le coin du droit est légèrement décentré en bas.

Commentaire : denier à poids léger et de forme légèrement ovale. Pour ce type, Crawford a relevé une estimation de 102 coins de droit et de 113 coins de revers pour neuf variétés différentes. Ce denier semble beaucoup plus rare que ne le laissent apparaître les différents catalogues généraux. M. Crawford ne l'avait pas relevé dans le tableau des différents monétaires en 1974 pour Caius Marcius Censorinus. La *gens* Marcia faisait remonter sa généalogie aux premiers rois de Rome : Numa Pompilius (c. 715-672 av. J.-C.) qui succéda à Romulus et Ancus Martius, son petit-fils (640-616 av. J.-C.) qui fut le quatrième roi de la cité. Le revers fait référence à la création des *ludi Apollinares* en 212 av. J.-C. par un ancêtre de

notre monétaire, Marcius. Ces jeux, qui se déroulaient du 6 au 13 juillet comportaient des courses de chevaux. Le *desultor* est un cavalier acrobate qui devait passer d'un cheval à l'autre pendant une course.

Caius Marcius Censorinus doit être identifié avec l'un des partisans de Marius, celui qui accusa Sylla de malversation à son retour d'Orient. Un des chefs du parti marianiste, il entra à Rome avec Marius et Cinna en 87 av. J.-C. et fut l'un des principaux instigateurs des massacres qui s'ensuivirent. Fidèle à la mémoire de Marius, il combattait Sylla, mais fut fait prisonnier à la bataille de la Porte Colline en 82 av. J.-C. et exécuté.

N° 12: Quinaire, CORNELIA, Cneius Cornelius Lentulus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 10.

Références : *BMCR* 2444 = *CRR* 703 (2) = *RRC* 345/2 = *RSC* 51.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 88 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,90 g.

Dimension : 14,5 mm.

État de conservation : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée de Jupiter barbu à droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : CN LENT.

Développement : *Cn(æus) (Cornelius) Lent(ulus)*.

Traduction : Cneius Cornelius Lentulus.

Description : Victoire debout à droite couronnant un trophée. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, Crawford a relevé une estimation de 400 coins de droit et de 444 coins de revers représentant une production totale comprise entre un million et un million et demi de quinaires. Le droit et le revers doivent faire référence aux victoires de Marcus Claudius Marcellus en Sicile et à la prise de Syracuse en 212 av. J.-C. lors de la seconde guerre Punique (221-202 av. J.-C.). Marcellus, qui fut cinq fois consul avait demandé, à ses troupes d'épargner le grand savant, Archimède, qui fut néanmoins tué, au grand désespoir du général. Ce denier pourrait aussi être lié aux victoires Romaines dans la guerre Sociale. Outre le quinaire, nous avons pour ce monétaire, le denier, l'as et le semis.

Cneius Cornelius Lentulus Marcellinus fut questeur en Espagne entre 76 et 72 av. J.-C. afin de combattre Sertorius. Il servit avec Pompée en 67 dans la guerre contre les pirates. Préteur en 59, il administra ensuite la Syrie en tant que légat propréteur pendant deux ans jusqu'en 57 av. J.-C. puis fut remplacé par Aulus Gabinius. Celui-ci commença alors la

frappe des tétradrachmes au nom de Philippe Philadelphe. Pendant son mandat, il eut à lutter contre les incursions arabes. Il revêtit le consulat en 56 av. J.-C. avec Lucius Marcius Philippus. Il fit rappeler Cicéron d'exil et essaya de contrer Pompée.

N° 13: Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius⁸⁰



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 8⁸¹.

Références : *BMCR* 2622 = *CRR* 723 (2) = *RRC* 350/A2.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 3.

Atelier : Rome.

Date : 86 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée d'Apollon Véjovis à droite, surmontant un foudre. Une marque de contrôle illisible, derrière la nuque. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré à droite.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : Jupiter dans un quadriga galopant à droite, brandissant un foudre de la main droite et tenant les rênes de la main gauche. Le tout est bordé d'un contour en points.

⁸⁰ Ce denier est considéré par Muller comme anonyme. La même attribution est retenue par Nicolas Parisot dans son travail, non publié et localisé au musée Dauphinois, sur le classement chronologique du trésor de Villette. Pour la datation et la référence relatives à cet exemplaire, il a eu recours à M. Crawford, mais il n'a pas prit en compte son attribution à la famille du monétaire. Selon le *RRC* (350 A/2) cet anépigraphe est un denier de la *gens* Gargilia. C'est l'attribution que nous retenons ici.

⁸¹ H. Muller n'a pas mentionné le nombre de ces deniers. Ce dernier nous l'avons obtenu par la soustraction du nombre des pièces présentées dans le tableau de H. Muller (356 pièces) du nombre total des pièces républicaines du reliquat (364 pièces).

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 456 coins de droit et de 507 coins de revers. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.⁸². La tête d'Apollon de ce denier anonyme n'est pas sans rappeler celle des statères d'or de Philippe II de Macédoine. Il n'est pas impossible que ce type de denier, sans aucune référence à Rome ait été copié ou imité par les gaulois. Ce denier a été fabriqué conjointement avec une série de pièces pour Gargilius, Ogulnius et Vergilius⁸³ qui présentent tous au droit la tête d'Apollon Véjovis. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.⁸⁴

⁸² *RRC* 353/1a.

⁸³ *Idem*, 350A/1b-3f.

⁸⁴ *Idem*, 353/1a et 2.

N° 14: Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 8.

Références : *BMCR* 2622 = *CRR* 723 (2) = *RRC* 350/A2.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 3.

Atelier : Rome.

Date : 86 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

Dimension : 19,5 mm.

État de conservation : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée d'Apollon Véjovis à droite, surmontant un foudre. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : Jupiter dans un quadriga galopant à droite, brandissant un foudre de la main droite et tenant les rênes de la main gauche. Un symbole de contrôle, à l'exergue. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 456 coins de droit et de 507 coins de revers. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.⁸⁵. La tête d'Apollon de ce denier anonyme n'est pas sans rappeler celle des statères d'or de Philippe II de Macédoine. Il n'est pas impossible que ce type de denier, sans aucune référence à Rome ait été copié ou imité par les gaulois. Ce denier a été fabriqué conjointement avec une série de pièces pour Gargilius, Ogulnius et Vergilius⁸⁶ qui présentent tous au droit la tête d'Apollon Véjovis. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.⁸⁷

⁸⁵ *Idem*, 353/1a.

⁸⁶ *Idem*, 350A/1b-3f.

⁸⁷ *Idem*, 353/1a et 2.

N° 15 : Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 8.

Références : *BMCR* 2622 = *CRR* 723 (2) = *RRC* 350/A2.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 3.

Atelier : Rome.

Date : 86 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,8 g.

Dimension : 20 mm.

État de conservation : usé dont le bord est légèrement abimé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête aurée d'Apollon Véjovis à droite, surmontant un foudre. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : Jupiter dans un quadriga galopant à droite, brandissant un foudre de la main droite et tenant les rênes de la main gauche. Le tout est bordé d'un contour en points.. Le coin est décentré en bas.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 456 coins de droit et de 507 coins de revers. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.⁸⁸. La tête d'Apollon de ce denier anonyme n'est pas sans rappeler celle des statères d'or de Philippe II de Macédoine. Il n'est pas impossible que ce type de denier, sans aucune référence à Rome ait été copié ou imité par les gaulois. Ce denier a été fabriqué conjointement avec une série de pièces pour Gargilius, Ogulnius et Vergilius⁸⁹ qui présentent tous au droit la tête d'Apollon Véjovis. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.⁹⁰

⁸⁸ *Idem*, 353/1a.

⁸⁹ *Idem*, 350A/1b-3f.

⁹⁰ *Idem*, 353/1a et 2.

N° 16 : Denier *serratus*, ANTONIA, Quintus Antonius Balbus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3

Références : *CRR* 742 b = *RRC* 364/1e⁹¹ = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 83 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,70 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : S.C. Une marque de contrôle : un point en creux.

Développement : *S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction: par décret du Sénat.

Description : tête laurée de Jupiter à droite portant une contremarque sous forme d'un trait en creux sur les cheveux⁹². Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : Q. ANTO. BALB. à l'exergue. Une marque de contrôle V.

Développement : *V / Q(uintus) Anto(nius) Balb(us) (Praetor)*.

Traduction : Quintus Antonius Balbus préteur.

Description : Victoire debout dans un quadriga galopant à droite, tenant une couronne de la main droite et une palme et les rênes de la gauche. La marque de contrôle V au dessous des chevaux. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 340 coins de droit et de 378 coins de revers pour cinq variétés différentes. Avec le point comme marque de contrôle au droit, Crawford relevait quatre coins de revers. Nous trouvons les lettres A, D,

⁹¹ Pour ce denier, N. Parisot a renvoyé à la référence n° 364/1 du *RRC*. Pour ce type M. Crawford a relevé cinq variétés 364/1a, b, c, d et e. Après l'examen de cet exemplaire, nous avons constaté qu'il contient tous les éléments relatifs au n° 364/1e : au droit une marque de contrôle à gauche de l'effigie, et au revers, une marque de contrôle au dessous du quadriga. Pour cette raison, nous avons adopté cette référence.

⁹² Cette contremarque n'a pas été relevée par Muller. Voir Muller (H.), « Trésor », p. 13-14.

Q et T⁹³. À ces derniers nous pouvons rajouter cet exemplaire qui comporte la lettre V. Ainsi donc, le nombre des coins de revers de ce type remonte à cinq. D'autres combinaisons restent certainement à découvrir. Cette émission, très importante fut frappée pour financer le parti anti-syllanien à la veille de la bataille de la porte Colline où les Marianistes furent défaits par Sylla avant d'être proscrits et éliminés. Quintus Antonius Balbus appartenait au parti de Marius et devint préteur en Sardaigne en 82 av. J.- C. Il fut finalement éliminé par L. Philippus, le légat de Sylla.

⁹³ *RRC*, p. 397.

N° 17 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Censorinus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 4.

Références : *BMCR* 2657 = *CRR* 737 (2) = *RRC* 363/1d⁹⁴ = *RSC* 24.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 82 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,50 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée d'Apollon imberbe à droite. Une contremarque au niveau du cou : deux traits en creux. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. CENSOR.

Développement : *L(ucius) Censor(inus)*.

Traduction : Lucius Censorinus.

Description : Le satyre Marsyas, barbu et nu marchant à gauche, Saoul, tenant une outre sur l'épaule, derrière lui une colonne. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaire : denier à poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 197 coins de droit et de 228 coins de revers pour trois variétés. Le nom de Lucius Marcius Censorinus est aussi associé à ceux de Publius Crepusius et de Caius Mamilius Limetanus qui monnayèrent ensemble en 82 av. J.- C⁹⁵.

⁹⁴ Pour ce denier, N. Parisot a renvoyé à la référence n° 363/1 du *RRC*. Pour ce type M. Crawford a relevé quatre variétés 363/1a, b, c et d. Après l'examen de cet exemplaire, nous avons constaté qu'il contient tous les éléments relatifs au n° 363/1d : l'absence de marque de contrôle au droit et au revers. Pour cette raison, nous avons adopté cette référence.

⁹⁵ Voir *RRC* 316 /1c et 362/1.

Les consuls de 82 av. J.- C. étaient Caius Marius et Cnaeus Papirius Carbo. Sylla aurait rallié d'anciens partisans de Marius à sa cause comme Lucius Marcius Censorinus, Caius Mamilius Limetanus et Publius Crepusius.

N° 18 : Denier, CREPUSIA, Publius Crepusius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 2669 = *CRR* 738 a (1) = *RRC* 361/1a ou b⁹⁶ = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 82 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : usé.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête auréolée d'Apollon à droite, le sceptre sur l'épaule et derrière la tête. Une marque de contrôle A. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : P. CREPVSI à l'exergue.

Développement : *P(ublius) Crepusi(us)*.

Traduction: Publius Crepusius.

Description : cavalier galopant à droite, brandissant une javeline de la main droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : denier à poids léger et de forme irrégulière. D'après H. Zehnacker ces deniers ont été frappés à Rome⁹⁷. Le nombre de coins pour cette émission est colossal puisque qu'il dépasse les 523. Le monétaire n'est connu que par ses monnaies. Le nom de Crepusius est aussi associé à ceux de Lucius Marcius Censorinus⁹⁸ et de Caius Mamilius Limetanus⁹⁹ qui

⁹⁶ Pour ce denier, Nicolas Parisot a renvoyé à la référence n° 363/1 du *RRC*. Pour ce type M. Crawford a relevé quatre variétés 361/1a, b, c et d. Seulement les numéros 361/1a et 361/1b qui nous intéressent, car elles portent des marques de contrôle au droit. La différence entre ces deux variétés se détermine par la présence ou l'absence de la marque de contrôle au revers. Puisque le revers est illisible dans sa partie supérieure nous ne pouvons pas distinguer s'il porte une marque de contrôle ou pas. Pour cette raison nous avons proposé les références n° 361/1a ou n° 361/1b.

⁹⁷ ZEHACKER (H.), p. 570-571.

⁹⁸ Voir *RRC* 360/1b.

monnayèrent ensemble en 82 av. J.-C. pour les trois variétés de ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 283 coins de droit et de 296 coins de revers.

Les consuls de 82 av. J.-C. étaient Caius Marius et Cnæus Papirius Carbo. Sylla aurait rallié d'anciens partisans de Marius à sa cause comme Lucius Marcius Censorinus, Caius Mamilius Limetanus et Publius Crepusius.

⁹⁹ *Idem.* 362/1.

N° 19 : Denier, RUTILIA, Lucius Rutilius Flaccus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 3242, pl. 42/9 = *CRR* 780 a (2) = *RRC* 387 /1 = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 77 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

Dimension : 20 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : FLAC.

Développement : *Flac(cus)*.

Traduction: Flaccus.

Description : tête de Rome à droite coiffée d'un casque à crête orné d'un griffon. Elle a l'oreille ornée d'une boucle d'oreille pendante. Les cheveux longs, descendent au dessous du casque au niveau de la nuque. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : [L. RVTILI] à l'exergue.

Développement : [*(Lucius Rutilius)*].

Traduction: Lucius Rutilius.

Description : Victoire dans un bige galopant à droite, tenant une couronne de la main droite et les rênes de la gauche. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points. Le coin est décentré en bas.

Commentaire : Poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 192 coins de droit et de 213 coins de revers. Ce denier reprend des types relativement anciens avec le couple tête de Rome et Victoire dans un bige. Lucius Valerius Flaccus était sénateur en 72 av J.-C.

N° 20 : Denier, CORNELIA, Cneius Cornelius Lentulus Marcellinus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 57, pl. 100/13 = *CRR* 752 (2) = *RRC* 393 /1b = *RSC* 55.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Espagne.

Date : 76-75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,9 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : assez bon état.

Titulature du droit : G. P. R.

Développement : *G(enius) P(opulus) R(omanus)*.

Traduction : le Génie du Peuple romain.

Description : buste barbu, diadémé et drapé du Génie du peuple romain à droite avec un sceptre à pommeau sur l'épaule. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : S.C. // CN. LENT.* FL.

Développement : *S(enatus) C(onsulto), Cn(æus) Lent(ulus) (Flandorum)*.

Traduction : par décret du Sénat, Cneius Lentulus, responsable (curateur) de la fabrication des deniers.

Description : globe entre un sceptre couronné à gauche et un gouvernail à droite. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points. Le coin est légèrement décentré à droite.

Commentaires : Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 180 coins de droit et de 200 coins de revers pour deux variétés différentes. Ce type semble plus rare que celui avec la mention de questeur. Sur cet exemplaire, le globe terrestre ressemble plus à un bouclier macédonien. Ce denier fut frappé en Espagne, où Cneius Lentulus Torquatus, questeur de Pompée, était trésorier payeur des troupes afin d'apporter son aide à Quintus Cæcilius Metellus Pius dans le conflit qui l'opposait à Sertorius. Il fait référence à la sujétion de la

nouvelle province avec d'un côté le Génie du Peuple romain et de l'autre les symboles des pouvoirs terrestres (sceptre) et maritimes (gouvernail) sur la nouvelle région conquise. Lentulus agit en tant que questeur, mais il existe une autre variété de cette pièce avec l'abréviation CVR XVI FL pour *curator denariorum flandorum* qui peut se traduire par curateur de la fabrication des deniers. Cneius sera consul en 56 av. J.- C.

N° 21 : Denier, HOSIDIA, Caius Hosidius Geta



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 3388 = *CRR* 903 (3) = *RRC* 407/2 = *RSC* 1.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 68 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 17 mm.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : III. VIR / [GET]A.

Développement : *Triumvir(i), (Get)a*.

Traduction : Geta, triumvir (chargé de la fabrication des monnaies).

Description : buste de Diane à droite, diadémé et drapé, portant boucle d'oreille et collier. Elle a l'arc et le carquois sur l'épaule. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : [C.] HOSIDI. C. F à l'exergue.

Développement : (*Caius*) *Hosidi(us) C(aii) F(ilius)*.

Traduction : Caius Hosidius fils de Caius.

Description: Sanglier sauvage blessé par une javeline, attaqué par un chien à droite. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaires : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 134 coins de droit et de 149 coins de revers. Le droit et le revers font référence à la chasse et rappellent que Diane avait envoyé le sanglier Calydonien pour ravager l'Étolie du roi Œnus qui l'avait négligée. Hercule tua l'animal et réussit le quatrième de ses douze travaux. Ce denier était précédemment daté de 60 av. J.- C. Le choix du revers répondrait à un jeu de mot avec la *gens* Hosidia. Caius Vitorius Hosidius Geta est le fils du consul et sénateur Marcus Vitorius

Marcellus et sa mère était Hosidia Geta. Le grand-père maternel de Geta était le Sénateur et le Général Cnaeus Hosidius Geta.

N° 22 : Denier, AEMILIA, Marcus Æmilius Scaurus et Publius Plautius Hypsæus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 9.

Références : BMCRR 3878 = CRR 913 (2) = RRC 422/1b = RSC 8.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 58 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : M SCAVR / AED CVR / EX S C/ REX ARETAS.

Développement : M(arcus) Scaur(us) / Aed(ilis) Cur(ulis) / ex S(enato) C(onsulto) / Rex Aretas.

Traduction : Marcus Scaurus, édile curule, avec l'accord du Sénat, roi Arétas.

Description : le roi Aretas à genoux à droite, dans une attitude suppliante, avec un chameau, tenant une branche d'olivier de la main gauche et la longe du chameau de la main droite. Au dessus, M SCAUR AED CVR. À gauche, EX. À droite, SC. À l'exergue, REX ARETAS. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : P HVPSAEVS AED CVR/ C HVPSAE COS [PREIVER/ CAPTVM].

Développement : P(ublius) Hupsaeus Aed(ilis) Cur(ulis) C(aius) Hupsae(us) Co(n)s(ul) [Preivernum Captum].

Traduction : Publius Hypsæus édile curule, Caius Hypsæus a capturé Privernum.

Description : Jupiter dans un quadriges au pas à gauche, lançant un foudre de la main droite et tenant les rennes de la main gauche. Sous les sabots des chevaux, un scorpion. Au dessus, P. HUPSAE AED CUR. À l'exergue, C HUPSAE COS PREIVE. À droite, CAPTV. Le tout est bordé d'un contour circulaire en points.

Commentaires : poids léger. Marcus Æmilius Scaurus, gouverneur de Syrie, réprima la révolte arabe du roi Arétas de Pétra en 62 avant J.-C. et l'obligea à verser 300 talents de tribut à Pompée dont il était le lieutenant. Scaurus dépensa plus de trente millions de sesterces pendant qu'il était édile afin de pouvoir briguer le Consulat. Publius Plautius Hypsæus fut édile avec lui et le revers du denier commémore la prise de Privernum en 329 avant J.-C. par un ancêtre du monétaire, le consul Caius Hypsæus.

Marcus Æmilius Scaurus est le fils de Marcus Æmilius Scaurus, consul en 115 av. J.- C. et le beau-fils de Sylla. Il fut le questeur de Pompée lors de la troisième guerre mithridatique (74-63 av. J.- C.) et fut nommé par Pompée, gouverneur de Syrie en 64 av. J.- C. Il envahit la Judée. Publius Plautius fut édile curule en 58 av. J.- C. avec Marcus Æmilius Scaurus et ils reçurent du Sénat l'autorisation d'inscrire leurs noms sur leur monnayage commun. Plautius appartenait à une famille sénatoriale depuis que Marcus Plautius Hypsæus avait été consul en 125 av. J.- C. Ils donnèrent des jeux grandioses. À sa sortie de charge, Plautius obtint la préture en 55 et 54 av. J.- C. Il devait prendre le consulat en 52 av. J.- C. pour lequel il était l'un des candidats de Pompée. Publius Clodius fut assassiné par Milon, ennemi de Plautius le 18 janvier 52 av. J.- C. Pompée fut nommé seul consul pour restaurer l'ordre et la sécurité dans Rome où les bandes rivales s'affrontaient. C'est Metellus Scipio, le gendre de Pompée qui partagea le consulat. Publius Plautius Hypsæus fut écarté et rejeté par Pompée, son allié d'hier, avant d'être condamné et exilé. Il disparaît alors de l'Histoire. Après la charge d'édile curule, Marcus Æmilius Scaurus fut préteur en 56 av. J.- C. et devait briguer le consulat en 54 av. J.- C., mais il fut accusé d'ambition, "*ambitius*", puis à nouveau en 52, et comme Plautius, il fut condamné et exilé.

N° 23 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Philippus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 3891, pl. 48/17 = *CRR* 919 (2) = *RRC* 425/1 = *RSC* 28.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 56 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : très bon état, sauf des taches d'oxydation.

Titulature du droit : ANCVS.

Développement : *Ancus*.

Traduction : Ancus.

Description : tête diadémée du roi Ancus Marcius à droite ; derrière un *lituus*. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : PHILIPPVS ; dans les arcades d'un arc : A-Q-V-A - (MAR) en monogramme.

Développement : *Philippus / Aqua Mar(cia)*.

Traduction : Philippe, Aqueduc Marcia.

Description : statue équestre posée à droite sur un aqueduc ; sous les pattes du cheval, une fleur. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en bas.

Commentaire : poids léger. Ancus Marcius était le quatrième roi de Rome (640-616 av. J.-C.). La *gens Marcia* prétendait descendre directement de ce monarque qui avait introduit l'eau courante à Rome grâce à un aqueduc. La statue équestre fait référence à Quintus Marcius Rex, qui, en 144 av. J.-C., en tant que Préteur, fit réparer les vieux aqueducs et édifier celui qui servait l'eau au Capitole (*Aqua Marcia*). Cet aqueduc se trouvait dans la *Regio VIII* du *Forum*. En 144 av. J.-C., la réfection des aqueducs coûta 180 millions de sesterces.

Lucius Marcius Philippus fut triumvir monétaire en 56 av. J.-C. pendant que son père, qui porte le même nom que lui, était consul. Il fut ensuite tribun de la plèbe en 49 av. J.-C., préteur en 44 av. J.-C. et sera consul suffect en 38 av. J.-C.

N° 24 : Denier, ACILIA, Manius Acilius Glabrio



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 5.

Références : *BMCR* 3944 = *CRR* 922 (2) = *RRC* 442/1a¹⁰⁰ = *RSC* 8.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Grèce ou Illyrie, avec Pompée.

Date : 49 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : SALVTIS.

Développement : *Salutis*.

Traduction : de la Santé.

Description : tête de *Salus* (la Santé) laurée à droite. Elle a les cheveux en chignon. Elle porte une boucle d'oreille pendant et un collier.

Titulature du revers : MN ACILIVS/ III VIR VALETV.

Développement : *M(a)n(ius) Acilius Triumvir(i) Valetu(dinis)*.

Traduction : Manius Acilius triumvir monétaire Valetudo.

¹⁰⁰ N. Parisot a donné la référence générale du type monétaire (*RRC* 442/1) sans préciser de quelle variété s'agit-il. Pour ce type M. Crawford a relevé deux variétés. La première (*RRC* 442/1a) sa titulature verticale du droit (SALVTIS) se lit du bas vers le haut, qui est le cas de cet exemplaire. La seconde (*RRC* 442/1b) est l'inverse.

Description : Valetudo (la Santé) debout à gauche, appuyée sur une colonne de la main gauche et tenant un serpent de la main droite. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaires : denier à poids léger, de forme irrégulière et portant une bavure entre 12 et 2 h. du droit. Ce denier est daté de 50 av. J.-C. par M. Harlan¹⁰¹ au lieu de 49 par M. Crawford et D. Sear. Cet exemplaire porte une bavure. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 651 coins de droit et de 723 coins de revers ce qui pourrait correspondre à une fabrication totale comprise entre un million et demi et trois millions de deniers. C'est l'un des types monétaires qui permit de financer le parti sénatorial au début de l'année 49 av. J.-C. quand ce dernier rejoignit Pompée qui avait quitté Rome. La gens Acilia prétendait avoir introduit le premier guérisseur à Rome en 219 av. J.-C.¹⁰².

Manius Acilius est le fils de Manius Acilius Glabrio et d'Æmilia, la fille de Metella et de Marcus Æmilius Scaurus. Metella épousa Sylla en secondes noces. Elle mourut en 82 av. J.-C. Æmilia fut choisie pour devenir la femme de Pompée, bien qu'elle soit déjà mariée avec Glabrio. Elle mourut en 81 av. J.-C. Le père de Glabrio fut consul en 67 av. J.-C. et gouverneur du Pont et de la Bithynie en 66. D'après le monnayage, Glabrio aurait été Triumvir monétaire en 49 av. J.-C.

¹⁰¹ HARLAN (M.), Chap. 28, p. 171.

¹⁰² PLINE, *histoire naturelle*, XXIX., 1-6.

N° 25 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paetus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 7.

Références : *BMCR* 4084 = *CRR* 991 a (2) = *RRC* 465/2a¹⁰³ = *RSC* 3.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête aurée d'Apollon à droite ; une marque de contrôle A derrière le cou. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : C. CONSID, au-dessus// PAET à l'exergue.

Développement : *C(aii) Consid(ii) // Paet(i)*.

Traduction : de Caius Considius Paetus.

Description : chaise curule bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré à droite.

¹⁰³ N. Parisot a donné la référence générale du type monétaire (*RRC* 465/2) sans préciser de quelle variété s'agit-il. Pour ce type M. Crawford a relevé deux variétés. Pour la première (*RRC* 465/2a), l'effigie est bordée d'un contour en points, ce qui est le cas de cet exemplaire. Et la seconde variété (*RRC* 442/1b), ne contient pas de contour. Donc, pour cette raison nous avons adopté la référence n° 465/2a du *RRC*.

Commentaires : Cet exemplaire est de poids léger, légèrement incurvé, ses deux flancs sont insuffisamment frappés, et les deux coins utilisés pour la frappe semblent être usés. Pour ce type M. Crawford a relevé une estimation de 93 coins de droit et de 103 coins de revers. Ce rare denier rappellerait que Jules César reçut le privilège de s'asseoir sur une chaise curule, placée entre les deux consuls dans l'enceinte du Sénat après sa victoire de Thapsus en 46 av. J.- C. sur le parti pompéien. La lettre A, placée derrière la tête du dieu au droit, serait l'initiale d'Apollon. Au revers, la titulature est au génitif sur notre pièce, mais se rencontre aussi au nominatif. Le collège monétaire de 46 comprend trois monétaires : Manlius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Il semble que Caius Considius Paetus ait été favorable aux pompéiens et qu'il fut pardonné par César. Il participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. La carrière de Caius Considius Paetus est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 26 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paetus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 4091, pl. 52/18 = *CRR* 994 a (2) = *RRC* 465/5 = *RSC* 5.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 20,5 mm.

État de conservation : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : buste de Minerve à droite, coiffée du casque corinthien à cimier et à aigrette, avec l'égide sur la poitrine. Le sujet est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : C. CONSIDI à l'exergue.

Développement : *C(aius) Considi(us)*.

Traduction : Caius Considius.

Description : Victoire dans un quadriga galopant à droite, tenant une couronne de la main droite, une palme et les rênes de la main gauche. Une marque de contrôle R en creux devant

les chevaux¹⁰⁴. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décetré en haut.

Commentaire : poids léger, légèrement incurvé et de forme légèrement ovale. Ce denier commémore les victoires de Jules César et appartient à l'émission très importante liée au quadruple triomphe de César qu'il revêtit à Rome, de retour d'Afrique où il avait écrasé les forces du parti pompéien à Thapsus. Le collègue monétaire de 46 comprend trois monétaires : Manlius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Il semble que Caius Considius Paetus ait été favorable aux pompéiens et qu'il fut pardonné par César. Il participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. La carrière de Caius Considius Paetus est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

¹⁰⁴ Cette variété de coin, contenant une marque de contrôle, n'est pas répertoriée par Crawford.

N° 27 : Denier, CARISIA, Titus Carisius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 4.

Références : *BMCR* 4056 = *CRR* 982 (3) = *RRC* 464/2 = *RSC* 1a.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,60 g.

Dimension : 21 mm.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : MONETA.

Développement : *Moneta*.

Traduction : la Monnaie.

Description : tête de Junon Moneta à droite, Elle porte un diadème, des boucles d'oreille et un collier. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : T. CARISIVS.

Développement : *T(itus) Carisius*.

Traduction : Titus Carisius.

Description : chapeau de Vulcain lauré et enclume, accosté à gauche de pinces et d'un marteau à droite, le tout dans une couronne de laurier.

Commentaires : poids léger et forme irrégulière. Les deux flancs sont insuffisamment frappés. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 120 coins de droit et de 133

coins de revers. Ce denier se rapporte directement à la fabrication des monnaies au travers des triumvirs monétaires, premier poste dans la course aux honneurs qui pouvait mener son titulaire au consulat. Le temple de Junon Moneta (l'Avertisseuse) était situé sur l'Arx au sommet du Capitole où se trouvait placé l'atelier monétaire. Le collège monétaire de 46 av. J.-C. comprend trois monétaires : Manius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Titus Carisius exalte dans son iconographie monétaire les origines de César et participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. La carrière de Titus Carisius est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 28 : Denier, CARISIA, Titus Carisius



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 4071, pl. 52/7 = *CRR* 985 (2) = *RRC* 464/5 = *RSC* 3.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 46 av J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : S. C.

Développement : *S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : avec l'accord du Sénat.

Description : buste de Victoire à droite, elle porte des boucles d'oreille et un collier. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : T. CARISI à l'exergue.

Développement : *T(itus) Carisi(us)*.

Traduction : Titus Carisius.

Description : Victoire dans un quadriga galopant à droite, tenant une couronne de la main droite et les rênes de la main gauche. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger, légèrement incurvé et de forme ovale. Le droit et le revers font référence aux récentes victoires de César en Afrique contre le parti républicain. Pour ce

denier, il existe deux versions différentes avec ou sans SC au droit et avec un quadrigé ou un bige au revers. La mention de *Senatus Consulto* au droit semble indiquer que le magistrat monétaire a obtenu une autorisation du Sénat afin de compléter l'émission au moment où César va licencier une partie des vétérans et leur verser une prime en numéraire et en terre « *honesta missio* ». Le collège monétaire de 46 av. J.- C. comprend trois monétaires : Manius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Titus Carisius a participé à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Sa carrière est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 29 : Denier, CORDIA, Manius Cordius Rufus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 4039, pl. 51/12 = *CRR* 977 (2) = *RRC* 463/3 = *RSC* 3.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : RVFVS. S. C.

Développement : *Rufus S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : Rufus avec l'accord du Sénat.

Description : tête diadémée de Vénus à droite avec boucles d'oreille et collier. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : (MN) CORDIV en monogramme à l'exergue.

Développement : *M(a)n(ius) Cordius*.

Traduction : Manius Cordius.

Description : petit personnage ailé (Cupidon) chevauchant un dauphin nageant à droite. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger et légèrement incurvé. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 108 coins de droit et de 120 coins de revers. La *gens* Cordia était originaire de

Tusculum où les Dioscures étaient honorés. Au droit, Vénus Verticordia est la déesse qui fait tourner la tête des hommes. Elle avait son temple à Rome dont nous ne connaissons pas l'emplacement. Son culte se développa après la découverte de la trahison du vœux de chasteté des Vestales. Le nom de cette Vénus, Verticordia, est une allusion au nom du monétaire, mais c'est aussi le rappel de la filiation divine de la *gens* Iulia. Jules César prétendait descendre de Vénus par son ancêtre Ascagne, le fils d'Enée, lui même fils d'Anchise et de Vénus. Le revers de ce denier présente des similitudes avec celui de Lucius Lucretius Trio avec au revers, un personnage similaire au nôtre, identifié comme Paleamon ou Cupidon¹⁰⁵.

Le collègue monétaire de 46 av. J.- C. comprend trois monétaires : Manius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Manius Cordus Rufus a participé à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Sa carrière est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

¹⁰⁵ Voir *CRR* 784 (3).

N° 30 : Denier, CORDIA, Manius Cordius Rufus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 18.

Références : *BMCR* 4039, pl. 51/12 = *CRR* 976 c (3) = *RRC* 463/1b¹⁰⁶ = *RSC* 2b.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 20 mm.

État de conservation : assez bon état avec un bord abimé.

Titulature du droit : RVFVS III. VIR.

Développement : *Rufus Triumvir*.

Traduction : Rufus triumvir monétaire.

Description : deux bustes accolés des Dioscures à droite, coiffés d'un bonnet orné de filet et surmonté d'une étoile. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : [(MN). COR]DIVS en monogramme.

Développement : *(Manius Cor)dius*.

Traduction : Manius Cordius.

¹⁰⁶ N. Parisot a donné la référence générale du type monétaire (*RRC* 463/1) sans préciser de quelle variété s'agit-il. Pour ce type M. Crawford a relevé deux variétés. La différence entre lesquels se détermine par l'absence du filet ornant les bonnets que portent les Dioscures (*RRC* 463/1a) ou par sa présence (*RRC* 463/1b). Cet élément est présent dans notre exemplaire, ainsi nous pouvons lui attribuer la référence de la variété 463/1b du *RRC*.

Description : Vénus Verticordia drapée d'un drap long, debout à gauche, tenant une balance de la main droite et un long sceptre transversal de la gauche e petit Cupidon sur l'épaule. Le sujet est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Commentaire : denier à poids léger, de forme ovide, légèrement incurvé et portant une petite tranche encranchée entre 4 et 5 h. du droit. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 549 coins de droit et de 610 coins de revers. La *gens* Cordia était originaire de Tusculum où les Dioscures étaient honorés. Au revers, Vénus Verticordia est la déesse qui fait tourner la tête des hommes. Elle avait à Rome son temple dont nous ne connaissons pas l'emplacement. Son culte se développa après la découverte de la trahison du vœux de chasteté des Vestales. Le nom de cette Vénus, Verticordia, est une allusion au nom du monétaire, mais c'est aussi le rappel de la filiation divine de la *gens* Julia. Jules César prétendait descendre de Vénus par son ancêtre Ascagne, le fils d'Enée, lui-même fils d'Anchise et de Vénus.

Le collège monétaire de 46 av. J.- C. comprend trois monétaires : Manius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Manius Cordus Rufus a participé à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Sa carrière est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 31 : Denier, PAPIA, Lucius Papius Celsus



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 4018 = *CRR* 964 = *RRC* 472/1 = *RSC* 2.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Rome.

Date : 45 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,10 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : assez bon état, des traces d'oxydation au droit et des incrustations de calcaire sur les deux faces.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : Tête de Junon Sospita à droite, coiffée de la dépouille de chèvre. Une marque de contrôle derrière la tête. Le sujet est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : L. PAPIVS à l'exergue CELSVS III VIR.

Développement : *L(ucius) Papius / Celsus Triumvir.*

Traduction : Lucius Papius Celsus triumvir monétaire.

Description : Louve à droite, tenant une baguette dans sa gueule devant un brasier, surmonté d'un aigle qui attise les flammes avec ses ailes. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : c'est une pièce incurvée à poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 48 de droit et de 53 coins de revers. Ce denier est en fait plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Lucius Papius Celsus appartenait à la famille

plèbienne Papia. En 68 av. J.-C. Sa carrière est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 32 : Denier, CAECILIA, Quintus Cæcilius Metellus Pius Scipio



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 6.

Références : *BMCR* 1 = *CRR* 1046 = *RRC* 459/1 = *RSC* 47.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Afrique.

Date : 47-46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : assez bon état

Titulature du droit : Q. METEL/ PIVS.

Développement : *Q(uitus) Metel(lus) Pius.*

Traduction : Quintus Metellus Pius.

Description : tête laurée de Jupiter à droite. Il porte une longue barbe dont les mèches tombant sur le cou. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : SCIPIO// IMP, très fruste, à l'exergue.

Développement : *Scipio Im(perator).*

Traduction revers : Scipion imperator.

Description : éléphant africain passant à droite. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 93 coins de droit et de 103 coins de revers. Scipion appartenait au parti pompéien. Après la défaite de Pharsale (48 av. J.- C.). Il se réfugia en Afrique et s'allia à Juba Ier de Maurétanie. Il fut

vaincu par César à Thapsus. L'éléphant était fétiche pour la famille des Scipions depuis que Lucius Caecilius Metellus avait écrasé les Carthaginois en 251 av. J.- C. à Panorme et s'était emparé de leurs éléphants, les exhibant ensuite à Rome. Quintus Cæcilius Metellus Pius Scipio fut nommé consul par le sénat en 52 av. J.-C.

N° 33 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 13.

Références : *BMCR* 31 = *CRR* 1013 = *RRC* 458/1 = *RSC* 12.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 5.

Atelier : Afrique, avec César.

Date : 47-46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : très bon état, sauf quelques traces d'oxydation sur le revers.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête diadémée de Vénus à droite, portant boucles d'oreilles. Le sujet est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : CAESAR verticalement dans le champ.

Traduction : César.

Description : Énée nu marchant à gauche, tenant de la main droite le *palladium* et portant, sur son épaule, son père Anchise. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est décentré en haut.

Commentaire : poids léger et forme irrégulière. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 390 coins de droit et de 493 coins de revers. Ce denier, frappé au moment de la campagne contre le parti pompéien qui devait se terminer par la défaite de Thapsus en Afrique et la mort de Caton le jeune à Utique en 46 av. J.- C., rappelle la filiation divine de Jules César qui se dit le fils de Vénus et descendrait de Iule, le fils de Romulus. Au moment de la

destruction de Troie par les Grecs coalisés, Énée, fils de Vénus et d'Anchise réussit à s'enfuir de la cité en flammes en portant son père sur son épaule avec son fils Ascagne et le palladium, une statue cultuelle de Pallas Athéna¹⁰⁷.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹⁰⁷ VIRGILE, *Énéide*, 2, 103-115.

N° 34 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 13.

Références : *BMCR* 31 = *CRR* 1013 = *RRC* 458/1 = *RSC* 12.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 5.

Atelier : Afrique, avec César.

Date : 47-46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,8 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête diadémée de Vénus à droite, portant boucles d'oreilles. Le sujet est bordé d'un contour en points. Le coin est décentré en bas.

Titulature du revers : CAESAR verticalement dans le champ.

Traduction : César.

Description : Énée nu marchant à gauche, tenant de la main droite le *palladium* et portant, sur son épaule, son père Anchise. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est décentré en bas.

Commentaire : poids léger et forme légèrement ovale. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 390 coins de droit et de 493 coins de revers. Ce denier, frappé au moment de la campagne contre le parti pompéien qui devait se terminer par la défaite de Thapsus en Afrique et la mort de Caton le jeune à Utique en 46 av. J.- C., rappelle la filiation divine de Jules César qui se dit le fils de Vénus et descendrait de Iule, le fils de Romulus. Au moment de la destruction de Troie par les Grecs coalisés, Énée, fils de Vénus et d'Anchise réussit à

s'enfuir de la cité en flammes en portant son père sur son épaule avec son fils Ascagne et le palladium, une statue cultuelle de Pallas Athéna¹⁰⁸.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹⁰⁸ *Idem.*

N° 35 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 13.

Références : *BMCR* 31 = *CRR* 1013 = *RRC* 458/1 = *RSC* 12.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 5.

Atelier : Afrique, avec César.

Date : 47-46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête diadémée de Vénus à droite, portant boucles d'oreilles. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : CAESAR verticalement dans le champ.

Traduction : César.

Description : Énée nu marchant à gauche, tenant de la main droite le *palladium* et portant, sur son épaule, son père Anchise. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 390 coins de droit et de 493 coins de revers. Ce denier, frappé au moment de la campagne contre le parti pompéien qui devait se terminer par la défaite de Thapsus en Afrique et la mort de Caton le jeune à Utique en 46 av. J.-C., rappelle la filiation divine de Jules César qui se dit le fils de Vénus et descendrait de Iule, le fils de Romulus. Au moment de la destruction de Troie par les Grecs coalisés, Énée, fils de Vénus et d'Anchise réussit à s'enfuir de la cité en flammes en

portant son père sur son épaule avec son fils Ascagne et le palladium, une statue cultuelle de Pallas Athéna¹⁰⁹.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹⁰⁹ *Idem.*

N° 36 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 13.

Références : *BMCR* 31 = *CRR* 1013 = *RRC* 458/1 = *RSC* 12.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 5.

Atelier : Afrique, avec César.

Date : 47-46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 20 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête diadémée de Vénus à droite, portant boucles d'oreilles. Le sujet est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : CAESAR verticalement dans le champ.

Traduction : César.

Description : Énée nu marchant à gauche, tenant de la main droite le *palladium* et portant, sur son épaule, son père Anchise. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 390 coins de droit et de 493 coins de revers. Ce denier, frappé au moment de la campagne contre le parti pompéien qui devait se terminer par la défaite de Thapsus en Afrique et la mort de Caton le jeune à Utique en 46 av. J.- C., rappelle la filiation divine de Jules César qui se dit le fils de Vénus et descendrait de Iule, le fils de Romulus. Au moment de la destruction de Troie par les

Greco coalisés, Énée, fils de Vénus et d'Anchise réussit à s'enfuir de la cité en flammes en portant son père sur son épaule avec son fils Ascagne et le palladium, une statue cultuelle de Pallas Athéna¹¹⁰.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹¹⁰ *Idem.*

N° 37 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 13.

Références : *BMCR* 31 = *CRR* 1013 = *RRC* 458/1 = *RSC* 12.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 5.

Atelier : Afrique, avec César.

Date : 47-46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête diadémée de Vénus à droite, portant boucles d'oreilles. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : CAESAR verticalement dans le champ.

Traduction : César.

Description : Énée nu marchant à gauche, tenant de la main droite le *palladium* et portant, sur son épaule, son père Anchise. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est décentré en haut.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 390 coins de droit et de 493 coins de revers. Ce denier, frappé au moment de la campagne contre le parti pompéien qui devait se terminer par la défaite de Thapsus en Afrique et la mort de Caton le jeune à Utique en 46 av. J.-C., rappelle la filiation divine de Jules César qui se dit le fils de Vénus et descendrait de Iule, le fils de Romulus. Au moment de la destruction de Troie par les Grecs coalisés, Énée, fils de Vénus et d'Anchise réussit à s'enfuir de la cité en flammes en

portant son père sur son épaule avec son fils Ascagne et le palladium, une statue cultuelle de Pallas Athéna¹¹¹.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹¹¹ *Idem.*

N° 38 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 38.

Références : *BMCR* 27, pl. 103/5 (Gaul) = *CRR* 1006 (1) = *RRC* 443/1 = *RSC* 9.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier : Gaule ou Italie.

Date : 49 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

Dimension : 20 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : CAESAR à l'exergue.

Traduction : César.

Description : éléphant passant à droite ; à ses pieds, un serpent (ou carnyx, trompette gauloise). Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : instruments pontificaux : *simpulum*, aspersoir, hache à sacrifice, chapeau à sacrifice. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est décentré en haut.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 750 coins de droit et de 833 coins de revers, représentant une production qui pourrait avoisiner les deux à quatre millions de deniers. Pendant très longtemps on pensa que ce denier avait été frappé par César, pendant la Guerre des Gaules entre 58 et 52 av. J.-C., en Gaule même. En fait, il fut fabriqué au début des Guerres Civiles. Il a été imité servilement par les Trévires, avec le

bronze HIRTIVS¹¹², fortement romanisé. Le revers se réfère à la charge de *Pontifex Maximus* qui faisait de César le chef suprême de la religion Romaine depuis 63 av. J.- C. L'explication du droit est difficile. Il semble que l'éléphant symbolise César lui-même, par un jeu de mot sur son nom. Le serpent pourrait bien être un carnyx, trompette gauloise au son strident qui se terminait sous la forme de gueule d'un animal. Ce monnayage destiné au paiement des troupes a été abondamment frappé, peut-être dans un atelier itinérant attaché à César. La fabrication de ce type a débuté avant l'invasion de l'Italie en 49 av. J.- C.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹¹² Voir LT 9235.

N° 39 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 38.

Références : *BMCR* 27, pl. 103/5 (Gaul) = *CRR* 1006 (1) = *RRC* 443/1 = *RSC* 9.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier : Gaule ou Italie.

Date : 49 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

Dimension : 17,5 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : CAESAR à l'exergue.

Traduction : César.

Description : éléphant passant à droite ; à ses pieds, un serpent (ou carnyx, trompette gauloise). Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : instruments pontificaux : *simpulum*, aspersoir, hache à sacrifice, chapeau à sacrifice. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est décentré en bas.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 750 coins de droit et de 833 coins de revers, représentant une production qui pourrait avoisiner les deux à quatre millions de deniers. Pendant très longtemps on pensa que ce denier avait été frappé par César, pendant la Guerre des Gaules entre 58 et 52 av. J.- C., en Gaule même. En fait, il fut fabriqué au début des Guerres Civiles. Il a été imité servilement par les Trévires, avec le

bronze HIRTIVS¹¹³, fortement romanisé. Le revers se réfère à la charge de *Pontifex Maximus* qui faisait de César le chef suprême de la religion Romaine depuis 63 av. J.- C. L'explication du droit est difficile. Il semble que l'éléphant symbolise César lui-même, par un jeu de mot sur son nom. Le serpent pourrait bien être un carnyx, trompette gauloise au son strident qui se terminait sous la forme de gueule d'un animal. Ce monnayage destiné au paiement des troupes a été abondamment frappé, peut-être dans un atelier itinérant attaché à César. La fabrication de ce type a débuté avant l'invasion de l'Italie en 49 av. J.- C.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹¹³ *Idem.*

N° 40 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 38.

Références : *BMCR* 27, pl. 103/5 (Gaul) = *CRR* 1006 (1) = *RRC* 443/1 = *RSC* 9.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier : Gaule ou Italie.

Date : 49 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : très bon état général, sauf qu'il porte des traces d'oxydation sur le droit et le revers.

Titulature du droit : CAESAR à l'exergue.

Traduction : César.

Description : éléphant passant à droite ; à ses pieds, un serpent (ou carnyx, trompette gauloise). Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : instruments pontificaux : *simpulum*, aspersoir, hache à sacrifice, chapeau à sacrifice. Le coin est légèrement décentré en haut. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 750 coins de droit et de 833 coins de revers, représentant une production qui pourrait avoisiner les deux à quatre millions de deniers. Pendant très longtemps on pensa que ce denier avait été frappé par César, pendant la Guerre des Gaules entre 58 et 52 av. J.-C., en Gaule même. En fait, il fut fabriqué au début des Guerres Civiles. Il a été imité servilement par les Trévires, avec le

bronze HIRTIVS¹¹⁴, fortement romanisé. Le revers se réfère à la charge de *Pontifex Maximus* qui faisait de César le chef suprême de la religion Romaine depuis 63 av. J.- C. L'explication du droit est difficile. Il semble que l'éléphant symbolise César lui-même, par un jeu de mot sur son nom. Le serpent pourrait bien être un carnyx, trompette gauloise au son strident qui se terminait sous la forme de gueule d'un animal. Ce monnayage destiné au paiement des troupes a été abondamment frappé, peut-être dans un atelier itinérant attaché à César. La fabrication de ce type a débuté avant l'invasion de l'Italie en 49 av. J.- C.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹¹⁴ *Idem.*

N° 41 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 38.

Références : *BMCR* 27, pl. 103/5 (Gaul) = *CRR* 1006 (1) = *RRC* 443/1 = *RSC* 9.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier : Gaule ou Italie.

Date : 49 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

Dimension : 19,5 mm.

État de conservation : très bon état.

Titulature du droit : CAESAR à l'exergue.

Traduction : César.

Description : éléphant passant à droite ; à ses pieds, un serpent (ou carnyx, trompette gauloise). Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est légèrement décentré à droite.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : instruments pontificaux : *simpulum*, aspersoir, hache à sacrifice, chapeau à sacrifice. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : denier à poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 750 coins de droit et de 833 coins de revers, représentant une production qui pourrait avoisiner les deux à quatre millions de deniers. Pendant très longtemps on pensa que ce denier avait été frappé par César, pendant la Guerre des Gaules entre 58 et 52 av. J.- C., en Gaule même. En fait, il fut fabriqué au début des Guerres Civiles. Il a été imité servilement par les

Trévires, avec le bronze HIRTIVS¹¹⁵, fortement romanisé. Le revers se réfère à la charge de *Pontifex Maximus* qui faisait de César le chef suprême de la religion Romaine depuis 63 av. J.- C. L'explication du droit est difficile. Il semble que l'éléphant symbolise César lui-même, par un jeu de mot sur son nom. Le serpent pourrait bien être un carnyx, trompette gauloise au son strident qui se terminait sous la forme de gueule d'un animal. Ce monnayage destiné au paiement des troupes a été abondamment frappé, peut-être dans un atelier itinérant attaché à César. La fabrication de ce type a débuté avant l'invasion de l'Italie en 49 av. J.- C.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

¹¹⁵ *Idem.*

N° 42 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 89, pl. 110/10 = *CRR* 1014 = *RRC* 468/1 = *RSC* 13.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 1.

Atelier : Espagne, avec César.

Date : 46-45 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

Dimension : 19,5 mm.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête diadémée de Vénus à droite, portant boucle d'oreilles et collier ; derrière le long du cou, petit buste de Cupidon. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : CAESAR à l'exergue.

Traduction : César.

Description : Trophée gaulois formé d'un casque, d'une cuirasse, de boucliers, de lances et de deux carnyx ; au pied du trophée, deux gaulois assis, celui de gauche pleurant, celui de droite, les mains attachées dans le dos. Le tout est bordé d'un contour en points. Le coin est décentré en bas.

Commentaire : denier à poids léger et de forme ovale. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 135 coins de droit et de 150 coins de revers. Ce denier, frappé au moment de la campagne contre le parti pompéien qui devait se terminer par la défaite de Munda et la mort de Pompée le Jeune en 45 av. J.- C., rappelle la filiation divine de Jules César qui se

prétend le fils de Vénus et descendrait de Iule, le fils de Romulus. Le revers renvoie aux victoires sur les Gaulois et au Triomphe de César à Rome où Vercingétorix a figuré avant d'être étranglé dans la prison Mamertine. Ce type est associé au quadruple triomphe de César dont celui consacré à la victoire sur les Gaulois.

Jules César, né en 100 av. J.- C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.- C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.- C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

2 - Deniers gaulois dit « au cavalier »

a - Type DVRNACOS / AVSCRO

N° 43 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139¹¹⁶.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 173 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé avec destaches d'oxydation sur le revers.

Titulature du droit : DVRNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est décentré à droite.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit est bien lisible et complètes ; DVRNACOS. La titulature du revers ; AVSCRO est absente.

¹¹⁶ Muller (H.), « Trésor », p. 17.

Ce type de monnaie est souvent décrit comme des quinaires. Il s'agit bien de deniers gaulois qui sont sur un étalon particulier de la Vallée du Rhône. Le monnayage ne débiterait pas avant 75 av. J.- C., au moment où Pompée et Fonteius ont rétabli l'autorité de Rome dans cette partie de la *Provincia*. Le monnayage s'arrête avant la fin de la Guerre des Gaules. Ces deniers étaient précédemment donnés aux Voconces. Aujourd'hui, une attribution aux Allobroges demeure toujours plus probable. C'est, la thèse défendue par Y. Van der Wiellen¹¹⁷. Le droit comme le revers de ces deniers sont directement imités du denier anonyme des Dioscures romains¹¹⁸. Le monnayage est originaire de la rive gauche du Rhône, fortement romanisée. Ce monnayage a largement pénétré dans le Nord de la Gaule et a favorisé la circulation d'espèces romanisées sur les territoires des Lingons, Éduens, Leuques et Séquanes.

Historique : le monnayage de la Vallée du Rhône pose de nombreux problèmes d'attribution géographique ; il fut très longtemps donné aux Voconces qui étaient installés entre la Durance et l'Isère, entre les Cavares et les Allobroges. Leur capitale était Vasio (Vaison-la-Romaine). Nœud routier très important entre l'Italie et la Gaule, l'une des voies permettant de rejoindre Suse par le Mont Genève. En fait, cet ensemble de monnaies au cavalier est aujourd'hui réattribué aux Allobroges, peuple dont le territoire recouvre la plus grande partie de la Savoie et du Dauphiné. Entourés par les Séquanes, les Ambarres et les Helvètes au nord et à l'est, par les Voconces au sud et les Ségusiaves et les Helviens à l'ouest sur la rive droite du Rhône, c'était l'un des peuples les plus puissants de la Gaule. Ils contrôlaient le trafic fluvial sur le Rhône à l'entrée du lac Léman, à Genève, en face des Helvètes et à Vienne, leur *oppidum*. Installés de longue date en Savoie et en Dauphiné, leur origine semble étrangère d'après leur nom et il est possible qu'ils se soient installés en Gaule au IV^e ou III^e siècle av. J.- C. C'est en partie sur leur territoire qu'Hannibal essaya de traverser les Alpes en 218 av. J.- C. Les Allobroges tentèrent néanmoins de s'opposer à son passage. À la fin du II^e siècle av. J.- C., ils rejoignirent la coalition formée par les Arvernes afin de s'opposer à la progression des romains dans la Vallée du Rhône. Alliés de Bituit, roi des Arvernes, ils furent défaits en 121 av. J.- C. par Cneius Domitius et leur territoire fut agrégé à la nouvelle province de Narbonnaise. Les Cimbres et les Teutons dévastèrent une partie de leur territoire à la fin du I^{er} siècle av. J.- C. Ils appelèrent les romains à la rescousse. Puis, ce fut au tour des Helvètes en 58 av. J.- C. quand ces derniers essayèrent de traverser leur territoire afin de rejoindre Saintes. En 61 av. J.- C., les Allobroges se révoltèrent contre la férule Romaine et la mauvaise

¹¹⁷ C'est la thèse défendue par VAN DER WIELLEN (Y) dans : « les monnaies des Allobroges » dans, *les Cahiers romands de numismatique*, N°6, Lausanne - Genève, 1999.

¹¹⁸ GRUEL (K.), p. 47.

administration d'un procureur. La révolte fut écrasée l'année suivante. Les Allobroges ne participèrent pas à la campagne de 52 av. J.- C. et restèrent fidèles aux Romains bien qu'ayant reçus des ambassades secrètes et des offres d'alliance de la part de Vercingétorix.

N° 44 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 15 mm.

Titulature du droit : [DV]RNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Décentrée à gauche. Elle porte un casque ailé à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est bien décentré à gauche.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

État de conservation : légèrement usé.

Commentaire : flan trop petit. La titulature du droit est incomplète; il manque les deux premières lettres (DV) du DVRNACOS. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 45 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 15,5 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [D]VRNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme ovale et flan trop petit. La titulature du droit est incomplète; il manque la première lettre (D) du DVRNACOS. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 46 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [D]VRNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit est incomplète; il manque la première lettre (D) du DVRNACOS. La titulature du revers AVSCRO particulièrement bien lisible et complète.

N° 47 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : bord endommagé.

Titulature du droit : [DVR]NACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré en bas.

Commentaire : flan trop petit. La titulature du droit est incomplète; il manque les trois premières lettres (DVR) du DVRNACOS. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 48 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 17 mm.

État de conservation : bord endommagé, une tranche échancrée entre 7 et 9 h. du droit.

Titulature du droit : DVRNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. Sur cet exemplaire la titulature du droit DVRNACOS est complète et lisible. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 49 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : DVRN[ACOS].

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est bien décentré en haut.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit DVRNACOS est incomplète, il manque les quatre dernières lettres : ACOS. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 50 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : bon état de conservation.

Titulature du droit : DVRNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme ovale et flan trop petit. La titulatures du droit est particulièrement bien lisible et complète ; DVRNACOS. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 51 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : légèrement usé, avec une fissure entre 2 et 3 h. du droit.

Titulature du droit : [DVR]NACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme ovale et flan trop petit. La titulature du droit est incomplète, il manque les trois premières lettres : DVR. La titulature du revers est absente.

N° 52 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [DVRN]ACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : flan trop petit. La titulature du droit est incomplète, il manque les trois premières lettres : DVRN. La titulature du revers est absente.

N° 53 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [D]VRNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit est lacunaire il manque la première lettre D. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 54 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : DVRNA[COS].

Description : tête de Rome casquée à droite, parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme ovale et flan trop petit. La titulature du droit est lacunaire, il manque les trois dernières lettres : COS. La titulature du revers AVSCRO est absente.

N° 55 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 139.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 19 mm.

État de conservation : légèrement usé avec une petite tranche ebranchée entre 5 et 6 h. du droit.

Titulature du droit : [DVRNA]CO[S].

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : [AVSCRO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme ovale presque quadrangulaire et flan trop petit. La titulature du droit est lacunaire, on ne peut lire que deux lettres : CO. La titulature du revers est absente.

N° 56 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 15,5 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : DVRNA[COS].

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (trois plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : flan trop petit. La titulature du droit est lacunaire ; il manque les trois dernières lettres : COS. La titulature du revers est complète et lisible : AVSCRO.

N° 57 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1.9 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : légèrement usé avec une tranche échancrée entre 12 et 3 h. du droit.

Titulature du droit : [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le casque est surmonté d'une crête fine. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est décentré à droite.

Titulature du revers : AVSCR[O].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme ovale et flan trop léger. La titulature du droit est absente. La titulature du revers, lacunaire, lui manquant la dernière lettre (O), est bien lisible.

N° 58 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1.9 g.

Dimension : 17 mm.

État de conservation : bon état de conservation, sauf une trace d'oxydation sur le droit.

Titulature du droit : [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le casque est surmonté d'une crête fine. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est décentré en haut.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme ovale et flan trop petit. La titulature du droit est absente. La titulature du revers est particulièrement bien lisible et complète.

N° 59 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 30.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1.9 g.

Dimension : 15,5 mm.

État de conservation : bon état de conservation.

Titulature du droit : DVRNACOS.

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé à visière. Le droit est décentré à gauche.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est décentré en haut.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. Les titulatures sont particulièrement bien lisibles et complètes.

N° 60 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (quatre plumes) à visière, surmonté d'une crête fine. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est décentré en haut.

Titulature du revers : AVSCR[O.]

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit est absente. La titulature du revers, lacunaire, lui manquant la dernière lettre (O), est bien lisible.

N° 61 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : bon état. Des traces d'oxydation sur le revers.

Titulature du droit : [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (quatre plumes) à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le coin est légèrement décentré à en haut.

Commentaire : flan trop petit. La titulature du droit est absente. La titulature du revers est particulièrement bien lisible et complète.

N° 62 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (quatre plumes) à visière, surmonté d'une crête fine. Il lui couvre en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est décentré à droite.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit est absente. La titulature du revers est complète et particulièrement bien lisible.

N° 63 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 242.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : bon état de conservation.

Titulature du droit : [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (quatre plumes) à visière, surmonté d'une crête fine. Il lui couvre en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré en bas.

Titulature du revers : AVSC[RO].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit est absente. La titulature du revers est incomplète, il manque les deux dernières lettres :

N° 64 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 30.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 20.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 16 mm.

Titulature du droit : DVRNACOS.

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (quatre plumes) à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le coin est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : AVSCRO.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaire : la titulature du droit est complète et mal lisible. La titulature du revers est complète et bien lisible.

b- Type DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS

N° 65 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 36.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 6.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé avec deux tranches ébranchées, la première elle est entre 7 et 8 h. et la deuxième entre 10 et 11 h. du droit.

Titulature du droit : [DVRNACVS] ou [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (quatre plumes) à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré à droite.

Titulature du revers : DONNVS.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval. Le tout est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré en haut.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. Seule la titulature du revers est complète et lisible. La titulature du droit est absente, nous pouvons restituer la lecture DVRNACVS/DONNVS.

N° 66 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 29.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 6.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [DVRNA]CVS.

Description : Tête de Rome à droite portant un casque ailé (trois plumes) à visière. Elle est parée d'un collier.

Titulature du revers : DONNVS.

Description : Cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval.

Commentaire : forme ovale, flan trop petit et frappe partiellement faible. Seule la titulature du revers est complète et lisible. La titulature du droit est lacunaire, on ne peut lire que les trois dernières lettres : COS. Nous pouvons restituer la lecture DVRNACVS/DONNVS.

N° 67 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 36.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 6.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [DVRNACVS] ou [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (trois plumes) à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier.

Titulature du revers : DONNVS.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval.

Commentaire : flan trop petit et frappe partiellement faible. Seule la titulature du revers est complète et lisible. La titulature du droit est absente. Nous pouvons restituer la lecture DVRNACVS/DONNVS.

N° 68 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 29.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 6.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,8 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [DVRN]ACVS.

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (trois plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : DONNVS.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval. Le tout est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. Pour cet exemplaire, seule la titulature du revers, DONNVS, est complète et lisible. La titulature du droit est lacunaire, il manque les quatre premières lettres : DURN.

N° 69 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 29.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 6.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 17 mm.

État de conservation : légèrement usé, plus traces d'oxydation au revers.

Titulature du droit : [DVRN]ACVS.

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (trois plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : DONNVS.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme légèrement ovale et flan trop petit. Pour cet exemplaire, seule la titulature du revers, DONNVS, est complète et lisible. La titulature du droit est lacunaire, il manque les quatre premières lettres : DURN.

N° 70 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 43.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 6.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 16 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : [DVRNAC]VS.

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (trois plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : [D]ONNVS.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme légèrement ovale et flan trop petit. Pour cet exemplaire, La titulature du droit est lacunaire, on ne peut lire que les deux dernières lettres : VS. La titulature du revers est lacunaire, il manque la première lettre D. Nous pouvons restituer la lecture DVRNACVS/DONNVS.

N° 71 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS



B. M. Grenoble

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 29.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Bibliothèque Municipale de Grenoble¹¹⁹.

Nombre d'exemplaires conservés: inconnu.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 1,9 g.

Dimension :

État de conservation :

Titulature du droit : [DVRNACVS] ou [DVRNACOS].

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : DONNV[S].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval.

Commentaire : flan trop petit. Pour cet exemplaire la titulature du droit est absente. Celle du revers est lacunaire, il manque la dernière lettre « S » de DONNVS.

¹¹⁹ Des quinze pièces achetées par la bibliothèque municipale seul cet exemplaire a été répertorié et édité. Voir, Bibliothèque Municipale de Grenoble, « Monnaies d'or romaines, byzantines, mérovingiennes, féodales et royales françaises. Monnaies d'argent mérovingiennes et carolingiennes. Monnaies frappées en Dauphiné gauloises, gallo-romaines, carolingiennes, féodales et royales françaises », dans Catalogue édité à l'occasion des journées de la Société Française de Numismatique Grenoble et Vienne 5-6 et 7 juin 1976, n° 7, pl. II et p. 11.

N° 72 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 164.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier.

Titulature du revers : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est légèrement décentré à gauche.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. Les lectures possibles des titulatures sont : DVRNACVS ou DVRNACOS / AVSCRO ou AVSCROCOS ou AVSCROCVS¹²¹.

¹²⁰ H. Muller avait attribué 92 pièces gauloises qui ne portent aucune légende au type DVRNACOS / AVSCRO. Il nous n'a pas donné d'arguments qui appuient son attribution, sauf une simple indication : « mais leur facture a permis de les attribuer au type Durnacos-Auscro » ; MULLER (H.), « Trésor », p. 17. Nous avons constaté que l'auteur du classement chronologique du trésor de Villette (non publié), N. Parisot, a repris la même attribution pour quatre pièces ; n° 48, 54, 57 et 73 de l'inventaire. L'absence d'éléments caractéristiques et objectifs relatifs à ces pièces nous oblige d'éviter le risque d'une fausse attribution. Pour cette raison nous avons choisi de classer ces deniers comme des anépigraphe ou des pièces à titulatures invisibles pour diverses raisons. Ce classement contribue forcément à rectification du décompte de H. Muller. Ainsi donc le nombre de ce type s'élève à 164 pièces au lieu de 72.

¹²¹ MULLER (H.), « Trésor », p. 16. ; voir aussi *LT* 5762, 5774 et 5779.

N° 73 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 164.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 15 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le casque est surmonté d'une crête fine. Le sujet est bordé d'un contour circulaire. Le coin est décentré à droite.

Titulature du revers : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : flan trop petit. Les lectures possibles des titulatures sont : DVRNACVS ou DVRNACOS / AVSCRO ou AVSCROCOS ou AVSCROCVS

N° 74 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 164.

Références : *ABT* fig. 124 = *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,9 g.

Dimension : 18 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Le casque est surmonté d'une crête fine. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme légèrement ovale et flan trop petit. Au droit, derrière la tête, une empreinte due à la pointe d'un poignard, Les lectures possibles des titulatures sont : DVRNACVS ou DVRNACOS / AVSCRO ou AVSCROCOS ou AVSCROCVS.

N° 75 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible



Photo musée Dauphinois

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 164.

Références : *CRN* 6, 5i, p. 176 = *LT* 5795 = *RIG* 149.

Lieu de conservation : Musée Dauphinois, Grenoble.

Nombre d'exemplaires conservés : 4.

Atelier :

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 2 g.

Dimension : 17 mm.

État de conservation : légèrement usé.

Titulature du droit : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : tête de Rome à droite portant un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : anépigraphe ou à titulature invisible.

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe devant le cou du cheval. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. Les lectures possibles des titulatures sont : DVRNACVS ou DVRNACOS / AVSCRO ou AVSCROCOS ou AVSCROCVS.

II- Rectification de certaines références et attributions

L'examen des pièces de monnaies conservées au musée Dauphinois et leur comparaison avec celle étudiées par M. Crawford, nous a permis de relever certaines fausses références et attributions dans l'inventaire, non publié, de Nicolas Parisot. Nous avons choisi de les représenter dans un tableau récapitulatif qui permet d'atteindre facilement les pièces en question.

Tableau n° 2 : Tableau récapitulatif des références et des attributions rectifiées

	Références et attributions de N. Pariso		Nouvelles références et attributions	
	N° dans l'inventaire	Références et attributions	N° dans le catalogue	Références et attributions
Pièces républicaines	7	<i>RRC 342/4</i>	7	<i>RRC 342/5a</i>
	8	<i>RRC 341/1</i>	8	<i>RRC 341/2</i>
	13	Anonyme	13	Gargilia
	14	Anonyme	14	Gargilia
	15	Anonyme	15	Gargilia
	16	<i>RRC 364/1</i>	16	<i>RRC 364/1e</i>
	19	<i>RRC 361/1</i>	18	<i>RRC 361/1a ou b</i>
	23	<i>RRC 442/1</i>	24	<i>RRC 442/1a</i>
	24	<i>RRC 465/2</i>	25	<i>RRC 465/2a</i>
	29	<i>RRC 463/1</i>	30	<i>RRC 463/1a</i>
	39	<i>RRC 363/1</i>	17	<i>RRC 363/1d</i>
Pièces gauloises	48	DVRNACOS/AVSCRO	72	Anépigraphé
	54	DVRNACOS/AVSCRO	73	Anépigraphé
	57	DVRNACOS/AVSCRO	74	Anépigraphé
	73	DVRNACOS ou NACVS/AVSCRO ou DONNVS	75	Anépigraphé

III - Pièces non-réappropriées par le musée Dauphinois

1- Les deniers républicains

N° 76 : Denier, ANTESTIA, Lucius Antestius Gragulus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 978 pl. 27/7 = *CRR* 451 = *RRC* 238/1 = *RSC* 9.

Atelier : Rome.

Date : 136 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,65 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : GRAG.

Développement : *Grag(ulus)*.

Traduction : Gragulus.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Sous le menton une marque de valeur XVI en monogramme. GRAG derrière la tête. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. (ANTE)S en monogramme sous le quadrigé. ROMA à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Antes(tius) / ROMA*.

Traduction : Lucius Intestins, Rome.

Description : Jupiter dans un quadrigé galopant à droite, tenant un sceptre long et les rênes de la main gauche et brandissant un foudre de la main droite.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 253 coins de droit et de 316 coins de revers. Au départ le denier été taillé à 4,51 g, mais à partir de la fin de la seconde guerre punique, il ne pèse plus que 3,5 g. Cette taille va subsister jusqu'à la réforme d'Auguste. Entre 141 et 134 av. J.-C. apparaît une nouvelle marque sur le denier qui vaut désormais 16 as au lieu de 10. Au denier est associé pour ce monnayage une série importante de bronzes : triens et six variétés de quadrants. Le monétaire pourrait être le

magistrat signalé en 129 av. J.-C. dans le décret du Sénat concernant les terres du Royaume de Pergame légué par Attale III en 133 av. J.-C.

N° 77 : Denier ATILIA, Marcus Atilius Serranus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 681 = *CRR* 398 b (2) = *RRC* 214 /1b = *RSC* 8.

Atelier : Rome.

Date : 148 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,50 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : SARAN.

Développement : *Saran(us)*.

Traduction : Saranus.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X sous le menton. SARAN derrière la tête. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : ROMA à l'exergue dans un cartouche ; M. ATILI au-dessus.

Développement : *M(arcus) Atili(us) / ROMA*.

Traduction : Marcus Atilius, Rome.

Description : Les Dioscures, Castor et Pollux (Les Gémeaux) à cheval, galopant à droite, nus avec le manteau flottant sur l'épaule, coiffés d'un bonnet surmonté d'une étoile, tenant chacun une javeline.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 61 coins de droit et de 76 coins de revers pour trois variétés. La marque X est une marque de valeur, elle signifie que ce denier, depuis sa création, est équivalent à 10 as. Pour ce monétaire, outre le denier nous avons une série de bronzes comprenant as, semis, triens, quadrans, sextans et uncia. La carrière de Marcus Atilius Serranus est mal connue. Il fut préteur en 174 av. J.-C., puis en 152 av. J.-C. il fut préteur en Espagne Ulérieure.

N° 78 : Denier, BAEBIA, Marcus Bæbius Tampilus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 938 = *CRR* 489 (1) = *RRC* 236/1a = *RSC* 12.

Atelier : Rome.

Date : 137 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,75 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : [TA]MPIL.

Développement : (*Ta*)mpil(us).

Traduction : Tampilus.

Description : tête de Rome à gauche, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X sous menton. TAMPIL derrière la tête.

Titulature du revers : [M. B]AEBI. Q. F. à l'exergue dans un cartouche ; ROMA au-dessus.

Développement : (*Marcus Baebius Q(uinti) f(ilius) / ROMA*).

Traduction : Marc Baebius, fils de Quintus, Rome.

Description : Apollon debout dans un quadriga galopant à droite, tenant un arc, une flèche et les rênes de la main droite et une branche.

Commentaire : poids léger. Pour ce denier, M. Crawford a relevé une estimation de 267 coins de droit et de 334 coins de revers pour six variétés de deniers. Ce type est complètement nouveau dans le monnayage républicain. Rome est tournée à gauche et Apollon fait son apparition au revers. Le nom du monétaire passe à l'exergue où il remplace ROMA qui est ici placé sous le quadriga. La présence d'Apollon au revers est peut-être liée à l'introduction des *ludi Apollinares* en 212 av. J.-C. où Quintus Bæbius Tampilus, un ancêtre de notre monnayeur, avait joué un rôle dans l'organisation de ces jeux.

La carrière de Marcus Baebius Tamphilus est mal connue. Tout ce que nous savons sur lui c'est qu'il est un homme politique et qui est le frère de Cnaeus Baebius Tamphilus *triumvir deducendae coloniae* (Sipontum) en 194 av. J.-C. et consul en 182 av. J.-C.

N° 79 : Denier, CAECILIA, Quintus Cæcilius Metellus Pius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 47 = *CRR* 751 (3) = *RRC* 374/2 = *RSC* 44.

Atelier : Italie du Nord.

Date : 81 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,95 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de *Pietas* diadémée à droite ; devant le visage une cigogne. Le sujet est bordé d'un contour en perles et pirouettes.

Titulature du revers : IMPER à l'exergue.

Développement : *Imperator*.

Traduction : Imperator.

Description : *Capis* et *lituus* à gauche ; le tout dans une couronne d'olivier.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 30 coins de droit et de 33 coins de revers. Quintus Cæcilius Metellus Pius reçut le titre d'imperator alors qu'il faisait campagne pour le compte de Sylla. Il sera d'ailleurs son collègue au consulat l'année suivante. Précédemment, ce denier était sensé avoir été frappé en Espagne et était daté de 79 av. J.-C. La cigogne était l'emblème de la Piété d'après H. Grueber. Ce type au droit rappelle que Quintus Cæcilius Metellus s'était vu décerner le titre de *Pius* en 99 av. J.-C. après avoir intercédé auprès du peuple afin de suspendre le bannissement qui frappait son père. Au revers, *capis* et *lituus*, instruments des pontifes font certainement référence au grand pontificat, (*pontifex maximus*) que Metellus revêtit en 82 av. J.-C.¹²².

¹²² *PW.*, III, 1264-1265, 22.

N° 80 : Denier, CALPURNIA, Lucius Calpurnius Piso Frugi



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 1898 var. = *CRR* 662 = *RRC* 340/1 = *RSC* 12.

Atelier : Rome.

Date : 90 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,65 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée d'Apollon à droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. PISO FRVGI / ROMA.

Développement : *L(ucius) Piso Frugi / ROMA.*

Traduction : Lucius Piso Frugi, Rome.

Description : un cavalier nu galopant à droite, tenant une palme. Un bouclier au-dessus. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Ce denier est daté de 59 av. J.-C. par M. Harlan¹²³, tandis que M. Crawford et D. Sear de 90 av. J.-C. Ce type de denier, comme ceux de Caius Vibius Pansa qui fut l'un des magistrats monétaires de 90 av. J.-C., nous montre un buste d'Apollon lauré à droite. Extrêmement courant, il présente un nombre de combinaisons de coins important avec plus de 300 variétés. Nous avons ici une association plus rare : une lettre au droit associée à une autre lettre au revers. Ce monnayage complexe fut le principal outil monétaire dans le cadre de la guerre Sociale qui opposa Rome à ses alliés latins regroupés dans la confédération Marsique à partir de 90 av. J.-C. Le choix du droit et du revers rappellent que le préteur Lucius Calpurnius Piso, ancêtre du monnayeur, institua les Jeux Apolloniens en 212 av. J.-C. Ce type sera copié et repris en 67 av. J.-C. par Caius Calpurnius Piso, le fils de Lucius.

¹²³ HARLAN (M.), *Roman*, chap. 7, p. 44.

N° 81 : Denier, CARISIA, Titus Carisius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 4063, pl. 50/3 = *CRR* 983 (4) = *RRC* 464 /1 = *RSC* 10.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,96 g. par pièce.

Titulature du droit : anépigraphie.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Description : tête de la Sibylle Hérophile à droite, les cheveux coiffés en chignon.

Titulature du revers : T. CARISIVS// III. VIR.

Développement : *T(itus) Carisius Triumviri.*

Traduction : Titus Carisius triumvir monétaire.

Description : Sphinx assis à droite.

Commentaire : ce revers est favorable à César et aux origines troyennes supposées de la *gens Julia* (Vénus et Énée). Gergis de Troade passait pour être la cité d'origine de la Sibylle d'Aphrodite, Hérophile, prêtresse aux pouvoirs divinatoires. Sa tombe se trouvait dans le temple d'Apollon à Gergis et c'est peut-être son buste qui figure sur les monnaies comme sur certains bronzes. Au revers des monnaies de Gergis figure le Sphinx comme sur notre denier. Attale I^{er} de Pergame transplanta les habitants de Gergis près des sources du Caïcos. Un siècle plus tard, les romains donnèrent le territoire de l'ancienne Gergis à Ilium, la cité construite sur les restes de Troie. Auguste réutilisera cette iconographie pour de magnifiques deniers et cistophores de l'atelier de Pergame¹²⁴.

Le collège monétaire de 46 av. J.-C. comprend trois monétaires : Manlius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Pætus. Titus Carisius exalte dans son iconographie monétaire les origines de César et participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année là. Vercingétorix, après avoir participé au triomphe de l'imperator, est étranglé à la

¹²⁴ *RIC* II, 1, pl. 9/512 et 10/527.

Mamertine. La carrière de Titus Carisius est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 82 : Denier, CARISIA, Titus Carisius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 4.

Références : *BMCR* 4067 = *CRR* 984 (3) = *RRC* 464 /3b = *RSC* 5.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,77 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : ROMA.

Développement : *Roma*.

Traduction : Rome.

Description : tête de Rome casquée à droite. Le casque orné d'une palmette et surmonté d'une courte crête. Elle est parée de boucle d'oreille.

Titulature du revers : T. CARIS.

Développement : *T(itus) Caris(ius)*

Traduction : Titus Carisius.

Description : corne d'abondance placée sur un globe entre un sceptre à gauche et un gouvernail à droite ; le tout dans une couronne de laurier.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 102 coins de droit et de 113 coins de revers. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Le droit de ce denier rappelle les premières pièces de la République avec la tête casquée de Rome. Le revers exalte la domination de Rome sur terre et sur mer et rappelle peut-être aussi le quadruple triomphe de César sur ses ennemis. Le sceptre représente le pouvoir terrestre des armées, le gouvernail le pouvoir maritime de la flotte. La corne d'abondance placée sur le globe symbolise le bonheur et la prospérité universelle.

Le collège monétaire de 46 av. J.-C. comprend trois monétaires : Manius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Pætus. Titus Carisius exalte dans son iconographie monétaire les origines de César et participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Vercingétorix, après avoir participé au triomphe de l'imperator, est étranglé à

la Mamertine. La carrière de Titus Carisius est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 83 : Denier, CARISIA, Titus Carisius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 4071, pl. 52/7 = *CRR* 985 (2) = *RRC* 464/5 = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,96 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : très bon état.

Titulature du droit : S. C.

Développement : *S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : avec l'accord du Sénat.

Description : buste de Victoria à droite. Les cheveux coiffés en chignon et parée de collier et de boucle d'oreille.

Titulature du revers : T. CARI[SI] à l'exergue.

Développement : *T(itus) Carisi(us)*.

Traduction : Titus Carisius.

Description : Victoire dans un quadriga galopant à droite, tenant une couronne de la main droite et les rênes de la main gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 186 coins de droit et de 207 coins de revers. Le droit et le revers font référence aux récentes victoires de César en Afrique contre le parti républicain. Pour ce denier, il existe deux versions différentes avec ou sans S.C au droit et avec un quadriga ou un bige au revers. La mention de *Senatus Consulto* au droit semble indiquer que le magistrat monétaire a obtenu une autorisation du Sénat afin de compléter l'émission au moment où César va licencier une partie des vétérans et leur verser une prime en numéraire et en terre, *honestia missio*.

Le collègue monétaire de 46 av. J.-C. comprend trois monétaires : Manius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Titus Carisius exalte dans son iconographie monétaire les origines de César et participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Vercingétorix, après avoir participé au triomphe de l'imperator, est étranglé à

la Mamertine. La carrière de Titus Carisius est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 84 : Denier, CASSIA, Caius Cassius Longinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR*, 1032 pl. 28/11 = *CRR*, 502 (2) = *RRC*, 266/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 126 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,75 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur XVI en monogramme et une urne de vote derrière la tête. Le sujet est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. (ANTE)S en monogramme sous le quadriga. ROMA à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Antes(tius) / ROMA*.

Traduction : Lucius Antestius / Rome.

Description : Jupiter dans un quadriga galopant à droite, tenant un sceptre long et les rênes de la main gauche et brandissant un foudre de la main droite.

Commentaire : ce denier est daté de 53 av. J.-C. par M. Harlan¹²⁵ au lieu de 126 par M. Crawford et D. Sear. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 253 coins de droit et de 316 coins de revers. Entre 141 et 134 av. J.-C. apparaît une nouvelle marque sur le denier qui vaut désormais 16 as au lieu de 10. Au denier est associé pour ce monnayage une série importante de bronzes : triens et six variétés de quadrans. Le monétaire pourrait être le magistrat signalé en 129 av. J.-C. dans le décret du Sénat concernant les terres du Royaume de Pergame légué par Attale III en 133 av. J.-C.

¹²⁵ HARLAN (M.), *Roman*, chap. 23, p. 143.

N° 85 : Denier, CASSIA, Lucius Cassius Cæcianus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 1739 = *CRR* 594 (2) = *RRC* 321/1 = *RSC* 4.

Atelier : Rome.

Date : 102 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,9 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : CÆICI(AN) en monogramme, marque de contrôle : G pointé.

Développement : *Cæcianus*.

Traduction : Caecianus.

Description : buste drapé de Cérès à gauche, couronnée d'épis. Une marque de contrôle (G pointé) placée au-dessus de la tête.

Titulature du revers : L. CASSI / marque de contrôle : P pointé.

Développement : *L(ucius) Cassi(us) / P*.

Traduction : Lucius Cassius.

Description : paire de bœufs sous le joug à gauche. Une lettre de contrôle, P pointé, placée au-dessus.

Commentaire : M. Crawford fait remarquer que le système de marquage des coins est très élaboré pour ce type de deniers¹²⁶ : A au droit est associé au X au revers, B avec V, C avec T, etc... . Le cognomen Cæcianus semble réservé à la *gens* Cassia. Le revers fait certainement référence à une fondation de ville par un ancêtre de ce monétaire.

¹²⁶ Voir *RRC*, p. 325.

N° 86 : Denier, CASSIA, Lucius Cassius Longinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3152, pl. 41/20 = *CRR* 779 (2) = *RRC* 386/1 = *RSC* 6.

Atelier : Rome.

Date : 78 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête imberbe de Bacchus (Liber) à droite, coiffée de la couronne de vigne avec un thyrses transversal sur l'épaule.

Titulature du revers : L. CASSI. Q. F.

Développement : *L(ucius) Cassi(us) Q(uinti) F(ilius)*.

Traduction : Lucius Cassius fils de Quintus.

Description : tête de Proserpine (Libera) à gauche, coiffée de la couronne de vigne.

Commentaire : poids léger. Les portraits de Liber et de Libera sont liés à l'érection en 493 av. J.-C. d'un temple, dédié à Cérès, à Liber et Libera, placé sur l'Aventin près du Cirque Maxime par Spurius Cassius. Une fête, les Liberalia, en l'honneur du dieu Liber Pater et de Libera, avait lieu le 17 mars avec des sacrifices aux deux dieux et à Cérès. Cette célébration n'est pas très éloignée du Printemps. Il semble que le temple de Cérès, *Ædes Cereris* ait bénéficié de la protection de la *gens* et soit devenu le temple des libertés de la plèbe où étaient déposés les décrets du Sénat pour vérification auprès des tribuns de la plèbe.

Il semble bien que Lucius Cassius Longinus soit le membre de la *gens* Cassia qui fut préteur en 66 av. J.-C. candidat au consulat pour 63 av. J.-C., il fut englobé dans la conjuration de Catilina dénoncée par Cicéron et pour laquelle il fut exécuté en 60 av. J.-C.

N° 87 : Denier, CASSIA, Lucius Cassius Longinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR*, 3933 = *CRR*, 935(2) = *RRC*, 413/01 = *RSC* 10.

Atelier : Rome.

Date : 63 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphé.

Description : tête voilée de Vesta à gauche ; derrière, la *kylix* ou le *cymbium* (vase à deux anses à boire) et une lettre devant, (S).

Titulature du revers : LONGIN. III. V.

Développement : *Longin(us) triumvir*.

Traduction : Longinus triumvir monétaire.

Description : citoyen debout à gauche, déposant un bulletin de vote inscrit V (*Vti rogas*) dans une ciste qui sert d'urne.

Commentaire : poids lourd. Ce denier est daté de 60 av. J.-C. par M. Harlan¹²⁷ au lieu de 63 par M. Crawford et D. Sear. Il commémore la mémoire de L. Cassius Ravilla qui proposa, en 137 av. J.-C., une nouvelle méthode pour décompter les voix dans le cadre de la *lex Cassia tabellaria*. Le V inscrit sur le bulletin indiquait que l'on votait oui (*Vti rogas*). Si le vote était négatif, on déposait une tablette inscrite A pour *antiquo* (je vote contre).

Il semble bien que Lucius Cassius Longinus soit le membre de la *gens* Cassia qui fut préteur en 66 av. J.-C. candidat au consulat pour 63 av. J.-C., il fut englobé dans la conjuration de Catilina dénoncée par Cicéron et pour laquelle il fut exécuté en 60 av. J.-C.

¹²⁷ HARLAN (M.), *Roman*, chap. 6, p. 39.

N° 88 : Denier, CASSIA, Quintus Cassius Longinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3873 = *CRR* 916 = *RRC* 428/3 = *RSC* 7.

Atelier : Rome.

Date : 55 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée du Génie du peuple romain, les cheveux longs ; derrière, un sceptre.

Titulature du revers : Q. CASSIVS.

Développement : *Q(uintus) Cassius*.

Traduction : Quintus Cassius.

Description : aigle debout à droite sur un foudre, les ailes déployées, entre un *lituus* dans le champ à gauche et un *capis* (vase) dans le champ à droite.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 126 coins de droit et de 140 coins de revers. Le revers fait référence à l'imperium (aigle sur un foudre). Le *lituus* et le *capis* sont les instruments des collègues sacerdotaux des pontifes, ils ont aussi un rapport sacré avec le même *imperium*. Pour M. Crawford, le revers pourrait avoir un rapport avec la *lex Cassia* de 104 av. J.-C. L'explication que donne M. Crawford concernant le revers n'est pas convaincante. Si tout simplement notre denier marquait le rétablissement de Ptolémée XII Theos Philopator (80-58 et 55-51 av. J.-C.) sur le trône d'Égypte en 55 av. J.-C. L'aigle figure sur de très nombreuses monnaies lagides.

Historique : ce monétaire, peut-être un cousin de Caius Cassius, l'un des principaux assassins de César. Il est évoqué par Cicéron dans une lettre à Atticus. Cassius Longinus fut questeur en 52 av. J.-C., choisi par Pompée, et il remplit sa charge en même temps que Marc Antoine, candidat de César pendant que Pompée était Consul avec Metellus Scipio. Tribun de la plèbe en 49 av. J.-C., encore une fois avec Marc Antoine, partisan de Pompée, Quintus Cassius

Longinus rallia César et dut s'enfuir de Rome en 49 av. J.-C. déguisé en esclave. Il suivit ensuite César en Grèce puis en Espagne et reçut un commandement important dont il ne se montra pas digne et dut s'enfuir.

N° 89 : Denier, CIPIA, Marcus Cippius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 522 = *CRR* 546 (1) = *RRC* 289/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 115/114 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,8 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : M. CIPI. M. F.

Développement : *M(arcus) Cipi(us) M(arci) F(ilius)*.

Traduction : Marc Cippius fils de Marc.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur (X) derrière la tête. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : ROMA à l'exergue.

Développement : *ROMA*.

Traduction : ROME.

Description : bige galopant à droite, conduit par Victoire, tenant une palme de la main droite et les rênes de la main gauche ; sous l'attelage, un gouvernail.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 535 coins de droit et de 669 coins de revers ce qui en fait l'une des émissions les plus importantes de la République Romaine avec une estimation de production comprise entre un et deux millions de deniers frappés. Les flans de ces deniers sont toujours étroits, 15 à 17 mm. Nous n'avons pas d'explication sur la présence du gouvernail couché sous l'attelage, mais il figure comme tel sur des quadrans et des as du même monétaire. La *gens* Cippia, d'origine assez obscure semble plébéienne. Notre personnage pourrait être celui qui était surnommé par ses contemporains le « ronfleur » facilitant ainsi les adultères de sa femme et vérifiant le proverbe : *Non omnibus dormio*.

N° 90 : Denier, CLAUDIA, Caius Claudius Pulcher



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 1288 = *CRR* 569 (2) = *RRC* 300/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 110/109 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,83 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé, surmonté d'une courte crête, couvrant en partie la nuque. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : C. PVLCHER.

Développement : *C(aius) Pulcher*.

Traduction : Caius Pulcher.

Description : Victoire dans un bige au pas à droite tenant les rênes de la main droite et une couronne de la main gauche.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation totale de 305 coins de droit et de 381 coins de revers. D'après lui, le monétaire pourrait être Caius Claudius Pulcher, consul en 92 av. J.-C¹²⁸.

¹²⁸ Voir *RRC* 300/1.

N° 91 : Denier serratus, CLAUDIA, Tiberius Claudius Nero



Références : *BMCR* 3097 ; 3100 ; 3114 = *CRR* 770 a (2) = *RRC* 383/1 = *RSC* 5.

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Atelier : Rome.

Date : 79 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,2 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : S. C.

Développement : *S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : le Sénat romain.

Description : buste diadémé et drapé de Diane à droite avec l'arc et le carquois sur l'épaule.

Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : TI. CLA (VD.) TI. F / (AP.) N à l'exergue.

Développement : *Ti(berius) Claud(ius) Ti(berii), F(ilius) Ap(pii) N(epos)*.

Traduction : Tibère Claude fils de Tibère petit-fils d'Appius.

Description : Victoire dans un bige galopant à droite, tenant une couronne de la main droite et une longue palme et les rênes de la main gauche ; au-dessous des chevaux, L. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 164 coins de droit et de 182 coins de revers. Le recours au buste de Diane rappelle l'origine Sabine de la *gens Claudia*. Il est inspiré par le denier d'Aulus Postumius Albinus frappé en 81 av. J.-C. La victoire au revers rappelle peut-être les exploits de Caius Claudius Nero, ancêtre du monnayeur qui combattit Hannibal et Hasdrubal lors de la seconde guerre Punique et se vit décerner le Triomphe. Pour les revers, il existe deux systèmes de numérotation des coins de revers avec ou sans A. Les coins de revers sont numérotés de I à CLXX. Nous avons ici le coin de revers n° 42. Ce denier est dentelé (*serratus*) pour éviter le fourrage des espèces qui

ruinaient les détenteurs de monnaies. Ce denier appartient à une série qui comprend aussi le denier de Caius Nævius Balbus¹²⁹.

En 79 av. J.-C., Appius Claudius Pulcher fut l'un des deux consuls de l'année, parent peut-être de notre monétaire. Il faut peut-être l'identifier comme le personnage qui servit avec Pompée en 67 av. J.-C. dans la lutte contre les pirates. Ce Tiberius Claudius Nero serait alors le grand-père de l'empereur Tibère.

¹²⁹ Voir *RRC* 382/1

N° 92 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paestus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 4090 = *CRR* 992 = *RRC* 465/4 = *RSC* 6.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 4 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : PAETI.

Développement : *Paeti*.

Traduction : Paeti.

Description : tête diadémée de Vénus à gauche. Elle est parée de collier et de boucle d'oreille.

Titulature du revers : C. CONSIDI à l'exergue.

Développement : *C(aius) Considi(us)*.

Traduction : Caius Considius.

Description : Victoria dans un quadriga galopant à gauche, tenant une couronne de la main droite, une palme et les rênes de la main gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 63 coins de droit et de 70 coins de revers. Ce type est plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Le collège monétaire de 46 av. J.-C. comprend trois monétaires : Manlius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Il semble que Caius Considius Paetus ait été favorable aux pompéiens et qu'il fut pardonné par César. Il participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Vercingétorix, après avoir participé au triomphe de l'imperator, est étranglé à la Mamertine. La carrière de Caius Considius Pætus est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 93 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paestus



www.acsearch.fr

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 4090 = *CRR* 993 = *RRC* 456/4 = *RSC* 6.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,60 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : PAETI.

Développement : *Pae(s)t(us)*.

Traduction : Paestus.

Description : tête diadème et lauréat de Vénus gauche. Elle est parée de collier et de boucle d'oreille.

Titulature du revers : C. CONSIDI à l'exergue.

Développement : *C(aius) Considi(us)*.

Traduction : Caius Considius.

Description : Victoria dans un quadriga galopant à gauche, tenant une couronne de la main droite, une palme et les rênes de la main gauche.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 63 coins de droit et de 70 coins de revers. Ce type est plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Le collège monétaire de 46 av. J.-C. comprend trois monétaires : Manlius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Il semble que Caius Considius Paetus ait été favorable aux pompéiens et qu'il fut pardonné par César. Il participe à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Vercingétorix, après avoir participé au triomphe de l'imperator, est étranglé à la Mamertine. La carrière de Caius Considius Pætus est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 94 : Denier, CORDIA, Manius Cordius Rufus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 4042, pl. 51/15 = *CRR* 978 c (3) = *RRC* 463 /2 = *RSC* 4.

Atelier : Rome.

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,85 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : RVFVS.

Développement : *Rufus*.

Traduction : Rufus.

Description : Casque corinthien à droite, surmonté d'une chouette debout à droite..

Titulature du revers : (MN). CORDIVS.

Développement : *M(a)n(ius) Cordius*.

Traduction : Manius Cordius.

Description : Égide avec tête de Méduse en son centre.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 51 coins de droit et de 57 coins de revers. La *gens* Cordia était originaire de Tusculum où les Dioscures étaient honorés. Le droit et le revers se rapportent au culte de Minerve. Le collège monétaire de 46 av. J.- C. comprend trois monétaires : Manius Cordus Rufus, Titus Carisius et Caius Considius Paetus. Manius Cordus Rufus a participé à la célébration du quadruple triomphe de César cette année-là. Sa carrière est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 95 : Denier, CORNELIA, Publius Cornelius Sulla



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 828 = *CRR* 386 (2) = *RRC* 205/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 151 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,85 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle porte collier et boucle d'oreille. Une marque de valeur X derrière la nuque.

Titulature du revers : ROMA à l'exergue dans un cartouche ; P. S(VL)A au-dessus du cartouche.

Développement : *Roma / P[ublius] [Cornelius] Sula.*

Traduction : Rome, Publius Cornelius Sulla.

Description : Victoire dans un bige allant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la gauche.

Commentaire : poids léger. Pour les deniers de ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 84 coins de droits et 104 coins de revers. Ce type semble en fait beaucoup plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux. Le monétaire appartient à l'illustre *gens Cornelia*. M. Crawford, évoque plusieurs hypothèses pour ce personnage qui pourrait être l'oncle ou le grand-père du dictateur Sylla (138-78 av. J.-C.), né vers 180 av. J.-C. rappelant qu'un ancêtre éponyme de la *gens* fut préteur en 186 av. J.-C.¹³⁰

¹³⁰ Voir *RRC*, p. 250.

N° 96 : Denier, CORNELIA, Cneius Cornelius Lentulus Marcellinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 6.

Références : *BMCR* 2440 = *CRR* 702 (2) = *RRC* 345/1 = *RSC* 50a.

Atelier : Rome.

Date : 88 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,83 g. par pièces

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : buste héroïque casqué de Mars à droite, vu de trois quarts en arrière, tenant une lance transversale et le *parazonium* dont seule l'extrémité est visible. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : CN. LENTV à l'exergue.

Développement : *Cn(aeus) (Cornelius) Lentu(lus)*.

Traduction : Cneius Cornelius Lentulus.

Description : Victoire dans un bige allant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la gauche. Pour ce denier, M. Crawford donne une estimation de 91 coins de droit et de 116 coins de revers.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 615 coins de droit et de 683 coins de revers représentant une production totale comprise entre un et demi et deux millions de deniers. Le *parazonium* était le glaive court attaché au ceinturon des tribuns et des officiers supérieurs et qui était porté à gauche. Droit et revers doivent faire référence aux victoires de Marcus Claudius Marcellus en Sicile et à la prise de Syracuse en 212 av. J.-C. lors de la seconde guerre Punique (221-202 av. J.-C.). Marcellus, qui fut cinq fois consul avait demandé, à ses troupes d'épargner le grand savant, Archimède, qui fut néanmoins tué, au grand désespoir du général. Ce denier pourrait aussi être lié aux victoires romaines dans la guerre Sociale. Outre le denier, nous avons pour ce monétaire, le quinaire, l'as et le semis.

N° 97 : Denier, CORNELIA, Faustus Cornelius Sylla



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3909 = *CRR* 884 = *RRC* 426 /3 = *RSC* 63.

Atelier : Rome.

Date : 56 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : S. C.

Développement : *S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : avec l'accord du Sénat.

Description : buste lauré, diadémé et drapé de Vénus à droite vu de trois quarts en arrière avec le sceptre sur l'épaule.

Titulature du revers : (FAVSTVS) en monogramme à l'exergue.

Développement : *Faustus*.

Traduction : Faustus.

Description : trois trophées entre un *capis* (vase) et un *lituus*.

Commentaire : poids lourd. Ce denier est daté de 55 av. J.-C. par M. Harlan¹³¹ au lieu de 56 par M. Crawford et D. Sear. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation inférieure à trente coins de droit et inférieure à trente-trois coins pour le revers. Ce denier est en fait beaucoup plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux.

Faustus Cornelius Sylla est le fils de Sylla, dictateur en 81 av. J.-C. et de Metella, sa quatrième femme. Né en 86 av. J.-C., il reçut avec sa sœur jumelle, les prénoms de Fausta et de Faustus. Le revers fait directement référence au triple Triomphe de Pompée le 28 septembre 61. Faustus était le gendre de Pompée dont il avait épousé la fille Pompeia ; le vase à sacrifice et le *lituus* font peut-être référence au grand pontificat dont César avait été revêtu en 63 av. J.-C. Pompée et César étaient alliés, le premier ayant épousé la fille du second, Julia en 59 av. J.-C. Ce denier était précédemment daté de 61 av. J.-C. M. Harlan le date de 55

¹³¹ HARLAN (M.), *Roman*, chap. 16, p. 100.

avant J.-C. Pour M. Crawford, les instruments pontificaux font référence à l'augurat de Pompée, mais en fait, ces instruments pourraient rappeler l'augurat de Sylla, père de Faustus, et en commémorer le vingt-cinquième anniversaire comme le triple trophée rappellerait les quinquennalia du triple triomphe de Pompée. Au droit, Vénus, déesse de l'amour, était la déesse tutélaire de Sylla, rien d'étonnant que son fils y fasse référence.

N° 98 : Denier serratus, COSCONIA, Lucius Cosconius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 1189 = *CRR* 521 = *RRC* 282/2 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 118 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : L COS-C-O M F / marque de valeur : X.

Développement : *L(ucius) Cosco(nius) M(arci) F(ilius) / X.*

Traduction : Lucius Cosconius fils de Marcus, X.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X derrière la tête.

Titulature du revers : L. LIC. CN. DOM à l'exergue.

Développement : *L(ucius) L(icinius) / Cn(æus) Dom(itius).*

Traduction : Lucius Licinius, Cneius Domitius.

Description : bige galopant à droite, conduit par Bituit, brandissant une lance de la main droite, et tenant un bouclier, le carnyx et les rênes de la main gauche.

Commentaire : poids léger. À propos de cet exemplaire : l'argent est légèrement cristallisé. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 37 coins de droit et de 46 coins de revers. Ce denier semble beaucoup plus rare que ne le laisse présager l'estimation du nombre de coins. Ce denier, qui appartient à une série monétaire qui en comporte cinq, est très important pour l'histoire de la *Provincia* et de la Gaule et se trouve être l'un des plus rares.

Quintus Fabius Maximus et Cnæus Domitius Ahenobarbus, respectivement consuls en 122 et 121 av. J.-C., remportèrent une brillante victoire sur les troupes coalisées des Allobroges et des Arvernes commandées par le roi arverne Bituit en 121 av. J.-C. ce qui mit d'ailleurs fin à l'empire arverne, fit entrer les Allobroges dans l'orbite romaine comme tribu cliente et amena les *civitates* gauloises à s'émanciper de la tutelle arverne. L'éclatement de la

Gaule en de multiples entités devait permettre à Rome d'établir une paix durable dans la nouvelle province organisée à partir de 118 av. J.-C. et de « diviser pour mieux régner ». Bituit, fait prisonnier, participa au triomphe de Quintus Fabius Maximus, son vainqueur, dans son propre chariot en argent massif, avant d'être exécuté par strangulation comme le voulait la tradition.

N° 99 : Denier, FABIA, Quintus Fabius Labeo



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 494, pl. 93/1 = *CRR* 532 (1) = *RRC* 273/1.

Atelier : Rome ou Italie.

Date : 124 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : ROMA / LABEO.

Développement : ROMA / Labeo.

Traduction : Rome, Labeo.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X sous menton.

Titulature du revers : Q. FABI à l'exergue.

Développement : *Q(uintus) Fabi(us)*.

Traduction : Quintus Fabius.

Description : Jupiter dans un quadriga galopant à droite tenant un foudre de la main droite et un long sceptre de la main gauche ; au-dessous du cartouche, un rostre de navire tourné à gauche.

Commentaire : poids léger. Frappé en 124 av. J.-C. à un moment où les romains sont en guerre contre les Allobroges et les Arvernes, ce type de denier a pu circuler en Gaule, mais ne semble pas y avoir été imité. Alors que le denier vaut 16 as depuis 136 av. J.-C., la marque de valeur anachronique au droit est inscrite X pour 10 as. C'est la dernière apparition de cette marque X sur le denier qui, d'après D. Sear, était devenue plutôt un ornement qu'un signe de valeur. Au revers, le rostre de navire, rappelle la victoire de Quintus Fabius Labeo, ancêtre du monétaire, sur Antiochus III de Syrie (223-187 av. J.-C.) en 191 av. J.-C. Ce dernier commandait la flotte qui opéra en Crète et en Macédoine. Fabius sera ultérieurement consul en 183 av. J.-C.

Quintus Fabius Labeo appartenait à l'importante *gens* Fabia. Il serait le Fabius cité par Cicéron d'après H. Grueber ce qui semble improbable. En 124 av. J.-C., Caius Gracchus revêtit son premier tribunat le 10 décembre. En Gaule, les romains doivent combattre les Arvernes et les Allobroges. Caius Cassius Longinus et Caius Sextius Calvinus furent consuls.

N° 100 : Denier, FANNIA, Marcus Fannius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 468, pl. 92/9 = *CRR* 419 (1) = *RRC* 275/1.

Atelier : Rome ou Italie.

Date : 123 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,85 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : ROMA.

Développement : ROMA.

Traduction : Rome.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X sous menton. ROMA derrière la tête.

Titulature du revers : M. F(AN). C. F.

Développement : *M(arcus) Fan(nius) C(aii) F(ilius)*.

Traduction : Marc Fannius fils de Caius.

Description : Victoire dans un quadriga galopant à droite tenant une couronne de la main droite et les rênes de la main gauche.

Commentaire : poids léger. À ce denier, sont aussi associés un semis et un quadrans. Ce denier est à mettre en corrélation avec celui de Caius Porcius Cato, l'autre monétaire, de 123 av. J.-C. avec une victoire au revers. Au droit, la marque de valeur X prend place sous le menton de Rome et caractérise les émissions de 124 à 120 av. J.-C. Pour D. Sear, il s'agit seulement d'un ornement décoratif appartenant à la typologie monétaire.

Historique : un Caius Fannius fut tribun de la plèbe en 187 av. J.-C. et l'un de ses homonymes fut consul en 122 av. J.-C. Marcus Fannius est le seul membre de la *gens* Fannia à avoir monnayé. Il ne peut en aucun cas être le fils du premier. Il se pourrait qu'il fut le fils du second, le consul, ce qui impliquerait qu'un Marcus Fannius s'intercale entre les Caius Fannius. Cette dernière hypothèse justifierait alors l'utilisation du *praenomen* Marcus par notre monétaire.

N° 101 : Denier, FANNIA, Marcus Fannius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 2465 = *CRR* 717 a = *RRC* 351/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 86 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,85 g.

État de conservation selon H. Muller : fruste.

Titulature du droit : AED. PL.

Développement : *Aed(iles) Pl(ebei)*.

Traduction : édiles plébiens.

Description : buste drapé de Cérès à droite, coiffée d'une couronne d'épis.

Titulature du revers : PA / M. FAN. L. CR+.

Développement : *P(ublico) A(rgento) / M(arcus) Fan(nius) L(ucius) Cr(itonius)*.

Traduction : argent public, Marcus Fannius Lucius Critonius.

Description : deux édiles assis à droite sur un *subsellium* (banc), vêtus de la toge ; dans le champ à droite, un épi de blé.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 22 coins de droit et de 24 coins de revers. Ce type de denier est beaucoup plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux. Nous ne connaissons pas la carrière de Lucius Critonius, mais nous savons que Marcus Fannius sera ultérieurement préteur en 80 av. J.-C. Le droit et le revers font référence à la fonction des deux édiles plébéiens et au rôle qu'il tenait dans la distribution de grains à Rome. L'émission est exceptionnelle comme le fait remarquer D. R. Sear qui rappelle que la distribution fut effectuée avec l'argent public qui fut prélevé sur les réserves du Sénat. De son côté, M. Crawford émettait l'idée que cet argent aurait pu provenir des libéralités de Ptolémée X Alexandre, pharaon d'Égypte.

N°102 : Denier, FARSULEIA, Lucius Farsuleius Mensor



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3303 = *CRR* 789 (2) = *RRC* 392/1b = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,8 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : MENSOR / S.C.

Développement : *Mensor S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : Mensor par Décret du Sénat.

Description : buste diadémé et drapé de *Libertas* à droite, portant boucles d'oreille et collier. Derrière, un bonnet de liberté ; le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Titulature du revers : L. FARSVLEI à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Farsulei(us)*.

Traduction : Lucius Farsuleius.

Description : Rome à droite, invitant un personnage vêtu d'une toge à monter sur le char. Elle est casquée et vêtue d'un drap long. Elle tient une longue javeline de la main gauche ; au-dessous du quadrigé, marque de contrôle LXXV. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 36 coins de droit et de 40 coins de revers. Le système de numérotation est assez complexe et va de I à CXVII (1 à 117) avec plusieurs coins possibles pour un même chiffre et de nombreux numéros non utilisés. Le type doit faire allusion à l'adoption de la *lex Julia* en 90 av. J.-C. qui donna le droit de citoyenneté à tous les Latins. Certains voient dans la représentation de Rome, Mars, dieu de la Guerre, et des militaires se réconciliant avec les civils (personnage en toge) à cause de la présence d'un scorpion sur certains exemplaires. Celui-ci correspondrait à la maison astrologique du dieu de la Guerre. D'autre part, le thème de la Liberté est récurrent au moment où une partie de la population plaide pour un rétablissement des pouvoirs des

tribuns de la plèbe supprimés par Sylla en 88 av. J.-C. La carrière de Lucius Farsuleius Mensor est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

N° 103 : Denier, FLAMINIA, Lucius Flaminius Chilo



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 537, pl. 93/20 = *CRR* 540 (2) = *RRC* 302/1.

Atelier : Rome.

Date : 109/108 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : ROMA.

Développement : ROMA.

Traduction : ROME.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur X sous le menton et ROMA derrière la tête. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : [CILO] à l'exergue ; au-dessus, L. FLAM[INI].

Développement : L(ucius) Flam(inius) / (Cilo).

Traduction : Lucius Flaminius Chilo.

Description : Victoire dans un bige galopant, brandissant une couronne de la main droite et tenant les rênes de la main gauche.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 527 coins de droit et de 659 coins de revers. Le revers commémore peut-être la victoire de Caius Flaminius sur des gaulois de Gaule Cisalpine en 223 av. J.-C quand il était consul avec Publius Furius Philus. Caius Flaminius devait trouver la mort à la bataille du lac Trasimène en essayant d'arrêter Hannibal. Lucius Flaminius Chilo, Lucius Memmius et Quintus Lutatius Cerco sont associés dans le monnayage des années 109-108 av. J.-C.

N° 104 : Denier, FONTEIA, Publius Fonteius Capito



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3851 = *CRR* 900 = *RRC* 429/1 = *RSC* 17.

Atelier : Rome.

Date : 55 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : P. FONTEIVS. P. F - CAPITO. III. VIR.

Développement : *P(ublius) Fonteius / P(ublili) / F(ilius) Capito triumvir.*

Traduction : Publius Fonteius fils de Publius Capito triumvir monétaire.

Description : buste casqué et drapé de Mars à droite vu de trois quarts en avant avec le trophée sur l'épaule.

Titulature du revers : (MN) - FONT. TR. - MIL.

Développement : *M(a)n(ius) Font(eius) / Tr(ibunus) Mil(itum).*

Traduction : Manius Fonteius, tribun militaire.

Description : cavalier bondissant à droite, tenant une javeline de la main droite et terrassant deux guerriers gaulois.

Commentaire : poids lourd. Ce denier est daté de 54 av. J.-C. par M. Harlan¹³² au lieu de 55 par M. Crawford et D. Sear. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 96 coins de droit et de 107 coins de revers. Ce denier rappelle les exploits de Mn. Fonteius qui avait été gouverneur de Gaule Narbonnaise entre 76 et 73 av. J.-C. La carrière de Publius Fonteius Capito est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

¹³² HARLAN (M.), *Roman*, chap. 21, p. 134.

N° 105 : Denier, FULVIA, Cneius Fulvius, Marcus Calidius, Quintus Metellus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 474 = *CRR* 539a = *RRC* 284/1a = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 117/116 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : ROMA.

Développement : ROMA.

Traduction : Rome.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Sous le menton une marque de valeur XVI en monogramme. ROMA derrière la tête. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : M. CALID / Q. MET. CN FL.

Développement : *M(arcus) Calid(ius) / Q(uintus) Met(ellus) Cn(eius) F(u)l(vius)*.

Traduction : Marc Calidius, Quintus Metellus Cneius Fulvius.

Description : Victoire dans un bige galopant à droite tenant une couronne de la main droite et les rênes de la main gauche.

Commentaire : poide léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 107 coins de droit et de 134 coins de revers. Parmi les trois monétaires, Marcus Calidius est peut-être le père de Quintus Calidius, préteur en 79 av. J.-C. Quant à Quintus Metellus, il pourrait s'agir de Quintus Caecilius Metellus Numidicus, consul en 109 av. J.-C., mais plutôt Quintus Caecilius Metellus Nepos, qui lui est consul en 98 av. J.-C. M. Crawford ne fournit aucune information sur le troisième membre du collège monétaire, Cneius Fulvius. L'un des deux consuls de l'année 117 av. J.-C. fut L. Caecilius Q. f. Metellus Diadematus et il appartenait à la famille patricienne des Caecilia, comme l'un des trois monnayeurs.

N° 106 : Denier, FURIA, Marcus Furius Philus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCRR* 555, pl. 94/5 = *CRR* 529 (1) = *RRC* 281/1 = *RSC* 18.

Atelier : Rome.

Date : 119 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : M. FOVRI. L. F.

Développement : *M(arci) Fouri(i) / L(ucii) F(ili)*.

Traduction : À Marc Furius, fils de Lucius.

Description : tête de Janus. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : ROMA verticalement derrière la victoire / PHILI en monogramme à l'exergue.

Développement : *ROMA / Phili*.

Traduction : Rome / Philus.

Description : Victoire debout à gauche, tenant un sceptre transversal de la main droite et couronnant un trophée gaulois de la gauche ; aux pieds du trophée, deux carnyx et deux boucliers gaulois.

Commentaire : poids léger. Le nom du magistrat s'écrit Fouria, pour Furia. Pour S. Scheers, ce type pourrait constituer le prototype du monnayage suession¹³³ à la tête janiforme et au lion. Au revers, les attributs sont gaulois : boucliers, casque, cuirasse, deux carnyx et peut-être une enseigne. La marque de valeur ne figure pas sur ce denier. La représentation de la tête de Janus est relativement rare sur le monnayage d'argent. Elle était utilisée pour l'as de bronze, coulé d'abord, puis frappé ensuite. Au revers, il s'agit bien d'un trophée gaulois, identifié grâce aux deux carnyx, trompette gauloise qui se terminait par une tête d'animal. Ce type de trompette est représenté sur l'arc d'Orange avec des boucliers oblongs qui ressemblent à ceux figurant sur ce denier. Ce denier ne se rapporte certainement pas à une victoire de l'un des

¹³³ Voir *LT* 8106.

ancêtres du monétaire, Publius Furius Philus, sur les Insubres à Iriminium en 223 av. J.-C. (Cisalpine). Nous pensons plutôt rapprocher ce revers de la victoire récente sur Bituit en 121 av. J.-C. qui mit fin au royaume arverne et permit la création de la *Provincia* avec sa capitale, Narbo fondée en 118 av. J.-C. Nous pouvons supposer que le monétaire soit le fils de Lucius Furius Philus qui fut consul en 136 av. J.-C. En 119 av. J.-C., Lucius Cæcilius Metellus et Lucius Aurelius Cotta furent consuls.

N° 107 : Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius¹³⁴



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 8.

Références : *BMCR* 2606 = *CRR* 721 = *RRC* 350A/1a = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 86 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,88 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : non mentionné.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête d'Apollon à droite, portant une couronne de chêne surmontant un foudre.

Titulature du revers : GAR sous le quadriga, OGVL VER en monogramme à l'exergue.

Développement : *Gar(gilius) / Ogul(nius) / Ver(gilius)*.

Traduction : Gargilius, Ogulnius et Vergilius.

Description : Jupiter dans un quadriga galopant à droite, brandissant un foudre de la main droite et tenant les rênes de la main gauche.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 456 coins de droit et de 507 coins de revers. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.¹³⁵. La tête d'Apollon de ce denier anonyme n'est pas sans rappeler celle des statères d'or de Philippe II de Macédoine. Il n'est pas impossible que ce type de denier, sans aucune référence à Rome ait été copié ou imité par les gaulois. Ce denier a été fabriqué conjointement avec une série de pièces pour Gargilius, Ogulnius et Vergilius¹³⁶ qui présentent tous au droit la tête d'Apollon Végovis. Ce type est aussi à mettre en rapport avec les deniers de Manlius Fonteius frappés en 85 av. J.-C.¹³⁷

¹³⁴ En se référant au catalogue des monnaies antiques trouvées dans les fouilles d'Alise de Cohen, H. Muller a attribué ce denier à la *gens* Carvilia (Cohen, pl. XI, p. 558). Cette attribution est basée sur la lecture de la titulature du droit. Cohen a restitué la première lettre en tant qu'un « C » d'où CARVILIA. Nous n'avons trouvé aucun magistrat monétaire qui s'appelle Carvilius et qui a émit des monnaies à partir de la moitié du II^e s av J.C. Avec le progrès de la numismatique, une autre restitution fut proposée et validée par les numismates. M. Crawford, H. A. Seaby et E. A. Sydenham considèrent qu'il s'agit plutôt d'un « G » au lieu du « C ». Ils ont donc restitué la lecture ainsi : GARGILIA. C'est la restitution que nous allons retenir.

¹³⁵ *RRC* 353/1a.

¹³⁶ *RRC* 350A/1b-3f.

¹³⁷ *RRC* 353/1a et 2.

N° 108 : Denier, HERENNIA, Marcus Herennius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 1264. = *CRR* 567 a (1) = *RRC* 308/1b = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 108/107 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : PIE(TA)S en monogramme.

Développement : *Pietas*.

Traduction : la Piété.

Description : tête diadémée de Pietas à droite. Elle est parée d'un collier et d'un boucle d'oreille. PIETAS derrière la tête.

Titulature du revers : M. (HE)RENNI en monogramme.

Développement : *M(arcus) Herenni(us)*.

Traduction : Marc Herennius.

Description : Amphinomus, un des frères catanéens courant à droite, portant son père sur ses épaules. Dans le champ à droite, placé horizontalement, une lettre de contrôle pointée, D.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 126 coins de droit et de 158 coins de revers. Ce denier est plus rare que ne le laissent supposer les catalogues de référence. À chaque lettre de l'alphabet, présentée dans trois positions différentes en association avec des globules n'est en fait jamais lié à plus d'un coin de droit. Au revers, nous trouvons une lettre de contrôle accompagnée d'un globule, placée souvent horizontalement ici (D). La lettre peut aussi se retrouver au droit. Les vingt et une lettres de l'alphabet latin furent employées. La *gens* Herennia était originaire de Catane. Le monétaire Marcus Herennius a choisi d'illustrer un exemple local de Piété : les frères Amphinomus et Anapias qui sauvèrent leurs parents en les portant sur leurs épaules afin d'échapper à une éruption de l'Etna. Les deux frères reçurent pour cette action, le titre de *Pius*, (pieux). Sextus Pompée aura recours à la même iconographie soixante-dix ans plus tard en 42 av. J.-C. afin de

restituer la mémoire de son père Pompée le Grand. Notre personnage pourrait être celui qui fut consul en 93 av. J.-C.

N° 109 : Denier, HOSTILIA, Lucius Hostilius Saserna



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3994 = *CRR* 952(3) = *RRC* 448/2a = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : très bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête barbue de guerrier gaulois à droite (Vercingétorix) ; derrière, un bouclier gaulois.

Titulature du revers : [L HOSTILIVS]/ SASERNA.

Développement : (*Lucius Hostilius*) / *Saserna*.

Traduction : Lucius Hostilius Saserna.

Description : guerrier combattant dans un bige galopant à droite.

Commentaire : poids lourd. Cet exemplaire est le plus gaulois des deniers romains ou le plus romain des guerriers gaulois. La tête échevelée et barbue n'a rien à voir le buste élégant et hellénisant des statères arvernes épigraphes de Vercingetorix¹³⁸. Néanmoins, dans de nombreux ouvrages d'histoire ou de latin, c'est le visage du vaincu qui a été retenu, pour illustrer le chef gaulois, pour nous représenter l'image du chef battu par César qui devait être âgé et à demi-barbare afin de symboliser le combat de titan qui avait opposé les deux hommes dans la dernière phase de la Guerre des Gaules. N'oublions pas, au contraire, que le chef gaulois était âgé d'une vingtaine d'années quand il souleva la Gaule contre l'envahisseur et, n'en n'avait pas trente quand il fut étranglé dans sa prison à Rome. Encore une fois, c'est un acteur direct de la Guerre des Gaules, Lucius Hostilius Saserna, collaborateur de César, qui a fait frapper ce denier, deux ans avant le quadruple Triomphe de son ami et maître. Ce denier commémore la victoire de César sur les Gaulois.

Lucius Hostilius Saserna était originaire de Crémone en Gaule Cisalpine. Il devait sa carrière à Jules César qu'il avait suivi pendant toute la guerre des Gaules (58-50 av. J.-C.).

¹³⁸ Voir *LT* 3774-3778.

Dans la lutte fratricide qui opposa Césariens et Pompéiens, il resta fidèle à César et participa au siège de Marseille. Il servit en Afrique et est mentionné par Cicéron comme étant un ami d'Antoine et d'Octave. Il entra au Sénat.

N° 110 : Denier, HOSTILIA, Lucius Hostilius Saserna



© <http://www.cgb.fr>

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3989, pl. 50/9 = *CRR* 951 (2) = *RRC* 448 /1 = *RSC* 5.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête féminine (la Clémence ?) à droite, coiffée d'une couronne de chêne, *corona civica*. Elle est prée de boucle d'oreille et de collier.

Titulature du revers : [L HOSTILIVS]/ SASERNA.

Développement : (*Lucius Hostilius*) / *Saserna*.

Traduction : Lucius Hostilius, Saserna.

Description : Victoria marchant à droite, tenant un trophée de la main gauche et de la main droite, un caducée.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 99 coins de droit et de 110 coins de revers. Ce type est en fait plus rare que ne le laissent supposer les ouvrages généraux. Lucius Hostilius Saserna était originaire de Crémone en Gaule Cisalpine. Il devait sa carrière à Jules César qu'il avait suivi pendant toute la guerre des Gaules (58-50 av. J.-C.). Dans la lutte fratricide qui opposa Césariens et Pompéiens, il resta fidèle à César et participa au siège de Marseille. Il servit en Afrique et est mentionné par Cicéron comme étant un ami d'Antoine et d'Octave. Il entra au Sénat.

N° 111 : Denier, HOSTILIA, Lucius Hostilius Saserna



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3996 pl. 50/11 = *CRR* 953 (3) = *RRC* 448 /3 = *RSC* 4.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête féminine « à la chevelure libre » à droite (la Gaule) ; derrière, un carnyx.

Titulature du revers : [L HOSTILIVS]/ SASERNA.

Développement : (*Lucius Hostilius*) / *Saserna*.

Traduction : Lucius Hostilius, Saserna.

Description : Diane d'Ephèse debout de face, tenant de la main droite un cerf et de la gauche, une javeline verticale.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 126 coins de droit et de 140 coins de revers. Lucius Hostilius Saserna était originaire de Crémone en Gaule Cisalpine. Il devait sa carrière à Jules César qu'il avait suivi pendant toute la guerre des Gaules (58-50 av. J.-C.). Dans la lutte fratricide qui opposa Césariens et Pompéiens, il resta fidèle à César et participa au siège de Marseille. Il servit en Afrique et est mentionné par Cicéron comme étant un ami d'Antoine et d'Octave. Il entra au Sénat.

N° 112 : Denier, JULIA, Lucius Julius Bursio



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 2485 = *CRR* 728 c (1) = *RRC* 352/1 = *RSC* 5b.

Atelier : Rome.

Date : 85 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,90 g. par pièce

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : buste drapé d'une divinité ternaire à droite : *Genius*, lauré pour Apollon, ailé pour Mercure avec un trident sur l'épaule pour Neptune ; derrière le buste, un petit cheval galopant à droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. IVLI. B VRSIO à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Juli(us) / Bursio*.

Traduction : Lucius Jules, Bursio.

Description : Victoire dans un quadriga galopant à droite, brandissant une couronne de la main droite et tenant les rênes de la main gauche. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 427 coins de droit et de 474 coins de revers, représentant une production totale comprise entre un million et un million et demi de deniers. Cette émission exceptionnelle fut frappée par les édiles plébéiens avec l'argent public prélevé sur les réserves d'argent de l'État. D. Sear à la suite de M. Crawford pense que cette émission fut financée grâce au legs de Ptolémée X Alexandre (106-88 av. J.-C.) que le roi avait fait au peuple romain. Au droit, la triple divinité avec les attributs d'Apollon, de Mercure et de Neptune est présentée comme Apollon Véjovis. Il existe aussi des deniers anonymes avec seulement EX A P à l'exergue *ex argento publico*. Lucius Julius Bursio, dont la carrière est mal connue, remplit sa magistrature en même temps que Manius Fonteius.

N° 113 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3955 = *CRR* 1010 = *RRC* 452/2.

Atelier : avec César, Grèce.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

État de conservation selon H. Muller : très bon état.

Titulature du droit : LII.

Traduction : 52.

Description : tête de Vénus ou de *Clementia* (la Clémence) laurée et diadémée à droite avec boucle d'oreille et collier.

Titulature du revers : CAE-SA[R].

Développement : *Caesa(r)*.

Traduction : César.

Description : trophée gaulois composé d'un grand bouclier ovale, d'un casque, d'une cuirasse, d'un carnyx, d'une hache à sacrifice surmontée d'une tête d'animal.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 63 coins de droit et de 70 coins de revers. Ce denier fut frappé en même temps qu'un aureus commémore le cinquante-deuxième anniversaire de César né le 13 juillet 100 av. J.-C. Il est frappé après la bataille de Pharsale (9 août 48 av. J.-C.). Au revers, le trophée fait référence aux victoires remportées sur les Gaulois, en particulier après Alésia où Vercingétorix s'est rendu, et la Gaule a été pacifiée. Si le trophée et ses attributs font référence aux victoires de César, la hache à sacrifice surmontée d'une tête d'animal ou plutôt d'un chapeau de prêtre fait référence au *Pontifex Maximus* que César a reçu l'année précédente. Au droit, précédemment, la tête était décrite comme celle de Vénus, déesse protectrice du dictateur et ancêtre mythique de la *gens Julia*. D. R. Sear préfère y voir la Clémence, vertu modératrice de César qui va pardonner après la défaite du parti pompéien avant que son plus vieil ami/ennemi ne trouve la mort, assassiné par Ptolémée XIII (51-47 av. J.-C.) le frère de Cléopâtre, l'année suivante.

Jules César, né en 100 av. J.-C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.-C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.-C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

N° 114 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 23, pl. 121/14 (Africa) = *CRR* 1023 (3f.) = *RRC* 467/1b = *RSC* 4.

Atelier : incertain (Afrique, Utique ?)

Date : 46 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,10 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : COS. TERT - DICT. ITER.

Développement : *Co(n)s(ul) tert(ius) / Dict(ator) iter(um)*.

Traduction : consul pour la troisième fois, Dictateur pour la seconde fois.

Description : tête de Cérès à droite, portant boucles d'oreilles et collier, couronnée d'épis.

Titulature du revers : AVGVR / PONT. MAX.

Développement : *Augur(us), Pont(ifex) Max(imus)*.

Traduction : Augure, grand pontife.

Description : instruments pontificaux : *simpulum*, aspersoir, vase à sacrifice, et *lituus* ; dans le champ à droite, une lettre : D.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 123 coins de droit et de 137 coins de revers. Ce type a certainement été frappé après la victoire de César sur les Pompéiens de Caton d'Utique à Thapsus, en 46 av. J.-C. Au droit, la légende indique que César est Dictateur pour la seconde fois. D'autre part, la tête de Cérès est souvent utilisée pour symboliser l'Afrique et les richesses en grains de la Province. Au revers, le D dans le champ à droite, *donativum* se traduit par largesse. Il existe un autre revers qui se différencie seulement par la présence de la lettre M : *munus* qui signifie présent et indique les récompenses que César a versé après sa victoire en Afrique. Le revers rappelle aussi que César est devenu *Pontifex Maximus* (Grand Pontife), chef de la religion romaine et ce, dès 63 av. J.-C. Cette charge rend son titulaire sacré comme celle de tribun de la plèbe.

Jules César, né en 100 av. J.-C., appartenait au parti de Marius et il s'opposa très jeune à Sylla. Il fut préteur en 62 av. J.-C., avant de former avec Pompée et Crassus le premier triumvirat en 59 av. J.-C., l'année de son consulat. Il reçut ensuite un *imperium* proconsulaire

sur la Gaule, renouvelé en 54. Il combattit Vercingétorix à Gergovie puis à Alésia. Assiégé, le chef gaulois dut se rendre.

N° 115 : Denier, JUNIA, Marcus Junius Brutus (Quintus Cæpio Brutus)



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3866, pl. 48/9 = *CRR* 907 (3) = *RRC* 433/2 = *RSC* 30.

Atelier : Rome.

Date : 85/42 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,2 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : BRVTVS.

Développement : *Brutus*.

Traduction : Brutus.

Description : tête nue et barbue de Brutus l'ancien à droite. Brutus derrière la tête. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : AHALA.

Développement : *Ahala*.

Traduction : Ahala.

Description : tête nue et barbue d'Ahala à droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 150 coins de droit et de 167 coins de revers. Brutus s'appelait encore Quintus Cæpio Brutus quand ce denier fut frappé. Il exalte les vertus de deux défenseurs inconditionnels de la République. Au droit du denier est figuré Brutus l'Ancien dont il prétendait descendre. Ce dernier avait chassé Tarquin le Superbe, dernier roi de Rome en 509 av. J.-C. et était devenu le premier Consul de la République. Au revers, il fait référence à un autre ancêtre de sa famille, maternelle cette fois-ci, sa mère appartenant à la *gens* Servilia. Caius Servilius Ahala, maître de la cavalerie en 439 av. J.-C. avait déjoué le complot de Spurius Mælius qui voulait établir un régime personnel. Par son iconographie, ce denier vise Pompée, représentant des patriciens, qui aspire au pouvoir personnel et avec lequel Brutus va se réconcilier après son adoption dans la *gens* Junia.

Brutus avait d'abord choisi Pompée contre César. Après Pharsale (48 av. J.-C.), le dictateur pardonna et adopta Brutus. Celui-ci complota contre César et participa à son

assassinat aux Ides de Mars (15 mars 44 av. J.-C.). Il se retira ensuite en Macédoine. Ayant rassemblé ses troupes avec celles de Cassius, il affronta Marc Antoine et Octave à Philippes en 42 avant J.-C. Vaincu, il se suicida.

N° 116 : Denier, LUCRETIA, Cnaeus Lucretius Trio



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 929 pl. 26/7 = *CRR* 450 (2) = *RRC* 450 (2) = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 136 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : TRIO.

Développement : *Trio*.

Traduction : Trio.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X sous menton. TRIO derrière la tête. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en ligne.

Titulature du revers : ROMA à l'exergue dans un cartouche ; CN. LVCR au-dessus.

Développement : *Cn(æus) Lucr(etius) / ROMA*.

Traduction : Cneius Lucretius, Rome.

Description : les Dioscures, Castor et Pollux (Les Gémeaux) à cheval, galopant à droite, nus avec le manteau flottant sur l'épaule, coiffés d'un bonnet surmonté d'une étoile, tenant chacun une javeline.

Commentaire : poids léger. M. Crawford a relevé une estimation de 170 coins de droit et de 212 coins de revers pour deux variétés de ce denier. La marque X est une marque de valeur, elle signifie que ce denier, depuis sa création, est équivalent à 10 as. C'est la dernière utilisation pour le denier de ce type avec les Dioscures galopant à droite. Pour cette émission, Cnaeus Lucretius Trio, Lucius Antestius Gragulus et Caius Servilius sont associés. La carrière de Cnaeus Lucretius Trio est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

N° 117 : Denier, MALLIA, Titus Mallius Mancinus, Appius Claudius Pulcher, Quintus Urbinnius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 7.

Références : *BMCR* 1290 = *RRC* 570 = *RRC* 299/1a = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 111/110 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'une boucle d'oreille. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers: T. (MAL). AP. CL. Q. [(VR)].

Développement: *T(itus) Man(lius) (Mancinus), Ap(pius) Cl(audius) (Pulcher), Q(uintus) Ur(binnius).*

Traduction : Titus Mallius Mancinus, Appius Claudius Pulcher, Quintus Urbinnius.

Description : Victoire dans un trige au pas à droite tenant les rênes des deux mains. Deux des trois chevaux sont en marche, le troisième a la tête tournée à droite et commençant à galoper.

Commentaire : d'après Crawford, ce type monétaire a été frappé par trois monétaires, c'est l'hypothèse que nous retenons ici. Il interprète les lettres QV comme étant un nom : Quintus Urbinnius. Babelon, Grueber et Sydenham avaient restitué ces deux lettres d'une manière différente : QV serait à traduire par *Quæstores Urbani* ou questeurs de la ville, désignant la qualité des deux magistrats Appius Claudius Pulcher et Titus Manlius Mancinus, hypothèse qu'il faut aujourd'hui abandonner. D. Sear n'arrive pas à trancher sur le monogramme T. MAL pour Titus Mallius ou Maloleius ou Titus Manlius Mancinus que nous retenons. La représentation du trige est rare sur les monnaies de la République et le seul autre cas se retrouve sur les deniers *serrati* de Caius Nævius Balbus frappés à l'époque de Sylla.¹³⁹

¹³⁹ Voir *RRC* 382/1.

N° 118 : Denier, MANLIA, Lucius Cornelius Sulla et Lucius Manlius Torquatus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 13 (East) = *CRR* 759 (2) = *RRC* 367/3 = *RSC* 4.

Atelier : Italie, avec Sylla.

Date : 83 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : L. MANLI. T - PRO. Q.

Développement : *L(ucius) Manli(us) T(orquatus) Pro Q(uæstor).*

Traduction : Lucius Manlius Torquatus proquesteu.

Description : Tête casquée de Rome à droite avec le casque ailé surmonté d'une crête courte. Elle porte boucle d'oreille et collier.

Titulature du revers : L. SVL[LA. IM].

Développement : *L(ucius) Sul(la Imperator).*

Traduction : Lucius Sylla imperator.

Description : Sylla dans un quadriga à droite, couronné par la Victoire volant à gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 186 coins de droit et de 207 coins de revers pour trois variétés différentes. Il existe plusieurs variétés de bustes et de revers pour ce type. Les mêmes coins ont pu frapper l'or et l'argent. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Lucius Manlius Torquatus était l'un des lieutenants de Sylla et légat proquesteur pendant la guerre mithridatique. Il sera ultérieurement consul en 65 av. J.-C. C'est la première fois qu'un personnage vivant, Sylla, figure sur une monnaie romaine (au revers), ici en triomphateur, couronné par la Victoire.

N° 119 : Denier, MANLIA, Lucius Cornelius Sulla et Lucius Manlius Torquatus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 11 (East) = *CRR* 757 = *RRC* 367/5 = *RSC* 7.

Atelier : Asie, avec Sylla.

Date : 82 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : L. MANLI. T – [PRO. Q].

Développement : *L(ucius) Manli(us) T(orquatus) (Pro Quæstor).*

Traduction : Lucius Manlius Torquatus proquesteu.

Description : tête casquée de Rome à droite avec le casque ailé surmonté d'une crête courte. Elle porte boucle d'oreille et collier.

Titulature du revers : [L. S]VLLA. IM.

Développement : *(Lucius Sulla Imperator).*

Traduction : Lucius Sylla imperator.

Description : Sylla dans un quadriga à droite, couronné par la Victoire volant à gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 186 coins de droit et de 207 coins de revers pour trois variétés différentes. Il existe plusieurs variétés de bustes et de revers pour ce type. Les mêmes coins ont pu frapper l'or et l'argent. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Lucius Manlius Torquatus était l'un des lieutenants de Sylla et légat proquesteur pendant la guerre mithridatique. Il sera ultérieurement consul en 65 av. J.-C. C'est la première fois qu'un personnage vivant, Sylla, figure sur une monnaie romaine (au revers), ici en triomphateur, couronné par la Victoire.

N° 120 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Censorinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 2414 = *CRR* 714 c(2) = *RRC* 346/2c = *RSC* 19.

Atelier : Rome.

Date : 88 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,70 g. par pièces.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphé.

Description : Tête diadémée d'Apollon à droite avec les cheveux longs, avec de grandes mèches tombant sur le cou. Devant, une marque de contrôle : K. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : C CENSOR[I].

Développement : *C(aius) (Marcius) Censor(inus)*.

Traduction : Caius Marcius Censorinus.

Description : cheval bridé galopant à droite ; au-dessus, une feuille¹⁴⁰. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 90 coins de droit et de 100 coins de revers pour trois variétés différentes. La *gens* Marcia faisait remonter sa généalogie aux premiers rois de Rome : Numa Pompilius qui succéda à Romulus et Ancus Martius, son petit-fils qui fut le quatrième roi de la cité. Le revers fait référence à la création des *ludi Apollinares* en 212 av. J.-C. par un ancêtre de notre monétaire, Marcius. Ces jeux, qui se déroulaient du 6 au 13 juillet, comportaient des courses de chevaux. Le droit n'est pas sans rappeler les deniers de la *gens* Calpurnia, frappés en 90 av. J.-C.¹⁴¹

Caius Marcius Censorinus doit être identifié avec l'un des partisans de Marius, celui qui accusa Sylla de malversation à son retour d'Orient. Un des chefs du parti marianiste, il entra à Rome avec Marius et Cinna en 87 av. J.-C. et fut l'un des principaux instigateurs des

¹⁴⁰ La feuille est invisible, dans cet exemplaire, à cause du décentrage du coin du revers en bas.

¹⁴¹ Voir *RRC* 340/1 ; *supra*, p. 47.

massacres qui s'ensuivirent. Fidèle à la mémoire de Marius, il combattit Sylla, mais fut fait prisonnier à la bataille de la Porte Colline en 82 av. J.-C. et exécuté.

N° 121 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Censorinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 4.

Références : *BMCR* 2636 = *CRR* 736 a (2) = *RRC* 360/1b = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 82 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,62 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : L. CENSOR.

Développement : *L(ucius) Censor(inus)*.

Traduction : Lucius Censorinus.

Description : buste diadémé, voilé et drapé de Vénus à droite avec boucles d'oreille et collier. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : C. LIM[E(TA)] / [P. CREPVSI].

Développement : *P(ublius) Crepus(ius)*.

Traduction : Publius Crepusius.

Description : Vénus dans un bige galopant à droite, drapée, tenant les rênes des deux mains. Au-dessus, une marque de contrôle : CXXIII. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 56 coins de droit et de 62 coins de revers pour deux variétés. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. M. Crawford fait remarquer que la présence de Vénus au droit et au revers de ce denier n'est pas liée à Sylla qui avait choisi la déesse comme protectrice. Lucius Marcius Censorinus, après les proscriptions de Sylla semble avoir été légat vers 70 av. J.-C. Il est le père de Lucius Marcius Censorinus, consul en 39 av. J.-C. Les consuls de 82 av. J.-C. étaient Caius Marius et Cnæus Papirius Carbo. Sylla aurait rallié d'anciens partisans de Marius à sa cause comme Lucius Marcius Censorinus, Caius Mamilius Limetanus et Publius Crepusius.

N° 122 : Denier, MEMMIA, Lucius et Caius Memmius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 4.

Références : *BMCR* 2421 = *CRR* 712 (2) = *RRC* 349/1 = *RSC* 8 c.

Atelier : Rome.

Date : 87 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,67 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : [EX. S. C].

Développement : (*ex senatus consulto*).

Traduction : avec l'accord du Sénat.

Description : tête laurée de Saturne à gauche ; derrière la tête, une harpe ; marque de contrôle sous le menton, F à l'envers.

Titulature du revers : L. C. MEMIES. L. F./ GAL en deux lignes à l'exergue.

Développement : *L(ucius) C(aius) Mem(m)i(us) L(ucii) F(ili) / Gal(erius)*.

Traduction : Lucius et Caius Memmius fils de Lucius Memmius Galère.

Description : Vénus dans un bige au pas à droite, tenant un sceptre de la main droite et les rênes de la main gauche, couronnée par Cupidon volant à gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 132 coins de droit et de 147 coins de revers. Ce denier est directement copié sur le denier de leur père, Lucius Memmius Galeria¹⁴², frappé en 106 av. J.-C. Une émission conjointe pour deux frères est rare dans le monnayage de la République. Ce type fut frappé en vertu d'une décision du Sénat indiquée directement au droit du denier.

Lucius Memmius Galeria appartenait au parti marianiste et fut un grand orateur. Il est certainement le père de Lucius et de Caius. Lucius, le frère aîné, beau-frère de Pompée, fut légat propréteur en Sicile avec Pompée, puis l'accompagna comme questeur en Espagne pendant la guerre avec Sertorius. Il trouva la mort en combattant Sertorius, près de Sagonte en

¹⁴² Voir *RRC* 313/1b.

76 av. J.-C. Son frère Caius ne doit pas être confondu avec Caius Memmius Gemellus qui fut préteur en 58 av. J.-C.

N° 123 : Denier *serratus*, NAEVIA, Caius Nævius Balbus



Références : *BMCR* 2975 = *CRR* 769 (1) = *RRC* 382/1 = *RSC* 6.

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Atelier : Rome ou Italie.

Date : 79 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,75 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : S. C.

Développement : *S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : avec l'accord du Sénat.

Description : tête diadémée de Vénus à droite. Elle porte boucle d'oreille et collier. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : CNÆ B(AL)B.

Développement : *Cnæ(us) (Nævius) Bal(bus)*.

Traduction : Cneius Naevius Balbus.

Description : Victoire dans un trige galopant à droite, tenant les rênes des deux mains à gauche ; au-dessus, marque de contrôle CCXIII.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 280 coins de droit et de 311 coins de revers. La représentation du trige est aussi rare dans les numismatiques gauloises que romaine. On trouve dans l'ouvrage de De La Tour les dessins de trois deniers copiés ou imités sur ce prototype par les Celtes du Danube¹⁴³. C'est l'une des émissions les plus importantes de la République, fabriquée dans le cadre des opérations militaires que Sylla doit mener afin d'établir son pouvoir. Au contrôle des coins de droit, en alphabet latin, s'ajoute celui des revers en numérotation de I à CCXXX. La représentation du trige est rare sur le monnayage de la République et ne se rencontre que pour le denier d'Appius Claudius Pulcher frappé en 110-110 av. J.-C. La carrière de Cneius Naevius Balbus est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

¹⁴³ Voir *LT* 10074, 10075 et 10085.

N° 124 : Denier, NONIA, Marcus Nonius Sufenas



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 52, p. 358, pl. 100/12 = *CRR* 885 = *RRC* 394/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 59 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : S. C. - SVFENAS.

Développement : *S(enatus) C(onsulto) / Sufenas*.

Traduction : avec l'accord du scéna, Sufenas.

Description : Tête barbue de Neptune à droite ; derrière, tête de harpon et pierre conique.

Titulature du revers : SEX. NO[N]I à l'exergue ; [P]R. L. - V. P. F.

Développement : *Sex(tus) Non(ius) / pr(aetor) l(udos) / V(ictoriae) p(rimus) f(ecit)*.

Traduction : Sextus Nonius a institué les premiers jeux de la Victoire.

Description : Rome assise à gauche sur un monceau d'armes, tenant une haste de la main droite, couronnée par la Victoire debout derrière elle, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

Commentaire : poids léger. Ce denier est daté de 57 av. J.-C. par M. Harlan¹⁴⁴ au lieu de 59 par M. Crawford et D. Sear. Sextus Nonius Sufenas, le neveu de Sylla et peut-être le père de Marcus Nonius institua en 81 av. J.-C. les *ludi Victoriae Sullanae* afin de commémorer la victoire de son oncle à la porte Colline en 82 av. J.-C. que rappelle le revers de ce denier. Marcus Nonius Sufenas fut questeur en 60 av. J.-C. et tribun de la plèbe en 56 av. J.-C.

¹⁴⁴ HARLAN (M.), *Roman*, chap. 13, p. 85.

N° 125 : Denier, NORBANA, Caius Norbanus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 2806 = *CRR* 739 (1) = *RRC* 357/1b = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 83 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : fruste.

Titulature du droit : C. NORBANVS.

Développement : *C(aius) Norbanus*.

Traduction : Caius Norbanus.

Description : tête de Vénus diadémée à droite, avec boucle d'oreille et collier. Derrière une marque de contrôle : CXXXXV. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : épi de blé, faisceau de licteur et caducée.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 156 coins de droit et de 173 coins de revers. Durant cette émission, 229 numéros furent utilisés pour comptabiliser les coins de droit. Avec ce numéro (CXXXXV, 195), seul le revers « faisceau entre deux épis » a été frappé. Le revers évoque le rôle joué par le père de Norbanus pendant la guerre Sociale de 90-88 av. J.-C. Ce dernier, stationné en Sicile, arma une flotte pour ravitailler Rhégium sur le golfe de Messine.

Caius Norbanus, père du monétaire, fut consul avec Lucius Cornelius Scipio Asiaticus en 83 av. J.-C. Sylla arriva en Italie soutenu par Pompée et la guerre civile éclata l'année suivante. Les troupes favorables à Marius furent écrasées à la bataille de la Porte Colline et de terribles proscriptions s'ensuivirent à Rome. Sylla devint dictateur l'année suivante, mais abdiqua en 79 av. J.-C. et mourut l'année suivante en Campanie. Caius Norbanus, le monétaire, fut préteur en 43 av. J.-C. et consul en 38 av. J.-C.

N° 126 : Denier, PAPIA, Lucius Papius Celsus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 4018 = *CRR* 964 = *RRC* 472/1 = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 45 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,30 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Junon Sospita à droite, coiffée de la dépouille de chèvre.

Titulature du revers : L. PAPIVS à l'exergue CELSVS III VIR.

Développement : *L(ucius) Papius / Celsus triumvir.*

Traduction : Lucius Papius Celsus triumvir monétaire.

Description : louve à droite, tenant une baguette dans sa gueule devant un brasier, surmonté d'un aigle qui attise les flammes avec ses ailes.

Commentaire : denier légers. M. Crawford a relevé une estimation de 48 coins de droit et de 53 coins de revers. Ce denier est en fait plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. **Commentaire :** c'est une pièce incurvée à poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 48 de droit et de 53 coins de revers. Ce denier est en fait plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Lucius Papius Celsus appartenait à la famille plébéienne Papii. En 68 av. J.-C. il était tribun populaire. Sa carrière est mal connue en dehors de son triumvirat monétaire.

N° 127 : Denier, PINARIA, Pinarius Natta



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 844 = *CRR* 390 (2) = *RRC* 208/1 = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 149 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,35 g¹⁴⁵.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphe avec une marque de valeur : X

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X derrière la tête. Le tout est bordé d'un contour en points. Le droit est légèrement décentré en haut.

Titulature du revers : NAT [ROMA].

Développement : *Nat(ta) / (ROMA)*.

Traduction : Natta, Rome.

Description : Victoire dans un bige allant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la gauche.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 55 coins de droit et de 69 coins de revers. Ce denier est à rapprocher de deniers, contemporains chronologiquement avec le même type de revers : C. Juventius Thalna¹⁴⁶, C. Maianus¹⁴⁷ et L. Saufeius¹⁴⁸. Ces deniers furent tous frappés entre 154 et 150 av. J.-C., 149 av. J.-C. Le revers disparaît ensuite pendant une petite dizaine d'années. M. Crawford émet l'idée que Pinarius Natta pourrait être le frère du monétaire NAT¹⁴⁹, qui a frappé vers 155 avant J.-C. La marque X est une marque de valeur, elle signifie que ce denier est équivalent à 10 as.

¹⁴⁵ Nous pouvons mettre en relation le poids léger de cet exemplaire avec les commencements de la troisième et dernière guerre punique. Nous pouvons supposer que le Sénat a pris cette mesure pour préparer le financement de cette guerre.

¹⁴⁶ Voir *RRC* 202/1a.

¹⁴⁷ *Idem*, 208/1.

¹⁴⁸ *Idem*, 204/1.

¹⁴⁹ *Idem*, 200/1-4.

N° 128 : Denier, PLAETORIA, Marcus Plaetorius Cestianus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3596 pl. 45/12 = *CRR* 809 (2) = *RRC* 409/1 = *RSC* 4.

Atelier : Rome.

Date : 69/67 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état..

Titulature du droit : CESTI(AN)VS/ S.C..

Développement : *Cestianus, S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : Cestianus, avec l'accord du Sénat.

Description : buste ailé, casqué, lauré, couronné d'épis et drapé de *Vacuna* à droite avec une corne d'abondance. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Titulature du revers : M. PLAET-ORIVS. M. F. - AED CVR.

Développement : *M(arcus) Plætorius, M(arci) F(ilius), Æd(ilis) Cur(ilis)*.

Traduction : Marcus Plætorius fils de Marc Édile curule.

Description : aigle debout à droite sur un foudre, détournant la tête à gauche. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 58 coins de droit et de 64 coins de revers. Ce denier aurait inspiré, pour le droit, les petites monnaies en bronze et en argent EPAD, données aux Arvernes¹⁵⁰. Il aurait aussi été utilisé par les Carnutes pour le bronze Pixtilos¹⁵¹ et peut-être par les Vélocasses pour le bronze Suticos¹⁵². Le revers a peut-être servi de modèle pour les bronzes carnutes à l'aigle¹⁵³. *Vacuna*, divinité d'origine sabine, est assimilable à Cérès. Elle est la déesse du repos des champs. Au revers, la magistrature d'édile curule est donnée (AED CVR), ce qui indique la position sénatoriale du

¹⁵⁰ Voir *LT* 3900.

¹⁵¹ *Idem*, 7081.

¹⁵² *Idem*, 7363.

¹⁵³ *Idem*, 6140 et 6147.

monétaire dans le *cursus honorum* qui pouvait le mener jusqu'au Consulat. Il fallait être âgé de plus de trente-sept ans pour accéder à ce poste avant d'effectuer la préture.

La *gens* Plaetoria venait de la ville de Sabine et était d'origine plébéienne. Nous savons par ailleurs, grâce à certains deniers, que Marcus Plætorius Cestianus fut édile curule en 67 av. J.-C. ce qui semblerait indiquer une appartenance patricienne. Les Édiles étaient chargés de veiller à l'approvisionnement de Rome, aux jeux Publics et à la Police de la Ville. Il est possible que notre monétaire ait pris à sa charge l'organisation des *Ludi Florales* de 67 av. J.-C. À sa sortie de charge, l'édile patricien pouvait accéder à la préture ce que fit Marcus Plætorius Cestianus en 66 av. J.-C. avant de briguer le consulat. Il ne semble pas que notre monétaire ait eu droit aux fastes consulaires.

N° 129 : Denier, PLAETORIA, Marcus Plætorius Cestianus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3557, pl. 45/5 = *CRR* 807 = *RRC* 405/5 = *RSC* 5.

Atelier : Rome.

Date : 68/67 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête masculine juvénile (*Bonus Eventus*) à droite, les cheveux longs ; derrière un candélabre. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : M. PLAETORI / CEST. EX. S. C..

Développement : *M(arcus) Plætori(us) / Cest(ianus) Ex S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : Marcus Plætorius, Cestianus par décret du Sénat.

Description : caducée ailé.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 54 coins de droit et de 60 coins de revers. La *gens* Plaetoria venait de la ville de Sabine et était d'origine plébéienne. Nous savons par ailleurs, grâce à certains deniers, que Marcus Plætorius Cestianus fut édile curule en 67 av. J.-C. ce qui semblerait indiquer une appartenance patricienne. Les Édiles étaient chargés de veiller à l'approvisionnement de Rome, aux jeux Publics et à la Police de la Ville. Il est possible que notre monétaire ait pris à sa charge l'organisation des *Ludi Florales* de 67 av. J.-C. À sa sortie de charge, l'édile patricien pouvait accéder à la préture ce que fit Marcus Plætorius Cestianus en 66 av. J.-C. avant de briguer le consulat. Il ne semble pas que notre monétaire ait eu droit aux fastes consulaires.

N° 130 : Denier, PLAETORIA, Marcus Plætorius Cestianus



www.acsearch.fr

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3525 = *CRR* 801 = *RRC* 405/2 = *RSC* 10.

Atelier : Rome.

Date : 69 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : buste féminin drapé et diadémé à droite. Une marque de contrôle derrière la nuque. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : M PL CEST S C / SORS.

Développement : *M(arcus) Pl(ætorius) Cest(ianus) S(enatus) C(onsulto) / sors.*

Traduction : Marcus Plætorius Cestianus, avec l'accord du Sénat, SORS.

Description : un jeune garçon à mi-corps de face. Drapé il tient une tablette sur laquelle on lit SORS. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 12 coins de droit et de 13 coins de revers. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. La *gens* Plaetoria venait de la ville de Sabine et était d'origine plébéienne. Nous savons par ailleurs, grâce à certains deniers, que Marcus Plætorius Cestianus fut édile curule en 67 av. J.-C. ce qui semblerait indiquer une appartenance patricienne. Les Édiles étaient chargés de veiller à l'approvisionnement de Rome, aux jeux Publics et à la Police de la Ville. Il est possible que notre monétaire ait pris à sa charge l'organisation des *Ludi Florales* de 67 av. J.-C. À sa sortie de charge, l'édile patricien pouvait accéder à la préture ce que fit Marcus Plætorius Cestianus en 66 av. J.-C. avant de briguer le consulat. Il ne semble pas que notre monétaire ait eu droit aux fastes consulaires.

N° 131 : Denier, PLANCIA, Cnaeus Plancius



www.acsearch.fr

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 3920, pl. 49/3 = *CRR* 933 (3) = *RRC* 432/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 55 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,10 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : CN. PLAN[CIVS]/ AED. CVR. [S. C].

Développement : *Cn(aeus) Plan(cius) Aed(ilis) Cur(ilis) (Senatus Consulto)*.

Traduction : Cneius Plancius édile curule avec l'accord du Sénat.

Description : tête de Diane Planciana à droite, coiffée de la *causia* avec boucles d'oreille et collier.

Titulature du revers : anépigraphe.

Description : bouquetin crétois à droite ; derrière à gauche arc et carquois.

Commentaire : Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 99 coins de droit et de 110 coins de revers. Notre monétaire qui est édile curule fait remonter sa généalogie à Diane. Cneius Plancius a servi en Crète sous le proconsul Quintus Metellus, allusion au revers. Il avait été auparavant tribun militaire en Macédoine.

Cnaeus Plancius, chevalier romain, originaire d'Atina dans le *Latium* est le fils d'un *publicanus*, (collecteur d'impôts agricoles). Il avait d'abord servi en Afrique avec Aulus Torquatus comme propréteur. Il fut ensuite sous les ordres du proconsul Quintus Metellus en Crète en 68 av. J.-C., puis tribun militaire en Macédoine en 62 av. J.-C. sous le commandement de Caius Antonius. Questeur dans la même province en 58 av. J.-C. sous Lucius Appuleius, il était devenu l'ami de Cicéron pendant son exil. Il fut tribun de la plèbe en 56 av. J.-C. En 55 av. J.-C., lors du second consulat de Pompée et de Crassus, il reçut la charge d'édile curule avec Aulus Plautius. Avant son entrée en charge, il fut accusé par Quintus Metellus Creticus de corruption électorale et fut défendu par Cicéron (*pro Plancio*). Acquitté, il resta fidèle à Pompée et dut s'exiler à Corcyre après le triomphe de César.

N° 132 : Denier, PLAUTIA, Lucius Plautius Plancus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 4004 = *CRR* 959 a = *RRC* 453/1e = *RSC* 15c.

Atelier : Rome.

Date : 47 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,8 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : L. PLAVTIV.

Développement : *L(ucius) Plautiu(s)*.

Traduction : Lucius Plautius.

Description : tête de Méduse de face, les cheveux terminés par des serpents.

Titulature du revers : PLANCVS.

Traduction : Plancus.

Description : Aurore ailée volant à droite et conduisant les quatre chevaux du soleil.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 195 coins de droit et de 217 coins de revers pour cinq variétés. Ce denier rappelle les *Quinquatrus Minusculae* qui avaient lieu le 13 juin en souvenir de Claudius Plautius et Appius Caecus, Tribuns de la Plèbe en 312 av. J.-C. qui s'étaient retirés à Tibur. Ils revinrent à Rome déguisés avec des masques de comédie pour ne pas être reconnus. Le revers avec le char de l'Aurore est une allusion de l'arrivée à l'aube des deux tribuns déguisés avec des masques. Le revers de notre denier pourrait avoir été inspiré par Nicomaque de Thèbes, artiste du IV^e siècle av. J.-C. d'après D. R. Sear. Cette œuvre aurait pu appartenir à la famille du monétaire

Lucius Plautius Plancus était le frère de Lucius Minutius Plancus, mais Lucius Plautius fut adopté dans la *gens* Plautia. Lucius Minutius Plancus fut le préfet de la Ville en 45 av. J.-C. avant de devenir proconsul de la Gaule *Comata* (Gaule chevelue) en 43 av. J.-C. C'est lui qui fonda Copia, colonie romaine plus connue sous le nom de Lyon. Plautius Plancus s'est d'abord appelé Gaius Munatius Plancus avant d'être adopté par Lucius Plautius.

Malheureusement pour lui, comme Cicéron, Lucius Plautius Plancus fut proscrit en 43 av. J.-C., ses biens confisqués et il fut exécuté.

N° 133 : Denier, PLUTIA, Caius Plutius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 454, pl. 92/4 (Italy) = *CRR* 414 (2) = *RRC* 278/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 121 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,60 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé à visière couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Derrière la tête, une marque de valeur X. Le sujet est bordé d'un contour circulaire.

Titulature du revers : ROMA dans un cartouche à l'exergue, C. PLVTI au-dessus du cartouche.

Développement : *Roma / C(aius) Pluti(us)*.

Traduction : Rome, Caius Plutius.

Description : des Dioscures, Castor et Pollux (les Gémeaux) à cheval, se séparant de chaque côté ; ils sont cuirassés avec le manteau flottant sur l'épaule, coiffés d'un bonnet surmonté d'une étoile, tenant chacun une javeline transversale.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 120 coins de droit et de 150 coins de revers. Le portrait de Rome de ce denier est très proche de celui de Cnæus Papirius Carbo et a peut-être été réalisé par le même graveur. E. Sydenham distinguait deux émissions bien différentes pour ce type¹⁵⁴, se différenciant par un style beaucoup plus rude pour le second auquel notre denier peut se rattacher. Il pensait à un atelier auxiliaire d'Italie. Pour M. Crawford, le monétaire pourrait être le fils de Caius Plautius, préteur en 146 avant J.-C. La marque X est une marque de valeur, elle signifie que ce denier, depuis sa création, est équivalent à 10 as. Caius Plutius n'a pas laissé de trace dans l'histoire Romaine. Caius Plutius est le seul membre de la *gens* Plautia à avoir monnayé.

¹⁵⁴ Voir *CRR* 410 et 414

N° 134 : Denier, POMPÉE LE JEUNE, Cnaeus Pompeius Magnus Junior



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 72 pl. 101/1 = *CRR* 1031 (7) = *RRC* 469 /1a = *RSC* 1.

Atelier : Espagne.

Date : 79/45 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : très bon état.

Titulature du droit : [M. - PUBLICI. LEG.] PRO - PR.

Développement : (*Marcus Poblcius Legatus*) *Pro Pr(aetore)*.

Traduction : Marcus Poblcius légat propréteur.

Description : tête casquée de Rome à droite, couvrant en partie la nuque et surmonté d'une longue crête.

Titulature du revers : CN. MAGNVS. IMP.

Développement : *Cn(aeus) Magnus Imp(erator)*.

Traduction : Cneius Magnus imperator.

Description : poids lourds. *Hispania* ou *Bætica* debout à gauche, tournée à droite, tenant deux javelines et un petit bouclier, présentant une palme à Cneius Pompée, vêtu militairement, tenant un glaive de la main gauche, le pied droit posé sur une proue de navire.

Commentaire : Pour ce type, M. Crawford, a relevé une estimation de 42 coins de droit et de 47 coins de revers pour cinq variétés. Après la défaite de Thapsus en Afrique, en 46 av. J.-C., les restes du parti pompéien se regroupèrent sous le commandement de Cneius Pompée en Espagne où la *gens Pompeia* était bien implantée et où Pompée et ses fils avaient de gros intérêts. Le revers de notre denier rappelle que l'Espagne soutient Pompée le jeune. Le monnayage est au nom du légat propréteur de Pompée, Marcus Poblcius, peut-être en charge de la province de Bétique. L'atelier d'émission pourrait se situer à Cordoue quartier général des forces pompéiennes.

N° 135 : Denier, POMPEIA, Quintus Pompeius Rufus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 3889, pl. 48/16 = *CRR* 909 (4) = *RRC* 434/2 = *RSC* 5.

Atelier : Rome.

Date : 54 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,80 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : Q. POMPEI. Q. F. // RVFVS sur une tablette.

Développement : *Q(uintus) Pompei(us) Q(uinti) F(ilius Consul) / Rufus.*

Traduction : Quintus Pompeius Rufus, fils de Quintus, consul.

Description : chaise curule placée sur une estrade, entre une flèche et une branche de laurier.

Titulature du revers : SVLLA. COS// Q.POMPEI RVF sur une tablette.

Développement : *S(ulla) Co(n)s(ul), Q(uintus) Pompei(us) Ruf(us).*

Traduction : Sylla consul, Quintus Pompeius Rufus.

Description : chaise curule placée sur une estrade, entre un *lituus* et une couronne.

Commentaire : ce denier est daté de 58 av. J.-C. par M. Harlan¹⁵⁵ au lieu de 54 par M. Crawford et D. Sear. Quintus Pompeius Rufus était le fils de Cornélia, la fille de Sylla et aussi le petit-fils de Quintus Pompeius Rufus qui avait été Consul avec Sylla en 88 av. J.-C. Le monétaire honorait ainsi ses deux grands-pères. Les instruments culturels faisaient référence à l'*Augurât* de Sylla.

Pompeius Rufus fut un chaud partisan de Pompée qu'il suivit en Grèce. Quintus. Il fut tribun de la plèbe en 52 av. J.-C. et il prit le parti de Pompée et prit part à l'élimination de Milon, l'assassin de Clodius. À la fin de sa magistrature, il fut accusé d'avoir violé la loi *de vi* pour laquelle il fut condamné et exilé. Il mourut à Bauli en Campanie. Son fils, Cnaeus Pompeius sera consul suffect en 31 av. J.-C.

¹⁵⁵ HARLAN (M.), *Roman*, chap. 9, p. 56.

N° 136 : Denier, POMPONIA, Quintus Pomponius Musa



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3602 = *CRR* 810 (4) = *RRC* 410/1 = *RSC* 7a.

Atelier : Rome.

Date : 66 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,9 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : Q. POMPONI - MVSA.

Développement : *Q(uintus) Pomponi(us) Musa.*

Traduction : Quintus Pomponius Musa.

Description : tête diadémée d'Apollon à droite avec les cheveux longs, avec de grandes mèches tombant sur le cou. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Titulature du revers : HERCVLES / MVSARVM.

Développement : Hercules Musarum.

Traduction : l'Hercule des Muses.

Description : Hercule nu debout à droite, la léonté sur l'épaule, tombant jusqu'au sol, jouant de la lyre de la main droite et la massue de la main gauche. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation inférieure à moins de 10 coins de droit et à moins de 11 coins de revers. Ce denier est infiniment plus rare que ne le laissent imaginer les ouvrages généraux. La série des deniers de Quintus Pomponius Musa est la plus importante jamais frappée pour un seul monétaire et comprend au total dix pièces différentes, construite au départ sur un jeu de mot entre les neuf Muses et le cognomen du monétaire représentées au revers¹⁵⁶. Ce monnayage est peut-être aussi lié au petit temple de l'Hercule des Muses *Herculis Musarum Aedes*. Ce temple était situé dans le Cirque Maxime,

¹⁵⁶ Les représentations de ces jeux de mots, outre Hercule Musagètes (*RRC* 410/1), sont : Calliope, muse de la poésie épique (*RRC* 410/2), Clio, muse de l'histoire (*RRC* 410/3), Melpomène, muse de la tragédie (*RRC* 410/4), Euterpe, muse de la poésie lyrique (*RRC* 410/5), Erato, muse de la musique et de la poésie érotique (*RRC* 410/6), Terpsichore, muse de la danse (*RRC* 410/7), Uranie, muse de l'astronomie (*RRC* 410/8), Thalie, muse de la comédie (*RRC* 410/9) et Polymnie, muse de la rhétorique (*RRC* 410/8).

près du portique d'Octave. Il fut construit par Marcus Fulvius Nobilior afin de commémorer ses victoires remportées deux ans plus tôt sur les Acarnaniens en 189 av. J.-C. après son triomphe et dédié le 30 juin 187 av. J.-C. Neuf statues des Muses et une d'Hercule jouant de la lyre, venant d'Ambracie, furent placées dans le temple. Il pourrait s'agir des représentations figurées au revers de nos deniers. Le temple sera restauré en 29 av. J.-C. par Lucius Larcus Philippus et inclus dans le Porticus Philippi. La carrière de Quintus Pomponius Musa est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

N° 137 : Denier, POMPONIA, Quintus Pomponius Musa



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3615 = *CRR* 816 (4) = *RRC* 410/4 = *RSC* 14.

Atelier : Rome.

Date : 66 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,10 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête laurée d'Apollon à droite ; derrière, un sceptre. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Titulature du revers : Q. POMPONI/ MVSA.

Développement : *Q(uintus) Pomponi(us) / Musa.*

Traduction : Quintus Pomponius Musa.

Description : Melpomène (muse de la Tragédie) debout de face, regardant à droite, tenant une massue de la main droite et un masque de tragédie de la main gauche. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation inférieure à moins de 10 coins de droit et à moins de 11 coins de revers. Ce denier est infiniment plus rare que ne le laissent imaginer les ouvrages généraux. La série des deniers de Quintus Pomponius Musa est la plus importante jamais frappée pour un seul monétaire et comprend au total dix pièces différentes, construite au départ sur un jeu de mot entre les neuf Muses et le cognomen du monétaire représentées au revers¹⁵⁷. Ce monnayage est peut-être aussi lié au petit temple de l'Hercule des Muses *Herculis Musarum Aedes*. Ce temple était situé dans le Cirque Maxime, près du portique d'Octave. Il fut construit par Marcus Fulvius Nobilior afin de commémorer ses victoires remportées deux ans plus tôt sur les Acarnaniens en 189 av. J.-C.

¹⁵⁷ Les représentations de ces jeux de mots, outre Hercule Musagètes (*RRC* 410/1), sont : Calliope, muse de la poésie épique (*RRC* 410/2), Clio, muse de l'histoire (*RRC* 410/3), Melpomène, muse de la tragédie (*RRC* 410/4), Euterpe, muse de la poésie lyrique (*RRC* 410/5), Erato, muse de la musique et de la poésie érotique (*RRC* 410/6), Terpsichore, muse de la danse (*RRC* 410/7), Uranie, muse de l'astronomie (*RRC* 410/8), Thalie, muse de la comédie (*RRC* 410/9) et Polymnie, muse de la rhétorique (*RRC* 410/8).

après son triomphe et dédicacé le 30 juin 187 av. J.-C. Neuf statues des Muses et une d'Hercule jouant de la lyre, venant d'Ambracie, furent placées dans le temple. Il pourrait s'agir des représentations figurées au revers de nos deniers. Le temple sera restauré en 29 av. J.-C. par Lucius Larcus Philippus et inclus dans le Porticus Philippi. La carrière de Quintus Pomponius Musa est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

N° 138 : Denier, POMPONIA, Quintus Pomponius Musa



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3624 = *CRR* 821 (4) = *RRC* 410/9b = *RSC* 21.

Atelier : Rome.

Date : 66 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,15 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête laurée d'Apollon à droite ; derrière, une sandale (*calceus*). Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Titulature du revers : Q. POMPONI/ MVSA.

Développement : *Q(uintus) Pomponi(us) / Musa.*

Traduction : Quintus Pomponius, Musa.

Description : *Thalia* (Thalie), muse de la Comédie debout à gauche, tenant un masque comique de la main droite et le bras gauche appuyé sur une colonne. Le tout, entouré de la *stemma, corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation inférieure à moins de 10 coins de droit et à moins de 11 coins de revers. Ce denier est infiniment plus rare que ne le laissent imaginer les ouvrages généraux. La série des deniers de Quintus Pomponius Musa est la plus importante jamais frappée pour un seul monétaire et comprend au total dix pièces différentes, construite au départ sur un jeu de mot entre les neuf Muses et le cognomen du monétaire représentées au revers¹⁵⁸. Ce monnayage est peut-être aussi lié au petit temple de l'Hercule des Muses *Herculis Musarum Aedes*. Ce temple était situé dans le Cirque Maxime, près du portique d'Octave. Il fut construit par Marcus Fulvius Nobilior afin de commémorer ses victoires remportées deux ans plus tôt sur les Acarnaniens en 189 av. J.-C. après son

¹⁵⁸ Les représentations de ces jeux de mots, outre Hercule Musagète (*RRC* 410/1), sont : Calliope, muse de la poésie épique (*RRC* 410/2), Clio, muse de l'histoire (*RRC* 410/3), Melpomène, muse de la tragédie (*RRC* 410/4), Euterpe, muse de la poésie lyrique (*RRC* 410/5), Erato, muse de la musique et de la poésie érotique (*RRC* 410/6), Terpsichore, muse de la danse (*RRC* 410/7), Uranie, muse de l'astronomie (*RRC* 410/8), Thalie, muse de la comédie (*RRC* 410/9) et Polymnie, muse de la rhétorique (*RRC* 410/8).

triomphe et dédicacé le 30 juin 187 av. J.-C. Neuf statues des Muses et une d'Hercule jouant de la lyre, venant d'Ambracie, furent placées dans le temple. Il pourrait s'agir des représentations figurées au revers de nos deniers. Le temple sera restauré en 29 av. J.-C. par Lucius Larcus Philippus et inclus dans le Porticus Philippi. La carrière de Quintus Pomponius Musa est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

N° 139 : Denier, POSTUMIA, Lucius Postumius Albinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 713 = *CRR* 613 a = *RRC* 335/9 = *RSC* 4.

Atelier : Rome.

Date : 96 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,80 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : [ROMA].

Développement : (*ROMA*).

Traduction : Rome.

Description : buste drapé et diadémé de Diane à droite. Elle est parée d'un collier. Un arc et un carquois derrière la tête. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : A. ALBI[NVS. S.F] à l'exergue.

Développement : *A(ulus) Albi(nus) (Spurii Filius)*.

Traduction : Aulus [Postumius] Albinus fils de Spurius.

Description : trois cavaliers galopant à gauche, un guerrier et deux étandards à leur pied. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 20 coins de droit et de 25 coins de revers. Aulus Postumius Albinus appartient au collège monétaire formé par Lucius Cæcilius Metellus, Caius Pobjicius Malleolus et lui-même. Il est peut-être le fils de Spurius Postumius Albinus qui fut consul en 110 av. J.-C. De rang prétorien, il rejoignit le parti des Marianistes (partisans de Marius) et trouva la mort à la bataille de la Porte Colline en 82 av. J.-C.

N° 140 : Denier, POSTUMIA, Caius Postumius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 52, p. 358, pl. 100/12 = *CRR* 785 = *RRC* 394/1 = *RSC* 9.

Atelier : Rome.

Date : 74 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,10 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : buste de Diane à droite, les cheveux retenus par un petit chignon tiré en arrière, le carquois sur l'épaule. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : C. POSTVMI/ (TA), en monogramme, à l'exergue.

Développement : *C(aius) Postumi(us)*, lettres de contrôle en monogramme *TA* à l'exergue.

Traduction : Caius Postumius.

Description : chien ou lévrier courant à droite ; au-dessous, une lance. Une marque de contrôle *TA* à l'exergue. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 192 coins de droit et de 213 coins de revers pour deux variétés. Le monogramme à l'exergue du revers pourrait être interprété comme Tadius ou Tatianus et faire référence au roi sabin. Ce monétaire n'est connu que par sa monnaie. Caius Postumius a recours à l'iconographie de Diane Aventina, en référence au temple élevé sur l'Aventin par le roi Servius Tullius. Ce temple fut élevé afin de commémorer la victoire du Lac Régille en 499 av. J.-C. où les romains triomphèrent difficilement des Latins. Pour ce type, il existe deux variétés qui ne se distinguent que par la présence ou l'absence du monogramme du roi. La variété sans le monogramme *TA* est beaucoup plus rare. Le monétaire doit être identifié avec Caius Postumus, accusateur de Murena et qui devait devenir légat en 62 av. J.-C.

N° 141 : Denier, POSTUMIA, Decimus Postumius Albinus



www.acsearch.fr

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 3964, pl. 49/18 = *CRR* 942 (2) = *RRC* 450 /2 = *RSC* 10.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,95 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : PIETAS.

Développement : *Piétas*.

Traduction : la Piété.

Description : tête de la Piété à droite avec boucles d'oreille et collier.

Titulature du revers : ALBINVS BR[VTI F.].

Développement : *Albinus Br(uti Filius)*.

Traduction : Albinus fils de Brutus.

Description : deux mains jointes tenant un caducée ailé.

Commentaire : Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 171 coins de droit et de 190 coins de revers. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Decimus Junius Brutus est le fils de Decimus Junius Brutus, consul en 77 av. J.-C. Il fut adopté par Aulus Postumius Albinus et changea son nom en Decimus Postumius Albinus. Il servit d'abord sous les ordres de César en Gaule, en particulier contre Vercingétorix en 52 av. J.-C. Il commanda la flotte chargée du blocus de Marseille en 49 av. J.-C. Il resta en Gaule jusqu'en 45 av. J.-C. avec le gouvernement de la Transalpine. Il se vit promettre le gouvernement de la Cisalpine avec la préture pour 44 av. J.-C. et le consulat pour 42 av. J.-C. Néanmoins, il trempa dans l'assassinat de César aux Ides de Mars (15 mars 44 av. J.-C.). Decimus Postumius Albinus rejoignit la Cisalpine afin de lever une armée au profit du Sénat. Il se retrouva enfermé dans Mutina et bloqué par Marc Antoine. Il fut sauvé par l'intervention d'Hirtius et de Pansa, les deux consuls de 43 av. J.-C. qui trouvèrent d'ailleurs la mort pendant le combat, puis d'Octave. Antoine se replia sur la Gaule Transalpine, poursuivi par Decimus Postumius Albinus qui avait reçu le commandement suprême des armées

républicaines. Les vétérans des armées de César refusèrent de combattre les troupes d'Antoine et pactisèrent avec l'adversaire. Trahi, Decimus Postumius Albinus fut finalement capturé par un chef gaulois qui l'exécuta, suivant les ordres de Marc Antoine.

N° 142 : Denier, POSTUMIA, Decimus Postumius Albinus



www.acsearch.fr

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3962 = *CRR* 941 = *RRC* 450/1a = *RSC* 11.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,10 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête imberbe de Mars à droite portant un casqué à longue crête.

Titulature du revers : [ALBINVS] - BRVTI. F.

Développement : (*Albinus*) / *Bruti F(ilius)*.

Traduction : Albinus, fils de Brutus.

Description : Deux carnyx posés en sautoir ; au-dessus, un bouclier ovale (*umbo*) ; au-dessous, bouclier rond.

Commentaire : Poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 69 coins de droit et de 77 coins de revers. Le droit et le revers commémorent les succès de Jules César en Gaule. Il fut l'un des officiers du dictateur pendant la guerre des Gaules. C'est Decimus Postumius Albinus qui organisa le blocus de Marseille en 49 av. J.-C. Le revers se présente sous la forme d'un trophée avec les deux trompettes entrecroisées et les boucliers disposés de part et d'autre. Decimus Junius Brutus est le fils de Decimus Junius Brutus, consul en 77 av. J.-C. Il fut adopté par Aulus Postumius Albinus et changea son nom en Decimus Postumius Albinus. Il servit d'abord sous les ordres de César en Gaule, en particulier contre Vercingétorix en 52 av. J.-C. Il commanda la flotte chargée du blocus de Marseille en 49 av. J.-C. Il resta en Gaule jusqu'en 45 av. J.-C. avec le gouvernement de la Transalpine. Il se vit promettre le gouvernement de la Cisalpine avec la préture pour 44 av. J.-C. et le consulat pour 42 av. J.-C. Néanmoins, il trempa dans l'assassinat de César aux Ides de Mars (15 mars 44 av. J.-C.). Decimus Postumius Albinus rejoignit la Cisalpine afin de lever une armée au profit du Sénat. Il se retrouva enfermé dans Mutina et bloqué par Marc Antoine. Il fut sauvé par

l'intervention d'Hirtius et de Pansa, les deux consuls de 43 av. J.-C. qui trouvèrent d'ailleurs la mort pendant le combat, puis d'Octave. Antoine se replia sur la Gaule Transalpine, poursuivi par Decimus Postumius Albinus qui avait reçu le commandement suprême des armées républicaines. Les vétérans des armées de César refusèrent de combattre les troupes d'Antoine et pactisèrent avec l'adversaire. Trahi, Decimus Postumius Albinus fut finalement capturé par un chef gaulois qui l'exécuta, suivant les ordres de Marc Antoine.

N° 143 : Denier, POSTUMIA, Decimus Postumius Albinus



www.acsearch.fr

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3968, pl. 49/20 = *CRR* 943 a (2) = *RRC* 450/3 = *RSC* 14.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : A. POST[VMIVS COS].

Développement : *A(ulus) Post(umius Consul)*.

Traduction : Aulus Postumius Consul.

Description : tête nue du consul Aulus Postumius à droite.

Titulature du revers : ALBINV / BRVTI. F.

Développement : *Albinu(s) / Bruti F(ilius)*.

Traduction : Albinus fils de Brutus.

Description : Légende en deux lignes dans une couronne d'épis.

Commentaire : poids léger. Decimus Junius Brutus fut adopté par Aulus Postumius Albinus et il adjoignit son nom à celui de son père adoptif. Au droit, c'est le portrait de son père adoptif qui fut consul en 77 av. J.-C. qui serait représenté. Decimus Junius Brutus est le fils de Decimus Junius Brutus, consul en 77 av. J.-C. Il fut adopté par Aulus Postumius Albinus et changea son nom en Decimus Postumius Albinus. Il servit d'abord sous les ordres de César en Gaule, en particulier contre Vercingétorix en 52 av. J.-C. Il commanda la flotte chargée du blocus de Marseille en 49 av. J.-C. Il resta en Gaule jusqu'en 45 av. J.-C. avec le gouvernement de la Transalpine. Il se vit promettre le gouvernement de la Cisalpine avec la préture pour 44 av. J.-C. et le consulat pour 42 av. J.-C. Néanmoins, il trempa dans l'assassinat de César aux Ides de Mars (15 mars 44 av. J.-C.). Decimus Postumius Albinus rejoignit la Cisalpine afin de lever une armée au profit du Sénat. Il se retrouva enfermé dans Mutina et bloqué par Marc Antoine. Il fut sauvé par l'intervention d'Hirtius et de Pansa, les deux consuls de 43 av. J.-C. qui trouvèrent d'ailleurs la mort pendant le combat, puis d'Octave. Antoine se replia sur la Gaule Transalpine, poursuivi par Decimus Postumius

Albinus qui avait reçu le commandement suprême des armées républicaines. Les vétérans des armées de César refusèrent de combattre les troupes d'Antoine et pactisèrent avec l'adversaire. Trahi, Decimus Postumius Albinus fut finalement capturé par un chef gaulois qui l'exécuta, suivant les ordres de Marc Antoine.

N° 144 : Denier, RENIA, Caius Renius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 885 = *CRR* 432 (1) = *RRC* 231 /1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 138 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,70 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : X derrière.

Titulature du revers : ROMA à l'exergue dans un cartouche ; C. RENI au-dessus.

Développement : ROMA / C(aius) Reni(us).

Traduction : Rome, Caius Renius.

Description : Junon dans un bige de chèvres galopant à droite, tenant un sceptre et les rênes de la main gauche et un fouet de la main droite.

Commentaire : pour ce type M. Crawford a relevé une estimation de 141 coins de droit et de 176 coins de revers. La marque X est une marque de valeur, elle signifie que ce denier, depuis sa création, est équivalent à 10 as. Cn. Gellius est associé à C. Renius comme magistrat monétaire en 138 avant J.-C. Il est possible, comme le fait remarquer D. Sear, que la *gens* Renia ait été originaire de Lanuvium où le culte de Junon Caprotina était répandu. Le type serait alors une allusion à la *gens*. M. Crawford pense plutôt à un jeu de mot entre le revers et le *nomen* (reno). Dans cette série, outre le denier, nous avons le semis et le quadrans.

N° 145 : Denier *serratus*, ROSCIA, Lucius Roscius Fabatius



Références : *BMCR* 3413 (symbole 18) = *CRR* 915 = *RRC* 412/1 = *RSC* 3.

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Atelier : Rome.

Date : 64 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : très bon état.

Titulature du droit : L. ROS[CI].

Développement : *L(ucius) Ros(cius)*.

Traduction : Lucius Roscius.

Description : tête de Junon Sospita à droite, coiffée de la peau de chèvre ; derrière, le buste, une tête de cerf avec ses bois. Le tout, entouré de la *stemma*, *corona infula* (bandelette de laine honorifique).

Titulature du revers : FABAT[I] à l'exergue.

Développement : *Fabat(ius)*.

Traduction : Fabatius.

Description : jeune fille, portant un voile long sur la tête, habillée d'une tunique courte et chaussée de bottines, debout à droite nourrissant un serpent qui se tient devant elle. Derrière, une tête de bouquetin avec ses bois.

Commentaire : poids lourd. Ce denier est daté de 62 av. J.-C. par M. Harlan¹⁵⁹ au lieu de 64 par M. Crawford et D. Sear. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 240 coins de droit et de 241 coins de revers. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. À chaque coin de droit n'est associé qu'un unique coin de revers. E. Babelon avait dressé une liste de 155 paires de coins avec divers symboles, comme les symboles tête de cerf/tête de bouc sur notre exemplaire. Droit et revers sont consacrés à Junon Sospita dont le culte était célébré à Lanuvium. Chaque année, une fête religieuse y mettait en scène une jeune fille, vierge, qui descendait dans une grotte, placée sous le temple de la

¹⁵⁹HARLAN (M.), *Roman*, chap.3, p. 18.

déesse. La jeune fille devait nourrir un serpent. Si elle était chaste, elle remontait à la surface sans problème, sinon, elle était tuée par le serpent. La tête de Junon Sospita ornait déjà les deniers de L. Papius en 79 av. J.-C.¹⁶⁰ et de L. Procilius en 80 av. J.-C.¹⁶¹

Lucius Julius Caesar est consul en 64 av. J.-C. tandis que Pompée se trouve en Asie. Cette année marque la fin de la dynastie séleucide. La Syrie devient une province romaine l'année suivante. Lucius Roscius Fabatus légat de la treizième légion en Gaule avec César en 54 av. J.-C. Il est préteur en 49 av. J.-C. Il trouva la mort à la bataille de Mutina en 43 av. J.-C.

¹⁶⁰ Voir *RRC* 384/1.

¹⁶¹ Voir *RRC* 379/2.

N° 146 : Denier, RUBRIA, Lucius Rubrius Dossenus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 2448 = *CRR* 705 (2) = *RRC* 348/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 88 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4,1 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : [DOSSENUS].

Développement : (*Dossenus*).

Traduction : Dossenus.

Description : tête laurée de Jupiter à droite, un sceptre sur l'épaule. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. RVBRI à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Rubri(us)*.

Traduction : Lucius Rubrius.

Description : quadriga triomphal au pas à droite, vide, un panneau orné d'un aigle tourné à droite sur un foudre et surmonté d'un sceptre orné d'une *victoriola*. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poid lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 187 coins de droit et de 209 coins de revers. La représentation du char triomphal au revers des deniers de la *gens* Rubria est liée à la triade capitoline et à la montée du triomphateur au Capitole : Jupiter, Junon et Minerve/Rome. Au revers, le char est décrit comme *tensa*, utilisé pour les processions des jeux du Cirque *Ludi Circenses* afin de transporter les représentations *sacra* des dieux. Le char est vide car il n'est pas lié à un Triomphe personnel, mais plus général, au moment où les partisans de Marius et de Sylla vont s'opposer.

Lucius Rubrius Dossenus semble avoir appartenu au parti aristocratique, soutenant Sylla contre Marius. Il aurait échappé aux proscriptions de 87-86 av. J.-C. D'après la Kleine

Pauly¹⁶², notre monétaire pourrait être celui qui devint préteur en 68 av. J.-C., puis légat propréteur en Macédoine en 67 av. J.-C., avant de soutenir Caton d'Utique pendant la guerre Civile. D'après H. A. Grueber¹⁶³, il aurait été fait prisonnier à Corfinium en 49 av. J.-C. par Jules César avant d'être libéré.

¹⁶² DER KLEINE (P.), *Lexikon*, IV, 1463, n° 4.

¹⁶³ Voir *BMCR*, I, p. 311, n. 1.

N° 147 : Denier, RUBRIA, Lucius Rubrius Dossenus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 2455 = *CRR* 707 (2) = *RRC* 348/3 = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 88 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,86 g.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : DOS.

Développement : *Dossenus*.

Traduction : Dossenus.

Description : tête de Minerve¹⁶⁴ à droite, coiffée d'un casque corinthien. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. RVBRI à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Rubri(us)*.

Traduction : Lucius Rubrius.

Description : quadriga triomphal au pas à droite, vide, un panneau orné d'un aigle tourné à droite sur un foudre et surmonté d'un sceptre orné d'une *victoriola*. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 67 coins de droit et de 73 coins de revers. C'est le type le plus rare des trois deniers de la *gens* Rubia. La représentation du char triomphal au revers des deniers de la *gens* Rubia est liée à la triade capitoline et à la montée du triomphateur au Capitole : Jupiter, Junon et Minerve/Rome. Au revers, le char est décrit comme *tensa*, utilisé pour les processions des jeux du Cirque *Ludi Circenses* afin de transporter les représentations *sacra* des dieux. Le char est vide car il n'est pas lié à un Triomphe personnel, mais plus général, au moment où les partisans de Marius et de Sylla vont s'opposer.

¹⁶⁴ H. Muller dans son article « Trésor », p. 9, attribue ce buste à la déesse *Roma*. M. Crawford, E. A. Seadenham et H. A. Seaby, l'identifient comme Minerve. C'est la deuxième attribution que nous retenons ici.

Lucius Rubrius Dossenus semble avoir appartenu au parti aristocratique, soutenant Sylla contre Marius. Il aurait échappé aux proscriptions de 87-86 av. J.-C. D'après la Kleine Pauly¹⁶⁵, notre monétaire pourrait être celui qui devint préteur en 68 av. J.-C., puis légat propréteur en Macédoine en 67 av. J.-C., avant de soutenir Caton d'Utique pendant la guerre Civile. D'après H. A. Grueber¹⁶⁶, il aurait été fait prisonnier à Corfinium en 49 av. J.-C. par Jules César avant d'être libéré.

¹⁶⁵ DER KLEINE (P.), *Lexikon*, IV, 1463, n° 4.

¹⁶⁶ Voir *BMCR* I, p. 311, n. 1.

N° 148 : Denier, RUBRIA, Lucius Rubrius Dossenus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 2806 = *CRR* 739 (1) = *RRC* 357/1b = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 87 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,86 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : [DOSSENUS].

Développement : (*Dossenus*).

Traduction : Dossenus.

Description : buste diadémé, voilé, drapé de Junon à droite. Un sceptre sur l'épaule. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. RVBRI à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Rubri(us)*.

Traduction : Lucius Rubrius.

Description : quadriges triomphal au pas à droite, vide avec un panneau orné d'un foudre et surmonté d'un aigle tourné à droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 90 coins de droit et de 100 coins de revers. Ce denier est plus rare que ne semblent le signaler les catalogues de référence. La représentation du char triomphal au revers des deniers de la *gens* Rubria est liée à la triade capitoline et à la montée du triomphateur au Capitole : Jupiter, Junon et Minerve/Rome. Au revers, le char est décrit comme *tensa*, utilisé pour les processions des jeux du Cirque *Ludi Circenses* afin de transporter les représentations *sacra* des dieux. Le char est vide car il n'est pas lié à un Triomphe personnel, mais plus général, au moment où les partisans de Marius et de Sylla vont s'opposer.

Lucius Rubrius Dossenus semble avoir appartenu au parti aristocratique, soutenant Sylla contre Marius. Il aurait échappé aux proscriptions de 87-86 av. J.-C. D'après la Kleine

Pauly¹⁶⁷, notre monétaire pourrait être celui qui devint préteur en 68 av. J.-C., puis légat propréteur en Macédoine en 67 av. J.-C., avant de soutenir Caton d'Utique pendant la guerre Civile. D'après H. A. Grueber¹⁶⁸, il aurait été fait prisonnier à Corfinium en 49 av. J.-C. par Jules César avant d'être libéré.

¹⁶⁷ DER KLEINE (P.), *Lexikon*, IV, 1463, n° 4.

¹⁶⁸ Voir *BMCR* I, p. 311, n. 1.

N° 149 : Denier, RUSTIA, Lucius Rustius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 3271 = *CRR* 782 = *RRC* 389/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 76 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : S. C.

Développement : *S(enatus) C(onsulto)*.

Traduction : avec l'accord du Sénat.

Description : tête de Mars à droite, coiffé d'un casque corinthien. Sous le menton une marque de valeur : XVI.

Titulature du revers : L. RVSTI à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Rusti(us)*.

Traduction : Lucius Rustius.

Description : bélier à droite.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 42 coins de droit et de 47 coins de revers. Ce type semble plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. La carrière de Lucius Rustius est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

N° 150 : Denier, SERGIA, Marcus Sergius Silus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 512, pl. 93/8 (Italy) = *CRR* 544 (1) = *RRC* 286 /1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 116/115 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : ROMA / EX. S. C.

Développement : *Roma / Ex S(enatus) C(onsulto).*

Traduction : Rome, par décret du Sénat.

Description : tête casquée de Rome à droite ; derrière la tête, marque de valeur, XVI en monogramme.

Titulature du revers : Q / M. SERGI // SILVS.

Développement : *Q(uæstor) / M(arcus) Sergi(us) Silus.*

Traduction : Questeur, Marc Sergius Silus.

Description : cavalier casqué bondissant à gauche, brandissant une épée et tenant de la main gauche une tête coupée et de la main droite, un bouclier.

Commentaire : poids léger. Ce type de denier a été imité en Europe Centrale, imitation hongroise¹⁶⁹ hybride d'un denier de la *gens* Fabia pour le droit et de la *gens* Sergia pour le revers. Le type avec la tête coupée se rencontre assez souvent dans le monnayage celtique. Les guerriers gaulois coupaient les têtes de leurs adversaires et les attachaient à la crinière de leurs chevaux.

Marcus Sergius Silus frappe la monnaie en tant que questeur, par décret spécial du Sénat. Le questeur monétaire était immédiatement placé au-dessus des triumvirs monétaires et pouvait parfois frapper en son nom propre. Au revers, c'est un ancêtre du monétaire qui porte le même nom que lui et se distingua pendant la seconde guerre Punique. Il avait perdu son bras droit au combat et le remplaça par un bras articulé en fer et combattit dorénavant de la

¹⁶⁹ Voir *LT* 10120.

main gauche ce qui explique pourquoi il tient son glaive de la main gauche sur le denier. Au cours de deux campagnes, il avait reçu vingt-trois blessures. Il assiégea et s'empara de Crémone, releva Plaisance et s'empara de douze camps ennemis en Gaule. Au revers, la tête coupée est celle d'un gaulois pour H. Grueber, E. Sydenham et D. Sear et n'a normalement aucun rapport avec la récente victoire de Fabius et de Domitius sur la coalition arverne et allobroge en 121 av. J.-C. Il est possible, comme le supposait E. Babelon que Marcus Sergius ait été le père de Lucius Sergius Catilina, le conspirateur (108-62 av. J.-C.).

N° 151 : Denier, SICINIA, Quintus Sicinius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 24 (East) = *CRR* 939 (3) = *RRC* 444/1a = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 49 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,85 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : Q. SICINIUS - III. VIR.

Développement : *Q(uitus) Sicinius / Triumvir.*

Traduction : Quintus Sicinius, magistrat monétaire.

Description : Tête diadémée d'Apollon à droite ; étoile au-dessous.

Titulature du revers : C. COPONIUS - PR. S. C.

Développement : *C(aius) Coponius / Pr(aetor) S(enatus) C(onsulto).*

Traduction : Caius Coponius, préteur avec l'accord du Sénat.

Description : Massue d'Hercule surmontée de la léonté, vue de face, accostée d'un arc et d'une flèche.

Commentaire : poids léger. Une des deux pièces porte de Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 105 coins de droit et de 117 coins de revers. Il a relevé aussi autre variété avec le petit buste et les cheveux courts, de style très fin. Ce denier est dédié à Pompée et au parti pompéien. Quintus Sicinius a rejoint Pompée en Grèce où une partie du Sénat l'a accompagné. Caius Coponius agit comme préteur avec l'accord du Sénat. D. Sear émet l'idée que ce monnayage aurait été frappé pour financer la flotte pompéienne.

En 49, la rupture entre Pompée et César est consommée. César franchit le Rubicon le 11 janvier et envahit l'Italie. Le Sénat confie la défense de Rome à Pompée. Quintus Sicinius fut nommé par le préfet de la ville et y monnaya jusqu'à ce que César s'en empare. C'est le dernier monnayage officiel du parti pompéien dans l'*Urbs*. Devant l'impossibilité de défendre la ville face aux troupes de César, Pompée s'enfuit et se réfugie en Grèce avec une partie de l'aristocratie romaine.

N° 152 : Denier, TERENCEIA, Caius Terentius Lucanus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 775, pl. 22/8 = *CRR* 425 = *RRC* 217/1 = *RSC* 10.

Atelier : Rome.

Date : 147 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,50 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Elle est couronnée par une petite victoire placée derrière elle. Une marque de valeur X derrière la tête. Les sujets sont bordés d'un contour en points. Le droit est légèrement décentré à gauche.

Titulature du revers : C. [TE]R. LVC / ROMA à l'exergue dans les restes d'un cartouche.

Développement : *C(aius) Te(rentius) Luc(anus) / ROMA*.

Traduction : Caius Terentius Lucanus, Rome.

Description : les Dioscures, Castor et Pollux, à cheval, galopant à droite ; ils sont cuirassés avec le manteau flottant sur l'épaule, coiffés d'un bonnet surmonté d'une étoile, tenant chacun une javeline.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 55 coins de droit et de 69 coins de revers. Victoire qui couronne Rome au droit doit faire référence à une victoire de l'*Urbs* sur ses ennemis. Ce droit se rencontre aussi pour le second monétaire de l'année 147 avant J.-C., Lucius Cupiennus. Depuis 149 avant J.-C., la guerre a repris avec Carthage. Elle se terminera par la destruction du rival de Rome. La guerre fait rage aussi en Macédoine où Andriscus se fait passer pour un descendant du dernier roi macédonien et fait souffler le vent de la révolte. Les victoires sont nombreuses et nous ne pouvons malheureusement pas isoler celle à laquelle se rapporte peut-être ce denier. La marque X est une marque de valeur, elle signifie que ce denier, depuis sa création, est équivalent à 10 as. La

carrière de Caius Terentius Lucanus est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire. Il pourrait avoir été le maître de Térence, ou le fils de ce maître.

N° 153 : Denier, THORIA, Lucius Thorius Balbus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 1615 = *CRR* 598 (1) = *RRC* 316/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 105 av. J.-C.

Métal: argent.

Poids : 3,75 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : I. S. M. R.

Développement : *J(un)o S(ospita) M(ater) R(egina)*.

Traduction : Junon Sospita reine de la maternité.

Description : tête de Junon Sospita à droite, coiffée d'une peau de chèvre. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : L. THORIVS / BALBVS / A.

Développement : *L(ucius) Thorius / Balbus / A.*

Traduction : Lucius Thorius Balbus. Marque de contrôle : A

Description : taureau chargeant à droite. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 450 coins de droit et de 562 coins de revers. Au revers, sur notre exemplaire, nous avons une marque de contrôle (A), placé au-dessus du taureau. À chaque lettre de l'alphabet pointée ou pas, plusieurs coins peuvent être associés. C'est l'un des deniers républicains les plus courants du monnayage avec une production dépassant certainement le million de deniers frappés.

Lucius Thorius Balbus était originaire de Lanuvium où Junon Sospita était vénérée. La déesse était invoquée, en particulier, lors des grossesses d'où l'allusion de la légende au droit. Au revers la représentation du taureau est un jeu de mot (*taurus*) avec le nom du monétaire. Cicéron évoque notre monétaire dans l'un de ses textes comme n'étant jamais satisfait¹⁷⁰. Notre monétaire fut légat en Espagne sous le proconsulat de Metellus.

N° 154 : Denier, TITINIA, Caius Titinius

¹⁷⁰ CICERON, *de finibus*, II, 63.



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 906 = *CRR* 445 (4) = *RRC* 226/1a = *RSC* 7.

Atelier : Rome.

Date : 141 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,80 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : anépigraphé.

Description : tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé à visière, surmonté d'une crête fine, couvrant en partie la nuque. Elle est parée d'un collier et d'une boucle d'oreille. Une marque de valeur : XVI derrière la tête.

Titulature du revers : C. TITINI / ROMA dans un cartouche.

Développement : *C(aius) Titini(us) / ROMA*.

Traduction : Caius Titinius, Rome.

Description : Victoire dans un bige allant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la gauche.

Commentaire : poids léger, pour ce denier, M. Crawford donne une estimation de 16 coins de droit et de 20 coins de revers. D'après M. Crawford, ce type de denier serait beaucoup plus rare qu'il n'y paraît. C'est en 141 qu'apparaît pour la première fois, la marque de valeur XVI au droit, montre la modification de la valeur du denier, elle est passé de 10 à 16 as. La carrière de Caius Titinius est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire. À ce monnayeur sont aussi associés Lucius Julius¹⁷¹ et Lucius Atilius Nomentanus¹⁷².

¹⁷¹ Voir *RRC* 352/1.

¹⁷² Voir 225/1.

N° 155 : Denier, TITURIA, Lucius Titurius Sabinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 6.

Références : *BMCR* 2322 = *CRR* 698 a (1) = *RRC* 344/1a = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 89 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,93 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : SABIN.

Développement : *Sabin(us)*.

Traduction : Sabinus.

Description : tête nue et barbue de Tatius à droite ; monogramme (*TA* ou *AT*) sous le menton.

Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. TITVRI à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Tituri(us)*.

Traduction : Lucius Titurius.

Description : deux soldats romains courant enlevant chacun une Sabine dans leurs bras.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 294 coins de droit et de 327 coins de revers pour trois variétés. La *gens* Tituria était d'origine sabine et descendait peut-être de Tatius, roi sabin contemporain de Romulus, que rappelle le droit. Le revers conte l'histoire du rapt des Sabines par les Romains. Cet enlèvement mythologique sera immortalisé par David. La carrière de Lucius Titurius Sabinus est peu connue en dehors de sa magistrature monétaire. La seule information que nous disposons sur ce monnayeur c'est qu'il fut légat en 75 av. J.-C.

N° 156 : Denier, TITURIA, Lucius Titurius Sabinus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 2324 = *CRR* 698 1 (a) = *RRC* 344/1c = *RSC* 5.

Atelier : Rome.

Date : 89 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,85 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : SABIN / A [PV].

Développement : *Sabin(us) / A(rgento) (Publico)*.

Traduction : Sabinus, avec l'argent publique.

Description : tête nue et barbue de Tatius à droite, une palme sous le menton¹⁷³. SABIN derrière la tête et A [PV] devant. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : L. TITVRI à l'exergue.

Développement : *L(ucius) Tituri(us)*.

Traduction : Lucius Titurius.

Description : *Tarpeia* agenouillée de face entre deux soldats qui lui jettent leurs boucliers ; au-dessus, une étoile placée au-dessus d'un croissant. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : poids léger. Pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 294 coins de droit et de 327 coins de revers. La *gens* Tituria était d'origine sabine et descendait peut-être de Tatius, roi sabin, contemporain de Romulus que rappelle le droit. Le revers conte l'histoire de *Tarpeia*, jeune vierge qui trahit Rome pour l'amour de l'or. En échange de bracelets précieux que portaient les Sabines à leurs bras, prix de sa trahison, elle aurait ouvert les portes de la ville. Les soldats sabins, plutôt que de se complaire à cette infamie, l'enterrèrent sous un monceau de boucliers. Le croissant de lune, surmonté d'une étoile au revers, rappelle que le culte de Luna fut introduit à Rome par Tatius. Ce culte était célébré dans deux temples, l'un placé sur l'Aventin, le second au Capitole, non loin de l'endroit où *Tarpeia* avait été exécutée et où les condamnés pour trahison étaient précipités (la roche tarpéienne). Cette histoire a

¹⁷³ La palme ici est invisible à cause du décentrage du coin du droit en bas.

donné naissance à l'expression : « la roche tarpéienne n'est jamais très éloignée du Capitole » et qui peut se traduire par : « la déchéance peut suivre une ascension trop rapide ». Au droit, la mention « *argento publico* » déjà utilisée pour les deniers frappés entre 102 et 100 avant J.-C., sous Marius, est peut-être à mettre en rapport avec les événements de la guerre Sociale. . La carrière de Lucius Titurius Sabinus est peu connue en dehors de sa magistrature monétaire. La seule information que nous disposons sur ce monnayeur c'est qu'il fut légat en 75 av. J.-C.

N° 157 : Denier, VALERIA, Lucius Valerius Acisculus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 4100, pl. 53/2 = *CRR* 998 (3) = *RRC* 474/1 = *RSC* 17.

Atelier : Rome.

Date : 45 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : ACISCVLVS.

Développement : *Acisculus*.

Traduction : Acisculus.

Description : tête d'Apollon Soranus (Apollon du destin), diadémée à droite, surmonté d'une étoile ; derrière, une petite pioche (Acisculus).

Titulature du revers : L. VALERIVS.

Développement : *L(ucius) Valerius*.

Traduction : Lucius Valerius.

Description : Valeria Luperca ou Europe assise à droite sur un taureau à droite.

Commentaire : poids lourd. Pour ce type M. Crawford a relevé une estimation de 72 coins de droit et de 80 coins de revers pour deux variétés. Ce type est plus rare que ne le laissent paraître les ouvrages généraux. Le revers fait référence à l'origine de la famille de *Falerii* en Étrurie. La petite pioche, derrière la tête d'Apollon, est un jeu de mot avec le cognomen du monétaire (acisculus ou petit marteau de tailleur de pierre). M. Crawford préfère voir dans le revers l'enlèvement d'Europe par Zeus, changé en taureau et fait un parallèle avec la mythologie en transposant les héros sous les traits de Jules César qui a ramené Cléopâtre d'Égypte à Rome. L'Apollon du droit n'est pas sans évoquer ceux de la famille Calpurnia.

Outre ce denier, le monétaire dont la carrière est mal connue, a émis un grand nombre de monnaies très variées qui évoquent toutes l'origine mythologique de la famille et les vertues associées à son nom « Valere » signifiant force, courage et santé/guérison.

N° 158 : Denier, VETURIA, Tiberius Veturius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 550, pl. 94/4 = *CRR* 527 (2) = *RRC* 234/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 137 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,9 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : TI VET.

Développement : *Ti(berius) Vet(urius)*.

Traduction : Tibère Veturius.

Description : buste casqué et drapé de Mars à droite ; derrière, une marque de valeur X.

Titulature du revers : ROMA au-dessus.

Description : Scène de serment : deux guerriers prêtent serment au-dessus d'un porc, tenu par un troisième personnage agenouillé au milieu.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 80 coins de droit et de 100 coins de revers. La marque de valeur X signifie que ce denier est équivalent à 10 as. Deux autres monétaires sont associés à Tiberius Veturius : Sextus Pompeius et Marcus Bæbius Tampilus. Pour la première fois depuis la création du denier, ce n'est pas la tête de Rome qui orne le droit du denier, mais celle de Mars. Le revers est directement copié sur le statère d'or frappé en 217-216 av. J.-C. et rappelle une scène de serment ou d'alliance concrétisée par le sacrifice d'un porc. Au denier est aussi associé un quadrans de bronze.

La *gens* Veturia ou Vetusia, d'origine Sabine, était l'une des plus anciennes de Rome, à la fois d'origine plébéienne et patricienne. La *gens* compta de nombreux consuls, mais Tiberius Veturius semble être le seul personnage de la famille à avoir monnayé.

N° 159 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1.

Références : *BMCR* 2308 = *CRR* 687 (4) = *RRC* 342/6a = *RSC* 5.

Atelier : Rome.

Date : 90 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,95 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : [PANS] à l'exergue.

Développement : (PANS).

Traduction : PANS.

Description : Minerve debout dans un quadriga galopant à gauche, tenant de la main gauche un trophée et de la droite les rênes et un sceptre long.

Titulature du revers : C. VIBIVS. C. [F] à l'exergue.

Développement : *C(aius) Vibius C(aii) (Filius)*.

Traduction : Caius Vibius fils de Caius.

Description : Minerve debout dans un quadriga galopant à droite, casquée, tenant de la main droite un trophée et une longue javeline et les rênes de la main gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation inférieure à 10 coins de droit et inférieure à 11 coins pour le revers. Ce denier est beaucoup plus rare que ne semblent le signaler les catalogues de référence. Dans les trésors, seuls six exemplaires sont signalés dont Monte Condruzzo 4 exemplaires, Casaleone 1 exemplaire et Gallignano 1 exemplaire. À ces derniers nous pouvons rajouter ce denier provenant du trésor de la Villette. Ce denier commémore les premières victoires remportées par Rome dans la Guerre Sociale (91-88 av. J.-C.). C'est l'une des rares associations de deux revers pour former un denier qui a circulé. La fabrication des deniers de C. Vibius Pansa et de L. Calpurnius Piso fut très importante et permit de financer la guerre qui opposait Rome à ses anciens alliés italiens. Ce type présente une homotypie de contiguïté avec le denier de la *gens* Appuleia, frappé en 104 av. J.-C. Ce denier hybride est néanmoins frappé en grande quantité. La carrière de Caius Vibius est mal

connue en dehors de sa magistrature monétaire. Il était le père adoptif du plus tardif Consul Caius Vibius Pansa Caetronianus.

N° 160 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3

Références : *BMCR* 2244 = *CRR* 685 (3) = *RRC* 342/5b = *RSC* 1-2.

Atelier : Rome.

Date : 90 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 4 g.

État de conservation selon H. Muller : assez bon état.

Titulature du droit : PANSA.

Traduction : PANSA.

Description : petite tête laurée d'Apollon à droite. Sous le menton un caducée. Le sujet est bordé d'un contour circulaire en points.

Titulature du revers : C. VIBIVS. C. F. à l'exergue.

Développement : *C(aius) Vibius C(aii) F(ilius)*.

Traduction : Caius Vibius fils de Caius.

Description : Minerve debout dans un quadriga galopant à droite, casquée, tenant de la main droite un trophée et une longue javeline et les rênes de la main gauche.

Commentaire : ce denier commémore les premières victoires remportées par Rome dans la Guerre Sociale (91-88 av. J.-C.). Le droit, comme pour L. Calpurnius Piso, est encore une fois Apollon. La fabrication des deniers de C. Vibius Pansa et de L. Calpurnius Piso fut très importante et permit de financer la guerre qui opposait Rome à ses anciens alliés italiens. La carrière de Caius Vibius est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire. Il était le père adoptif du plus tardif Consul Caius Vibius Pansa Caetronianus.

N° 161 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa Caetronianus



www.acsearch.fr

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1 ou 5¹⁷⁴.

Références : *BMCR* 3980, pl. 50/4 = *CRR* 948 (2) = *RRC* 449/1b = *RSC* 19.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : très bon état.

Titulature du droit : PANS.

Développement : *Pansa*.

Traduction : Pansa.

Description : masque barbu de Pan à droite ; derrière la tête, restes de *pedum* (houlette)¹⁷⁵.

Titulature du revers : C. VIBIVS. C. F. C. N./ IOVIS AXVR.

Développement : *C(aius) Vibius C(aii) f(ilius) C(aii) N(epos) / Jovis Axur(us)*.

Traduction : Caius Vibius fils de Caius, petit-fils de Caius, Jupiter Axurus.

Description : Jupiter Axurus assis de face, la tête de face, lauré, nu jusqu'à la ceinture, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la main gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 279 coins de droit et de 310 coins de revers pour trois variétés. Caius Vibius Pansa Caetronianus était le fils adoptif de Caius Vibius Pansa. Césarien, il fut successivement gouverneur de Bithynie en 47-46 av. J.-C., puis en Gaule l'année suivante. Caius Vibius Pansa fut l'un des deux consuls malheureux de 43 av. J.-C. qui périt avec Hirtius en combattant Antoine au siège de Mutina. Caius Vibius Pansa copia les deniers de son père adoptif, en particulier le masque de Pan.

¹⁷⁴ Pour ce denier Muller a mentionné 2 types de droits pour un même sujet (Jupiter axur, assis), sans préciser les différences. Le premier type, un seul exemplaire et le second cinq.

¹⁷⁵ Il semble que cet instrument qui a donné les types de revers

N° 162 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa Caetronianus



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 1 ou 5¹⁷⁶.

Références : *BMCR* 3980, pl. 50/4 = *CRR* 948 (2) = *RRC* 449/1b = *RSC* 18.

Atelier : Rome.

Date : 48 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 3,90 g.

État de conservation selon H. Muller : très bon état.

Titulature du droit : PANS.

Développement : *Pansa.*

Traduction : Pansa.

Description : masque barbu de Pan à droite.

Titulature du revers : C. VIBIVS. C. F. C. N. / IOVIS AXVR.

Développement : *C(aius) Vibius C(aii) f(ilius) C(aii) N(epos) / Jovis Axur(us).*

Traduction : Caius Vibius fils de Caius, petit-fils de Caius, Jupiter Axurus.

Description : Jupiter Axurus assis de face, la tête de face, lauré, nu jusqu'à la ceinture, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la main gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 279 coins de droit et de 310 coins de revers pour trois variétés. Caius Vibius Pansa Caetronianus était le fils adoptif de Caius Vibius Pansa. Césarien, il fut successivement gouverneur de Bithynie en 47-46 av. J.-C., puis en Gaule l'année suivante. Caius Vibius Pansa fut l'un des deux consuls malheureux de 43 av. J.-C. qui périt avec Hirtius en combattant Antoine au siège de Mutina. Caius Vibius Pansa copia les deniers de son père adoptif, en particulier le masque de Pan.

¹⁷⁶ Pour ce denier Muller a mentionné 2 types de droits pour un même sujet (Jupiter axur, assis), sans préciser les différences. Le premier type, un seul exemplaire et le second cinq.

N° 163 : Denier, VOLTEIA, Marcus Volteius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 3179 = *CRR* 777 (3) = *RRC* 385/4 = *RSC* 4.

Atelier : Rome.

Date : 78 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,8 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : buste drapé, lauré et casqué d'Attis ou de Corybas à droite ; derrière, marque de contrôle, tête de Pan à droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : M. VOLTEI. M. F. à l'exergue.

Développement : *M(arcus) Voltei M(arcus) F(ili)*.

Traduction : Marc Volteius, fils de Marc.

Description : char tiré par deux lions à droite, conduit par Cybèle tenant les rênes ; au-dessus, marque de contrôle chiffre grec (81). Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 71 coins de droit et de 71 coins de revers. À chaque symbole du droit est lié à un nombre grec au revers. M. Crawford a dressé une liste avec quatre-vingt cinq possibilités, mais de nombreuses combinaisons ne sont pas encore répertoriées. D'après Mommsen, ce denier commémorait les *Ludi Megalenses* qui avaient lieu du 4 au 10 avril et qui furent institués en 191 av. J.-C., organisés en l'honneur de Cybèle ou la Grande Mère. Exceptionnels au départ, ils devinrent ensuite annuels et se terminaient par des jeux qui avaient lieu au *Circus Maximus* le dernier jour. Le premier jour, les prêtres de Cybèle, les galls, comme Attis, se promenaient dans Rome, aux sons des tambourins et des cymbales. La carrière de Marcus Volteius est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

N° 164 : Denier, VOLTEIA, Marcus Volteius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 3154 = *CRR* 774 = *RRC* 385/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 78 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 3,80 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : bon état.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée de Jupiter à droite. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : M. VOLTEI. M. F. à l'exergue.

Développement : *M(arcus) Voltei M(arcus) F(ili)*.

Traduction : Marc Volteius, fils de Marc.

Description : temple tétrastyle de Jupiter Capitolin. Le tout est bordé d'un contour en points.

Commentaire : le Temple de Jupiter, placé sur le Capitole fut dédié en 509 av. J.-C. Le temple devait être d'ordre toscan. Il fut totalement détruit par un incendie le 6 juillet 83 av. J.-C. Le second temple ne sera achevé qu'en 69 av. J.-C¹⁷⁷. D'après Mommsen, ce denier commémorait les *Ludi Romani* ou *Magni*, institués par Tarquin l'Ancien en l'honneur de Jupiter et organisés par les Édiles Curules. Les fêtes comprenaient des jeux, courses, lutte, des représentations théâtrales et une grande procession jusqu'au temple de Jupiter Capitolin. La carrière de Marcus Volteius est mal connue en dehors de sa magistrature monétaire.

¹⁷⁷ Ph. V. HILL, p. 24.

2 - Les quinaires républicains

N° 165 : Quinaire, CLOULIA, Titus Cloulius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 1082 = *CRR* 586 a (2) = *RRC* 332/1 = *RSC* 2b.

Atelier : Rome.

Date : 98 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 1,7 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphie.

Description : tête laurée de Jupiter à droite ; globule derrière la tête. Une maque de valeur X. sous le cou. Le tout est bordé d'un contour en points.

Titulature du revers : T. CLOVLI// [Q].

Développement : *T(itus) Clouli(us) / (Quæstor)*.

Traduction : Titus Cloulius, questeur.

Description : Victoire drapée debout à gauche, tournée à droite, tenant une palme de la main gauche et couronnant de la main droite un trophée d'armes placé dans le champ à droite à ses pieds un captif assis, tourné à gauche, derrière un carynx.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 225 coins de droit et de 281 coins de revers pour trois variétés. Petite contremarque de banquier derrière la tête. Il a fait remarquer que pour cette émission, le couplage des coins lie chaque droit à un revers unique. On ne connaît pas la carrière de Titus Cloulius après la questure. Ce type de quinaire reprend la typologie du *Victoriat* qui a disparu depuis près d'un siècle. Pour H. A. Seaby¹⁷⁸, le Q de l'exergue ne désignerait pas la fonction publique (*quæstor*) de P. Vettius Sabinus, mais la dénomination monétaire (*quinarius*). T. Cloulius était un partisan de Marius et sera légat en 83 av. J.-C. Au revers, le captif et le carynx (trompette gauloise) font peut-être référence aux victoires de Marius sur les Cimbres et les Teutons en 102 et 101 av. J.-C.

¹⁷⁸ Voir *RSC* 1 (Vettia).

N° 166 : Quinaire, EGNATULEIA, Caius Egnatuleius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *BMCR* 1076 = *CRR* 588 (2) = *RRC* 333/1 = *RSC* 1.

Atelier : Rome.

Date : 97 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 1,58 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : C. EG(NAT)(VL)EI C. F. Q.

Développement : *C(aius) Egnatulei(us) C(aii) F(ilius) Q(uaestor)*.

Traduction : Caius Egnatuleius fils de Caius questeur.

Description : tête laurée d'Apollon à droite.

Titulature du revers : Q. ROMA à l'exergue.

Développement : *Q(uaestor) / (Titus Cloulius) / ROMA*.

Traduction : Titus Cloulius, questeur, Rome

Description : Victoire drapée debout à droite, tournée à gauche, posant un bouclier sur un trophée d'armes placé dans le champ à gauche, derrière une longue javeline et un carnyx.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 625 coins de droit et de 781 coins de revers ce qui donne une estimation de production comprise entre un et deux millions de quinaires. Ce type de quinaire reprend la typologie du Victoriat qui a disparu depuis près d'un siècle. Pour H. A. Seaby, le Q de l'exergue ne désignerait pas la fonction publique (*quaestor*) de Titus Cloulius, mais la dénomination monétaire (*quinarius*). C. Egnatuleius, comme T. Cloulius, semble avoir été un des partisans de Marius, sans connaître son *cursus honorum* après sa questure. Au revers, le *carnyx* fait peut-être référence aux victoires de Marius sur les Cimbres et les Teutons en 102 et 101 av. J.-C. C'est le dernier type de quinaire frappé pour la période.

N° 167 : Quinaire, FUNDANIA, Caius Fundanius



Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 2.

Références : *BMCR* 1702 var. = *CRR* 584 (3) = *RRC* 326/2 = *RSC* 2.

Atelier : Rome.

Date : 101 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : en moyenne 1,88 g. par pièce.

État de conservation selon H. Muller : usé.

Titulature du droit : anépigraphe.

Description : tête laurée de Jupiter à droite. Une lettre de contrôle derrière la tête .S.

Titulature du revers : C. FVNDAN / Q.

Développement : *C(aius) Fundan(ius) / Q(uæstor)*.

Traduction : Caius Fundanius, Questeur.

Description : Victoire debout à droite, tenant une palme de la main gauche et couronnant de la main droite un trophée au pied duquel se trouve un captif agenouillé nu tourné à gauche.

Commentaire : pour ce type, M. Crawford a relevé une estimation de 82 coins de droit et de 102 coins de revers. Ce quinaire semble plus rare que ne le laissent apparaître les catalogues généraux. Normalement, sauf exception, chaque lettre de l'alphabet, en association avec une combinaison de un à trois globules, n'est en fait jamais liée à plus d'un coin de droit. La réapparition du quinaire plus de cent ans après sa disparition peut paraître surprenante, mais il est en réalité lié aux victoires successives de Marius remportées sur les tribus germaniques qui avaient ravagé la Gaule, la Narbonnaise et la Cisalpine depuis 113 av. J.-C. Ce type monétaire reprend l'iconographie de victoire frappé à la fin du troisième siècle av. J.-C. Ce nouveau type aurait été fabriqué « sur mesure » pour Marius et peut-être même distribué au peuple lors du triomphe de Marius en 101 av. J.-C. Ce quinaire, associé au denier ferait de C. Fundanius un partisan du chef militaire, auréolé par ses dernières victoires.

3 - Les deniers gaulois dits « au cavalier »

N° 168 : Denier « au cavalier », DVRNACO / AVSCRO



Photo de H. Muller

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 3.

Références : *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5762 = *RIG* 148.

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,95 g. en moyenne.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : DVRNACO.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque.

Titulature du revers : AVSCRO

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, et la lance qui devrait tenir de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval sont invisibles. Le flan du revers est bien décentré vers le haut

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. Les titulatures du droit sont entières et bien lisibles.

N° 169 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCROCOS



Photo de H. Muller

Nombre d'exemplaires dans le reliquat : 7.

Références : *CRN* 6, 5f, p. 174 = *LT* 5774.

Date : vers 75 av. J.-C.

Métal : argent.

Poids : 1,95 g. en moyenne.

État de conservation : bon état.

Titulature du droit : DVRNACOS.

Description : tête de Rome à droite. Elle porte un casque ailé (quatre plumes) à visière couvrant en partie la nuque.

Titulature du revers : [A]VSCROCO[S].

Description : cavalier galopant à droite, le manteau flottant sur l'épaule, tenant une lance de la main droite et qui passe derrière le cou du cheval.

Commentaire : forme irrégulière et flan trop petit. La titulature du droit est entière et bien lisible. Celle du revers lui manque la première et la dernière lettre « A » et « S ». Nous constatons que la frappe n'était pas assez forte, ceci explique la faible empreinte du flan du revers.

IV - Notes techniques sur les pièces formant le reliquat

Nous allons réaliser cette partie à partir des données fournies par H. Muller et des éléments relevés de l'examen des pièces conservées au musée Dauphinois.

1 - Indication sur les types les plus nombreux des pièces républicaines

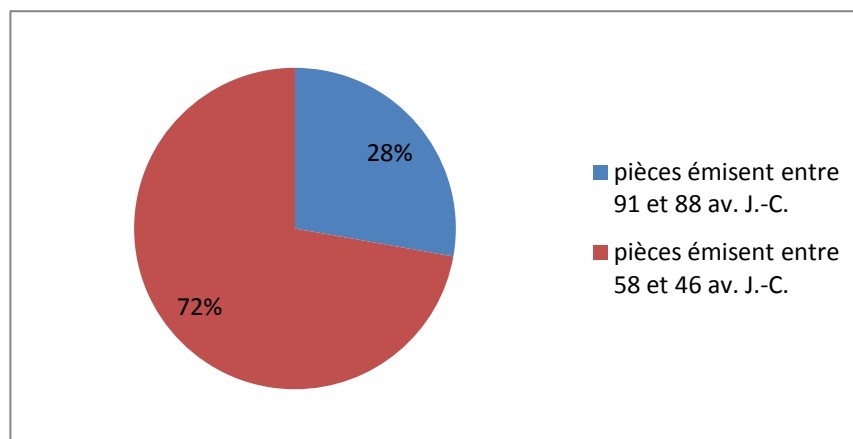
L'étude de la répartition du nombre d'exemplaires nous a permis de répertorier 7 types monétaires dont le nombre de pièces est le plus important. Nous allons les présenter selon un ordre chronologique en mentionnant en même temps le nombre de pièces conservées au musée Dauphinois.

Tableau n° 3 : les exemplaires les plus nombreux

la gens du monétaire	datation (av. J.-C.)	Nombre total des pièces	Nombre de pièces conservées au musée Dauphinois
Junia	91	9	3
Vibia	90	11	1
Cornélia (quinaire)	88	10	1
Aemilia	58	9	1
Julia (dr. à l'éléphant)	49	38	4
Julia (dr. tête Vénus)	47/46	13	5
Cordia	46	18	1
Total		108	16

Au sein de ce groupe on constate une disparité entre le nombre des pièces émises entre 58 et 46 av. J.-C. et celles qui sont antérieures. Les premières sont au nombre de 78 pièces pour un total de 108 pièces, ce qui représente en pourcentage, presque 72 %. La période en question est loin d'être anodine, elle correspond à celle où César est présent en Gaule. Nous pouvons interpréter l'importance du nombre de ces exemplaires comme une manifestation de la politique d'intégration menée envers les Allobroges. Dès son arrivée, César a octroyé la citoyenneté romaine à un certain nombre de la noblesse allobroge. Ce nouveau statut leur a donné le droit d'entretenir un commerce direct avec l'Italie. L'important nombre de pièces qui datent d'entre 58 et 46 av. J.-C. pourrait témoigner de l'importance des transactions commerciales avec les romains pendant cette période.

Graphique n° 1 : répartition chronologique des types les plus nombreux



2- Les différences en poids extrêmes

Les poids extrêmes des deniers romains varient entre 3,30 g. et 4,2 g. Nous avons pu relever 4 exemplaires de poids minimum extrême et 13 autres du poids maximum extrême.

Tableau n° 4 : Les différences en poids extrêmes

	La gens du monétaire	Poids (en g.)	Datation (av. J.-C)
Poids minimum extrême	Papia	3,3	45
	Pinaria	3,35	149
	Atilia	3,5	148
	Terentia	3,5	147
Poids maximum extrême	Titia	4,2	90
	Claudia	4,2	79
	Junia	4,2	85/42
	Pomponia	4,15	66
	Papia	4,1	45
	Julia	4,1	46
	Plancia	4,1	55
	2 Postumia	4,1	74 et 48

À part le denier de Papia les 3 exemplaires du poids minimum extrêmes ont presque $6/10^{\text{ème}}$ de moins du poids légal¹⁷⁹. Cette diminution du poids est, fort probablement, liée à la troisième guerre punique qui a commencée en 149 av. J.-C. Le sénat a du prendre cette initiative pour financer la dernière guerre contre son ennemi éternel Carthage. Quand au premier denier de ce groupe, le plus léger avec 3,3 g. et le plus récent (45 av. J.-C.) de l'ensemble du reliquat. Son poids léger pourrait être expliqué par la situation d'instabilité caractéristique des guerres civiles. Le Sénat a du baisser le poids du denier de presque $6/10^{\text{ème}}$ pour avoir une quantité supplémentaire d'argent qui pourrait aider à financer César contre Pompée.

¹⁷⁹ Depuis 170 av. J.-C. le poids légal du denier est de 3,96 g.

En ce qui concerne le poids maximum extrême nous avons pu répertorier neuf exemplaires dont le poids varient entre 4,2 g. et 4,1 g., c'est-à-dire avec un excès de presque 3/10^{ème}. Dans ce groupe nous avons constaté un fait remarquable qui atteste de la régularité du poids des flancs, et l'honnêteté des monnayeurs. Il se traduit dans deux émissions différentes de la gens Postumia, l'une frappée en 74 av.J.-C. et l'autre en 48 av.J.-C. En dépit d'un écart de près de trente ans, ces deux deniers ont le même poids : 4,1 g.

3 - Les deniers *serrati* (ou dentelés)

Un denier *serrati* est un denier entouré d'entailles régulières sur tout leur pourtour. Cette variété n'a été rencontrée que sur sept exemplaires qui sont tous en argent fin.

Tableau n° 5 : les deniers dentelés

La gens du monétaire	Datation (av. J.-C.)	Poids (en g.)	Nombres d'exemplaires	Nombres d'exemplaires conservés au musée Dauphinois
Cosconia	118	3,75	1	1
Antonia	83	3,7	3	1
Naevia	79	3,75 (en moyenne)	2	1
Roscia	64	4	1	1

Cette technique été utilisé essentiellement pour contrer les fausses monnaies dont le cœur était en bronze et l'enveloppe constitué d'un placage d'une fine couche d'argent. Les dentelures permettent en effet de voir de plus près de quel métal est constitué le cœur de la pièce de monnaie. Ces dentelures compliquaient, sans doute beaucoup, la tâche des faux-monnayeurs et apportaient une garantie supplémentaire d'authenticité pour les monnaies dentelées. Certains auteurs, comme E. Babelon¹⁸⁰, pensent que cette frappe était destinée aux peuples de la Germanie qui dans leurs transactions commerciales avec les romains, préféraient aux deniers de l'époque impériale les anciens deniers républicains restés en circulation, parce que ceux-ci étaient plus pesants et de meilleur aloi¹⁸¹. Mais, quoi qu'il en soit, dans le trésor de Villette, toutes les pièces étaient en argent fin, ce qui démontre de la part du Thésauriseur une certaine expérience.

¹⁸⁰ BABELON (E.), *Traité*.

¹⁸¹ C'est ce que signifie le passage de Tacite dans le quel il parlait des Germains : « *Pecuniam probant veterem ac diu, serratos bigatos* ». TACITE, *Germania*, 5.

4 - Les anomalies et les marques de contrôle

a - Les anomalies

L'origine de ces anomalies revient essentiellement à la technique de préparation de la frappe où on utilise, au lieu des sections de lingots, des grenailles écrasées. Avant la frappe définitive, ces grenailles ont parfois un côté très aminci, ce qui détermine un manque dans le relief, qui ne remplit pas complètement la gravure en creux du coin.

Parmi les pièces qui portent des anomalies, deux deniers de la *gens Cordia*¹⁸². Le premier, dispersé, porte au droit une empreinte de la légende du revers¹⁸³. Le second, conservé au musée Dauphinois¹⁸⁴, déterminé par un manque dans le relief au revers. Certains flancs incomplètement frappés, montrent que l'enclume sur laquelle la grenaille a été préalablement écrasée, portait un semis de points en creux, destiné à parfaire l'adhérence du flanc. Le denier de Titus Carisius¹⁸⁵ nous fournit la meilleure illustration de cette technique.

b - Les contremarques

En ce qui concerne les contremarques, elles sont presque toutes au droit et surtout devant ou sur l'effigie. Elles ont été relevées sur un quinaire de la *gens Cornelia* et sur 14 deniers républicains. Nous allons les présenter, avec les anomalies, dans le tableau ci-dessous.

La répertoriassions des contremarques et des anomalies nous fournit des précieux et uniques indices qui permettront de faciliter l'identification ou l'authentification de certaines pièces dispersées provenant du trésor monétaire de Villette.

Tableau n° 6 : répertoriassions de pièces portant des contremarques et des anomalies

¹⁸² Le reliquat du trésor contient deux types monétaires émis par cette famille (n° 29 et n° 30 du cat.). Les deux types sont frappés en 46 av.J.-C. et chacun d'entre eux a trois exemplaires dans le reliquat et un exemplaire conservé au musée Dauphinois.

¹⁸³ MULLER (H.), « trésor », p. 13.

¹⁸⁴ N° 30 du cat.

¹⁸⁵ Voir n° 28 du cat.

	Famille des monétaires	Éléments relevés	N ^{bre} total des pièces dispersées	N° de pièces dans le catalogue
contremarques	Cornelia (quinaire)	Un trait en creux très net au droit	9	
	Gargilia	une contremarque illisible sur la joue	8	
	Julia	deux points se suivant au droit	55	
	Marcia	un trait en creux devant l'effigie		n° 23
	Marcia	un point en creux devant l'effigie	8	
	Papia	deux points allongés en équerres devant l'effigie	1	
	Papia*	V au dessus l'effigie		n° 31
	Titia	S derrière l'effigie		
	Titia	deux points derrière l'effigie		n° 9
	Tituria	un arc sur la joue	8	
	Tituria	un trait long au revers et deux traits se suivants au droit	8	
	Volteia	trois points au droit	2	
	Junia*	un trait en creux devant l'effigie		n° 6
	Antonia* (serratus)	un trait en creux au dessus l'effigie		n° 12
Anomalies	Cordia	une empreinte de la légende du revers sur le droit	3	
	Carisia	flanc du droit est incomplètement frappé et portant un semis de points en creux	2	n° 28

* L'examen des pièces conservées au musée Dauphinois nous a permis de répertorier trois deniers républicains portant des contremarques qui n'ont pas été motionnées par H. Muller dans, « Trésor », p.13-14.

TROISIEME PARTIE

Étude monétaire et la question de l'enfouissement du trésor

I - Rapport entre les dates d'émission et le nombre des monnaies

1 - Répartition chronologique des émissions républicaines

Les émissions des pièces de monnaies républicaines formant le reliquat du trésor de Villette concerne la période qui s'étend de 151 à 45 av. J.-C. Selon la chronologie nous allons les classer en trois groupes.

Tableau n° 7 : répartition chronologique des pièces républicaines

	1^{er} groupe : entre 151 et 100 av J.-C.	2^e groupe : entre 100 et 50 av J.-C.	3^e groupe : entre 50 et 45 av J.-C.
Nombre de pièces républicaines	44	181	139
Nombre total des pièces républicaines formant le reliquat	364		
Pourcentage par rapport au total des pièces républicaines	12,08 %	49,72 %	38,18 %
Nombre de pièces conservées au musée Dauphinois	3	20	19

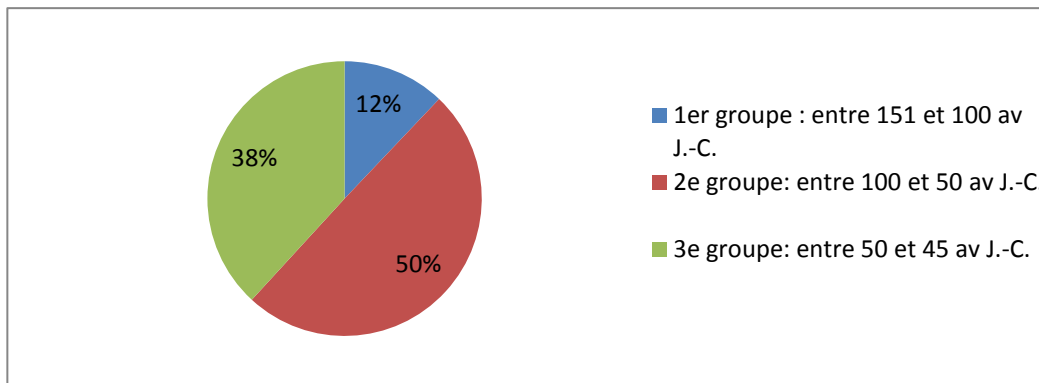
Le tableau ci-dessus montre que les pièces émises durant la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. est très réduites par rapport au nombre des émissions ultérieures. Elles ne représentent que 12 % du nombre total des pièces républicaines du reliquat. Nous ne disposons que de trois exemplaires qui sont conservés au musée Dauphinois, il s'agit de trois deniers, deux d'entre eux (n° 1 et n° 2 du catalogue) sont usées et le troisième (n° 3) est dans état de conservation assez bon.

Les émissions datant de la première moitié du I^e siècle av. J.-C. sont les plus nombreuses. Elles représentent presque la moitié des pièces républicaines du reliquat (49,72 %). Des 181 pièces, seulement 20, dont 19 deniers et 1 quinaire, sont conservées au musée Dauphinois (du n° 4 jusqu'au n° 23 du catalogue). La plus part d'entre elles sont en mauvaises états de conservation.

Le dernier groupe représente les pièces émises pendant cinq ans ; entre 50 et 45 av. J.-C. En tenant compte de la courte période couvrant ces émissions nous pouvons juger que leur nombre est plus considérable que celles des deux premiers groupes. Elles représentent un

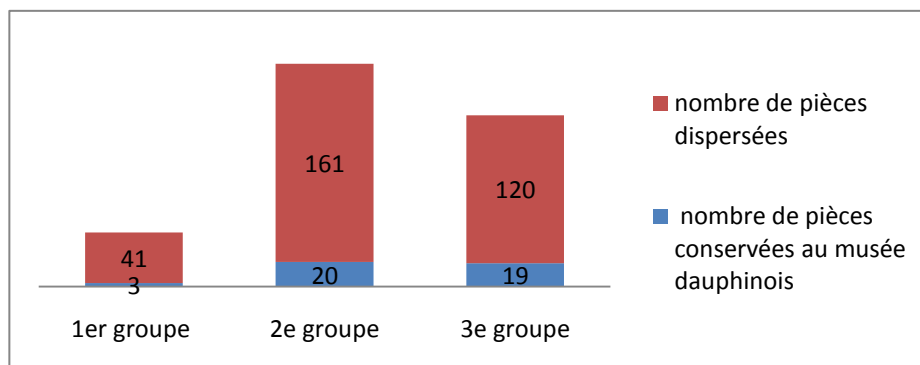
peu plus de 38 % du nombre total des pièces républicaines. La collection du musée Dauphinois contient 19 exemplaires étant des deniers (n° 24 au n° 42). Elles sont presque toutes dans un très bon état de conservation. À l'origine, au sein de ce groupe nous comptons 53 deniers émis de la gens Julia, dont 10 exemplaires sont actuellement conservés au musée Dauphinois (du n° 33 au n° 42 du cat.).

Graphique n° 2 : répartition chronologique des pièces républicaines en trois groupes



L'importance du nombre de pièces du 3^e groupe (entre 50 et 45 av. J.-C.), dont la majorité d'entre elles sont en très bon état de conservation, nous donne une idée sur les types de monnaies qui circulaient dans le territoire des Allobroges pendant cette période. L'état général de conservation de ces pièces, très bon, signifie qu'elles n'ont pas beaucoup circulé. Cette constatation peut être prise comme indice relatif au rapprochement de la date de l'enfouissement de ce trésor. C'est l'idée que nous allons essayer de démontrer plus bas.

Graphique n° 3 : répartition chronologique des pièces conservées au musée Dauphinois



Du graphique ci-dessus on constate que le nombre le plus important des exemplaires conservés au musée Dauphinois font parti du 2^e et du 3^e groupe. Le premier groupe ne

contient que 3 pièces. On remarque que ces numéraires comportent que des exemplaires datant de 111 av. J.-C. à 45 av. J.-C.¹⁸⁶, aucune pièce antérieure à 111 av. J.-C. n'est relevée. La répartition des pièces conservées nous renseigne, d'une manière indirecte, sur le critère de sélection suivi par le collectionneur qui a du acheté ce lot de chez Muller. Nous avons signalé plus haut que ce lot provient d'une des collections du docteur grenoblois Joseph Flandrin¹⁸⁷. Ceci confirme bien que ce collectionneur été motivé et intéressé par le patrimoine de l'Isère. L'absence, dans ce lot, de pièces antérieures à 111 av. J.-C. signifie, peut être, soit l'absence d'exemplaires en disposition chez H. Muller, soit l'existence de pièces plus anciennes, mais qui ne forment pas une continuité chronologique avec les pièces sélectionnées.

2 - La chronologie des deniers gaulois

Typologiquement, les différents numéraires gaulois formant le reliquat sont toutes du même type, type dit « au cavalier ». Elles sont fortement liées avec les différentes séries découvertes en territoire Allobroge. Elles sont datables avec assez de précision grâce à divers trésors monétaires et notamment grâce aux légendes mentionnant des personnages sur lesquels nous pouvons savoir à quelle époque ils vécurent.

L'auteur du traité de numismatique celtique observe qu'il existe une hégémonie arverne sur le monnayage de la Gaule pendant la période qui va du milieu du III^e siècle à 121 av. J.-C.¹⁸⁸. Il faut donc considérer que le début du monnayage allobroge est le moment où l'alliance des Allobroges et des Arvernes se rompt en raison de leur défaite face à Rome. Il serait difficile, par conséquent, de faire remonter les émissions allobroges plus haut que la conquête romaine. D'autant plus que les premières séries allobroges manifestent une influence romaine à travers la représentation de la tête de Rome qui imite les frappes romaines, alors que le monnayage gaulois antérieur au II^e siècle avant J.-C. s'inspire des monnaies grecques.

Grâce au trésor de Villette nous avons pu connaître à quelle date, à peu près, les frappes allobroges se sont arrêtées¹⁸⁹. Du fait qu'il contient aussi des deniers de la République romaine et des monnaies allobroges, Van Der Wiellen suppose que l'enfouissement du trésor remonte aux environs de la mort de César. Date à partir de laquelle, commence la lente

¹⁸⁶ Voir *infra*, p. 295-297.

¹⁸⁷ Il est mentionné dans la facture d'achat du musée Dauphinois ; voir doc. n° 16.

¹⁸⁸ COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.), *Traité*, p. 173.

¹⁸⁹ VAN DER WIELLEN (Y.), « monnaies », p. 59 ; l'auteur atteste que c'est le trésor le plus récent de monnaies allobroges.

romanisation de la circulation monétaire de la région. Ainsi donc, la durée des émissions allobroges s'inscrivent, grosso modo, entre la conquête de la *Provincia* et l'avènement d'Octavien¹⁹⁰. Quant aux plus des 976 numéraires du reliquat nous retenons la datation proposée par M. Crawford : 75 av. J.-C.¹⁹¹

II - Époque vraisemblable de l'enfouissement du trésor

Il est connu que les soulèvements en Gaule sont, dans la plus part des cas à l'origine de l'abandon des trésors par leurs propriétaires¹⁹². Mais, pour dater un trésor, il est indispensable de tenir compte de deux autres considérations qui permettent de réduire la marge de l'incertitude : la date de l'émission de l'exemplaire le plus récent du dépôt qui nous fourni le *terminus a quo*. Et le mode et les conditions matérielles de l'enfouissement.

1 - Propositions de datation à rectifier et à préciser

a - Propositions de H. Muller : une proposition à mettre à jour

En raison des deniers romains contenus dans le reliquat, H. Muller avait écarté la date de l'enfouissement du trésor de deux ans après la date d'émissions du denier le plus récent. Nous avons signalé plus haut que ce dernier s'est référé à l'ouvrage de Babelon¹⁹³. Puisque l'exemplaire le plus récent datait de 43 av. J.-C., il considère donc que « le trésor a certainement été enfoui vers 42-41 av. J.-C. »¹⁹⁴. La progression de l'archéologie et de la numismatique a contribué à une rectification des datations des monnaies de la République. Ceci nous oblige donc de vérifier la date du denier auquel Muller s'est référé pour déterminer le *terminus a quo* de l'enfouissement. Le plus récent exemplaire, selon Babelon, est le denier de D. Postumius Albinus Bruti, daté de 43 av. J.-C.¹⁹⁵. Selon M. Crawford cet exemplaire est daté de 48 av. J.-C. De cette manière la proposition de Muller devient invalide. En se référant à M. Crawford, nous avons trouvé que le denier de L. Popius Celsus¹⁹⁶ daté de 45 av. J.-C.

¹⁹⁰ *Idem.*

¹⁹¹ CRAWFORD (M.), *Roman*, p. 117, n° 393.

¹⁹² THIRION (M.), *Trésors*, p. 24.

¹⁹³ BABELON (E.), *Traité*, 1907-1932.

¹⁹⁴ MULLER (H.), « trésor », p. 32.

¹⁹⁵ *Idem*, p. 8 ; n° 142 et 143 du cat.

¹⁹⁶ N° 31 du cat.

correspond à l'émission la plus récente formant le reliquat¹⁹⁷. Ainsi donc, le *terminus a quo* de l'enfouissement devrait correspondre à 45 av. J.-C.

H. Muller, dans son essai de datation de l'enfouissement du trésor, s'est limité à la date de la pièce la plus récente. En proposant la date de 42-41 av. J.-C. comme date d'enfouissement, on constate qu'il n'a pas pris en compte les événements et les agitations qu'a connu le pays allobroge au milieu du I^{er} siècle av. J.-C et le mode et les conditions matérielles de l'enfouissement.

b - Propositions d'Y. Van Der Wiellen : une proposition à préciser

Dans son étude des monnaies allobroges Y. Van Der Wiellen considère, dans un premier temps, que l'enfouissement de ce trésor « remonte aux environs de la mort de César »¹⁹⁸. C'est-à-dire, quelque temps, avant ou après l'assassinat de César. Dans un second temps, après avoir procédé à l'étude des pièces gauloises du trésor de Villette les ayant comparées avec les exemplaires provenant d'autres trésors découverts dans le territoire allobroge, il finit d'attribuer l'enfouissement aux événements de 43 av. J.-C.¹⁹⁹. Il confirme, à partir des deniers républicains, que cette opération est forcément postérieure à 45 av. J.-C. Ainsi donc, et comme nous l'avons mentionné, cette année représente le *terminus a quo* de l'enfouissement. L'hypothèse de Van Der Wiellen, fondée sur la mise en relation de l'exemplaire le plus récent du dépôt avec les agitations qui ont secoué le pays allobroge en 43 av. J.-C., demeure soutenable. Mais, elle peut être reprochée pour deux raisons. La première est en rapport directe avec la datation proposée. Malgré l'existence d'un nombre considérable de sources²⁰⁰ exceptionnellement précises et explicites surtout au sujet des dates qu'elles nous reportent, l'auteur a proposé une datation d'enfouissement imprécisément délimitée. La deuxième raison est du répertoire méthodologique. Certes Van Der Wiellen a pris en considération les événements déroulés en 43 av. J.-C., mais il a négligé un autre événement d'une grande importance, c'est l'expulsion des romains de la ville de Vienne par les

¹⁹⁷ Il est à noter que parmi les pièces formant le reliquat nous avons un denier daté par M. Crawford de 84-42 av. J.-C. c'est le denier de M. Junius Brutus (n° 115 du cat.). Son état de conservation, légèrement usé, nous ne permet pas de le dater de 42 av. J.-C. Pour cette raison nous ne le prenons pas en compte, nous avons retenu le denier de L. Papius Celsus émis en 45 av. J.-C.

¹⁹⁸ VAN DER WIELLEN (Y.), « monnaies », p. 59.

¹⁹⁹ *Idem*, p. 98 ; ces événements sont la manifestation du conflit entre Munatius Plancus et Marc Antoine que nous allons exposer en quête de précision de la date de l'enfouissement du trésor.

²⁰⁰ Ce sont essentiellement les lettres que Plancus adresse à Cicéron : CICÉRON, *ad fam.*, X, 9 et X, 11 (datées de la fin avril 43) ; X, 15 (11-12 mai) ; X, 23 (6 juin).

Allobroges. Malgré que cette question soit encore discutable au niveau de la datation et du statut des expulsés, l'auteur aurait dû l'évoquer.

2 - Autres propositions

a - Possibilité d'enfouissement entre le 26 avril et le 6 juin 43

Nous reprenons ici l'hypothèse Van Der Wiellen, mais nous allons donner plus de précision au niveau de la datation. Pour proposer cette datation, nous sommes dans l'obligation de retourner aux événements relatifs au conflit entre Munatius Plancus et Marc Antoine. Plus précisément, à partir du moment où Plancus a sillonné le territoire allobroge. Après la défaite de Marc Antoine à Modène, le 21 avril 43 av. J.-C., il s'est réfugié en Gaule. C'est à partir de ce moment qu'entrent véritablement en action Munatius Plancus et Lépide. Seule nous intéresse ici l'activité déployée par le premier d'entre eux au cours des mois de mai et juin 43 av. J.-C. et à l'intérieur de celle-ci le rôle joué par les Allobroges²⁰¹. Avant d'apprendre la nouvelle de la défaite de Marc Antoine devant Modène, Munatius Plancus s'était déjà mis en mouvement, afin de se porter au secours de Brutus et du sénat. Le 26 avril, il avait franchi le Rhône et pénétré dans la province de Narbonnaise²⁰², avant de se diriger vers l'Italie. À la nouvelle de la bataille de Modène, Munatius Plancus, qui n'avait pas encore franchi la frontière méridionale du territoire allobroge, s'arrêta²⁰³. Il ne reprit la route que vers le 8-10 mai²⁰⁴, franchit l'Isère et se dirige vers Vidauban où il devait faire sa jonction avec Lipide, décidé, comme lui à appuyer la cause du sénat²⁰⁵. Un mois plus tard, Plancus repassait l'Isère le 4 juin, coupait le pont qu'il avait fait construire à l'aller et, de Grenoble, écrivait à Cicéron, le 6 juin, pour lui faire le récit de sa campagne²⁰⁶. Il ne faut pas oublier que lors de ses mouvements, comme au temps de César, des auxiliaires allobroges accompagnaient les légions de Plancus²⁰⁷.

C'est une preuve qui montre à quel point l'alliance des Allobroges étaient recherchée. Dans une lettre adressée à Cicéron le 6 mai, Brutus, qui se défait alors de Plancus,

²⁰¹ Le rôle joué par les Allobroges nous est connu par les lettres que Plancus adresse à Cicéron : CICÉRON, *ad fam.*, X, 9 et X, 11 (datées de la fin avril 43). X, 23 (6 juin). Pour correspondance, voir PERROCHAT (P.), « Étude », p. 198-207.

²⁰² CICÉRON, *Ad. fam.*, X, 9, 3.

²⁰³ *Idem*, X, 11, 2 ; sur les déplacements de Plancus et de Lipide en Gaule, voir JULLIAN (C.), *Histoire*, IV, p.50-51, n° 1.

²⁰⁴ PERROCHAT (P.), « Étude », p. 204.

²⁰⁵ CICÉRON, *Ad Fam.*, X, 15, 3 ; en fait, après un faux départ, ce n'est que le 18 mai qu'il quitta les rives de l'Isère (*Idem*, X, 21 et X, 18).

²⁰⁶ *Idem*, X, 23.

²⁰⁷ *Idem*, XI, 13, 14.

annonce à celui-ci qu'il avait pris contact avec des députés de la nation allobroge et de toute la Gaule pour s'assurer de leurs fidélités²⁰⁸. Au cours du dernier épisode du conflit, manqué par le ravitaillement de Plancus à Lipide et à Antoine, on ne parle plus des Allobroges. Brutus fut assassiné et un second triumvirat fut constitué en octobre 43 av. J.-C. Ces événements montrent bien que les Allobroges ont participé à la guerre civile post-Césarienne. Ils ont suivi le parti du sénat, parce que les troupes de Plancus campaient sur le territoire.

En mettant en relation, d'une part le rôle considérable joué par les Allobroges dans ce conflit déroulé, en grande partie, dans leur territoire. Et d'autre part, la précision des dates et des lieux fournis par les correspondances de M. Plancus, nous pouvons supposer que l'enfouissement du trésor a été effectué pendant la période qui s'étend entre le début du mois de mai 43 av. J.-C., date de l'arrivée de Munatius Plancus à la frontière Méridionale du territoire des allobroges, et le mois d'octobre de la même année, date de la fin du conflit et de la constitution du second triumvirat.

b - Possibilité d'enfouissement juste après la mort de César

Dans cette partie, nous allons aborder une question délicate qui n'a pas été proposée par les auteurs dans leurs essais sur la datation de l'enfouissement du trésor. En l'occurrence, l'expulsion des hommes romains de la ville de Vienne par les Allobroges²⁰⁹. Puisque Dion Cassius, unique source d'information sur cet événement est imprécis au sujet de la datation, du statut des expulsés, et de la ville de laquelle ils se font expulser, les auteurs ont présenté plusieurs hypothèses pour donner un sens à cette initiative. De ces dernières, nous pouvons distinguer deux thèses différentes. La première²¹⁰ consiste dans la mise en relation de l'expulsion des hommes chassés de Vienne avec la révolte de Catagnatus en 62-61. Les auteurs qui défendent cette thèse pensent que les gens chassés de Vienne étaient des *negotiatores* et non pas les « colons ». C'est un ensemble de citoyens romains installés dans une ville pérégrine pour y faire du commerce, soit dans le cadre d'un *conventus civium Romanorum*, soit en dehors de toute organisation institutionnelle, ne constitue pas une colonie. Une fois chassés de Vienne, et même après l'écrasement de la révolte de

²⁰⁸ *Idem*, XI, 11, 1.

²⁰⁹ DION CASSIUS, 45, 50, 4, « fils [Les sénateurs] Leur commandèrent de réunir dans une cité ceux qui avaient été jadis chassés de Vienne en Narbonnaise par les Allobroges et qui étaient établis entre le Rhône et l'Araris [La Saône], à l'endroit de leur confluent. Et c'est ainsi que, ayant obéi, ils fondèrent la ville appelée Lugdunum et aujourd'hui nommée Lugdunum ».

²¹⁰ C'est la thèse défendu par : ZUMPT (A.), *Commentationes*, I, p. 370 ; MOMMSEN (T.), *Römische*, V, p. 79, n° 2 ; HIRSCHFELD (O.), *CIL*, XIII, p. 249 ; JULLIAN (C.), *Histoire*, II, p. 112, n° 6 ; p. 142 et IV, p. 47.

Catugnatus, les *negocitores* italiens auraient pu n'avoir aucun désir de revenir dans une cité où ils pouvaient craindre pour leur sécurité et qui vraisemblablement ruinée par la guerre et la répression, n'était plus une partenaire commerciale très intéressante, et préférerais rester dans leur établissement entre le Rhône et la Saône, où il leur était loisible de faire des fructueuses affaires.

La deuxième thèse défend l'idée de la fondation de la colonie de Vienne par César entre 46-43 av. J.-C.²¹¹. Ses adhérents considèrent que les expulsés sont des colons romains installés par César à Vienne. Et quelques mois après le meurtre de César, au début de l'an 43 av. J.-C., les Allobroges ont chassé ces colons qui seraient, peu après, installés dans la nouvelle colonie de Lyon. Cette hypothèse a été reprise et développé par M. Rambaud²¹² qui exclue la possibilité que les hommes chassés de Vienne l'aient été à l'occasion de la révolte de Catugnatus en 62-61 av. J.-C. dans le pays de Lyon sans être installé en dehors de toute organisation municipale. M. Rambaud suppose que César aurait installé une colonie romaine à Vienne en 46 av. J.-C. Cette colonie aurait été formée de vétérans, anciens auxiliaires de guerre des Gaules qui formaient la 5^e légion *Alauda* et qui auraient reçu la citoyenneté romaine au moment de la déduction. Ces colons auraient été expulsés par les Allobroges peu après la mort de César, en 44 av. J.-C.²¹³, à la faveur des dissensions qui déchirèrent l'Italie et les provinces, et auraient, peu de temps après, été déduits dans la colonie fondée à Lyon par Munatius Plancus. L'essentiel de cette hypothèse a été repris par C. Goudineau, mais a estimé que la colonie fondée par César ne fut pas romaine, mais latine, et détruite en faveur d'auxiliaires. Il s'accorde avec A. Pelletier²¹⁴, pour qui une colonie latine fut détruite à Vienne vers 50 av. J.-C. ou un peu plus tard. Mais pour cet auteur, les citoyens romains chassés de Vienne en 44 auraient été les membres d'un *Conuentus Civium Romanorum* créé par César entre 50-46. De plus, la colonie latine n'aurait pas été supprimée, mais aurait conservée ses institutions après 44 av. J.-C.

Quoi qu'il en soit, d'une part, il serait absurde de négliger un tel événement, d'autre part, nous devons aborder cette question sans prendre part et avec beaucoup de précaution. Toutefois, il demeure probable, si on prend en considération la seconde hypothèse, que l'enfouissement du trésor devrait remonter peu de temps après le meurtre de César. C'est-à-dire que l'éventuel soulèvement du peuple allobroge qui aurait visé les colons romains,

²¹¹ JULLIEN (E.), « Histoire », V-1, p. 107-120.

²¹² RAMBAUD (M.), « l'origine », p. 252-277.

²¹³ *Idem*, p. 256 ; l'auteur propose de dater l'expulsion du 26 mars 44 av. J.-C.

²¹⁴ PELLETIER (A.), *Vienne*, Roanne, 1982, p. 33 et 76.

installés dans la ville de Vienne, pourrait bien justifier la mesure préventive prise par le propriétaire du trésor. Cette supposition pourrait être renforcée par le mode et les conditions matérielles de l'enfouissement. En effet, lorsqu'on trouve un dépôt du genre confortablement renfermé dans un récipient, qui est le cas du trésor de Villette²¹⁵, on peut penser que le thésauriseur a eu tout le temps de le mettre en lieu sûr. Ce mode confortable de l'enfouissement peut être expliqué par l'absence d'un danger immédiat. Dans notre cas, et selon l'hypothèse de M. Rambaud, se sont les Allobroges qui mènent une offensive orientée vers une ville relativement loin du lieu de l'enfouissement. Si c'était vraiment le cas, deux suppositions s'imposent : soit le thésauriseur a enfoui son épargne parce qu'il craignait, en cas de défaite de ses « compatriotes », une réaction de la part des troupes romaines. Ou soit il a participé à l'opération de l'expulsion, c'est-à-dire qu'il devrait rejoindre les Allobroges de la ville de Vienne.

3 - L'âge du trésor au jour de l'enfouissement

Il importe au sens et à la portée des conclusions de connaître préalablement l'époque à partir de laquelle le propriétaire de ce dépôt a commencé à le thésauriser. Les types des pièces répertoriées dans le catalogue importent beaucoup moins, en fait, que l'état de conservation. Si, par exemple, parmi les exemplaires pendant les cinq premières années de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. sont dans un bon état de conservation, on aurait là une bonne raison de penser que le magot est d'origine récente et peu antérieur à l'enfouissement. Mais, si parmi les exemplaires bien conservés beaucoup sont antérieurs, d'une ou de deux décennies, il y a peu de chance pour que ces pièces aient circulé normalement au moment de l'enfouissement : sauf exceptions rares, le monnayage courant ne comprend jamais que les exemplaires usés des émissions antérieures et les exemplaires neufs immédiatement contemporaines. On peut donc poser en principe que, dans la série des émissions présentées dans un trésor monétaire, « *Les plus anciens exemplaires en bon état datent le début de la thésaurisation* », puisqu'ils n'ont été conservés tels que parce qu'ils ne circulaient plus²¹⁶.

²¹⁵ Les presque 1880 pièces de monnaies composant le trésor étaient contenues dans un vase ovoïde d'une hauteur qui varie entre 15 et 25 cm. Voir *supra*, p. 10 ; doc. n° 1 et 14.

²¹⁶ Aussi la conservation en très bon état, dans un dépôt monétaire, d'une des pièces les plus récentes, ne prouvent-elles pas que l'enfouissement ait été presque immédiatement postérieur à l'émission de cette pièce. On trouvera un exposé plus détaillé de la méthode, qui bien entendue, ne s'applique qu'aux trésors d'accumulation, dans une communication faite au Congrès International de Numismatique, Rome, septembre 1961, sous le titre : *Pour une étude quantitative de la frappe du bronze sous le Haut-Empire*. Le problème de la chronologie d'un trésor a été exposé dans toute sa complexité par GRICOURT (J.), « Un procédé de datation relative d'un trésor. Le cas de Posthume », *Revue Belge de numismatique*, CIV (1958), p.5-33.

Ces principes de datation sont applicables pour le cas de notre trésor. Nous laisserons à part les deniers gaulois qui nous importent moins que les consulaires. Leur état de conservation nous est inconnu²¹⁷, sauf les 29 exemplaires que nous disposons et qui sont tous légèrement usés. En ce qui concerne les pièces de la république, on constate que le plus grand nombre d'exemplaires, presque les deux tiers, reste de conservation moyenne : 2 deniers frustes, 81 usés et 126 sont en assez bon état. Parmi lesquels 165 pièces datent de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Quant aux numéraires les mieux conservés, on peut compter 145 exemplaires, parmi les quels, 113 pièces sont émises entre 49 et 45 av. J.-C. Leur état de conservation confirme qu'elles ont assez peu circulé et indique le rapprochement relatif de la date de l'enfouissement du trésor. Un autre élément pourrait nous servir dans cette question, en l'occurrence la répertoriassions des plus anciens exemplaires en bon état. En principe, Ces derniers peuvent dater le début de la thésaurisation. Les plus anciennes pièces dont l'état de conservation est très bon, sont Trois deniers de la *gens Rutilia*²¹⁸, émis en 77 av. J.-C.

Quoi qu'il en soit, le degré de conservation des pièces qui composent le reliquat du trésor de Villette permet de supposer que le thésauriseur ne s'est mis vraisemblablement à accumuler son épargne que vers la fin des années 70 du I^{er} siècle av. J.-C. ou dix ans plus tard car presque une trentaine de pièces en bon état datent entre 64 et 51 av. J.-C. La formation du dépôt paraît s'être étalée, par conséquent, sur une trentaine d'années au moins, une quarantaine au plus.

III - Comparaison avec d'autres trésors monétaires gaulois

1 - Les différences entre le trésor de Villette et ceux de Moirans, Hostuns Laveyron et Sainte Blandine

Le trésor de Moirans a été découvert en avril 1879. Il se compose de 418 pièces au revers de cavalier dont le poids moyen est de 2,2 g. par pièce. Les légendes sont : CO-MA, COMA, OMA, COM, COVV, CAND, plus BRICO et VIID²¹⁹. Gustave Vallier attribue ces pièces aux *Brigantii* et aux *Védiantii*, confédération de peuples dont Comanus était vraisemblablement le chef. Ce trésor est composé de quatre types monétaires. 135 monnaies à l'hippocampe ; 6 des Cavares ; 86 Volkes - Arécomides et 186 pièces au cavalier. Dans ce dépôt nous ne trouvons aucune pièce à la légende Durnacos ou Durnacus - Auscro - Donnus,

²¹⁷ Contrairement aux consulaires, H. Muller n'a pas mentionné les états de conservation des pièces gauloises.

²¹⁸ Voir n° 19 du cat.

²¹⁹ VALLIER (G.), *Découverte*, p. 132-168.

fort probablement un peu plus récentes comme leurs poids l'indiquent. Le poids moyen des Durnacos ou Durnacus - Auscro - Donnus est 1,9 g.

Le trésor de Hostun est découvert à Saint Martin d'Hostun, sous une énorme pierre, par un cultivateur. Il se compose de 949 pièces gauloises, parmi lesquelles 438 exemplaires du type « au cavalier ». Comme celui de Moirans, les légendes Durnacos ou Durnacus - Auscro - Donnus sont absentes.

Quant au trésor de Laveyron²²⁰, découvert dans un jardin par un cultivateur d'Andance, il est constitué de 562 pièces, parmi lesquelles 424 pièces du type dit « au cavalier ». Les légendes sont : au droit ΥΡΡΕ, BRI, BRICO, CO(OV) OAD, VIID. Au revers COMA, BRI, COV CAND. On remarque la prépondérance du type « au cavalier », mais on ne trouve pas la légende Durnacos ou Durnacus - Auscro - Donnus inscrite sur les monnaies de Villette. Nous enregistrons aussi l'absence de ces légendes pour les 1454 pièces du type « au cavalier », provenant du trésor de Sainte Blandine²²¹.

De ces quatre trésors nous avons pu relever 2507 pièces gauloises du type « au cavalier ». L'absence des légendes Durnacos ou Durnacus - Auscro - Donnus, pourrait être expliquée par le poids de ces exemplaires. Allotte de la Fuye donne 2,17 g. comme moyenne de poids. Il est donc naturel que ce type, le plus récent de ceux dit « au cavalier », soit aussi plus léger, les types monétaires ont toujours diminués le poids lors des émissions successives.

2 - Le trésor de Villette : l'un des trésors les plus importants des trésors gaulois « mixtes »²²²

Dans son traité des monnaies gauloises, A. Blanchet²²³ a recensé des séries de monnaies gauloises découvertes dans des endroits éloignés du territoire allobroge. À Beauvoison, canton de Bruis- les- Baronnie, 32 Durnacos et 5 Durnacus, avec des pièces républicaines, ont été découvert. À Migné, située à l'arrondissement Le Blanc à Indre, on a découvert des pièces avec la légende Aus(cro) ainsi que des pièces républicaines. À Vernon, arrondissement de Poitiers, des Durnacus avec des pièces républicaines ont été trouvés. À La Jante, arrondissement de Bellac en Haute-Vienne, des Durnacus et des Consulaires, avec beaucoup d'autres pièces gauloises ont été découvertes en 1811. À Sainte-Marie-d'Alvey en

²²⁰ DE LA SIERANNE (M.), « Le trésor de Laveyron », p. 171-202.

²²¹ ALLOTE DE LA FUYE (M.), « Le trésor de Sainte Blandine », p. 245-290.

²²² Nous employons ce terme pour indiquer les trésors monétaires gaulois formés de pièces gauloises et romaines.

²²³ BLANCHET (A.), *Traité*, p. 45-65

Savoie, des Durnacos, en nombre inconnu, on y été recueillis 1913. À Valence, en 1840, on a trouvé environ 300 Durnacus. J. Déchelette, dans son inventaire des monnaies antiques recueillis au Mont Beumay, indique 10 deniers au cavalier avec les légendes, DVRNACOS-AVSCRO, DVR- AVSCRO ; DVRNACO-AUS ; AVSCRO-AVSCRO ; COM ; CO.

Le nombre de ces découvertes et leur disparité géographique, nous renseignent sur la circulation des monnaies allobroges. D'un côté ces découvertes indiquent les relations importantes et des échanges fréquents entre les Allobroges et les autres peuples Gaulois. D'un autre côté, pour le cas de certains dépôts contenant des pièces républicaines, ces découvertes témoignent aussi des échanges commerciaux entre les allobroges et les romains ainsi que « l'exportation » du monnayage de la république vers les confins du territoire gaulois. En comparant, à la fois, le nombre et les types des exemplaires composant le trésor monétaires de Villette avec les autres trésors cités, on peut juger qu'il est le trésor monétaire gaulois « mixte » le plus important. D'une part, il comporte le plus grands nombre d'exemplaires avec les légendes Durnacos ou Durnacus - Auscro - Donnus, et aussi d'exemplaires républicains. D'autre part, il contient les consulaires les plus récentes, répertoriées dans les autres trésors gaulois, permettant de connaitre l'arrêt des frappes monétaires allobroges.

IV - Inventaire des pièces formant le reliquat

Deniers et quinaire républicains conservés au musée Dauphinois

Numéro	Nom du monétaire	Datation (av. J.-C.)	Poids (en g.)	Diamètre (en mm.)	Nombre de pièces répertoriées par Muller	Nombre de pièces conservées au musée Dauphinois
N° 1	MALLIA, Titus Mallius	111-110	3,92	18	7	1
N° 2	APPULEIA, L. Appuleius Saturninus	104	3,7	19,5	2	1
N° 3	LUCILIA, M. Lucilius Rufus	101	3,8	22	3	1
N° 4	JUNIA, D. Junius Silanus	91	3,9	19,5	9	3
N° 5	JUNIA, D. Junius Silanus	91	4	18,5		
N° 6	JUNIA, D. Junius Silanus	91	3,9	18,5		
N° 7	VIBIA, C. Vibius Pansa	90	3,8	18	11	1
N° 8	TITIA, Quintus Titius	90	4,2	18	7	1
N° 9	TITIA, Quintus Titius	90	3,8	20	7	1
N° 10	CALPURNIA, L. Calpurnius Piso Frugi	90	3,9	21	8	1
N° 11	MARCIA, C. Marcius Censorinus	88	3,4	17	8	1
N° 12	Quinaire, CORNELIA, C. Cornelius Lentulus	88	1,9	14,5	10	1
N° 13	GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius	86	4	19	8	3
N° 14	GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius	86	4	19,5		
N° 15	GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius	86	3,8	20		
N° 16	Denier serratus, ANTONIA, Q. Antonius Balbus	83	3,7	19	3	1
N° 17	MARCIA, L. Marcius Censorinus	82	19	3,5	4	1

N° 18	CREPUSIA , Publius Crepusius	82	3,9	18	2	1
N° 19	RUTILIA , L. Rutilius Flaccus	77	4	20	3	1
N° 20	CORNELIA , Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus	76/75	3,9	19	2	1
N° 21	HOSIDIA , C. Hosidius Geta	68	3,9	17	3	1
N° 22	AEMILIA , M. Æmilius Scaurus et P. Plautius Hysæus	58	3,9	19	9	1
N° 23	MARCIA , L. Marcius Philippus	56	3,8	18	3	1
N° 24	ACILIA , M. Acilius Glabrio	49	3,8	19	5	1
N° 25	CONSIDIA , C. Considius Paetus	46	3,9	19	7	1
N° 26	CONSIDIA , C. Considius Paetus	46	3,8	20,5	2	1
N° 27	CARISIA , Titus Carisius	46	3,6	21	4	1
N° 28	CARISIA , Titus Carisius	46	3,9	19	3	1
N° 29	CORDIA , Mn. Cordius Rufus	46	3,9	19	3	1
N° 30	CORDIA , Mn. Cordius Rufus	46	3,8	20	18	1
N° 31	PAPIA , L. Papius Celsus	45	4,1	18	2	1
N° 32	CAECILIA , Q. Cæcilius Metellus Pius Scipio	47/46	3,9	18	7	1
N° 33	JULIA , C. Julius Caesar	47/46	3,9	19	13	5
N° 34	JULIA , C. Julius Caesar	47/46	3,8	19		
N° 35	JULIA , C. Julius Caesar	47/46	3,8	19		
N° 36	JULIA , C. Julius Caesar	47/46	3,9	20		
N° 37	JULIA , C. Julius Caesar	47/46	3,9	19		
N° 38	JULIA , C. Julius Caesar	49	4	20	38	4
N° 39	JULIA , C. Julius Caesar	49	3,9	17,5		
N° 40	JULIA , C. Julius Caesar	49	3,8	19		
N° 41	JULIA , C. Julius Caesar	49	4	19,5		
N° 42	JULIA , C. Julius Caesar	46/45	3,9	19,5		
Deniers gaulois dit "au cavalier" conservés au musée Dauphinois et à la Bibliothèque Municipale de Grenoble						
N° 43	DVRNACOS / AVSCRO	75	1,9	16	750	20

N° 44	DVRNACOS / AVSCRO		2	15		
N° 45	DVRNACOS / AVSCRO		2	15,5		
N° 46	DVRNACOS / AVSCRO		2	16		
N° 47	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	15		
N° 48	DVRNACOS / AVSCRO		2	17		
N° 49	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	16		
N° 50	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	15		
N° 51	DVRNACOS / AVSCRO		2	15		
N° 52	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	16		
N° 53	DVRNACOS / AVSCRO		2	15		
N° 54	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	16		
N° 55	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	19		
N° 56	DVRNACOS / AVSCRO		2	15,5		
N° 57	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	18		
N° 58	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	17		
N° 59	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	15,5		
N° 60	DVRNACOS / AVSCRO		2	16		
N° 61	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	15		
N° 62	DVRNACOS / AVSCRO		1,9	15		
N° 63	DVRNACOS / AVSCRO		2	15		
N° 64	DVRNACOS / AVSCRO		2	16		
N° 65	DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS		2	16		
N° 66	DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS		1,9	15		
N° 67	DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS		1,9	15		
N° 68	DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS		1,8	15		
N° 69	DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS		1,9	17		
N° 70	DVRNACVS ou DVRNACOS /		1,9	16		
					126	6

	DONNVS					
N° 71	DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS (1 exemplaire : Bib. Mun. De Grenoble)		en moyenne 1,9 g.			
N° 72	anépigraphe ou à titulature invisible		1,9	15	100	4
N° 73	anépigraphe ou à titulature invisible		2	15		
N° 74	anépigraphe ou à titulature invisible		1,9	18		
N° 75	anépigraphe ou à titulature invisible		2	17		
Deniers et quinaires républicains non-réappropriées par le musée Dauphinois						
Deniers						
N° 76	ANTESTIA, L. Antestius Gragulus	136	3,65		1	
N° 77	ATILIA, M. Atilius Serranus	148	3,5		1	
N° 78	BAEBIA, M. Bæbius Tampilus	137	en moyenne 3,75 g.		2	
N° 79	CAECILIA, Q. Cæcilius Metellus Pius	81	3,95		1	
N° 80	CALPURNIA, L. Calpurnius Piso Frugi	90	3,65		1	
N° 81	CARISIA, Tutus Carisius	46	en moyenne 3,96 g.		3	
N° 82	CARISIA, Titus Carisius	46	en moyenne 3,77 g.		4	
N° 83	CARISIA, Titus Carisius	46	en moyenne 3,96 g.		3	
N° 84	CASSIA, C. Cassius Longinus	126	en moyenne 3,75 g.		2	
N° 85	CASSIA, C. Cassius Longinus	102	3,9		1	
N° 86	CASSIA, C. Cassius Longinus	78	3,75		1	
N° 87	CASSIA, C. Cassius Longinus	63	4		1	
N° 88	CASSIA, Q. Cassius Longinus	55	3,75		1	
N° 89	CIPIA, Marcus Cippius	115/114	en moyenne 3,8 g.		2	
N° 90	CLAUDIA, C. Claudius Pulcher	110/109	3,83		1	
N° 91	Denier serratus, CLAUDIA, T. Claudius Nero	79	4,2		1	
N° 92	CONSIDIA, C. Considius Paestus	46	en moyenne 4 g.		2	
N° 93	CONSIDIA, C. Considius Paestus	46	3,6		1	

N° 94	CORDIA , M. Cordius Rufus	46	en moyenne 3,85 g.		2	
N° 95	CORNELIA , P. Cornelius Sulla	151	3,85		1	
N° 96	CORNELIA , C. Cornelius Lentulus Marcellinus	88	en moyenne 3,83 g.		6	
N° 97	CORNELIA , F. Cornelius Sylla	56	4		1	
N° 98	Denier serratus, COSCONIA , Lucius cosconius	118	3,75		1	
N° 99	FABIA , Q. Fabius Labeo	124	3,75		1	
N° 100	FANNIA , Marcus Fannius	123	3,85		1	
N° 101	FANNIA , Marcus Fannius	86	3,85		1	
N° 102	FARSULEIA , L. Farsuleius Mensor	75	3,8		1	
N° 103	FLAMINIA , L. Flaminius Chilo	109/108	3,75		1	
N° 104	FONTEIA , P. Fonteius Capito	55	4		1	
N° 105	FULVIA , Cn. Fulvius, Marcus Calidius, Quintus Metellus	117/116	3,8		1	
N° 106	FURIA , M. Furius Philus	119	3,75		1	
N° 107	GARGILIA , Gargilius Ogulnius et Vergilius	86	en moyenne 3,88 g.		8	
N° 108	HERENNIA , Marcus Herennius	108/107	4		1	
N° 109	HOSTILIA , L. Hostilius Saserna	48	4		1	
N° 110	HOSTILIA , L. Hostilius Saserna	48	3,9		1	
N° 111	HOSTILIA , L. Hostilius Saserna	48	4		1	
N° 112	JULIA , L. Julius Bursio	85	en moyenne 3,90 g.		2	
N° 113	JULIA , C. Julius Caesar	48	3,8		1	
N° 114	JULIA , C. Julius Caesar	46	4,1		1	
N° 115	JUNIA , M. Junius Brutus (Quintus Cæpio Brutus)	85/42	4,2		1	
N° 116	LUCRETIA , Cn. Lucretius Trio	136	3,75		1	
N° 117	MALLIA , T. Mallius Mancinus, A. Claudius Pulcher, Quintus Urbinnius	111/110	3,9		1	
N° 118	MANLIA , L. Cornelius Sulla et L. Manlius Torquatus	83	3,9		1	

N° 119	MANLIA, L. Cornelius Sulla et L. Manlius Torquatus	82	en moyenne 3,70 g.		2	
N° 120	MARCIA, L. Marcius Censorinus	88	3,9		2	
N° 121	MARCIA, L. Marcius Censorinus	82	en moyenne 3,62 g.		4	
N° 122	MEMMIA, Lucius et Caius Memmius	87	en moyenne 3,67 g.		4	
N° 123	Denier <i>serratus</i> , NAEVIA, C. Nævius Balbus	79	en moyenne 3,75 g.		2	
N° 124	NONIA, M. Nonius Sufenas	59	3,8		1	
N° 125	NORBANA, Caius Norbanus	83	3,75		1	
N° 126	PAPIA, L. Papius Celsus	45	3,3		1	
N° 127	PINARIA, Pinarius Natta	149	3,35		1	
N° 128	PLAETORIA, M. Plaetorius Cestianus	69/67	4		1	
N° 129	PLAETORIA, M. Plaetorius Cestianus	69/67	3,9		1	
N° 130	PLAETORIA, M. Plaetorius Cestianus	69	3,9		1	
N° 131	PLANCIA, Cnaeus Plancius	55	4,1		1	
N° 132	PLAUTIA, L. Plautius Plancus	47	3,8		1	
N° 133	PLUTIA, Caius Plutius	121	3,6		1	
N° 134	POMPÉE LE JEUNE, Cn. Pompeius Magnus Junior	79/45	4		1	
N° 135	POMPEIA, Q. Pompeius Rufus	54	en moyenne 3,80 g.		3	
N° 136	POMPONIA, Q. Pomponius Musa	66	3,9		1	
N° 137	POMPONIA, Q. Pomponius Musa	66	4,1		1	
N° 138	POMPONIA, Q. Pomponius Musa	66	4,15		1	
N° 139	POSTUMIA, L. Postumius Albinus	96	en moyenne 3,80 g.		3	
N° 140	POSTUMIA, Caius Postumius	74	4,1		1	
N° 141	POSTUMIA, D. Postumius Albinus	48	en moyenne 3,95 g.		2	
N° 142	POSTUMIA, D. Postumius Albinus	48	4,1		1	
N° 143	POSTUMIA, D. Postumius Albinus	48	3,75		1	
N° 144	RENIA, Caius Renius	138	en moyenne 3,70 g.		2	
N° 145	Denier <i>serratus</i> , ROSCIA, L. Roscius Fabatius	64	4		1	

N° 146	RUBRIA, L. Rubrius Dossenus	88	4,1		1	
N° 147	RUBRIA, L. Rubrius Dossenus	88	3,85		1	
N° 148	RUBRIA, Lucius Rubrius Dossenus	87	en moyenne 3,86 g.		3	
N° 149	RUSTIA, Lucius Rustius	76	4		1	
N° 150	SERGIA, M. Sergius Silus	116/115	3,75		1	
N° 151	SICINIA, Quintus Sicinius	49	en moyenne 3,85 g.		2	
N° 152	TERENTIA, C. Terentius Lucanus	147	3,5		1	
N° 153	THORIA, L. Thorius Balbus	105	3,75		1	
N° 154	TITINIA, Caius Titinius	141	3,8		1	
N° 155	TITURIA, L. Titurius Sabinus	89	en moyenne 3,93 g.		6	
N° 156	TITURIA, L. Titurius Sabinus	89	en moyenne 3,85 g.		2	
N° 157	VALERIA, L. Valerius Acisculus	45	4		1	
N° 158	VETURIA, Tiberius Veturius	137	en moyenne 3,9 g.		2	
N° 159	VIBIA, C. Vibius Pansa	90	3,95		1	
N° 160	VIBIA, C. Vibius Pansa	90	4		1	
N° 161	VIBIA, C. Vibius Pansa Caetronianus	48	3,9		1	
N° 162	VIBIA, C. Vibius Pansa Caetronianus	48	3,9		1	
N° 163	VOLTEIA, Marcus Volteius	78	en moyenne 3,8 g.		2	
N° 164	VOLTEIA, Marcus Volteius	78	en moyenne 3,80 g.		2	
Quinaires						
N° 165	CLOULIA, Titus Cloulius	98	en moyenne 1,7 g.		2	
N° 166	EGNATULEIA, Caius Egnatulieus	97	en moyenne 1,58 g.		3	
N° 167	FUNDANIA, Caius Fundanius	101	en moyenne 1,88 g.		2	
Deniers "au cavalier" non-réappropriés par musée Dauphinois						
N° 168	DVRNACO / AVSCRO	75	1,95 (poids moyen)		3	
N° 169	DVRNACOS / AVSCROCOS				7	

Conclusion

Le point de départ de cette recherche est les documents d'archives relatifs au trésor de Villette conservés au musée Dauphinois. Les notes manuscrites de Muller et les lettres échangées avec les numismates et les collectionneurs ont permis de retracer quelques lignes de la dispersion de ce trésor. De même, une identification de certains acheteurs et un certain nombre de pièces dispersées avant l'achat du reliquat par H. Muller ont pu être identifiés.

Certes les services rendus par les papiers de Muller sont précieux, mais elles permettent aussi de pousser les recherches sur ce trésor plus loin. Une éventuelle recherche dans les archives privées ou publique des acheteurs permettrait peut-être l'identification ou la localisation de certaines pièces dispersées.

La chronologie des exemplaires les plus récents nous a mené d'abord jusqu'à l'an 45 av. J.-C., à une date antérieure en tout cas aux événements survenus dans le territoire allobroge après l'assassinat de César. Nous nous interrogeons ensuite sur les circonstances historiques de l'enfouissement, nous nous sommes demandé s'il n'était pas imputable à l'expulsion des romains installés dans la ville de Vienne par les Allobroges, événement jusqu'aujourd'hui discutable ; mais les agitations liées au conflit qui opposé Munatius Plancus à Marc Antoine nous a paru rendre compte plus vraisemblablement de la date de l'enfouissement. La question de l'enfouissement nous a obligés à nous pencher sur le sujet de la date de thésaurisation. Dans le cas du trésor de Villette, nous nous sommes rendu compte que seul l'état de conservation des exemplaires pourrait nous renseigner sur la question. En partant du principe que les plus anciennes exemplaires en bon état datent du début de la thésaurisation, il nous a paru très probable que le thésauriseur s'est mis à accumuler son épargne entre 70 et 60 av. J.-C.

L'examen des exemplaires conservés au musée Dauphinois a permis de rectifier les références et les attributions de certaines pièces. Il a permis aussi de répertorier des nouvelles contremarques non mentionnées par Muller et des nouvelles combinaisons de marques de contrôles, en particulier pour les pièces républicaines. Ces dernières augmentent de façon non négligeable les catalogues constitués jusqu'alors. Certaines autres particularités pourront peut-être être découvertes si nous aurions pu examiner les pièces conservées à la Bibliothèque Municipale de Grenoble.

Le trésor de Villette apporte un témoignage très précieux, grâce à sa composition et à la chronologie des pièces qu'il contient, il nous a permis de limiter dans le temps les émissions

monétaires du peuple allobroge. Un tel apport devrait motiver notre volonté à chercher les traces des « fragments » dispersées et pourquoi pas les rendre à leur terre.

ANNEXE

BIBLIOTHÈQUE
DE
L'INSTITUT NATIONAL
DE FRANCE

10, B^D ÉMILE-AUGIER
PARIS-XVI^E

~~22, QUAI DE CONNÉ~~

Paris, le 27 / II 1920

Trouvaille de *consulства*

Cher Monsieur,

J'abord, je ne suis plus à la
Bibliothèque N^e dont je suis seu-
lement Bibliothécaire honoraire.
Ceci pour vous expliquer le
retard que j'apporte à répondre
à votre lettre du 21 et qui m'
est parvenue seulement hier
soir. Et d'ailleurs, avec la grève,
je ne sais quand ce mot vous
parviendra.

Une partie de la trouvaille a
été promuee à Paris (au Louvre,
à la Monnaie, au Cabinet des
Médailles de la Bibl. Nat^e, etc.).
Deux dames m'ont apporté, un
matin, un lot de 53 pièces dont
52 deniers Rép. romaine et un

devenir au cavalier Gurnacos.
Les pièces les plus récentes étaient
de César et de Brutus.
Circulaires que j'ai pu obtenir
sont celles-ci :

{ Vase, cassé et non recueilli ;
Ferme Sapet, au dessus du hameau
de Vilette, à St Laurent du
Pont.
Environ 1850 pièces ; automne 1919.

Je suis persuadé que vous vous
tirerez très bien de l'impression
de votre notice sur le. de La Trouche.

Je vous serais toutefois obligé
de m'en donner ou communiquer
un exemplaire quand cela aura
paru. J'ai trop peu de temps pour voir cela avant.

De même si vous avez des
renseignements complémentaires
sur la nouvelle trouvaille, vous
m'obligerez en me les communiquer.

Veuillez croire à mes sentiments
bien cordialement dévoués.

Drien Blanchet

Member de l'Institut
etc.

Nature du document : une lettre d'Adrien Blanchet destinée à Muller.

Texte :

10, Boulevard Emile-Augier,

Le 27/02/1920

Paris XVI^e

Cher monsieur,

D'abord, je ne suis pas à la bibliothèque nationale dont je suis seulement bibliothécaire honoraire. Ceci pour expliquer le retard que j'apporte à répondre à votre lettre du 21 qui m'est parvenue seulement hier soir. Et d'ailleurs, avec la grève, je ne sais quand ce mot vous parviendra.

Une partie de la trouvaille a été proménée à Paris (au Louvre, à la Monnaie, au cabinet des médailles de la bibliothèque nationale, etc...). Deux dames m'ont apporté, un matin, un lot de 53 pièces dont 52 deniers républicains romains et un denier au cavalier Durnacos. Les pièces les plus récentes étaient de César et de Brutus.

Les indications que j'ai pu obtenir sont celle-ci :

- vase cassé et non recueilli.
- ferme Sapet, au dessus du hameau de Villette, à St Laurent du Pont.
- environ 1850 pièces ; automne 1919.

Je suis persuadé que vous vous tirerez très bien de l'impression de votre notice sur la tr(ouvaille) de la Tronche, je vous serez toutefois obligé de m'en donner ou communiquer un exemplaire quand cela aura paru. J'ai trop peu de temps pour voir cela avant.

De même si vous avez des renseignements complémentaires sur la nouvelle trouvaille, vous m'obligerez en me les communiquant.

Veillez croire à mes sentiments bien cordialement dévoués.

Adrien Blanchet, Membre de l'Institut.

Document n° 2



FERME-ÉCOLE
DE
GRAND-VILLETTE
ST-LAURENT-DU-PONT
(ISÈRE)

Grand-Villette, le 15 février 1921.

Monsieur,

Le propriétaire de pièces de monnaies romaines, trouvées à
Villette, accepte le prix de 2500
pour les 1300 pièces restantes.
J'aurai l'honneur de vous les
remettre samedi prochain, 19

courant, vers l'après-midi.

Very. Monsieur, à l'assurance de toute
ma considération.

Ch. Maguin

Nature du document : une lettre de Ch. Maguin destinée à Muller.

Texte :

Grand- villette

Le 15 février 1921

Monsieur,

Le propriétaire de pièces de monnaies romaines, trouvé à Villette accepte le prix de 2500 Frs pour les 1300 pièces restantes j'aurai l'honneur de vous les remettre samedi prochain, 19 courant, pour l'après midi.

Croyez monsieur à l'assurance de toute ma considération.

Ch. Maguin

Document n° 3

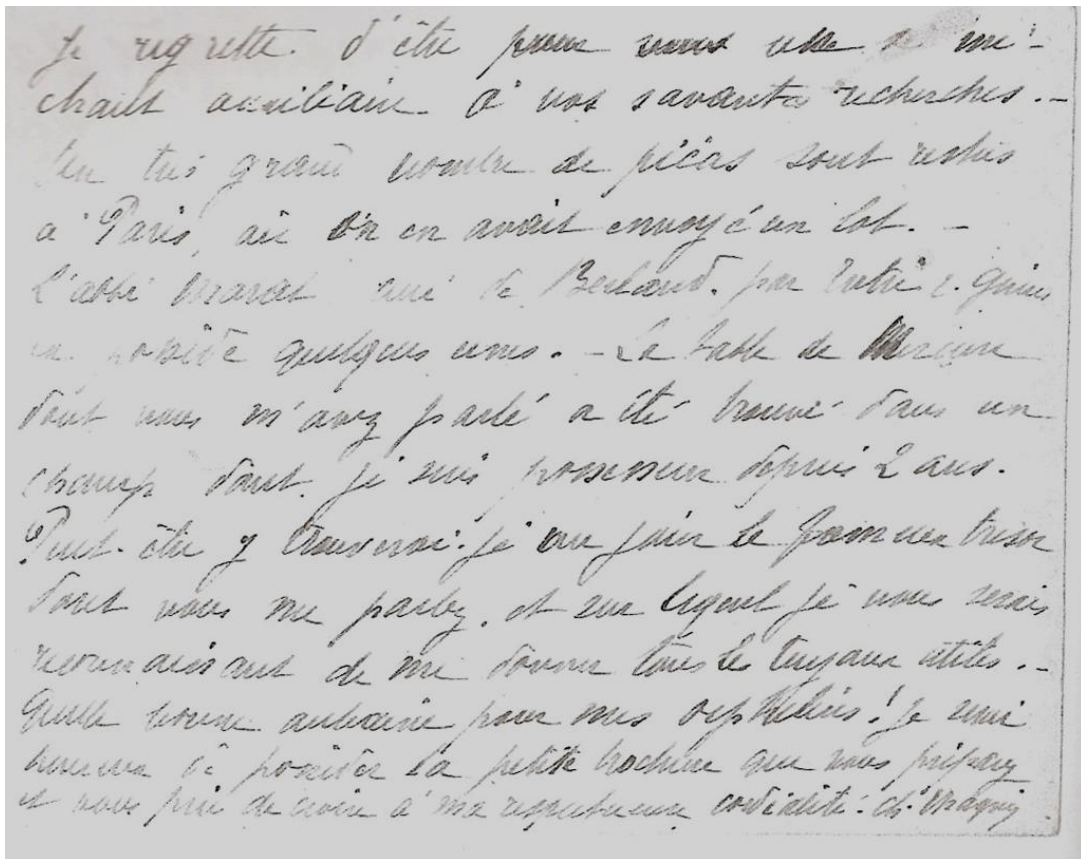


FERME-ÉCOLE
DE
GRAND-VILLETTE
ST-LAURENT-DU-PONT
(ISÈRE)

Mommes gauloises
Grand-Villette, le 7 Mars 1921

Cher Monsieur,

Je me suis bien sûr
de la voir d'ici à
certainement en
certainement le trison de Villette.
Lorsque j'ai vu que vous
sur le lieu de la trouvaille. Hier
encore, j'ai fouillé le sol, mais inutile en
cet endroit: je n'ai même pas trouvé de
détritus sur vous; aucun trace d'objets en
cuivre ou en fer, aucune pièce oubliée.



Nature du document : une lettre de Ch. Maguin destinée à Muller.

Texte :

Grand-Villette

Le 07 mars 1921

Cher monsieur,

Je ne peux hélas ! Vous dire rien d'intéressant concernant le trésor de Villette. Deux fois je me suis rendu sur le lieu de la trouvaille hier soir, j'ai fouillé le sol très meublé en cet endroit, je n'ai même pas trouvé de débris de vase, aucune trace d'objet en cuivre ou en fer, aucune pièce oubliée.

Je regrette d'être un méchant auxiliaire à vos savantes recherches. Un très grand nombre de pièces sont restées à Paris, où on en avait envoyé un lot.

L'abbé Marat curé de Berlaud (?) par (???) en possède quelques-unes. La table de Mercure dont vous m'avez parlé a été trouvée dans un champ dont je suis possesseur depuis 2 ans.

Peut-être y trouverai-je un jour le fameux trésor dont vous m'avez parlé et sur lequel je vous serais reconnaissant de me donner tous les tuyaux utiles – Quelle bonne aubaine (?) pour mes orphelins ! Je serai heureux de joindre la petite brochure que vous m'avez préparé et vous prie de croire à ma respectueuse cordialité.

Ch. Maguin

Document n° 4

envoyé à Platt

29.4.21

A				
	2	10 gaulbriès à	3.50	35
		_____	2	10
1 de	2	_____	3	15
chaque		_____	4	12
à 2 ⁺ p.	2			
pour	2	3 Jomus		12
Platt	3			
	2	4 auscro	3	12
	3	3 Jomus	3.50	10.50

consulaires

2 ⁺	3	julia	3	9
	1	sabuia	2.50	2.50
2	2	cordia	5	10
3	1	carisia	3.50	3.50
2	1	cornelia	3.50	3.50
2				

123

Nature du document : une note écrite par Muller.

Texte :

Le 29 avril 1921

Envoyé à Platt :

Gauloises

A « prix en Frs »	« N ^{bre} et types des pièces »	B « prix unitaire en Frs »	« total en Frs »
2	10 gauloises	à 3,50	35
2	5	2	10
2	5	3	15
3	3 Donnus	4	12
2	4 Ausero	3	12
3	3 Donnus	3,50	10,5

Consulaires

2	3 Julia	3	9
2	1 (...)	2,50	2,50
3	2 Cordia	5	10
2	1 Carisia	3,50	12
2	1 Cornelia	3,50	12

Total : 123 Frs.

Une de chaque à 2 frs la pièce pour Platt.

Document n° 5

CORRESPONDANCE
POUR LE DESTINATAIRE DU MANDAT.

Il est interdit d'insérer une pièce ou un objet quelconque dans ce pli.

Examiner 98 rue d'Anvers
1^{er} Mars 1921

Monsieur

Je viens vous accusé réception de votre
envoi et vous en remercie. Le choix m'a
été d'autant plus agréable que je possède
des pièces de cette série autres que celles que vous
m'avez envoyées et dont j'ai les n° dans l'Album de
M. de la Cour. Je vous envoie ci-joint le
mandat de 20 francs vous renouvelant
l'assurance de mes sentiments distingués
Maxime Liopars

Les Procès Verbaux de la Société de
Numismatique rendront compte dans
suite de cette curieuse trouvaille pour
vous en faire de même fait profiter

Tribunal de Commerce
ETAMPES
BANQUE
d'émission

À REMPLIR PAR LE FACTEUR

AVIS DE 2^e PRÉSENTATION.

M..... est informé que le mandat-lettre lui sera représenté le heures.

Après la 2^e présentation, le mandat, s'il reste impayé, sera conservé en instance au bureau de

COUPON À REMETTRE AU DESTINATAIRE.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR.
Maxime Legrand
98 rue de St Jacques
Etampes S. et O.

MONTANT DU MANDAT :
20 fr. c.

TARIF.

Taxe de factage de 0 ^r 10 ^c et
0 ^r 10 ^c jusqu'à 5 francs
0 ^r 15 ^c de 5 ^r 01 ^c à 10 ^r
0 ^r 20 ^c de 10 ^r 01 ^c à 15 ^r
0 ^r 25 ^c de 15 ^r 01 ^c à 20 ^r
0 ^r 35 ^c de 20 ^r 01 ^c à 50 ^r
0 ^r 60 ^c de 50 ^r 01 ^c à 1 ^r 00 ^c
0 ^r 85 ^c de 1 ^r 00 ^c 01 ^c à 5 ^r 00 ^c
1 ^r 10 ^c de 5 ^r 00 ^c 01 ^c à 50 ^r
au-dessus de 500 francs
1 ^r 20 ^c pour les premiers 50 francs
et 0 ^r 5 ^c par 50 ^r ou fraction de 50 ^r

Nature du document : une correspondance de Maxime Legrand destinée à Muller.

Texte :

Etampes 98 rue de St Jacques

1^{er} mai 1921

Monsieur,

Je vous vous accuse réception de votre envoie et vous en remercie. Le choix m'a été d'autant plus agréable que je possède des pièces de cette terre autres que celles que vous m'envoyez et dont j'ai les numéros dans l'atlas de M. De La Tour²²⁴.

Je vous envoie ci-contre le mandat de 20 Frs en vous renouvelant l'assurance de mes sentiments distinguées.

Maxime Legrand

Les procès verbaux de la société française de numismatique, rendront compte sans doute de cette curieuse trouvaille dont je vous remercie de m'avoir fait profiter.

²²⁴ DE LA TOUR (H.), *Atlas de monnaies gauloises*, préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique, Paris, Plon, 1892.

Document n° 6

Ruchevillers⁺ - par Contencourt (Somme),
le 7 Mai 1921.

Monsieur,

M. Maxime Legrand, S. E. Stampes, m'a écrit aujourd'hui même que vous aviez eu l'obligeance de lui envoyer, pour 20 francs, 6 pièces assorties de monnaies gauloises provenant d'une trouvaille qui a été faite à Villetta près de St Laurent du Pont. Il me dit au même temps que M. Blanchet, membre de l'Institut, avec qui je suis en correspondance assez fréquente, a acheté un lot de ces pièces avec les inscriptions très lisibles.

Si je ne craignais pas d'être indiscret, je me permettrais de vous prier de vouloir bien me réserver également, si vous le pouvez, plusieurs de ces monnaies, de manière à en avoir un petit lot intéressant et de préférence, s'il était possible, un choix de types bien conservés. - Je n'ai pas

besoin d'ajouter que je m'empresse
de m'acquiescer avec vous, absolument
comme vous le jugerez à propos.

Je connais ainsi très bien M. le Doc-
teur Dailhache de Gennevilliers, et
nous faisons ensemble bien des échanges.

Avec l'espoir de ne pas être un
importun et en vous remerciant
pour votre complaisance, je vous prie
d'agréer, Monsieur, l'assurance de
mes sentiments les plus respectueux

Ad. Poirer
ami de Puchevilliers
membre de la Société française de numismatique.

envoyé le 24.

L. 21

Jour 457

Nature du document : une lettre d'Adrien Poiret destinée à Muller.

Texte :

Puchévillers par Toutencourt (Somme)

Le 7 mai 1921

Monsieur,

Mr. Maxime Legrand, d'Etampes m'écrit aujourd'hui même que vous avez eu l'obligation de lui envoyer, pour 20 FR, 6 pièces assorties de monnaies gauloises provenant d'une trouvaille qui a été faite à Villette près de St Laurent du Pont. Il me dit en même temps que Mr. Blanchet, membre de l'institut, avec qui je suis en correspondance assez fréquente, a acheté un lot de ces pièces avec les inscriptions très lisibles.

Si je ne craignais pas d'être discret, je me permettrai de vous prier de vouloir bien me réserver également, si vous le pouvez, plusieurs de ces monnaies, de manière à en avoir un petit lot intéressant, et de préférence, s'il était possible un choix de types bien conservés. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je m'empresse de m'acquitter avec vous, absolument comme vous le jugerez à propos.

Je connais aussi très bien Mr Le Docteur Dailhache de Gennevilliers et nous faisons ensemble bien des échanges.

Avec l'espoir de ne pas être un imposteur et en vous remerciant pour votre complaisance, je vous prie d'agréer les plus respectueuses.

Ad. Poiret.

Curé de Puchévillier, membre de l'institut de la société française de numismatique.

Paris. 29 Mai 1921

Monsieur Muller
Consulaires noble

Je vous remercie de v. carte qui m'
arrive ici ou je suis pour encore 2
jours. Sauf si ces consulaires sont
mauvaises. Veuillez me les en-
voyer à Marseille 11. Rue Montgrand
avec votre tout dernier prix sui-
vant je les garderais ou vous
les retournerais en vous tenant
compte de vos frais d'envoi.
ni auriez vous pas de statuettes.
pierres gravées: camées ou intailles.
vases de forme en verre. le tout
romain. j'achète aussi. compris
les lampes terre cuite. mais ornées
non les simples. En attendant
Veuillez agréer. Monsieur mes très
empressés civilités. Cousturiers

Portez votre courrier à la Poste
dès qu'il est prêt.

*M. de la Roche
Demi à
Rue de Montgran No 11*

Monsieur *Küller*
Conservateur du Musée de
Grenoble
Isère



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTON-LETTRE

023

Nature du document : une lettre de Couturier destinée à Muller.

Texte :

À Paris

Le 29 mai 1921

Monsieur Müller Grenoble

Je vous remercie de votre carte qui m'arrive ici où je suis encore pour 2 jours, sauf si ces consulaires sont mauvaises.

Veillez me les renvoyer à Marseille (11 rue Mont grand) avec notre tout dernier prix suivant je les garderais où vous les trouverez en vous tenant compte de vos frais d'envoi.

N'auriez vous pas des statuettes, pierres gravées : camées ou intailles, vases de forme en verre, le tout romain. J'achète aussi, compris les lampes terres cuites, mais ornées non les simples. En attendant veuillez agréer Monsieur mes biens empressés civilités.

Couturier

Puchévillers⁺-par Contescourt (Somme)
le 1 juin 1921.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre aimable lettre et
votre envoi de 2^s Durnacos. Je vous remercie.
Je suis heureux d'en garder gratis :

deux Durn-Pommus à 3^f50 --- = 7^f

deux Durnacos-Angers à 4^f --- = 8^f

auxquels j'ajoute 1^f pour frais de port --- 1^f
16^f

Vous trouverez ci-jointe cette somme de 16 francs.
Les détails que vous m'avez fournis sur les
pièces composant la trouvaille m'ont bien
intéressé. Vous me dites que vous avez
eu 340 consulaires. Il doit vous en res-
ter certainement en double. Vous plai-
rait-il de m'en céder au moins quelques-unes,
mais, surtout celles qui peuvent concerner
la Gaule ? Vous auriez sans doute transmis
la liste de vos pièces : pour que vous
ayez moins de temps à passer, ce qui il
y aurait de plus simple à mon avis,

Je serais de me l'envoyer, si vous le voulez bien.
Je ne l'ignorerais pas et je m'imposerais
de vous la retourner, après avoir fait mon
choix. Je me permets de vous suggérer
cette idée qui est peut-être la plus pratique.
Je n'ai pas de siles chalcéides ou schen-
léens. Je connais un collectionneur qui
en possède. Je le verrai et vous pour-
rez être sûr que je ferai tout ce que
je pourrai pour vous être agréable.

Les monnaies françaises m'intéressent
particulièrement à partir de Charles VI,
à cause des points secrets. Je recherche tous
les ateliers. Peut-être en unies - vous de
Grenoble dont l'atelier a été créé sous
Charles VIII. Je serais heureux aussi
de connaître les doubles que vous pourriez
céder, non pas seulement de Grenoble, mais
d'autres ateliers qui étaient autrefois
bien nombreux, comme vous le savez.

J'espère que mon envoi d'argent et de vos
pièces vous arrivera bien.

Nota bien sûr et tout reconnaissant.

A. S. J. J.

Je viens de voir à Beauquenne un remarquable collectionneur.
Il ne tient pas à ses monnaies, mais il ne demande pas
mieux que de mettre à votre disposition les nées que
vous désirez en vous priant de vouloir bien les estimer et
vous-même comme vous le jugerez bon. Je me ferai
un plaisir d'aller le revoir quand vous aurez bien me
répondre - Encore une fois tout à vous A. S. J.

Nature du document : une lettre d'Adrien Poiret destinée à Muller.

Texte :

Puchévillier par Toutencourt (Somme)

Le 1 juin 1921

Monsieur

J'ai bien reçu votre aimable lettre et votre envoie des Durnacos. Je vous remercie.
Je suis heureux d'en garder quatre:

- Deux Durx-Donnus à 3,50 Frs.....= 7 Frs.

- Deux Durnacos-Auscro à 4 Frs.....= 8 Frs.

Auquel j'ajoute 1 fr pour les frais de port...= 1 Fr

« Total : ».....16 Frs

Vous trouverez ci-jointe cette somme de 16 francs. Les détails que vous m'avez donnés sur les pièces composants la trouvaille m'ont bien intéressée. Vous me dites que vous avez eu 340 consulaires. Il doit vous en rester certainement le double. Vous plaisait-il de m'en céder quelques-unes, surtout celles qui peuvent concerner la Gaule ? Vous aurez sans doute transmis la liste de vos pièces : pour que vous ayez moins de temps à passer, ce qu'il y aurait de plus simple à mon avis, ce serait de me l'envoyer, si vous le voulez bien. Je ne l'égarerais pas et je m'empresserais de vous les retourner, après avoir fait mon choix. Je me permets de vous suggérer cette idée qui est peut-être la plus pratique.

Je n'ai pas de silex chelléens ou acheuléens, je connais des collectionneurs qui en possèdent. Je le verrai et vous pouvez être sûr que je ferais tout ce que je pourrais pour vous être agréable.

Les monnaies françaises m'intéresse plus particulièrement à partir de Charles VI, à cause des points secrets, je recherche tous les ateliers peut-être en auriez-vous de Grenoble dont l'atelier a été né sous Charles VIII. Je serais heureux aussi de connaître les doubles que vous pourriez céder, non pas seulement de Grenoble, mais d'autres ateliers qui étaient autrefois bien nombreuses, comme vous le savez.

J'espère que mon envoi (s'augmente ?) de vos pièces vous arrivera bien.

Votre bien et tout reconnaissant Ad. Poiret.

je viens de voir à Beauquesne l'admirable collectionneur : il ne tiens pas à des monnaies, mais il ne demande pas mieux que de mettre à votre disposition les silex que vous désirez, en vous priant de vouloir bien les estimer vous-même vous le suggérez bon. Je me ferai un plaisir d'aller le revoir quand vous aurez pu me répondre.

Encore une fois tout à vous A. P.

Mmes de Y juillet 1991

Mme Mounier,

Ventes

gauloises

Je vous retourne, avec mes re-
merciements, les pièces que je
n'ai pas retenus. Comme vous le
verrez, j'en ai conservé 27 sur
46. Leur montant est de
92⁺50, que vous trouverez à-
joint.

Très affectueux, veuillez,
bien sûr, Com Mounier, l'en-
fermer à mes meilleurs senti-
ments,

J. Mounier

P.S. n'ayant pas de monnaie,

je vous envoie cent francs - si m. de
loye m'as a pas envoi faire faire
ce qui il doit vous remettre, si lui
demandera la différence, soit 7fr. 50.

Ch. Episcopien

Notes des monnaies antiques

	Reçu	Rendu	Reste	Montant
Durnacus Austro à 3 fr. 50	10	4	6	21.00.
Auscro - - - - - à 3 fr.	10	8	2	6.00.
Durnacos - - - - - à 2 fr. 50	6	3	3	7.50
Austro avec lance à 3 fr.	2	1	1	3.00
Durnacus - Donnus à 4 fr.	4	2	2	8.00
Durnacos Auscro à 4 fr.	4	1	3	12.00
Auscro grons lathy à 3 fr.	1	"	1	3.00
Austro lifens complet à 5 fr.	1	"	1	5.00
Donnus avec cimier à 4 fr.	1	"	1	4.00
Auscro avec 3 plumes à 3 fr.	1	"	1	3.00
Auscro avec torse torsadé à 3 fr.	1	"	1	3.00
pièce incuse - - - - - à 3 fr.	1	"	1	3.00
Austro étalon - - - - - à 3 fr.	2	"	2	6.00
Flan à 2 empreintes à 4 fr.	2	"	2	8.00
	<u>46</u>	<u>19</u>	<u>27</u>	<u>92.50</u>
		46		

Nature du document : une lettre de È. Espérandieu destinée à Muller.

Texte :

À Nîmes
1921

Le 29 juillet

Cher monsieur,

Je vous retourne, avec mes remerciements, les pièces que je n'ai pas retenues. Comme vous le verrez j'en ai conservé 27 sur 46. Leur montant est de 92,50 Fr, que vous trouverez ci-joint.

Très à la hâte, veuillez bien agréer (?), cher Monsieur, l'expression de mes sincères sentiments.

Espérandieu.

P.S. n'ayant pas de monnaies, je vous envoie cent francs. Si Mr. De la Fuye ne vous a pas encore fait parvenir ce qu'il doit

Vous remettre, je lui demanderai la différence, soit 7 Frs 50.

É. Espérandieu

Note des monnaies retenues

	Reçu	Rendu	Reste	Montant
Durnacos-Auscro.....à	10	4	6	21.00
3 ^f 50	10	8	2	6.00
Auscro.....à 3^f	6	3	3	7.50
Durnacos.....à 2^f50	2	1	1	3.00
Auscro avec lance.....à 2^f50	4	2	2	8.00
Durnacos-Donnus.....à 4^f	4	1	3	12.00
Durnacos-Auscro.....à 4^f	1	-	1	3.00
Auscro grosses lettres.....à 3^f	1	-	1	5.00
Auscro légende complète....à 5^f	1	-	1	4.00
Donnus avec cimier.....à 4^f	1	-	1	3.00
auscro avec 3 plumes.....à 3^f	1	-	1	3.00
Auscro avec longue (...).à 3^f	1	-	1	3.00
pièce incuse.....à 3^f	2	-	2	6.00
Auscro étalon.....à 3^f	2	-	2	8.00
flan à 2 empreintes.....à 4^f				
	46	19	27	92 ^f .50
		46		

BIBLIOTHÈQUE
DE
L'INSTITUT NATIONAL
DE FRANCE

10, B^d Emile Augier

~~28, QUAI DE CONTI~~

Paris, le 8 / XII 1921
16^e

Cher Monsieur,

Vous êtes tout excusé et je
vous remercie de votre envoi que
je signalerai dans ma prochaine
chronique de Numism. celtique
(que je reprendrai dans la Revue
celtique en 1922). Le travail est louable.

Il est certain qu'il est préférable
de vous référer à Babelon pour
les monnaies consulaires; en
certains cas, il faudrait recourir
aux additions et corrections
de Babelfelt; car, venu plus
tard, ce Boche a naturellement
trouvé du nouveau pour quelques
consulaires.

Quant à l'ouvrage dont vous
me parlez, il faut naturellement
le considérer surtout comme

Catalogue utile pour le Commerce,
et qu'on peut acquérir comme
base de classement, car on
ne trouve plus l'ouvrage de
Babelou.

Vous me ferez toujours
plaisir en me tenant au
courant des découvertes de
votre région.

Veillez, à l'occasion, faire
toutes mes amitiés à Monsieur
de Villenoisy, que je n'ai vu
que quelques minutes à son
passage à Paris. J'espère qu'il
est en bonne santé.

Veillez croire à mes
meilleurs sentiments.

~~Adrien Blanchet~~

de l'Institut

Nature du document : lettre d'Adrien Blanchet destinée à Muller.

Texte :

Paris 16°, 10 bd Emile-Augier
1921

Le 8 décembre

Cher Monsieur,

Vous êtes tout excusé et je vous remercie de votre envoi que je signalerai dans ma prochaine chronique de numismatique celtique (que je reprendrai dans la revue celtique en 1922). Ce travail est louable. Il est certain qu'il est préalable de vous référer à Babelon pour les monnaies consulaires ; en certains cas, il faudrait recouvrir aux additions et corrections de Bahrfelet ; car, venu plus tard, ce Bosch a naturellement trouvé du nouveau pour quelques consulaires.

Quand à l'ouvrage dont vous me parlez, il faut naturellement le considérer surtout comme catalogue utile pour le commerce et qu'on peut acquérir comme base de classement car on ne trouve plus l'ouvrage de Babelon.

Vous me ferez toujours plaisir en me tenant au courant des découvertes de notre région.

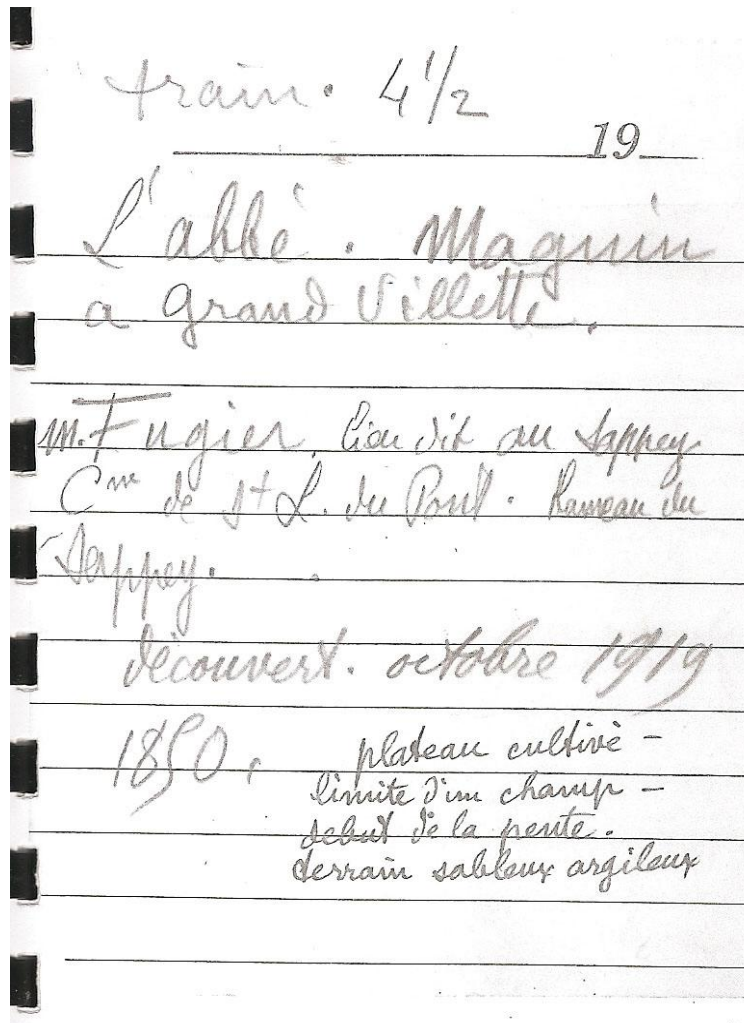
Veillez, à l'occasion, faire toutes mes amitiés à monsieur Devillenoisy que je n'ai vu que quelques minutes à ton passage à Paris.

J'espère qu'il est en bonne santé.

Veillez croire à mes meilleurs sentiments.

Adrien Blanchet de l'Institut.

Document n° 11



Nature du document : notes écrites par Muller.

Texte :

Train 4 1/2

L'abbé Maguin à Grand-Villette

M. Fugier, Lieu dit au Sappey

Commune St Laurent du Pont. Rameau du Sappey

Découvert octobre 1919. 1850 pièces

plateau cultivé

limite d'un champ

début de la pente

Terrain sableux argileux

Mon cher Président

Ci-joint le retour de vos pièces que j'ai
 fait circuler de mon vivier et leur montant.
 Certaines n'étant pas cotées j'ai mis 5⁺ pour les
 demi écus et 2⁺ 50 pour les 1/2 thalers.
 Envoyez-moi de temps en temps des pièces que
 si vous voulez vos voyages que je vous en
 ai placé par mail bien qu'elles soient très communes.
 Le total fait 117 comme vous deviez 7⁺ 50 à Soperandien
 et les rebonche soit 109. 50 que vous trouverez ci
 inclus pour éviter les frais. à Berniers Berl Caron
 par Banque Conche au lieu

Darmes - 2.50

Darmes Darmes - 4

1/2 écu L.XVI 5⁺

200 Darmes par 250

peut - 14⁺

Nature du document : une lettre de (?) destinée à Muller.

Texte :

Mon Cher Président

Ci-joint le retour de vos pièces que j'ai fait circuler de mon mieux et leur montant certaines n'étant pas cotées. J'ai mis 5 Fr pour les demi-écus et 2,50 Frs pour les demis.

Envoyez moi de temps en temps des pièces grecques si vous voulez vous voyez que vous en ai placé pas mal, bien qu'elles sont très communes le total fait 117 comme vous deviez 7,50 Frs à Espérandieu je les retranche soit 109,50 Frs que vous trouverez ci-inclus pour éviter les frais.

À Besançon Brest (?) puis (?) PN (?) Banquier (?)

Durnacos	2,50
Durnacos-Donnus	4
½ écu L.XVI	5
2 mi Bavière	2,50
<u>Payé :</u>	14

7 'ai' garde' : ~~fauc'~~

5	Durnacos	à	8 ⁺	-	40 ⁺
2	Durnacus	à	4 ⁺	50	- 9 ⁺
2	Durnacus	à	2 ⁺	50	- 5 ⁺
5	amépipoghes	à	2 ⁺		10 ⁺
1	à 4 ⁺	-	1	à 3 ⁺	50
					<u>71.50</u>
14	Total :		50		+ 64 ⁺

the pour les retours dans de
 fait. Il est probable que
 de retour à l'autre en
 par nous

de retour à l. 50
 [Signature]

Nature du document : notes écrites par É. Espérandieu et H. Muller.

Texte :

Ne pas les retourner tout de suite, il est probable que Devillenoisy d'autres en prendront.

Pour me rembourser les 7,50 Fr qui m'étaient dus, j'ai pris à Mr de la Fuye 2 pièces de plus, l'une à 4 Frs, l'autre à 3,50 Frs que je n'ai pas payé. Par conséquence, Mr Muller est quitte avec moi, mais Mr de la Fuye aura à lui donner 7,50 Frs de moins.

Espérandieu

J'ai gardé :

5 Durnacos à 8f.....40f

2 Durnacus à 4,50f.....9f

2 Durnacus à 2,50f.....5f

5 Anépigraphes à 2f.....10f

1 à 4 Frs / 1 à 3,50 Frs

14 « pièces » Total : 14,50 Frs.

1 auscro 3

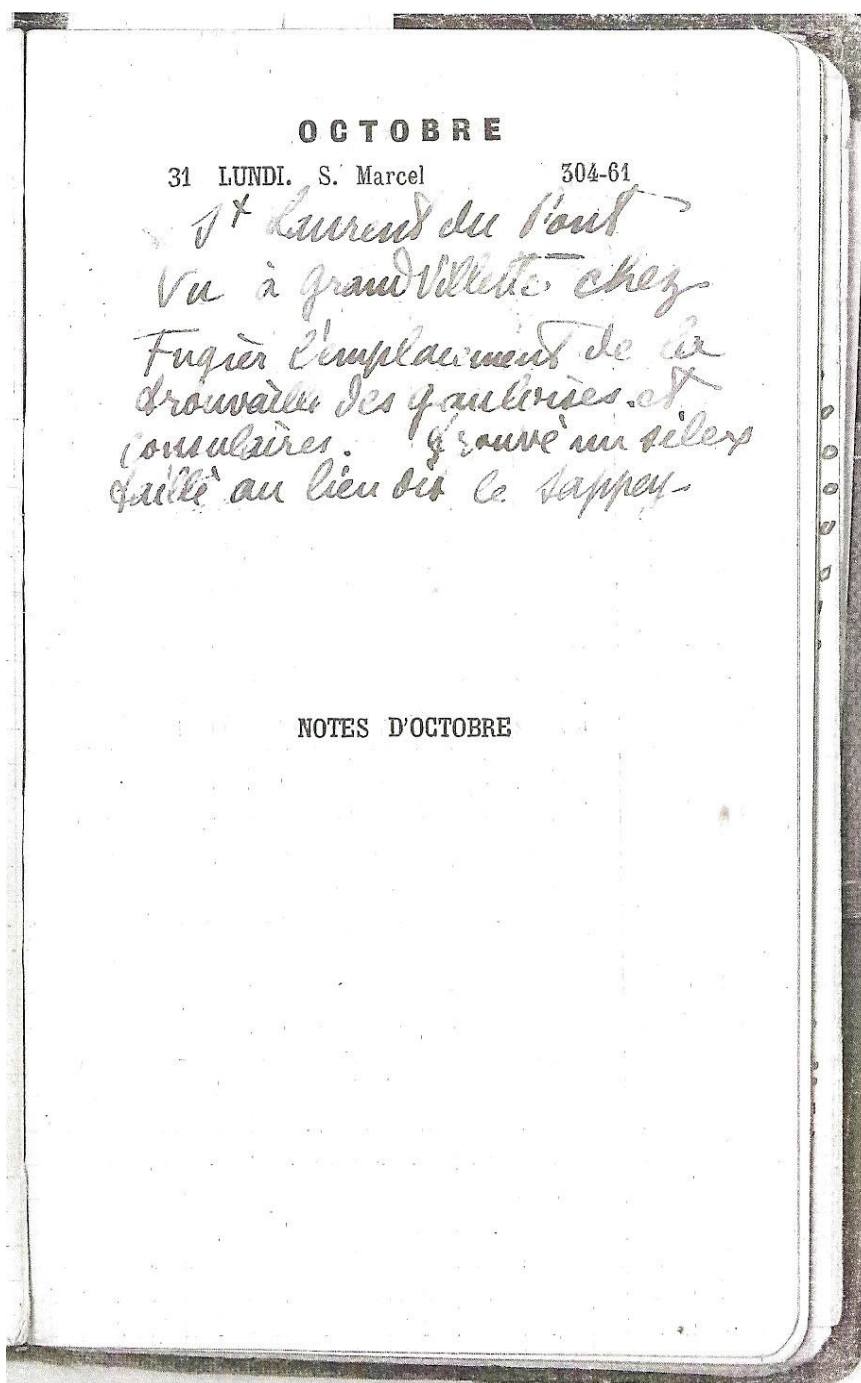
1 Durnacos 2,50

2 marcks ? 2,50

8 Frs payés

} Devillenoisy

Document n° 14



OCTOBRE

31 LUNDI. S. Marcel 304-61

S^t Laurent du Pont
Vu à grandvillotte chez
Fuquier l'emplacement de la
drouaille des gauloises et
consulaires. Trouvé un siler
faillé au lieu dit Le Sappay.

NOTES D'OCTOBRE

Nature du document : note d'agenda de Muller.

Texte :

31 octobre 1921

Saint-Laurent-du-Pont

Vu à Grand Villette chez Fugier, l'emplacement de la trouvaille des gauloises et consulaires. Trouvé un silex taillé au lieu dit Sappey.

Document n° 15

au 1^{er} janvier Banque princée
Ventes gravures, livres. 3135⁺+400+20+38.50+20+12+
4.50+

Ventes monnaies 13015+55+35+20+

Ventes siles, poteries, bibelots etc 28066.

Diverses 3398-50

Total des Ventes au 5 janvier 44979.
au 2 février 46853
au 28 février 49629
au 5 mars 50009
2 octobre 63121.90

Nature du document : note d'agenda de Muller.

Texte :

Au 1^{er} janvier 1929. Banque privée

Ventes gravures, livres : $3136^f + 400 + 20 + 38.50 + 20 + 12 + 4.50$

Ventes monnaies : $13615 + 55 + 35 + 20$

Divers : $3398 + 50$

Total des ventes au 5 janvier 44979

au 2 février 46859

au 28 février 49629

au 5 mars 50009

au 2 octobre 53121.90

Document n° 16

nrs 23+62

Le La Tronche le 9 mai 2000

FACTURE N° 26

06 JUIN 2000

JACQUES-ANTOINE BIBOUD
 COURTIER EN ŒUVRES D'ART
 ET EN ANTIQUITÉS
 3, rue Sylvain Cottin - 38700 LA TRONCHE
 Tél. 04 76 44 70 53 - Portable 06 81 01 45 23
 R.C.S. GRENOBLE A 779 626 290

Conseil Général de l'Isère
 Collection du Musée Dauphinois
 Conservation du patrimoine de l'Isère
 Musée Dauphinois

30, rue Maurice Gignoux - 38031 Grenoble Cedex 1

N° ENGAGEMENT 023473
 N° PROPOSITION 11681

Valorisation FRF EUR

INV: 2000.03 FACTURE

1	pour l'acquisition par le Musée Dauphinois	03967		
2	suivant le devis du 3 mars 2000 de :		030567	
3	Soixante quinze pièces provenant du			
4	Tresor de Vilette trouvé à Saint Laurent			
5	du Pont en 1919;			
6	(ancienne collection du Docteur Joseph Flandrin)			
8	L'ensemble est vendu pour la somme totale de		22.000	F
9	Vingt deux mille francs T.T.C (non assujetti à TVA)			
10	En votre aimable règlement à la			
12	Caisse d'Épargne des Alpes			
13	10, rue Hébert 38000 Grenoble			
14	n° 13825/00200/08772787710/04			
15	(Relevé d'identité Caisse d'Épargne ci-joint)			
17	Avec mes remerciements			
18				
20	N.B. la pièce trouvée à Vinay en 1895 (Gordien) est incluse			
21	dans ce compte.			

CERTIFIÉ EXACT,
 GRENOBLE, le 16 MAI 2000
 Le Directeur,
 Jean-Claude DUCLOS

RÉGLEMENT :	TOTAL H.T.	Taux TVA	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :	Pour le Président, Le Directeur des Affaires Culturelles			22.000 F
ÉCHÉANCE :	TOTALISATION €	Claude BARDOUX		

Nature du document : facture d'achat d'un lot de pièces gauloise et romaines provenant du trésor de Villette par le conseil général de l'Isère pour le musée Dauphinois.

Texte :

La Tronche, le 9 mai 2000

- « Entête de la facture » : - 3 tampons :- 6 juin 2000.

- Jacques-Antoine Biboud, courtier en œuvres d'art et en antiquités. 3, rue Sylvian Cottin-38700 La Tronche. Tél. 04 76 44 70 53- Portable 06 81 01 45 23. R.C.S Grenoble A 779 626 290.

- N° engagement : 023473. N° proposition : 111681

- Conseil général de l'Isère. Collection du Musée Dauphinois. Conservation du patrimoine de l'Isère. Musée Dauphinois.

- 30, rue Maurice Gignoux-38031 Grenoble, Cedex 1.

- Facture : - 3 tampons :- 03961-030567

- Certifié exact, Grenoble le 16 mai 2000. Le directeur, Jean-Claude Duclos. Signature.

- Pour le Président. Le Directeur des Affaires Culturelles. Claude Badoux.

- Pour l'acquisition par le Musée Dauphinois suivant le devis du 3 mars 2000 de : Soixante quinze pièces provenant du trésor de Villette trouvé à Saint-Laurent-du-Pont en 1919 ; (ancienne collection du docteur Joseph Flandrin).

- L'ensemble est revendu pour la somme totale de 22.000^f.00, vingt deux mille franc T.T.C (non assujetti à TVA).

- En notre aimable règlement à la : Caisse d'Epargne des Alpes. 10, rue Hébert 38000 Grenoble. n° 13825/00200/08772787710/04. (Relevé d'identité Caisse d'Epargne ci-joint).

- Avec mes remerciements.

- N. B. La pièce trouvée à Vinay en 1895 (Gordien) est incluse dans ce compte.

- Total T.T.C : 22.000^f.00.

Table des illustrations

carte n° 1 : Carte des subdivisions du territoire allobroge	29
Graphique n° 1 : répartition chronologique des types les plus nombreux	276
Graphique n° 2 : répartition chronologique des pièces républicaines en trois groupes	283
Graphique n° 3 : répartition chronologique des pièces conservées au musée Dauphinois.....	283

Table des documents de l'annexe

Document n° 1.....	304
Document n° 2.....	307
Document n° 3.....	308
Document n° 4.....	310
Document n° 5.....	312
Document n° 6.....	314
Document n° 7.....	317
Document n° 8.....	320
Document n° 9.....	323
Document n° 10.....	328
Document n° 11.....	331
Document n° 12.....	332
Document n° 13.....	334
Document n° 14.....	337
Document n° 15.....	339
Document n° 16.....	341
Table des tableaux	

Table des tableaux

Tableau n°1 : Inventaire d'acheteurs	25
Tableau n° 2 : Tableau récapitulatif des références et des attributions rectifiées	147
Tableau n° 3 : les exemplaires les plus nombreux	276
Tableau n° 4 : Les différences en poids extrêmes	277
Tableau n° 5 : les deniers dentelés	278
Tableau n° 6 : répertoriassions de pièces portant des contremarques et des anomalies.....	279
Tableau n° 7 : répartition chronologique des pièces républicaines.....	282

Table des pièces de monnaies

N° 1: Denier, MALLIA, Titus Mallius Mancinus, Appius Claudius Pulcher, Quintus Urbinius.....	32
N° 2 : Denier, APPULEIA, Lucius Appuleius Saturninus	34
N° 3: Denier, LUCILIA, Marcus Lucilius Rufus.....	36
N° 4: Denier, JUNIA, Decimus Junius Silanus	38
N° 5: Denier, JUNIA, Decimus Junius Silanus	39
N° 6: Denier, JUNIA, Decimus Junius Silanus	41
N° 7: Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa	42
N° 8 : Denier, TITIA, Quintus Titius.....	44
N° 9 : Denier, TITIA, Quintus Titius.....	45
N° 10 : Denier, CALPURNIA, Lucius Calpurnius Piso Frugi.....	47
N° 11: Denier, MARCIA, Caius Marcius Censorinus	49
N° 12: Quinaire, CORNELIA, Cneius Cornelius Lentulus	51
N° 13: Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius	53
N° 14: Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius	55
N° 15 : Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius	56
N° 16 : Denier <i>serratus</i> , ANTONIA, Quintus Antonius Balbus.....	57
N° 17 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Censorinus	59
N° 18 : Denier, CREPUSIA, Publius Crepusius	61
N° 19 : Denier, RUTILIA Lucius Rutilius Flaccus.....	63
N° 20 : Denier, CORNELIA, Cneius Cornelius Lentulus Marcellinus.....	64
N° 21 : Denier, HOSIDIA, Caius Hosidius Geta.....	66
N° 22 : Denier, AEMILIA, Marcus Æmilius Scaurus et Publius Plautius Hypsæus.....	68
N° 23 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Philippus	70
N° 24 : Denier, ACILIA, Manius Acilius Glabrio.....	72
N° 25 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paetus	74
N° 26 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paetus	76
N° 27 : Denier, CARISIA, Titus Carisius	78
N° 28 : Denier, CARISIA, Titus Carisius	80
N° 29 : Denier, CORDIA, Manius Cordius Rufus.....	82
N° 30 : Denier, CORDIA, Manius Cordius Rufus	84
N° 31 : Denier, PAPIA, Lucius Papius Celsus.....	86
N° 32 : Denier, CAECILIA, Quintus Cæcilius Metellus Pius Scipio	88
N° 33 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	90
N° 34 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	92
N° 35 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	94
N° 36 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	96
N° 37 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	98
N° 38 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	100
N° 39 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	102
N° 40 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	104
N° 41 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	106
N° 42 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar.....	108
N° 43 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	110
N° 44 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	113
N° 45 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	114
N° 46 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	115
N° 47 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	116
N° 48 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	117
N° 49 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	118
N° 50 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	119
N° 51 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	120
N° 52 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	121
N° 53 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	122
N° 54 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	123
N° 55 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	124
N° 56 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	125
N° 57 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	126
N° 58 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	127
N° 59 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	128

N° 60 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	129
N° 61 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	130
N° 62 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	131
N° 63 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	133
N° 64 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCRO.....	134
N° 65 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	135
N° 66 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	136
N° 67 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	137
N° 68 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	138
N° 69 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	139
N° 70 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	140
N° 71 : Denier « au cavalier », DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	141
N° 72 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible.....	142
N° 73 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible.....	143
N° 74 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible.....	144
N° 75 : Denier « au cavalier », anépigraphe ou à titulature invisible.....	146
N° 76 : Denier, ANTESTIA, Lucius Antestius Gragulus	148
N° 77 : Denier ATILIA, Marcus Atilius Serranus.....	150
N° 78 : Denier, BAEBIA, Marcus Bæbius Tampilus.....	151
N° 79 : Denier, CAECILIA, Quintus Cæcilius Metellus Pius.....	152
N° 80 : Denier, CALPURNIA, Lucius Calpurnius Piso Frugi.....	153
N° 81 : Denier, CARISIA, Titus Carisius.....	154
N° 82 : Denier, CARISIA, Titus Carisius.....	156
N° 83 : Denier, CARISIA, Titus Carisius.....	158
N° 84 : Denier, CASSIA, Caius Cassius Longinus.....	160
N° 85 : Denier, CASSIA, Lucius Cassius Cæcianus	161
N° 86 : Denier, CASSIA, Lucius Cassius Longinus.....	162
N° 87 : Denier, CASSIA, Lucius Cassius Longinus.....	163
N° 88 : Denier, CASSIA, Quintus Cassius Longinus.....	164
N° 89 : Denier, CIPIA, Marcus Cippius	166
N° 90 : Denier, CLAUDIA, Caius Claudius Pulcher	167
N° 91 : Denier <i>serratus</i> , CLAUDIA, Tiberius Claudius Nero.....	168
N° 92 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paestus.....	170
N° 93 : Denier, CONSIDIA, Caius Considius Paestus.....	171
N° 94 : Denier, CORDIA, Manius Cordius Rufus.....	172
N° 95 : Denier, CORNELIA, Publius Cornelius Sulla	173
N° 96 : Denier, CORNELIA, Cneius Cornelius Lentulus Marcellinus.....	174
N° 97 : Denier, CORNELIA, Faustus Cornelius Sylla	175
N° 98 : Denier <i>serratus</i> , COSCONIA, Lucius Cosconius.....	177
N° 99 : Denier, FABIA, Quintus Fabius Labeo.....	179
N° 100 : Denier, FANNIA, Marcus Fannius.....	181
N° 101 : Denier, FANNIA, Marcus Fannius.....	182
N° 102 : Denier, FARSULEIA, Lucius Farsuleius Mensor.....	183
N° 103 : Denier, FLAMINIA, Lucius Flaminius Chilo	185
N° 104 : Denier, FONTEIA, Publius Fonteius Capito.....	186
N° 105 : Denier, FULVIA, Cneius Fulvius, Marcus Calidius, Quintus Metellus	187
N° 106 : Denier, FURIA, Marcus Furius Philus	188
N° 107 : Denier, GARGILIA, Gargilius Ogulnius et Vergilius	190
N° 108 : Denier, HERENNIA, Marcus Herennius.....	191
N° 109 : Denier, HOSTILIA, Lucius Hostilius Saserna	193
N° 110 : Denier, HOSTILIA, Lucius Hostilius Saserna	195
N° 111 : Denier, HOSTILIA, Lucius Hostilius Saserna	196
N° 112 : Denier, JULIA, Lucius Julius Bursio	197
N° 113 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	198
N° 114 : Denier, JULIA, Caius Julius Caesar	200
N° 115 : Denier, JUNIA, Marcus Junius Brutus (Quintus Cæpio Brutus).....	202
N° 116 : Denier, LUCRETIA, Cnaeus Lucretius Trio	204
N° 117 : Denier, MALLIA, Titus Mallius Mancinus, Appius Claudius Pulcher, Quintus Urbinnus..	205
N° 118 : Denier, MANLIA, Lucius Cornelius Sulla et Lucius Manlius Torquatus	206

N° 119 : Denier, MANLIA, Lucius Cornelius Sulla et Lucius Manlius Torquatus	207
N° 120 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Censorinus	208
N° 121 : Denier, MARCIA, Lucius Marcius Censorinus	210
N° 122 : Denier, MEMMIA, Lucius et Caius Memmius	211
N° 123 : Denier <i>serratus</i> , NAEVIA, Caius Nævius Balbus	213
N° 124 : Denier, NONIA, Marcus Nonius Sufenas	214
N° 125 : Denier, NORBANA, Caius Norbanus	215
N° 126 : Denier, PAPIA, Lucius Papius Celsus.....	216
N° 127 : Denier, PINARIA, Pinarius Natta	217
N° 128 : Denier, PLAETORIA, Marcus Plaetorius Cestianus	218
N° 129 : Denier, PLAETORIA, Marcus Plaetorius Cestianus	220
N° 130 : Denier, PLAETORIA, Marcus Plaetorius Cestianus	221
N° 131 : Denier, PLANCIATIA, Cnaeus Plancius.....	222
N° 132 : Denier, PLAUTIA, Lucius Plautius Plancus	223
N° 133 : Denier, PLUTIA, Caius Plutius	225
N° 134 : Denier, POMPÉE LE JEUNE, Cnaeus Pompeius Magnus Junior	226
N° 135 : Denier, POMPEIA, Quintus Pompeius Rufus.....	227
N° 136 : Denier, POMPONIA, Quintus Pomponius Musa	228
N° 137 : Denier, POMPONIA, Quintus Pomponius Musa	230
N° 138 : Denier, POMPONIA, Quintus Pomponius Musa	232
N° 139 : Denier, POSTUMIA, Lucius Postumius Albinus	234
N° 140 : Denier, POSTUMIA, Caius Postumius	235
N° 141 : Denier, POSTUMIA, Decimus Postumius Albinus.....	236
N° 142 : Denier, POSTUMIA, Decimus Postumius Albinus.....	238
N° 143 : Denier, POSTUMIA, Decimus Postumius Albinus	240
N° 144 : Denier, RENIA, Caius Renius	242
N° 145 : Denier <i>serratus</i> , ROSCIA, Lucius Roscius Fabatius.....	243
N° 146 : Denier, RUBRIA, Lucius Rubrius Dossenus	245
N° 147 : Denier, RUBRIA, Lucius Rubrius Dossenus	247
N° 148 : Denier, RUBRIA, Lucius Rubrius Dossenus	249
N° 149 : Denier, RUSTIA, Lucius Rustius	251
N° 150 : Denier, SERGIA, Marcus Sergius Silus.....	252
N° 151 : Denier, SICINIA, Quintus Sicinius	254
N° 152 : Denier, TERENTIA, Caius Terentius Lucanus	255
N° 153 : Denier, THORIA, Lucius Thorius Balbus.....	257
N° 154 : Denier, TITINIA, Caius Titinius	257
N° 155 : Denier, TITURIA, Lucius Titurius Sabinus.....	259
N° 156 : Denier, TITURIA, Lucius Titurius Sabinus.....	260
N° 157 : Denier, VALERIA, Lucius Valerius Acisculus	262
N° 158 : Denier, VETURIA, Tiberius Veturius	263
N° 159 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa	264
N° 160 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa	266
N° 161 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa Caetronianus	267
N° 162 : Denier, VIBIA, Caius Vibius Pansa Caetronianus	268
N° 163 : Denier, VOLTEIA, Marcus Volteius	269
N° 164 : Denier, VOLTEIA, Marcus Volteius	270
N° 165 : Quinaire, CLOULIA, Titus Cloulius	271
N° 166 : Quinaire, EGNATULEIA, Caius Egnatuleius	272
N° 167 : Quinaire, FUNDANIA, Caius Fundanius	273
N° 168 : Denier « au cavalier », DVRNACO / AVSCRO	274
N° 169 : Denier « au cavalier », DVRNACOS / AVSCROCOS.....	275

Table des matières

Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Table des matières	Erreur ! Signet non défini.
Sigles et abréviations utilisés	6
Bibliographie.....	7
Introduction	10
PREMIERE PARTIE - DISPERSION DU TRESOR D'APRES LES DOCUMENTS D'ARCHIVES.....	14
I- UNE DISPERSION SELON QUATRE PHASES	15
1- Première phase : dispersion de la première partie du trésor	15
2- Deuxième phase : l'achat du reliquat	15
3- Troisième phase : dispersion du reliquat	16
4- Quatrième phase : réappropriation par le musée Dauphinois d'une partie du reliquat	19
II- INDICATIONS SUR LES ACHETEURS	20
1- Les scientifiques : archéologues, numismates et historiens.....	20
a- Hyppolite Muller.....	20
b- Adrien Blanchet.....	21
c- Maxime Legrand.....	22
d- Émile Espérandieu.....	23
e- François Devillenoisy	23
2- Les antiquaires et les collectionneurs amateurs.....	24
a- Couturier Étienne.....	24
b- Joseph Flandrin.....	24
c- Adrien Poirer.....	24
d- Platt Marcel	24
3- Inventaire des acheteurs.....	25
III - UN TRESOR ENFOUI DANS LE TERRITOIRE ALLOBROGE	26
1 – La géographie physique du territoire allobroge	26
2 – Les limites du territoire allobroge	27
3 - Les six régions du territoire allobroge.....	27
DEUXIEME PARTIE - CATALOGUE	30
I- PIECES CONSERVEES AU MUSEE DAUPHINOIS ET A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.....	32
1- Deniers et quinaire républicains	32
2 - Deniers gaulois dit « au cavalier »	110
a - Type DVRNACOS / AVSCRO	110
b- Type DVRNACVS ou DVRNACOS / DONNVS	135
c- Anépigraphe ou pièces à titulatures invisibles pour diverses raisons	142
II- RECTIFICATION DE CERTAINES REFERENCES ET ATTRIBUTIONS	147
III - PIECES NON-REAPPROPRIEES PAR LE MUSEE DAUPHINOIS	148
1- Les deniers républicains.....	148
2 - Les quinaires républicains.....	271
3 - Les deniers gaulois dits « au cavalier ».....	274
IV - NOTES TECHNIQUES SUR LES PIECES FORMANT LE RELIQUAT	276
1 - Indication sur les types les plus nombreux des pièces républicaines.....	276
2- Les différences en poids extrêmes	277
3 - Les deniers <i>serrati</i> (ou dentelés).....	278
4 - Les anomalies et les marques de contrôle	279
a - Les anomalies	279
b - Les contremarques	279
TROISIEME PARTIE	281
ÉTUDE MONETAIRE ET LA QUESTION DE L'ENFOUISSEMENT DU TRESOR.....	281
I - RAPPORT ENTRE LES DATES D'EMISSION ET LE NOMBRE DES MONNAIES	282
1 - Répartition chronologique des émissions républicaines.....	282

2 - La chronologie des deniers gaulois	284
II - ÉPOQUE VRAISEMBLABLE DE L'ENFOUISSEMENT DU TRESOR.....	285
1 - Propositions de datation à rectifier et à préciser	285
a - Propositions de H. Muller : une proposition à mettre à jour	285
b - Propositions d'Y. Van Der Wiellen : une proposition à préciser	286
2 - Autres propositions	287
a - Possibilité d'enfouissement entre le 26 avril et le 6 juin 43	287
b - Possibilité d'enfouissement juste après la mort de César.....	288
3 - L'âge du trésor au jour de l'enfouissement	290
III - COMPARAISON AVEC D'AUTRES TRESORS MONETAIRES GAULOIS.....	291
1 - Les différences entre le trésor de Villette et ceux de Moirans, Hostuns Laveyron et Sainte Blandine.....	291
2 - Le trésor de Villette : l'un des trésors les plus importants des trésors gaulois « mixtes ».....	292
IV - INVENTAIRE DES PIÈCES FORMANT LE RELIQUAT	293
Conclusion.....	301
ANNEXE.....	303
Table des illustrations	343
Table des documents de l'annexe	343
Table des tableaux	343
Table des pièces de monnaies	344
Table des matières	347

RÉSUMÉ

En labourant près de Villette un agriculteur a découvert en octobre 1919 un grand nombre de monnaies d'argent contenues dans un vase en terre cuite. Ce trésor compte entre 1820 et 1850 monnaies gauloises d'argent et de la république romaine, dont les plus beaux exemplaires furent immédiatement vendus à divers marchands et amateurs de Paris, de Lyon et de la région. Lorsque H. Muller a acheté le reliquat de la trouvaille en février 1921, il en restait encore 1340, dont il fut un inventaire détaillé. Contraint de rentrer dans ses fonds, il a dispersé à son tour le lot restant, auprès d'amis, de collectionneurs et de la Bibliothèque Municipale de Grenoble. L'objectif de ce mémoire est d'enquêter dans premier temps sur la dispersion de ce fond et d'identifier les personnes qui ont obtenu des pièces de monnaies provenant de ce trésor. Dans un second temps l'élaboration d'un catalogue qui répertorie ce dépôt. Ce travail a permis de connaître le degré de l'importance des documents d'archive dans la reconstitution de la dispersion de ce trésor. Il nous a permis de repertorier des nouvelles variétés monétaires, en particulier parmi les pièces républicaines.

MOTS CLÉS : trésor monétaire, monnaies gauloises, monnaies républicaine, monayage allobroge, Gaule, Allobroge

